

*Yvan du Boisbaudry*

# Souvenirs de Launay





# Sommaire

<b>I<sup>ère</sup> PARTIE Launay-Ravilly .....</b>	<b>7</b>
<b>Volume I - Launay-Ravilly, 1500 à 1800 .....</b>	<b>9</b>
I - Premiers possesseurs connus de Launay-Ravilly .....	11
II - Famille de La Foye .....	20
III - En émigration .....	27
Annexe Extrait de l'article <i>Château de la Motte à Acqueville</i> (1975).....	37
<b>Volume II - Launay-Ravilly, 1800 à 1834 .....</b>	<b>43</b>
1830 .....	55
1833 .....	59
1834 .....	61
<b>Volume III - Launay-Ravilly, 1834 à 1840 .....</b>	<b>65</b>
1834 (suite).....	67
1835 Séjour d'Eugène à Launay Projet de mariage.....	69
1837 .....	75
1838 .....	79
1839 .....	87
1840 .....	91
<b>Volume IV - Launay-Ravilly, 1840 à 1842 .....</b>	<b>97</b>
1840 (suite).....	99
1841 Visite à la Sudrie Séjour à Launay .....	101
1842 Mort d'Alexandrine de Baudran Partages .....	107
<b>Volume V - Le Tertre et Launay-Ravilly, 1842 à 1855 .....</b>	<b>117</b>
1842 (suite).....	119
<b>II<sup>ème</sup> PARTIE Le Tertre et Launay-Ravilly .....</b>	<b>121</b>
<b>Volume VI - Le Tertre et Launay-Ravilly, 1855 à 1861 .....</b>	<b>153</b>
1855 (suite).....	155
1856 .....	159
1857 .....	163
1858 .....	167
1859 .....	171
1860 .....	179
1861 .....	183
<b>Volume VII - Le Tertre et Launay-Ravilly, 1861 à 1867 .....</b>	<b>187</b>
1861 (suite).....	189
1862 .....	195
1863 .....	199
1864 .....	203
1865 .....	207

1866 .....	211
1867 .....	215
<b>Volume VIII - Le Tertre et Launay-Ravilly, 1867 à 1871 .....</b>	<b>219</b>
1867 .....	221
1868 .....	223
1869 .....	227
1870 .....	231
Campagne de 1870 .....	233
Launay pendant la guerre (1870).....	245
1871 Launay pendant la guerre.....	249
<b>Volume IX - Le Tertre et Launay-Ravilly, 1871 à 1875 .....</b>	<b>253</b>
1871 (suite).....	255
1872 .....	261
1873 .....	269
<b>Volume X - Le Tertre et Launay-Ravilly, 1875 à 1877 .....</b>	<b>273</b>
1874 (suite).....	275
1875 .....	277
1876 .....	281
1877 .....	287
<b>Table des illustrations.....</b>	<b>291</b>

*Yvan du Boisbaudry*

# Souvenirs de Launay

Volume I  
Launay-Ravilly  
1500 à 1800



**I<sup>ère</sup> PARTIE**  
**Launay-Ravilly**





**Volume I**  
**Launay-Ravilly**  
**1500 à 1800**

« *Le sillage que laissent les morts donne excellemment la direction de leur existence.* » (Maurice Barrès)

« *Quelques-uns uns d'entre vous, pour être plus sûrs de leur direction, ne veulent-ils pas mettre leurs pas dans les pas de leurs morts ? ...* » (Maurice Barrès)

\*

A ma femme et à mes enfants.

« *Hier j'accrochais de chers souvenirs comme un ex-voto à la porte de ma maison. Aujourd'hui ce sera à celle d'une maison voisine où j'ai aussi une place au foyer. Il est de ceux où les absents ne s'oublent pas, où le cœur et l'esprit se transmettent de l'aïeul au petit-fils.* » (Marquis Costa de Beauregard)

Ceci dit en guise de préface.  
Comte Yvan du Boisbaudry.

\*



## I - Premiers possesseurs connus de Launay-Ravilly

**de Guitté  
de Launay  
Moreau  
de Baudran**

En 1513, plusieurs seigneuries couvraient le pays de Saint-Père-Marc-en-Poulet<sup>1</sup>. Nous citerons seulement sur ce territoire quelques-unes de ces maisons nobles dont il reste encore des vestiges : la Ville Hermessant à Guillaume de Guitté, la Ville Mainguy à Jean Le Bouteiller, la Picaudais à Hervé le Jar, la Ville Malherbe à Rolland Rouxel, le Chêne à Guillaume de Guitté. Enfin nous voyons d'après les anciennes réformations du diocèse de Saint-Malo que nobles gens Guillaume de Guitté et Jeanne de Tréhal sa compagne dont les armes se trouvent encore sur un linteau de fenêtre de la ferme de Boulienne en Saint-Père, tiennent noblement pour cause d'elle le lieu de la Villermessant et le domaine des Bouliers qu'ils ont eu de paiement de noble homme Jean de La Cornillère et encore le lieu de Launay-Ravilly alors que Gilles de Launay tient lieu noble de Launay-Ruaut<sup>2</sup>.

L'histoire de Launay-Ravilly à cette époque n'est pas facile à reconstruire à cause des documents souvent inexistant, des fluctuations familiales, des événements politiques, mais grâce à nos archives nous allons pouvoir retrouver cependant la filiation de ses plus anciens possesseurs.

Dans les registres paroissiaux de Bretagne nous trouvons en 1550 Launay-Ravilly mais c'est une erreur puisque dans nos archives se trouve en 1579 l'acte de vente de Launay par Tanneguy Bosquen sieur du Pont de Lanöe et des Salles à Olivier Launay bourgeois demeurant en la ville de Saint-Malo<sup>3</sup> et un contract d'acquêt du « pré de l'étang » en 1603 dans lequel Olivier Launay est qualifié homme Sieur de Launay-Ravilly bourgeois et marchand demeurant à Saint-Malo.

Olivier Launay<sup>4</sup> né à Saint-Malo le 22 novembre 1547 était fils de Jean Launay né en 1517 et de Joceline Boulain. Il était procureur des Bourgeois en 1601 où il est fait mention dans l'ouvrage<sup>5</sup> de *Saint-Malo au temps de la Ligue* d'Olivier de Launay, sieur de Launay-Ravilly, qui assiste au Conseil pour un interrogatoire de prisonniers en 1590. Il est réélu en 1591 du conseil touchant la garde et la conservation du château.

---

<sup>1</sup> D'après les étymologistes et les archéologues, cette singulière dénomination de Saint-Père-Marc-en-Poulet signifie saint Pierre, comme on dit saint Jouan pour saint Jean - du reste l'ancienne église était dédiée de toute antiquité à saint Pierre - station militaire dans le territoire d'Aleth (mark Plou Aleth) au temps de Clovis, Clotaire ou de Charlemagne. D'autres étymologistes prétendent que l'ancien nom de cette commune est Saint-Père-de-la-Mare-en-Poulet du nom d'un antique prieuré existant au XII<sup>e</sup> siècle au village de la Mare aux Normands, plus tard Mare Coëtquen (Adolphe Orain). Saint-Père a donné naissance à la famille de Saint-Père, cette famille qui possédait la seigneurie de Saint-Père en la paroisse d'origine s'éteignit au XV<sup>e</sup> siècle en une fille qui épousa un sire de Tréal (Les Grandes seigneuries de Bretagne, G. de Corson).

<sup>2</sup> *Dictionnaire de Bretagne*, Ogée, Tome II, page 849.

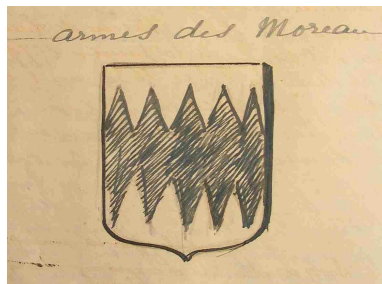
<sup>3</sup> Écuyer Tanneguy Bosquen Sieur de la Noée et des Salles demeurant paroisse de Henansal Évêché de Saint-Brieuc vend à Olivier Launay Bourgeois demeurant en la ville de Saint-Malo et à Olivier Brisard sa femme, les héritages nobles situés en la paroisse de Saint-Père et affirme lui appartenir pour lui avoir été baillés (2 mots illisibles ... : après f.ge ???) par les seigneurs dudit Saint-Père, les maisons et emplacements de maisons et métairies dudit lieu métairie noble de Launay-Ravilly

<sup>4</sup> Cette famille de Launay (1 mot illisible ???) au XV<sup>e</sup> siècle dans l'archevêché de Nantes y a comparu à la réformation de 1528. Elle fut maintenue noble d'extraction par arrêt de la chambre du 4 février 1671 et paraît s'être éteinte au XVIII<sup>e</sup> siècle ou fondue dans d'autres familles.

<sup>5</sup> Jouan des Longrais, page 208.

Il avait épousé en 1569 Olive Brisard et fut inhumé à Saint-Malo le 16 août 1603. Il portait pour blason d'après les notes de La Messelière « chevron accompagné en chef de 2 croix de Malte et en chef d'une étoile à cinq branches fourchées » qui doit être, dit-il, l'ancien blason des Launay malouins, pour les Brisard, mi-partie de (gueules) au lion couronné d'or<sup>6</sup>. Sa famille a dû s'illustrer dans la marine au temps des corsaires puisqu'en feuilletant l'ouvrage de *Saint-Malo illustré par ses marins* je trouve une phrase élogieuse à l'adresse des de Launay-Ravilly et Baudran, loyaux capitaines qui ont mérité par diverses expéditions difficiles et heureuses de passer à la postérité, négociants habiles dans la paix et allant au feu comme à un triomphe donnant plus d'une fois sujet, ajoute l'auteur M. Cunat, aux ennemis de la France de leur expliquer ce mot de Philippe roi d'Espagne en parlant de Turenne : « Voilà un homme qui m'a fait passer de bien mauvaises nuits ».

Cet Olivier de Launay qui va nous servir de point de départ ou de trait d'union pour les filiations futures des de Launay, Moreau, Baudran et La Foye, eut quinze enfants baptisés à Saint-Malo de 1570 à 1591. L'un de ses fils eut pour parrain Jacques Cartier et pour marraine Perrine (Chenu ???).<sup>7</sup>



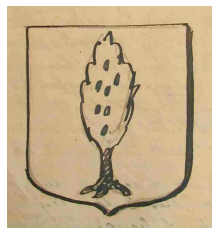
**Fig. 1 : Armes des Moreau [ ? ]**  
(réf. *Nobiliaire de Bretagne, Courcy*)

L'une de ses filles Hélène de Launay née à Saint-Malo le 10 janvier 1579 et inhumée à Saint-Malo le 8 septembre 1630 avait épousé dès 1596 Nicolas Moreau, honorable homme sieur de la Gervisais, baptisé le 13 octobre 1566 et inhumé à Saint-Malo le 9 janvier 1641, fils de Nicolas Moreau sieur de la Gervisais et de Jeanne Frotet. Dans nos archives, il existe plusieurs contrats d'acquêt de 1615 de plusieurs pièces de terre touchant Launay.

La famille Moreau devait s'illustrer plus tard avec René Moreau, célèbre corsaire, marié en 1694 à Jeanne Baudran, puis Pierre-Louis Moreau de Maupertuis (dont le portrait est actuellement dans la salle à manger de Launay) géomètre, membre de l'Académie des Sciences, de l'Académie française et de celle de Berlin, marié à Berlin en 1745 à Héléonore de Borck fille d'honneur de la Reine mère, décédée en 1759.

---

<sup>6</sup> Pour d'autres, la famille de Launay porte d'argent à l'olivier de sinople chargé de fruits d'or.



<sup>7</sup> *Jacques Cartier, Jouan des Longrais, page 180.*

Ce René Moreau fut anobli en 1708. Il portait comme arme « d'or au palmier de sinople »<sup>8</sup>. De son mariage avec Hélène de Launay, Nicolas Moreau eut 12 enfants baptisés à Saint-Malo de 1601 à 1619, entr'autres Olive Moreau leur fille aînée dont nous possédons dans nos archives un acte d'acquêt du champ de la (2 mots peu lisibles : Velu Bouvier ???) près de Launay acheté par elle en 1626 d'après un aveu fait par elle en 1648. Elle qualifie François Moreau<sup>9</sup> probablement son frère, sieur de Launay-Ravilly. Elle épousa le 15 janvier 1620 Jacques Pestel sieur de la Gâtinais et mourut en Saint-Père le 25 septembre 1672.

Sa sœur cadette Josseline Moreau, née le 3 avril 1603 et inhumée à Saint-Malo le 14 septembre 1675, avait épousé le 20 février 1628 Pierre Baudran sieur des Grèves<sup>10</sup>, né le 16 février 1599 et mort à Saint-Malo le 21 février 1675 dans sa 77<sup>e</sup> année.

Disons tout d'abord que la famille Baudran ou de Baudran est originaire de Londrieux (???) près de Lyon. Elle portait comme armes « d'azur à une bande d'or accompagné en chef de trois molettes et d'un croissant de même en pointe ». Elle remonte par l'examen de vieux titres à la date de 1300 mais elle ne fut maintenue de noblesse qu'à l'intendance de 1707 à la requête de messire Nicolas de Baudran le 20 août 1707 et en 1708 à la requête de François de Baudran seigneur de Launay. Famille très honorablement connue à Saint-Malo dit l'abbé Manet aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.<sup>11</sup>



**Fig. 2 : Armes des Baudran**

Parmi les célébrités de la famille de Baudran<sup>12</sup> on trouve Jeanne-Eugénie de Baudran qui épousa le 11 mai 1694 René Moreau rude et vaillant capitaine malouin anobli par Louis XIV en 1706, et qui fut la mère du célèbre académicien Moreau de Maupertuis dont nous avons déjà parlé.

---

<sup>8</sup> Dans les lettres de noblesse octroyées au vaillant malouin, nous voyons qu'il a commandé des vaisseaux armés en guerre de quarante à cinquante canons. Il fit le voyage d'Amérique en 1696 avec rang et gage de capitaine de frégate, dans les Espagnes et dans les Indes d'où il a rapporté en France plusieurs millions. Il a su enfin concilier le mérite de la prudence d'un bon négociant avec la valeur et l'intrépidité d'un homme de guerre. Ces lettres de noblesse sont d'autant plus intéressantes que nous voyons Duguay-Trouin, son compatriote déjà célèbre alors et beaucoup plus illustre depuis, n'obtint des lettres royales qu'en 1709. René Moreau était né à Saint-Malo le 28 mai 1664 de Guillaume sieur de la Palme et de Guillemette Jocette. Il vécut jusqu'en 1740 et devient chevalier de Saint-Michel après avoir été l'un des premiers directeurs de la grande compagnie des Indes Occidentales. Sa fille épousa un Magon du Bos encore un nom célèbre dans les fastes de la vaillance et de la personnalité malouine.

<sup>9</sup> Que nous voyons acheter le pré des Aulnes en Saint-Père en 1655.

<sup>10</sup> Ce Pierre Baudran était fils de Pierre Baudran né le 18 février 1573 et de Françoise Nouël.

<sup>11</sup> Voir en annexe l'article *Château de la Motte à Acqueville* paru dans le bulletin de la société archéologique de la Manche, mélanges, quatrième série (1975).

<sup>12</sup> Sur la famille de Baudran voir :

- Abbé Manet : *Malouins célèbres*
- Courey (???) : *Arm. et nobiliaire*, page 12
- Ogée : pages 193, 208
- du Bouetiez (???) : *les États de Bretagne*, page 274
- René Kerviler (???) : *la Bretagne à l'Académie française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, pages 276 à 290
- Anciens Év. de Bretagne II, page 137, 204
- Archives de la Loire Inférieure (E 640)

Le Père Julien Baudran de la Compagnie de Jésus, auteur de plusieurs livres de piété et d'un dictionnaire que possède la bibliothèque de Launay. Elle eut un conseiller au Présidial de Rennes en 1580 (dernier chiffre peu lisible ???), un député de la noblesse en 1736 : François de Baudran de Launay. Nous la voyons enfin dans nos archives porter le titre de noble homme puis d'écuyer en 1678.

De son mariage avec Josseline Moreau, Pierre Baudran eut quatre enfants d'après nos papiers de famille dont :

Noble homme puis écuyer René Baudran sieur des Châteliers, conseiller secrétaire du Roi, né le 9 septembre 1640 et inhumé à Saint-Malo le 28 octobre 1708. Il avait épousé le 24 mars 1678 Perrine Tranchant demoiselle de Villemenée, née le 16 janvier 1741, fille de Jean Tranchant sieur du Haut Bourgneuf et de Jeanne Pommerel.

Il achetait en 1687 plusieurs pièces de terre à Saint-Père entre autres le pré de l'étang de Launay à Étienne Porée et la pièce de Lande (Lanöe ???) Richard et si dans nos archives il n'est pas qualifié de sieur de Launay il possédait pourtant cette terre qui passa en 1723 après sa mort aux mains de son fils aîné François comme nous le voyons dans les partages que fit sa veuve Perrine Tranchant entre ses enfants. Nous allons en parler brièvement pour l'intelligence du récit et pour une meilleure compréhension de la filiation.

René Baudran avait laissé une veuve et 6 enfants, ce furent :

1. Écuyer François Baudran qui se dit sieur de Launay (né le 15 avril 1684, mort à Saint-Malo 20 mai 1762 sans alliance)
2. Olivier Baudran, écuyer, sieur des Châteliers (né le 13 (ou 15) janvier 1689 à Saint-Malo, mort à Saint-Malo ? le 9 janvier 1780, âgé de 91 ans, sans alliance)
3. Jean-Baptiste sieur de la Riaudais
4. Marcel-Auguste sieur de la Mettrie
5. Louis Baudran
6. René Baudran

Dans ces partages et d'après la coutume de Bretagne il fut convenu que comme aîné noble François Baudran eut la maison principale de Launay-Ravilly consistant dans la maison de maître, la cour, la fuye, le jardin, l'avenue qui conduit au grand portail de la cour au chemin de Saint-Père et l'autre avenue derrière la grange, le petit verger, le grand verger, la grande pâture, de domaine de devant, le petit Launay, la Grande Pré, le grand Taillis, le pré Clouë, la lande de la Gaschère (parties en taillis), le domaine de la Gaschère, la vigne du Pré, le pré au seigneur, tous ces héritages relevant prochement et noblement de la seigneurie de Saint-Père au devoir de foy, hommage et obéissance seulement sans rachat, de plus le pré aux aulnes, les petits prés, de domaine des vignes, la Noë Richard, la Vigne Bouvier, les grandes pâtures<sup>13</sup>.

Une fois propriétaire, ce François de Baudran, Lieutenant des maréchaux de France<sup>14</sup>, fit bâtir le manoir que nous habitons et qui est bien resté ce qu'il était autrefois. Malheureusement absence complète de documents sur la construction du nouveau château qui passe avec ses deux fermes à la mort de François Baudran, décédé sans alliance, à son frère Olivier Baudran, sieur des Châteliers, demeurant

---

• A Saint-Cast en 1758 : Ogée II 735

<sup>13</sup> Ses frères se partageaient la maison principale de la Mettrie-aux-Chanoines avec ses champs, maison du fermier en Paramé, remise à carrosses, une maison au village de la Riaudais et terres, plusieurs maisons à Saint-Malo, les maisons des Besnardais couvertes en paille avec trois jours de terre, le pré de l'étang faisant autrefois partie de Launay.

<sup>14</sup> Les lieutenants des maréchaux de France étaient, depuis leur création en 1651, des officiers généraux, c'est-à-dire des officiers ayant un grade d'amiral (grade le plus élevé dans la marine militaire) ou assimilé. Réf. Grand Larousse illustré en 7 volumes, sans date (vers 1900)

à Saint-Malo où il se reconnaît vassal du marquis de Châteauneuf<sup>15</sup> pour sa terre de Launay-Baudran composée de la maison principale bâtie de neuf depuis quelques années, l'ancienne maison de Launay-Ravilly présentement habitée par le fermier avec refuge à pigeons et deux maisons aux Bénardais qui relèvent dudit marquisat pour le bailliage du Tertre.

Vous éprouverez comme moi une certaine déception en apprenant qu'en 1773 Olivier Baudran vendit cette terre de famille pour 40 000 livres à Nicolas Guillaume Bossinot et à Émilie le Fer son épouse. La prise de possession eut même lieu à Saint-Père en février 1774 mais nous voyons alors heureusement intervenir son neveu François de Baudran, fils de son frère Jean-Baptiste, qui au moyen d'un retrait lignager et par sentence de la juridiction de Saint-Malo exercée sur Bossinot, put rembourser le prix de cette terre à son oncle et en devenir propriétaire sauvant ainsi la terre de Launay-Baudran.

En nous intéressant à la maison nous avons un peu perdu de vue la filiation directe Baudran La Foye dont le véritable trait d'union est en ce moment Jean-Baptiste Baudran, sieur de la Riaudais, seigneur de la seigneurie de Maupertuis, fondateur de l'église et du cimetière de Saint-Guinou[x], seigneur de la Motte Boisriou en Saint-Sulhiac et du fief et bailliage de Rosteuneuf, né le 25 juin 1691 et nommé à Saint-Malo le 15 juin 1794 y épousa le 11 mai 1723 demoiselle Anne-Marie-Thérèse Gaillard née à Saint-Malo le 24 août 1700 fille de noble homme Alain Gaillard<sup>16</sup> sieur de la Motte secrétaire du Roi et conseiller honoraire au siège de l'amirauté de Saint-Malo et de feu dame Marie des Âges. Ce mariage se fit en présence d'écuyer François Baudran, sieur de Launay, lieutenant des maréchaux de France dans la sénéchaussée royale de Saint-Brieuc, messire François-Étienne Gaillard sieur de la Gâtinais, écuyer Olivier Baudran sieur des Châtelliers, Pierre le Fer sieur de la Saudre, Alain Gaillard sieur de la Villemorin, Jacqueline Calixte dame de la Villemorin, demoiselle Hélène Gaillard demoiselle du Boisriou, dame Marie-Géraldine dame veuve de Beauséjour, tous parents des dits futurs.

Thérèse Gaillard était, je crois, une assez riche héritière, fille d'un bourgeois de Saint-Malo qui avait droits de moyenne et basse justice sur la Motte Boisriou à Saint-Suliac et sur le bailliage de Launay-Lebreton et qui eut dans ses héritages nègres, bestiaux et meubles à Saint-Domingue et même une portion de l'habitation des malouins qu'elle dut vendre en 1758 à M du Plessis Guilauden.

D'après nos vieux papiers, nous les voyons habiter vers 1752 leur manoir du Belêtre (Bel être, Bel air ou Bellêtre) en la Gouesnière, charmante gentilhommière qui existe encore avec tourelle, fuye et cour fermée et en 1738 Jean-Baptiste Baudran justifiait de sa noblesse d'ancienne extraction<sup>17</sup> entre autres votre trisaïeul François Baudran et il nous reste à montrer comment Launay fut en somme l'ancienne propriété familiale des Baudran - La Foye.

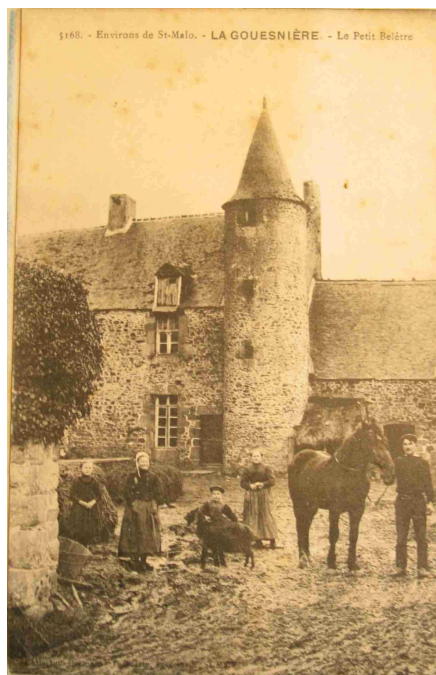
---

<sup>15</sup> Messire Étienne-Auguste Baude, chevalier, seigneur de la Vieuville, marquis de Châteauneuf, colonel d'Infanterie, capitaine au régiment des gardes françaises du Roi, chevalier de Saint-Louis.

<sup>16</sup> Nous possédons dans les archives de Launay, l'inventaire de succession d'Alain Gaillard de la Motte, en date de 1724, qui mentionne un des plus anciens meubles français en acajou connu à ce jour. Voir les deux articles parus, l'un dans les Annales de Saint-Malo (1990), l'autre dans la revue « Neptunia » (revue du Musée de la Marine de Paris), n° 177, 1er trimestre 1990, pages 45 à 55. (Note de Loïc du Boisbaudry)

<sup>17</sup> D'après La Messelière ils eurent 12 enfants. Au moment des partages nous trouvons dans les archives de Launay seulement :

- François Baudran qui épousa Marie-Jeanne de Baudran
- Hélène, ursuline à Saint-Malo
- Auguste-Marie Baudran de Bellestre, sans postérité
- Alain-Jean, marié en 1795 à demoiselle Hingant (?) de Saint-Maur
- Jean-Baptiste épouse Laurence Magon du Bos
- Marie-Anne qui épousa son oncle, Louis-Joseph Baudran seigneur de Saint-Samson et de la Ville Hermessant



**Fig. 3 : Le Petit Belêtre (La Gouesnière)**

Messire François de Baudran, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis (brevet du 4 juin 1760), fondateur de Saint-Guinou[x], seigneur de Maupertuis, de Launay et autres lieux, naquit à Saint-Malo le 7 février 1725<sup>18</sup>. Il eut pour parrain son oncle François Baudran, écuyer, sieur de Launay, lieutenant de messieurs les maréchaux de France et pour marraine Marie-Hélène Sauvage dame de la Gâtinais. Il épousa en Normandie en 1754, alors qu'il était enseigne de vaisseau, sa nièce Marie-Jeanne de Baudran<sup>19</sup> née en 1737 fille de Nicolas-Auguste de Baudran seigneur baron de Combray, de Saint-Vigor-de-Maizeret<sup>20</sup> et de dame Rose-Françoise de Parey (2 alliances de famille) et qui habitait le château de Combray près Lisieux et qui était la tutrice de sa fille encore mineure. On lui assurait une fortune de 30 500 livres. Après leur mariage nous les voyons demeurer en Normandie. Sa femme y décéda en 1762 laissant quatre enfants, un fils Auguste-François né le 11 juillet 1761 et trois filles Rose-Françoise-Jeanne née à Saint-Vigor-de-Maizeret près Bayeux en 1754, Anne-Ferdinande née en 1756 et morte à Saint-Servan en 1847 sans alliance, votre arrière-grand-mère Louise-Alexandrine née le 30 août 1762 à Acqueville dans le Calvados au château de la Motte qui devait épouser en 1780 Charles-Antoine de La Foye et dont nous reparlerons très longuement dans le chapitre suivant consacré à la famille de votre grand-père.

Après son veuvage, vers 1774, François Baudran vint se fixer avec trois de ses enfants au château de Launay dont il était devenu propriétaire comme nous l'avons vu précédemment et quelques années plus tard avait lieu le mariage de sa fille, votre trisaïeule Louise-Alexandrine qui était restée en Normandie chez sa grand-mère Rose-Françoise de Parey au château de Combray<sup>21</sup> et qui épousa à l'âge de 16 ans, le 16 mai 1780 Charles-Antoine de La Foye seigneur de Malon, Saint-Pierre et autres lieux, capitaine au régiment de Lorraine, qui avait 32 ans. Elle ne fut pas dotée par son père, sa grand-mère lui avait donné à son mariage 500 livres de rente sur l'État.

---

<sup>18</sup> Nous possédons son extrait de naissance. Fils d'Ecuyer Jean-Baptiste Baudran sieur de la Riaudais et de dame Anne-Thérèse Gaillard.

<sup>19</sup> 1737, baptême de Jeanne-Marie Baudran fille de messire Nicolas-Auguste Baudran chevalier seigneur de Bellestre et de dame Rose de Parey, marraine demoiselle Chivrevrast épouse de Jean- Joseph Gosselin chevalier seigneur et patron de Garselles et parrain François-Jean de Parey écuyer lieutenant colonel du régiment royal et chevalier de Saint-Louis.

<sup>20</sup> Saint-Vigor-de-Maizerets, actuel Saint-Vigor-de-Mèzerets. (note de Loïc du Boisbaudry)

<sup>21</sup> Il y a deux Combray : un Combray (qui semble appartenir soit à Norolles, soit à Fauguernon), et un Combray dans la commune du canton de Thury-Harcourt. (note de Loïc du Boisbaudry)



L'année suivante, le 5 juillet 1781, François de Baudran mariait à Launay-Ravilly sa fille Rose-Françoise-Jeanne à messire Charles-Louis-Ange de La Motte de Broons, chevalier seigneur de Blavon, ancien capitaine des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint-Louis, issu de la maison de Broons, juveigneur<sup>22</sup> de celle de Dinan, fils puîné de feu messire Jacques de La Motte de Broons et de dame Jeanne-Julienne-Gérard dame de Vauvert (originaire de la trêve (?) de Lescouet paroisse de Plorée diocèse de Saint-Malo) demeurant au château de Vauvert. Le mariage eut lieu à Saint-Père et furent présents à ce mariage et signèrent : Anne-Ferdinande de Baudran, Louis-Charles de Baudran, Alain-Jean chevalier Baudran, Heurtault de La Villemorin chanoine de Saint-Malo, Colin du Bois Hamon, de La Motte de Broons, Legrand de La Motte. Houille notaire.

Il ressort du contrat de mariage, que vous avez dans vos papiers de famille, que son mari avait de la fortune pour ce qui lui revient. Son père la dota d'une pension de 12 000 livres qu'excédait, paraît-il, de plus de moitié le revenu ou intérêt de ses droits à la succession de sa mère. Cette rente énorme, eu égard à la modique fortune de son père, lui fut constamment payée pendant 27 ans ce qui lui fit, disent ces partages, la somme considérable de 32 400 livres et on ajoute : pour acquitter une rente aussi lourde, la maison a été totalement épuisée.

Deux ans plus tard en 1783, François de Baudran avait la douleur de perdre son fils Auguste-François, officier de la marine, mort en mer à 19 ans à l'expédition de Saint-Domingue.<sup>23</sup>

Maintenant les détails sur son existence nous échappent. D'humeur bizarre, il vivait à Launay avec sa fille<sup>24</sup> Ferdinande qui parvient à l'âge de 53 ans sans avoir quitté son père, ne recevant rien de lui, elle fournissait constamment aux frais de son entretien et de ses maladies, économisant plus tard sur une petite rente qu'elle tenait des « bienfaits » de son oncle Baudran des Châteliers pour soutenir son père devenu infirme et grabataire pendant un grand nombre d'années pendant lesquelles elle ne cessa de lui donner ses soins et de veiller à la conservation de ses biens.

En 1781 notons seulement la vente qu'il fit de 13 boisseaux de froment faisant partie d'une rente de 35 boisseaux dus par les mineurs de Gouray sur la métairie noble de la Goutte<sup>25</sup> à sa dame Marie-Anne Baudran sa sœur veuve d'écuyer Louis-Joseph Baudran demeurant à son manoir des Châteliers<sup>26</sup>. En 1778 la vente du lieu et métairie noble de Bellestre<sup>27</sup> à son frère écuyer Alain-Jean Baudran demeurant en sa terre de la Roche en Plouer et en 1783 sa terre de Maupertuis<sup>28</sup> en Saint-Guinou[x] vendue à son cousin Le Fer de Bonaban pour la somme de 42 500 livres. Mais comme cette terre n'était pas encore payée au moment de la Révolution, François de Baudran fut finalement réglé en assignats. Nous le voyons odieusement trompé dans cette affaire où Sebire des Saudrais, beau-père de Le Fer<sup>29</sup>, acquéreur de biens nationaux, joue un rôle assez malhonnête. Nous n'entrerons pas dans les détails de ces procès interminables. En 1785, achat de la pièce de terre appelée le « Clos Neuf » au nord de la prairie de Launay-Ravilly, maigre achat pour compenser bien des ventes.

---

<sup>22</sup> Juveigneur : dernier né d'une famille devant hériter de la tenure familiale (Larousse)

<sup>23</sup> Son portrait au pastel, le représentant en tenue militaire, est encore à Launay à ce jour, en bien mauvais état. (note de Loïc du Boisbaudry)

<sup>24</sup> Portrait au pastel en possession de Gilles du Boisbaudry, depuis les partages de Launay en 1981 (partages de notre bonne-maman Élisabeth du Boisbaudry, née La Foye, épouse d'Yvan du Boisbaudry). (note de Loïc du Boisbaudry)

<sup>25</sup> Marais en Saint-Père, près Saint-Suliac

<sup>26</sup> Paroisse de Saint-Samson

<sup>27</sup> Qu'il tenait comme héritier bénéficiaire de son frère écuyer Auguste-Marie Baudran

<sup>28</sup> Dans la seigneurie de Maupertuis, nous relevons le grand bailliage du bourg ayant cours en la paroisse de Saint-Guinoux et auquel dépend et relève l'église et le cimetière de la dite paroisse et auquel est attaché la seigneurie et fondation de la même église avec toutes prééminences : écussons, ceintures, tombes en pierre nominales et tous autres droits. (Partages de Jean-Baptiste Baudran qui habitait le Bosq en Saint-Servan)

<sup>29</sup> En 1792, il touchait encore comme ancien officier de marine (lieutenant de vaisseau) une pension de 530 livres par un décret de l'Assemblée Nationale du 7 août 1792. Il touche encore sa pension en l'an 9 (1801).

Au citoyen Baudran à Launée Ravili  
près Châteauneuf, route de Port Malo<sup>30</sup>

Elle parle d'abord de son respect, de son attachement et celui de son mari et de ses enfants.

« Mon Cher Papa. Si nous venons à manquer mes enfants qui sont les vôtres, vous convaincront par leur conduite et leurs sentiments qu'ils ont été élevés à vous respecter et aimer comme leur père ». Elle ajoute que sa pensée est maintenant sa seule ressource puisque tous les contrats de son mari ont été confisqués et presque tous ses biens vendus. J'ai écrit, dit-elle, à Madame de La Foye (ceci dit en parlant de sa sœur) poste restante à Francfort quand son mari aura fait son serment je crois qu'en laissant le sacrifice d'une douzaine de louis, cela pourra finir les affaires. Il n'est pas nécessaire qu'ils viennent à Paris, elle a vu, dit-elle encore, leur fils Louis à Paris et l'a engagé à retourner dans sa famille en Normandie. « Il me dit avoir touché 400 livres de ce Monsieur qui doit un constitut<sup>31</sup> de 20 000 livres à son père mais qu'il avait envoyé cette somme à ses parents. Il n'est pas sage de laisser tout seul à Paris un jeune homme de 20 ans ! ... J'ai été privé cette année d'un grand plaisir, celui de vous voir et de vous embrasser, j'espère bien m'en dédommager et vous conduire aussitôt que les circonstances permettront d'avoir un congé de quelques mois mais je vous répète, mon cher papa, que malgré mon éloignement, si je ne puis vous être utile, je me rendrai toujours près de vous. Mon établissement étant nécessaire ici pour mes enfants et plus économique qu'à Rennes ou j'ai vu que mon établissement m'entraînerait à des dépenses qui étaient bonnes autrefois mais plus dans la position où je me trouve et je ne dois pas perdre de vue ceux qui me doivent le jour. »

Autre lettre de 1806, même adresse, mais Monsieur a remplacé citoyen et Saint-Malo Port Malo. Elle écrit à son père seul à Launay :

« Mon cher papa,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite. J'espérais que la santé de ma sœur lui aurait permis son retour à Launay. Je crains qu'elle ne soit plus mal. J'espère que votre santé, mon cher papa, continue d'être bonne. Je vous engage à vous bien ménager. Je désirerai être plus près de vous et vous aurai rendu les soins que l'attachement que vous me devez la justice d'avoir toujours eu pour vous m'aurait dictée. Cette année ne m'offre que de nouveaux malheurs, déplacée de chez moi, attaquée par une maladie qui m'a mise au bord du tombeau et d'autres circonstances plus malheureuses encore ont dû augmenter mon embarras. Dieu l'a permis, il faut s'y soumettre, sa providence dans nos malheurs a été mon unique soutien. Votre très humble et très obéissante fille et servante. Rose-Françoise. »

Deux ans après la réception de cette lettre que nous venons de citer, François de Baudran mourait au château de Launay-Ravilly le 8 octobre 1808 assisté seulement au moment de sa mort par sa fille Anne-Ferdinande qui ne l'avait jamais quitté.

Avec lui, s'achève la première période de votre histoire familiale, la période strictement Baudran. Les partages eurent lieu le 29 septembre 1809. Les trois sœurs prirent pour expert M. Louis Marion, architecte à Pleudihen.

Le premier lot comprenait la maison principale avec sa retenue (pièce d'eau, avenue, prairie, verger et terres labourables). Il fut adjugé par le sort qui reprenait sans doute sa revanche à Louise-Alexandrine de Baudran qui demeurait à Caen et qui avait pris comme mandataire Michel de La Morvonnais, ancien jurisconsulte demeurant à Saint-Malo.

Le deuxième lot qui comprenait la métairie de Launay fut adjugé à Rose-Françoise de Baudran veuve de Charles-Louis-Ange de La Motte Vauvert. La métairie a bien peu changée depuis cette époque. Nous remarquons seulement que l'avenue de Saint-Père était plantée d'arbres. On parle dans l'inventaire du pré du colombier près du petit jardin de la ferme planté de pommiers et de quelques saules qui devait son nom à une ruine de forme carrée servant autrefois de fuye et qui se trouvait encore dans le petit jardin clos de mur et séparé par une haie vive. On parle encore du « grand bois » ayant une allée en prolongement de l'avenue de la Gachère contenant deux hectares. Dix ans plus

---

<sup>30</sup> Lettre datée de Versailles 1802.

<sup>31</sup> Constitut : contrat par lequel on s'obligeait à payer une somme d'argent

tard la dite métairie était vendue par Madame de La Motte<sup>32</sup> le 21 août 1819 à Monsieur Cordonnet capitaine de vaisseau qui avait épousé Jeanne Sove, pour la somme de 23 000 (francs ?). Elle passa à leur fille mariée à Monsieur Moriceau qui revendit la ferme à votre grand-oncle Adolphe de La Foye, fils de Louise-Alexandrine, pour la somme de 83 000 le 14 juillet 1852.

Le troisième lot qui comprenait la métairie de la Villejean fut celui d'Anne-Ferdinande, ancienne métairie noble en 1769, avec cour, jardin, vivier, colombier qui avait son enfeu prohibitif, tombes, armes et armoiries dépendant dudit lieu de l'église paroissiale de Pleudihen avec images de saint Pierre et de saint Paul et avec droit de grain dudit lieu de Pellan et moulins de Mordreux.<sup>33</sup>

Maintenant un léger effort d'imagination nous suffira pour nous imaginer la maison de Launay-Ravilly au moment des partages. Semblable aux maisons de campagne que nous voyons aux environs de Saint-Malo, construite par les corsaires au retour de leurs croisières lointaines, faites pour le repos dans une mystérieuse oisiveté, elle est restée toute semblable à ce qu'elle était autrefois. Seulement à cette époque, écurie et hangar se trouvaient couverts de roseaux et la cour revêtue d'un mur à hauteur d'appui comme il existe encore mais de l'autre côté de la douve une simple haie d'aubépine formant clôture.

A l'intérieur nous trouvons comme aujourd'hui la cuisine en pierre de Saint-Cast avec sa grande cheminée à manteau, la salle à manger pavée de carreaux (bleu et blanc) mais lambrissée en bois dans tout son pourtour et peinte à l'huile en couleur grise, le salon également lambrissé à hauteur d'appui laissant place à des panneaux de tapisserie. Les chambres en dessus sont simplement enduites de plâtre sur toute leur hauteur.

D'après l'état des lieux le mobilier semble fort modeste. Comme argenterie nous relevons 12 couverts d'argent, 2 cuillers, une potagère, 3 plats et 2 flambeaux, 6 cuillers à café. Dans le salon ou nous trouvons seulement un lit, une grande armoire, huit fauteuils de paille, deux chaises, une bergère et un secrétaire, mourut sans doute François de Baudran.

\*

---

<sup>32</sup> Qui habitait Rennes, en son hôtel rue de Bourbon

<sup>33</sup> Je ne me suis pas expliqué de quel lot faisait partie : la petite ferme des Besnardais (une maison et trois jours de terre) quinze jours dans les marais de Belleisle (nom peu lisible ???) Saint-Sulhiac, la rente des 17 boisseaux de froment, la métairie du petit Launay-Lebreton près de la Guimerais en Saint-Servan et Bellestre ? ...

## II - Famille de La Foye

*Nous nous sommes rendus soigneux de connaître ceux qui ont mérité quelques titres et qualités dont l'honneur ne sera nullement pour demeurer en leurs personnes mais aussi passant à leur postérité afin de les obliger à suivre soigneusement les vestiges de leurs pères pour ne se rendre indigne de leur renom.* (Fragment des lettres de noblesse octroyées à Adam de La Foye, 1610)

\*

Ce chapitre consacré spécialement à la famille de La Foye nous ramène quelques années en arrière au château fortifié de la Vallée de Malon situé dans la commune de Norolles (près Lisieux) où résidait à l'époque de son mariage votre arrière-grand-père Charles-Antoine de La Foye qui avait épousé comme nous l'avons vu précédemment en 1780 Rose-Alexandrine de Baudran, sa maison portant pour armes « cantonné d'argent au lion de sable armé et lampassé de gueule » remontait à écuyer Adam de La Foye,<sup>1</sup> désigné sous le nom de capitaine Quevilly anobli pour services militaires en 1610<sup>2</sup>.

Vous possédez au château du Tertre le titre original authentique du parchemin et aussi une copie de la main de Charles-Antoine et de M. Bancat (???) en 1913. Sur cette dernière copie je prends le résumé des nombreux témoignages qui servirent à son anoblissement.

Isaac Lesuis seigneur de Folleville, Guillaume des Perrois, Jehan de Mailloc, Jehan de Cruz et bien d'autres<sup>3</sup> disent tous « connaître depuis de nombreuses années le dit de La Foye issu d'honnêtes gens en loial mariage mais qui ne peuvent parler de son extraction n'ayant pas connu son père et sa mère, qu'il n'a fait aucune profession que celle des armes et toujours vécut fort honnêtement en gentilhomme d'honneur, qu'il n'a jamais été soumis à la taille en la ville de Lisieux où est sa résidence ordinaire quand le dit seigneur le maréchal de Fervacques est en la dite ville, l'assistant continuellement en tous les lieux où il va pour faire sa charge de capitaine des gardes, qu'il est bon catholique, l'ont vu à la messe et assister au service divin, qu'il est marié à une demoiselle héritière de la maison des Aulnez sur le bord de la mer, sa femme encore vivante demeure à Lisieux, qu'il n'a qu'un fils âgé de 25 ans environ, marié à la fille du seigneur de la Vallée-Malon<sup>4</sup> près Lisieux duquel mariage n'a aucun enfant. Que le dit capitaine Quevilly peut posséder 1200 escus de rente évaluées à 3 500 livres par chacun ceci sans ses meubles qui sont de valeur et qu'il fait une honorable dépense vivant

---

<sup>1</sup> S'appeler Adam et Quevilly semble bien indiquer une origine protestante. Note : d'après quelques renseignements pris par B. de C. aux archives de Rouen

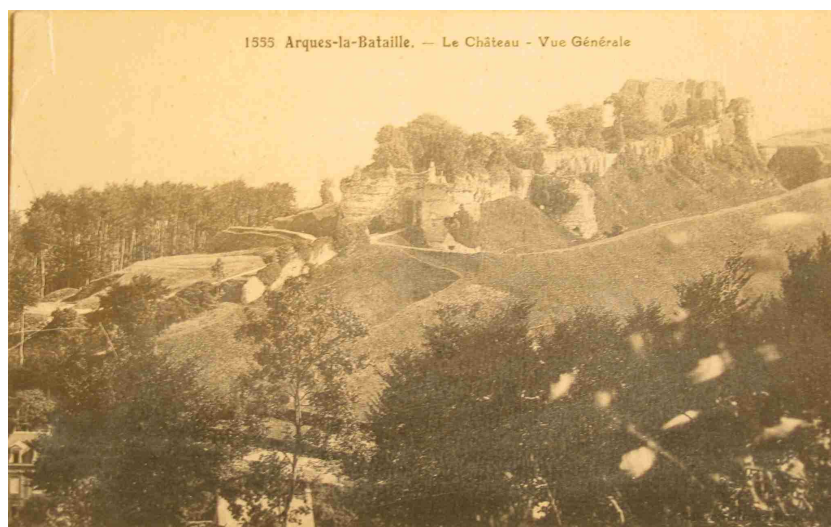
<sup>2</sup> Année de la mort d'Henri IV

<sup>3</sup>

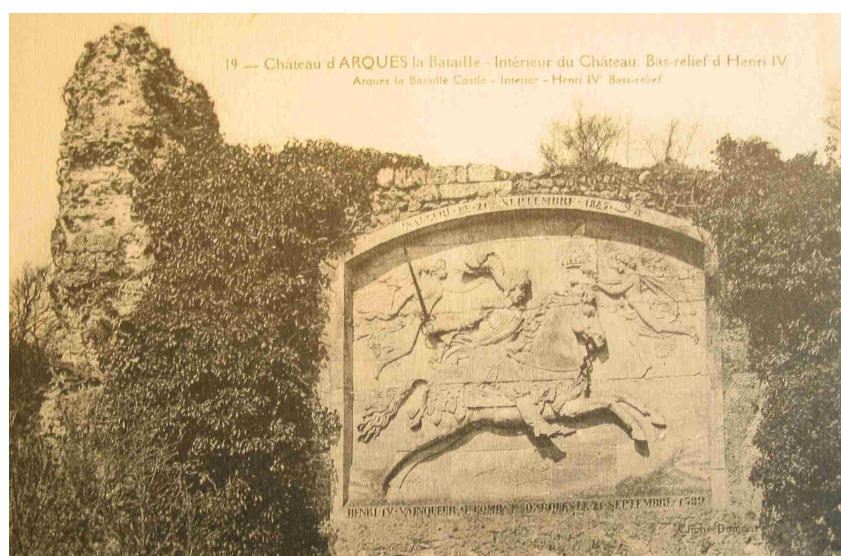
- Isaac Lescus (???) écuyer seigneur de la Folleville y demeurant, vicomte d'Orbec
- Guillaume des Perrois écuyer seigneur des Vaulx y demeurant près Lisieux
- Jehan de Mailloc écuyer sieur de la Grue, ville de Rouen
- Jehan de Cruz, écuyer, sieur de Bellefontaine y demeurant
- Jacques de Sairoys sieur de la Bouverie, demeurant en la paroisse de Rames (???), vicomte de Fallaize
- Félix de Pluviers sieur du lieu y demeurant
- Anthoine de Cruz écuyer, sieur des Loges, Rouen
- Jacques de Bellaux, sieur de Courtonne, domestique de M. le maréchal
- Denis du Verne écuyer, sieur de Haut Mesnil demeurant en la paroisse de Basquivilly vicomté d'Andelys
- Messire Charles de La Varde receveur des tailles en l'élection de Bernay demeurant au dit Bernay et cy devant capitaine d'une compagnie de gens de pied au régiment du sieur de Mailloc.

<sup>4</sup> Pour d'autres, marié à une demoiselle qui appartient au seigneur de Ganville lequel était parent de seigneur de Carouges - pour d'autres, marié à la fille du seigneur de la Vallée-Malon et est nièce du seigneur de Ganville et fort bien apparenté aux gentilshommes du pays.

splendiblement toujours bien équipé en cavalier, bien armé, que les terres qu'il possède sont nobles et sont de la succession de sa femme et autres. Voici maintenant le militaire : « Il le virent à la bataille d'Arques aux sièges de Dieppe, Chartres, Harcourt, Laon, Rouen, Henriquarville, Amiens, La Rochelle, Mortagne, Issoire, (etc. ...) ». Ils se souviennent qu'au siège de Lusignan où il acquit le grade d'enseigne du capitaine de Beaulieu du régiment du seigneur de Bussy d'Amboise, auquel siège suivant le commandement qui lui fut fait, il alla reconnaître la brèche où il reçut une arquebusade et y fut fort valeureusement et en homme de bien remarqué par toute l'armée tant aussi au siège de la Charité où le dit capitaine Quevilly avait encore charge de gens à pied. Au siège de Montagne (???) au-delà de Laval sur les frontières de Bretagne où il avait une fort belle compagnie de gens de pied pour le service de feu Monsieur le duc d'Anjou dans le bourg de ... près Laval il fut attaqué par 8 ou 900 hommes à son corps de garde tellement que par sa vaillance et sa prouesse il repoussa l'ennemi et fit champ encore pour secourir les compagnies des capitaines La Rue Chiarteau et Rocquemaurel (???) qu'ils eussent taillés en pièces si n'eut été la valeur dudit de Quevilly.



**Fig. 4 : Arques-la-Bataille – Le Château – Vue Générale**



**Fig. 5 : Arques-la-Bataille - Intérieur du Château - Bas-relief d'Henri IV**

Au siège de Dieppe, le sieur de La Foye étant lieutenant du seigneur d'Auzebose (???) commandant à une compagnie de chevaux légers, ils défirent deux compagnies du chevalier de Grillon, il perdit deux chevaux sous lui et qu'il se trouva engagé, fut secouru par le dit seigneur d'Auzebose tua son ennemi et se retira valeureusement rapportant deux enseignes et un grand nombre de prisonniers qu'il amena dans la ville de Dieppe et les présenta au Roi<sup>5</sup> qui le loua devant toutes les troupes.

En 1590 il fut ensuite rangé après la mort dudit seigneur d'Auzebose avec Monsieur le maréchal de Fervacques<sup>6</sup> qui le fit capitaine de ses gardes l'ayant assisté toujours à la tête dudit maréchal pendant le dit temps des 7 ans dans les charges, sorties et rencontres qui s'y firent, même en une charge près de Pontaudemer ou le dit de La Foye perdit son sieur frère au siège d'Amiens ou l'armée des ennemis sur les bras dudit seigneur maréchal en son quartier, le dit capitaine Quévilly fit valeureusement étant toujours à la pointe des troupes tellement en connaissait le feu Roi qu'on la vu plusieurs fois parler à lui comme à un homme dont il faisait état.

En Flandres, il fut commandé par le dit seigneur le duc d'Anjou d'aller donner avis à la reine d'Angleterre comme l'affaire s'était passée; au siège de Cambrai il commandait à une compagnie d'arquebusiers à cheval ou a escarmouches, il fit toujours valeureusement.

Que le dit capitaine Quevilly n'a fait que profession de cavalier et d'homme d'honneur et dernièrement quand la reine lui donna ses lettres d'anoblissement, ils « ouirent » comme messieurs les maréchaux de France : de Bouillon, de Lavardin, de Boisdauphin, M le baron de Lux, même Monsieur de Guise en firent beaucoup de bons rapports à la reine comme d'un homme de valeur et de mérite et qui avait très bien servi le roi et que s'ils étaient de la province (???) ils l'attestaient eux mêmes.

On trouve aussi dans les lettres de noblesse dont nous avons la copie certains nouveaux détails qui laisseront dans votre souvenir un dernier écho des « vertueux déportements et généreuses actions » de votre ancêtre.

- Adam de La Foye sieur des Aulnes et du Hay, dit capitaine Quévilly, se fit remarquer au siège de La Rochelle qu'il a commandé comme premier sergent de la compagnie du sieur de Breville. Enseigne du capitaine Beaulieu du régiment du sieur de Bussy d'Amboise où il fut commandé de reconnaître la brèche et reçut une arquebuse à la jambe.

- Au siège de La Rochelle il mena 200 hommes de pied au feu sieur de St Luc puis à Issoire où il fut commandé d'aller reconnaître la brèche et en fit un digne et fidèle rapport à feu notre très cher cousin le sieur duc de Guise.

- Après lequel siège le dit sieur de St Luc l'ordonna pour commander 3 compagnies au régiment de Picardie ensuite continuant sa profession étant allé en Flandre en l'armée du feu duc d'Anjou eut une compagnie de gens de pied au régiment du sieur de Nacqueville et par commandement dudit feu duc fut à Dieppe préparer quelques navires pour servir à son passage en Angleterre, l'assista au dit voyage continuellement et passant à Anvers, commanda en ses navires et barques.

De plus récente mémoire, il fut lieutenant d'une compagnie d'hommes d'armes des ordonnances de France, a défi au Pays de Caux pendant que le roi était à Dieppe le régiment du feu sieur chevalier de Crillon et apporta deux enseignes avec 500 prisonniers dans Dieppe qu'il mena au Roi et desquels il ne fit aucune rançon pour les obliger à se rendre à son service comme ils le firent. Depuis, il a jugé pouvoir dignement exposer sa vie et ses biens pour le repos de la conservation de nos États en la charge qu'il a à présent de capitaine des gardes de notre cousin le maréchal de Fervacques au commandement qu'il a eu en son absence en notre ville de Lisieux.

Pour ces causes et voulant comme il est raisonnable que l'on sache à l'avenir la valeur et les services dudit de La Foye, nous l'avons anobli et anoblissons et nous plaît qu'il puisse et lui soit loisible de porter le titre d'écuyer et parvenir à toutes dignités de chevalerie, voulons en outre qu'il

---

<sup>5</sup> Henri IV

<sup>6</sup> de Fervacques, cousin du Roi, lieutenant général du gouvernement du duché de Normandie

puisse et lui soit loisible de porter les armoiries timbrées telles qu'elles sont en empreintes. (Donné à Paris au mois d'août l'an de grâce 1610 et de notre règne le premier. Signé Louis et sur le repli (???) par le Roy. La Reine Régente sa mère présente.)

Disons maintenant un mot de sa descendance d'après les contrats de mariage, d'acquêts, etc., et les souvenirs et traditions de famille :

1. Son fils Jacques de La Foye écuyer, sieur des Au(...)ces (???)<sup>7</sup> épousa demoiselle Jeanne de Parey en 1609, c'était une descendante du célèbre Ambroise Paré ou de Parey ou Parrey, médecin de François 1<sup>er</sup>, anobli sous son règne. Elle possédait pour arme : le champ d'azur au chevron d'or rompu au chef d'argent chargé de trois trèfles de sable, trois roses d'or, deux en chef et l'autre en pointe, pour support deux lionnes lampassées de gueule.

2. Gabriel de La Foye, écuyer<sup>8</sup>, fils de Jacques, sieur de Malon, capitaine dans le régiment de Folleville en date du 16 octobre 1644, il épousa la demoiselle Anne de Bosch le 4 novembre 1640, elle portait pour armes d'hermine au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or.

3. François de La Foye, écuyer<sup>9</sup> sieur de Malon, fils de Gabriel, épousa Adrienne de Vacervase<sup>10</sup> (pour d'autres Vassorvas) le 7 avril 1667, veuve en avril 1684, elle portait pour armes : d'hermine au lion de sable armé, couronné et lampassé de gueule.

---

<sup>7</sup> Tous les contrats de mariage existent au château du Tertre à Guer

Est joint au contrat de mariage un contrat de vente fait par le dit sieur Jacques de La Foye en date du 25 juin 1616 d'un corps de maisons sises à Rouen qu'il possédait de feu Adam de La Foye écuyer sieur de Quévilly, son père.

Une copie d'aveu en date du 2 avril 1653 que dame Jeanne de Parey son épouse rend à la châtelaine de Fauguernon d'un noble fief nommé le fief de Mallon en la paroisse de Norolles (près de Lisieux).

- <sup>8</sup>
- un passeport de Monsieur le vicomte de Turenne maréchal de France, en faveur dudit sieur de La Foye écuyer sieur de Malon capitaine dans le régiment de Folleville en date du 16 octobre 1644
  - une quittance de 200 pistoles pour la rançon des sieurs capitaines de La Foye Malon de payer à Monsieur de Mandelsto colonel d'infanterie au service de sa majesté impériale du 8 octobre 1644
  - un passeport donné par le même au dit sieur La Foye de Malon capitaine au régiment de Folleville pour repasser en France en date du 1er octobre 1644
- + une commission de capitaine au régiment d'infanterie de nouvelle levée de Folsille pour le dit sieur de La Foye de Malon en date du 9 juillet 1643.

<sup>9</sup> Un bail de la terre de Malon fait par noble dame Adrienne de Vacervasse en 1689.

<sup>10</sup> Aveu rendu par François Halbout (Halbont ???) prêtre privé de châtellenie à François de La Foye écuyer seigneur de Malon, les places et des ausnées le 16 juillet 1663.

4. François-Évrard de La Foye écuyer sieur de Malon, lieutenant de la compagnie de Conche<sup>11</sup> dans le régiment d'infanterie de Beaubécourt le 14 juillet 1689 après avoir servi dans une compagnie de cadets gentilshommes en 1689. En 1693 il se comporte avec beaucoup de bravoure en siège des anglais en la dite île de la Martinique plus tard lieutenant dans un bataillon de milice commandé par M. Dyssel en 1704 et capitaine dans ce dit régiment en 1711. Nous trouvons en 1717 une maintenue de noblesse du 10 novembre 1717. Il avait épousé le 5 janvier 1693 Rose Macquaire (ou de Maquaire pour d'autres) elle portait pour armes : coupé d'argent au lion de sable armé et lampassé de gueule en pointe d'acier à l'étoile d'or à sept raies en chef, dont trois enfants :

1. Jean-François qui reçoit la tonsure le 31 octobre 1723

2. Françoise-Rose qui épousa le 26 mai Louis de Bosch écuyer pensionnaire du Roi capitaine d'infanterie fils de Louis de Bosch major du Laon et de feu noble dame Brigitte Leroux demeurant à Lisieux, paroisse Saint-Germain, le 22 mai 1738. Messire Jean-Henri Gérard, official de l'évêché de Lisieux, avait fulminé la dispense de parenté du 3e au 4e degré obtenue par les dits.

3. Michel-François de La Foye<sup>12</sup> écuyer, seigneur de Malon épousa le 20 juin 1739 Antoinette-Éléonore de Durcet qui portait pour armes « au champ de sable, au lion d'or grim pant armé et lampassé de gueule surmonté d'un chevron brisé d'argent » dont trois enfants :

1. Jean-Pierre dit le chevalier de La Foye

2. Antoinette-Henriette de La Foye qui épousa le 23 juillet 1783 Messire Nicolas-Antoine de La Boderie écuyer seigneur du Poncel (???), fils de feu Antoine et de feu noble dame Louise-Anne de Corday de la paroisse de Clécy (diocèse de Bayeux).

3. Charles-Antoine de La Foye baptisé à Saint-Denis de Norolles le 24 janvier 1744, fut capitaine de dragons au régiment de Lorraine ayant servi dans ce régiment depuis 1760 et chevalier de Saint-Louis en 1788 reçu dans l'ordre au château de Caen par le baron de Saint-Maclou.<sup>13</sup>

Nous avons parlé de son mariage avec Rose-Alexandrine de Baudran<sup>14</sup> qui devint la nouvelle et dernière châtelaine de la Vallée-Malon<sup>15</sup> entourée de douves et d'eaux vives dont l'accès avait lieu par

---

<sup>11</sup> Lettre de lieutenant pour le dit sieur de La Foye écuyer sieur de Malon de la compagnie de Conche dans le régiment d'infanterie de Vaubécourt, à Versailles le 14 juillet 1689

+ un certificat pour le dit sieur Évrard de La Foye écuyer sieur de Malon par le comte de Vaubécourt colonel d'infanterie donné à Lessine le 29 septembre 1690

+ un certificat pour le dit sieur de Malon qui a servi dans une compagnie des cadets gentilshommes en date du 23 mars 1689 + un ordre du Roi en date du 16 juin 1688 pour faire recevoir le dit sieur de La Foye dans le dite compagnie

+ un certificat en date du 17 juillet 1693 par lequel Mr du Maitz de Goimfey (???) intendant de la justice police et finances des îles françaises de l'Amérique par lequel il est attesté que le sieur François de La Foye écuyer sieur de Malon s'est comporté avec beaucoup de bravoure au siège des anglais en la dite île de la Martinique.

+ un certificat pour le même donné par le comte de Blénac gouverneur et lieutenant général pour le Roi dans les dites îles.

<sup>12</sup> Joint à ce contrat un aveu de Michel de La Foye écuyer seigneur de Malon qu'il rend à la châtelainie de Fauguernon de son noble et plein fief de Haubert nommé le fief de Malon, en date du 29 juillet 1744.

Un autre contrat d'acquêt qu'il fait d'héritage, maison, jardin et autres appartenant à noble dame Marie-Madeleine de La Foye veuve de Marc-Aurel du Fay, passé par devant Pierre Fermage notaire royal à Lisieux.

Éléonore de Durcet (son portrait existe au Tertre ...) était fille de Marie-Antoinette de Tarragon. Son frère Henry de Durcet eut pour fille Antoinette-Éléonore mariée au marquis Mondu (???) de Raray (???) (marquisat en Valois érigé en 1654). Elle fut cousine germaine de Charles-Antoine.

<sup>13</sup> Vous avez une délicieuse miniature qui le représente avec son uniforme de dragon la tête poudrée, visage rond, le nez un peu gros et la bouche souriante.



un pont-levis car tout fut détruit par la Révolution et si on demande à nos archives des documents concernant la vie du jeune ménage à cette époque, on trouve peu de chose, seulement quelques livres de compte, seules traces de leur passé, un « cœuilleoir »<sup>16</sup> pour l'enregistrement des rentes seigneuriales et des treizièmes des seigneurs de Malon et Saint-Pierre réunis (1760 1780) et c'est tout.

On peut seulement imaginer d'après leur vie passée au milieu des épreuves la tendresse réciproque qu'ils se témoignèrent, resserrée bientôt par la naissance d'un fils Louis, né le 28 avril 1781 au château de la Vallée-Malon. Ajoutons cependant qu'il devait manquer à leur bonheur un peu d'aisance<sup>17</sup> s'il faut en croire cette lettre de Charles-Antoine de La Foye écrite à sa cousine germaine la marquise de Raray<sup>18</sup> à la veille de la Révolution.

« 1790

Ma chère cousine,

Vous éloignez de nouveau le moment de me faire remettre les 1050 livres que vous me devez il y a bientôt 10 ans, vous conviendrez cependant que le temps est bien long et ma très grande patience (malgré les besoins urgents dans lesquels je me suis trouvé et me trouve journellement) ont dû vous prouver du reste combien il a toujours dû m'en coûter de vous rappeler votre inexactitude non seulement de me rembourser mais encore de daigner me faire réponse. Mes besoins sont réels et pressants à cause de dépenses extraordinaires que j'ai été obligé de faire cette année, la réparation seule de mon pont est un objet de dépense de plus de 100 livres. Vous connaissez cependant mon peu de fortune et combien une pareille somme a dû me gêner.

Si vous vous êtes trouvée et si vous vous trouvez dans l'embarras, jugez par-là combien les circonstances actuelles doivent aggraver ma situation. Je n'entrerai pas dans le détail de toutes mes peines à cet égard, cela se devine du reste. Je ne comprends pas que vous ne donniez pas des ordres à votre receveur du Piri (???) de me payer, il est impossible que je me passe plus longtemps de cet argent et vous ne voudrez sûrement pas me réduire à la dure nécessité de vous donner en paiement pour cette somme à ceux auxquels je dois et qui me persécutent.

Ce n'est qu'en tremblant et avec la plus vive peine que je vous parle ainsi et vous devez juger à quelle extrémité je me trouve réduit. Si je n'avais pas une femme et un enfant auxquels je dois conserver ce qui m'est dû je ne vous aurais pas parlé ainsi malgré l'embarras où je me trouve. »<sup>19</sup>

\*

---

<sup>14</sup> Deux portraits d'Alexandrine de Baudran existent au Tertre, toute jeune femme et très âgée. Aussi un portrait à l'huile de Charles-Antoine.

<sup>15</sup> Il ne faut pas confondre le château de Malon XVI<sup>e</sup> siècle qui existe encore avec celui de la Vallée-Malon qui fut détruit à la Révolution (renseignements du curé de Norolles, 1926) et dont il ne reste que des ruines au fond d'une riante vallée au milieu de plantureux herbages.

<sup>16</sup> Ecrit de la main de Charles-Antoine de La Foye

<sup>17</sup> Fille d'Henry de Durcet elle avait épousé le marquis Norian (???) de Raray.

<sup>18</sup> Son portrait existe au château du Tertre peint par un élève de Lebrun.

<sup>19</sup> Il faut bien dire aussi que la gêne était un peu générale à cette époque (1790) par suite de plusieurs années de mauvaises récoltes.

frais de route de pologne en  
 France du 1<sup>er</sup> juin 1802  
 Depense depuis Lubatz a francfort  
 la somme - - - - - 54 <sup>Dup</sup> = 189  
 blanchissage a enfant - - - - - 2 2 10.  
 sejour a francfort - - - - - 2 : 8  
 poste jusqu'a carrel - - - - - 2 : 8  
 couchée a carrel - - - - - 5 . 12.  
 pour frais de bitteau  
 jusqu'a cologne - - - - - 2 . 1 18.  
 couchée a coblenz - - - - - 1 . . .  
 pour le paquet a cologne  
 ch. bitteau - - - - - 1 . . .  
 j'ail de bas qu'onement de la  
 voiture et autres frais - - - - - 3 . . .  
 eau de cologne et bon - - - - - 4 10 . 11  
 toilettes - - - - - 10 . . .  
 en argent de France 36 . . 16 . .  
 12 bouteilles de  
 cologne a 1<sup>er</sup> 8 . . . 16 16  
 carrel, pain, gâteaux . . . 2 14.  
~~poste de - - - - -~~  
 poste postillons et cocher  
 jusqu'a Bruxelles avec  
 la couverture et couchée 11 . . 7 . 12.  
 sejour a Bruxelles - - - - - 1 15 8  
 depense extraordinaire - - - - - 8 . . .  
 louage d'une voiture - - - - - 4 . . .  
 pour cambrai - - - - - 6 . . .  
 vin du portillon - - - - - 4 8  
 dînée a brunné - - - - - 2 8.  
 couchée a nous - - - - - 6 6  
 dînée a valenciennes  
 9. Caplette et linon achetés  
 a cambrai - - - - - 3 . 5  
 sejour a cambrai - - - - - 1 . . .  
 loyer d'une voiture pour  
 Roubaix et un 3<sup>e</sup> postillon 8 . . .  
 68 1 12

Fig. 6 : Frais de route des La Foye de retour d'émigration

### III - En émigration

« Nous trouverons bien toujours à fourrer notre honneur quelque part. » (Prince de Condé)

« Personne n'imaginait en 1791 que cette envolée par delà la frontière, que cette vie d'oiseau sur la branche dussent se prolonger longtemps. » (Marquis Costa de Beauregard)

« Ils ressemblaient à ces passagers de la légende suédoise, passagers embarqués sur un vaisseau que l'on voit flotter aux jours de tempête et dont on ne reconnaît plus le pavillon. Depuis des siècles, le vaisseau vogue sans aborder jamais. Quand il croise quelques navires, les passagers lui envoient des lettres pour leurs amis mais ces lettres sont adressées à des morts. Nul vivant ne connaît plus les éternels voyageurs. » (Marquis Costa de Beauregard)

« Ils allaient porter sur tous les chemins de la terre les deuils de leurs fanfares de guerre et de leurs refrains d'amour, le deuil de leurs croyances et de leurs illusions, l'éternel deuil enfin de leur vieille France ! ... » (Marquis Costa de Beauregard)

\*

Je tiens les détails qui vont suivre sur la période révolutionnaire de notes laissées par votre arrière-grand-oncle<sup>1</sup>, né lui-même en émigration.

Ces souvenirs de famille si précieux pour vous me permettront de continuer mon récit et de suivre Charles-Antoine de La Foye sa femme et son fils sur les durs chemins de l'exil.

Nous sommes en 1791<sup>2</sup>. Charles-Antoine chef de bataillon dans le régiment de Lorraine en garnison à Bayeux, se trouvant dans une revue le premier interpellé pour prêter le serment civique, rendit son épée pour toute réponse à la tête de son régiment et se retira au château de la Vallée-Malon pour peu de semaines car une bande d'émeutiers venus de Lisieux et autres endroits ayant à leur tête de la cavalerie régulière, firent irruption sur le château. La cavalerie des Excès (???) proposa à mon père de charger à fond sur la populace mais il s'y refusa et se retira avec sa femme et son fils aîné à Caen, je suppose, et aussitôt l'émigration que l'on ne croyait que momentanée s'organisa.

Mon père, M. de Vauborel et autres entrèrent immédiatement dans l'armée des Princes, tandis que ma mère, mon frère Louis, Mme de Vauborel et entre autres émigrants l'abbé Coquièrre, dominicain de haute instruction, composaient la troupe nomade qui se dirigea sur les villes frontières dans un ordre que je ne connais pas, les changements de résidence nécessités par l'approche des armées révolutionnaires conduisirent les troupes émigrantes en Prusse.

Maintenant dans les notes sur la famille de La Foye du même nous lisons ceci :

M. et Mme de La Foye émigrèrent avec toute la noblesse, ils emmenèrent avec eux leur fils Louis âgé de 9 ans. M. de La Foye entra dans l'armée des Princes, son frère le chevalier de La Foye se joignit à celle de Condé. Leur mère<sup>3</sup> resta à Clecy avec sa fille Madame de Poncel.

Avec eux émigrèrent plusieurs voisins et amis, entre autres les familles de Vauborel et de Montgeon et l'abbé Coquerre dominicain à Caen qui s'occupa de l'éducation du jeune Louis de La

---

<sup>1</sup> Adolphe de La Foye

<sup>2</sup> Note détachée, je cite textuellement

<sup>3</sup> Née de Durcet

Foye. En 1793 lors de la détention du roi au Temple Charles-Antoine de La Foye s'offrit avec son fils comme otage de Louis XVI et du Dauphin.

Au milieu de cette vie d'inquiétudes et de privations à la suite de l'armée, Madame de La Foye devint mère de son second fils Eugène à Wezlar en 1795 et d'Adolphe à Erfurt en 1798. Ce fut avec beaucoup de peine et de fatigues que la courageuse jeune femme parvint à les nourrir et à les élever et son histoire pendant ces longues années d'exil est un vrai roman.

Lorsque l'armée des Princes fut licenciée, ne pouvant rentrer en France, elle et son mari se réfugièrent en Pologne et tinrent un pensionnat à Posen. Ce fut là où ils connurent le comte et la comtesse Swinarka<sup>4</sup> habitant le château de Lubasz près Posen, avec lesquels ils se lièrent de la plus tendre amitié.

Le portrait de cette dame aimable et compatissante est au château de Launay-Ravilly et la famille possède plusieurs lettres charmantes adressées à ses amis après leur retour en France. Elle y parle du jardin que les pauvres exilés avaient fait dans le parc de Lubasz, rappelant par sa disposition les souvenirs de leur pays : le parterre en forme de croix de Saint-Louis rempli de roses et de pensées, le saule pleureur et le jardin de botanique du jeune Louis de La Foye.

« Le jardin de M. de La Foye, écrira plus tard en effet la comtesse Swinaska, a conservé son titre, il est arrangé de manière que chaque fois que j'y entre je me rappelle tous nos souvenirs. Le saule pleureur est devenu bien grand, l'étoile de Saint-Louis est renouvelée, garnie de pensées et d'immortelles; une petite allée plantée en petits coudriers mène au peuplier balsamique qui est bien beau et on trouve un canapé avec le nom d'Alexandre-Louise et les deux petits sièges d'Eugène et d'Adolphe entourés de fraisiers et de roses. Le jardin botanique de Louis existe toujours et au milieu on y a planté un saule et des arbustes étrangers. La montagne qui borde le lac se remplit d'arbres c'est là où je pense souvent à des amis qui nous ont quittés et que j'avais vus s'amuser à embellir cette solitude. »

Avant de continuer ce récit de famille, permettez-moi d'intercaler ici une lettre de Charles-Antoine qui nous mettra encore un peu plus au courant de leur triste situation au pensionnat de Posen et vraisemblablement à la date de 1802.

Vous vous souvenez de la lettre qu'il écrivait en 1790 à sa cousine la marquise de Raray, cette dernière, d'après la lettre qui va suivre, avait dû leur offrir l'hospitalité en France au Prochers (???) ou sa propriété du Pin mais lorsque le moment arriva de mettre l'offre en exécution, la maison n'était plus à la disposition des émigrés prêts à quitter la Pologne. Nous aurons dans cette longue lettre, un bien triste écho de la déception de votre trisaïeul.

« J'ai reçu, ma chère amie, le 1er (???) de ce mois votre lettre du 26 mars mais je n'aurais pas différé jusqu'à ce moment à vous en accuser réception et à vous marquer toute ma surprise qu'il m'eut été possible de le faire. Mais lorsqu'elle m'est parvenue j'étais depuis quelque temps mal portant, j'avais eu plusieurs accès de fièvre et ce jour là même j'avais pris une médecine qui me tourmentait cruellement. Ma femme à laquelle on remit votre lettre aurait différé de me la donner si elle avait pu prévoir ce qu'elle renfermait et que j'en serais si vivement affecté. Nous avions alors une bonne dose de peines et d'inquiétudes car je n'étais pas le seul malade dans la maison. Mon Eugène était à peine convalescent de la rougeole, cinq de nos pensionnaires étaient au lit malades, mon Adolphe commençait à nous menacer de troubler encore davantage notre tranquillité ce qui n'a pas manqué d'arriver. Il a fait du sang pendant plusieurs jours et ce n'est que depuis deux jours que nous sommes tranquilles sur son compte. Ma femme elle-même qui ne pouvait quitter une minute le chevet du lit de cet enfant, quand il n'était pas sur ses bras, s'est ressentie et se ressent encore de cette grande fatigue. Vous voyez donc, ma chère cousine, que votre lettre est arrivée précisément dans le moment où notre esprit comme nos corps étaient le plus violemment tourmentés. Elle a détruit dans un instant l'espoir que vous nous avez donné, il y a deux ans, de pouvoir aller passer près de vous, au sein de l'amitié, des jours sereins et tranquilles, en jouissant d'un calme que douze ans passés au milieu des orages auraient rendu bien

---

<sup>4</sup> Sophie Swinarska

précieux. Cette lettre m'a fait faire de bien tristes réflexions et sert à me prouver que la fatalité inévitable de ma destinée me préparait encore ce nouveau calice d'amertume. C'est certainement de toutes les contrariétés auxquelles je me suis exposé depuis tant de temps, celle à laquelle je m'attendais le moins. J'étais bien loin d'imaginer qu'un obstacle viendrait détruire l'offre faite par l'amitié lorsque le moment arriverait de la voir se réaliser. J'ai toujours présent ce que vous aviez la bonté de me dire dans cette lettre où vous sembliez me reprocher d'avoir douté qu'il me restait de vraies amies dans ma patrie et qui n'attendraient que le moment de m'en donner des preuves, d'après cela vous me donniez l'option d'aller habiter avec vous dans vos roches ou au Pin. Vous savez que je ne balançais pas sur le choix. J'ai balancé d'autant moins que je trouvais dans cet arrangement tout ce qui pouvait le plus flatter mon cœur et que je n'envisageais pas que nous vous fussions une charge très onéreuse puisqu'il était question que de nous nourrir, ma femme, moi et mon second fils, l'aîné ne devant pas être un surcroît de charge pour vous non plus que le cadet qu'il me tarde de remettre entre les mains de celle qui en se chargeant de lui fera son bonheur. Je comptais garder mon second encore un an auprès de nous pour ne pas être privé d'un seul coup des caresses de nos trois enfants qu'au sein du malheur et en nous faisant répandre des larmes, nous ont cependant fait éprouver des instants de consolation. Je sentais par moi même tout le chagrin de cette séparation pour la tendre mère et c'est en quoi votre amitié m'eut rendu le séjour de Ponsay plus précieux. Nous restions donc seuls dans ce que vous appelez votre solitude mais il ne faut pas penser et c'est une contrariété ajoutée à bien d'autres. J'interromprai même tout à coup un sujet qui m'attristait si fort si je ne voulais pas répondre le plus minutieusement possible à quelques articles de votre lettre. Je suis loin, ma chère amie, croyez-moi, de vous croire coupable à vos yeux et aux miens pour rétracter la promesse et les offres que vous m'avez faites de me donner asile chez vous pour donner à Monsieur votre oncle le logement que vous me destiniez. Mais permettez-moi de vous le dire, quel local faut-il à des malheureux qui depuis douze ans traînent leur infortune en pays étrangers; une simple chambre, un grabat, des miettes tombant de la table du riche suffisent pour leurs besoins. Mais il est une chose indispensable à leur bonheur, c'est celle de trouver cette douce et consolante amitié qui fait le charme de la vie. Je vous renouvelle tous mes remerciements pour l'offre que vous me faites de nouveau de votre habitation de Normandie<sup>5</sup> ma répugnance que vous traitez de déraisonnable est toujours la même car comment y vivrais-je et qui m'y fera vivre. Le malheur m'a mis dans le cas de faire beaucoup de choses auxquelles je n'étais pas accoutumé mais mon âge et mes forces ne me permettent pas de travailler à la terre pour en tirer ma subsistance. Je n'aurai pas le moyen de payer des ouvriers et de rien acheter; il ne faut pas tant de temps pour sonder les intentions des acquéreurs de mon bien (de dont je doute très fort d'après ce qui m'a été marqué) alors peu de temps suffirait pour qu'il les manifesta; mais si au contraire, elles sont mauvaises, je ne veux pas leur donner le plaisir de jouir par ma présence de mon infortune. Il me semble que c'était dans votre dernière lettre qu'il ne fallait pas compter sur les restitutions ou les arrangements à prendre avec ceux qui avaient acheté les biens, qu'il y en avait en vérité des exemples, mais qu'ils étaient si rares que c'était folie d'y compter et dans votre dernière lettre vous me tenez un autre langage. Quoiqu'il en soit, ma chère cousine, comme je n'ai plus le choix, je ne refuse pas entièrement l'offre que vous me renouvez. Je verrai sur les lieux ce que je dois raisonnablement faire. Ma femme, tout en comptant sur la tendresse de sa cousine de Combrai ne peut rien attendre de ce côté parce qu'elle a un mari et qu'elle n'est nullement maîtresse mais je n'y mangerai pas un morceau de pain qui ne soit abreuvé de mes larmes. J'ai toujours présent devant les yeux ce que cette digne et respectable mère me marquait, il y a environ trois ans, en nous plaignant de tout ce que nous avons eu à souffrir et compatissant à toutes nos peines : pour moi, mon fils, me disait-elle. Dieu me fait des grâces, je me porte bien, nous avons des pommes de terre et je les trouve bonnes. « Je ne pus retenir mes larmes en lisant cet article de sa lettre et un cousin de madame la comtesse Swinaska chez laquelle j'étais, m'en ayant demandé la cause, je ne pus que lui répondre : Voyez dans quel état de malheur se trouve réduit ma mère à son âge et le peu d'aisance dont elle jouit avec ma sœur me forcera malgré moi d'y rester le moins possible ne pouvant les aider. Pour ce qui est de mon beau-père<sup>6</sup>, il m'avait offert à la vérité, peu de temps après vous, d'aller chez lui. Mais ayant accepté vos offres et refusé les siennes, il a pris des arrangements avec sa fille aînée<sup>7</sup> qui est rentrée depuis un an avec son mari. Ainsi je ne dois plus compter qu'il puisse nous prendre chez lui. Il se trouve avoir perdu une grande partie de sa fortune. Vous me parlez de multiplier nos visites dans nos deux familles comme si nous avions les

<sup>5</sup> Le Pin situé près de Malon

<sup>6</sup> François de Baudran, qui habitait Launay-Ravilly

<sup>7</sup> Madame de La Motte Vauvert

moyens de pouvoir le faire. Mon intention est de voir tous nos parents mais cela se trouve encore subordonné à nos moyens pécuniers et je suis bien loin d'avoir ce qui m'est nécessaire pour mon voyage que je compte entreprendre vers le 20 mai, attendant chaque jour les papiers qui me sont nécessaires à cet effet. Il y a douze ans que ma femme partage mes peines et qu'elle fut trouvée dans la misère par rapport à moi, il est donc de mon devoir de lui assurer du pain ainsi qu'à mes enfants. Nous avons éprouvé les misères de la vie et nos cœurs ont été ulcérés par le chagrin, mais il reste un fond d'espérance sans lequel nous ne pourrions vivre et je sens comme vous il y a longtemps tout le prix qu'on doit mettre au titre d'ami lorsqu'il est dans toute sa valeur et que très souvent celui de parent ne signifie rien du côté du cœur et de la tendresse. Tous mes remerciements pour les démarches que vous faites faire pour me procurer les 600 livres que vous m'aviez offertes l'année dernière. »<sup>8</sup>

Nous trouverons plus loin la réponse de la marquise de Raray mais continuons le récit interrompu :

Les événements politiques leur permirent enfin de rentrer en France en 1802 et les familles polonaises qui les avaient si bien accueillis et dont les enfants avaient été confiés à leurs soins virent avec un grand regret arriver le moment de la séparation.

Nous avons trouvé sur de mauvaises feuilles de carton, sorte de carnet de voyage, leurs frais de route de Posen à Honfleur. Ils partirent de Lubasz pour Francfort le 14 juin 1802. Là nous voyons figurer parmi les dépenses le blanchissage pour enfants. Nos voyageurs prirent ensuite la poste jusqu'à Cassel où ils couchèrent - passèrent à Cologne où ils achètent 12 bouteilles de parfum, des cerises, du pain et des gâteaux - coucher à Coblenz, nous les voyons se diriger vers Bruxelles où ils séjournent - se rendre à Cambrai (on voit figurer sur la note le vin du postillon) - dîner à Brême - coucher à Mons - dîner à Valenciennes où ils firent l'achat de baptiste et de linon - séjour à Cambrai - dîner à Albert - couchent et dînent dans un village, à Aumale à Neuchâtel en Bray - séjour à Rouen - voiture pour Pont-Audemer où ils couchent - voiture pour Honfleur. Entre les feuilles du rustique carnet se trouvait encore un trèfle à quatre feuilles cueilli peut-être comme porte-bonheur sur la route du retour. Pourtant de grandes déceptions attendaient nos voyageurs après douze années d'exil.

Leur propriété de la Vallée-Malon avait été vendue nationalement par lots ainsi que leur mobilier. Les bois magnifiques qui l'entouraient avaient été également abattus pour le compte de la marine de l'État, mais furent laissés sur les chemins sans emploi. Après leur départ pour l'émigration, le château, taxé de féodalisme, avait été rasé et les douves comblées et le sol vendu.

Les membres de la famille restés en Normandie avaient ainsi subi de grandes pertes par suite de la Révolution. La mère de Charles-Antoine de La Foye vivait encore mais n'avait aucune fortune, non plus que son second fils, Jean-Pierre le chevalier, qui s'était réfugié chez madame de Pontcel.<sup>9</sup>

Monsieur et madame de La Foye se trouvaient donc lors de leur arrivée à Caen sans aucune ressource, avec leur fils aîné âgé de 23 ans qui retourna en Prusse peu de temps après dans une compagnie de Cadets au service de la Prusse mais ils avaient à élever leurs deux jeunes fils Eugène et Adolphe.<sup>10</sup>

C'est alors que monsieur de Baudran, frère de madame de La Foye, qui n'avait pas émigré (vieillard acariâtre et bizarre ayant toujours tenu sa fille éloigné de lui depuis sa naissance époque de la mort de sa mère et détestant les enfants) consentit cependant voyant leur triste position, à recevoir

---

<sup>8</sup> Ici se termine la copie de cette lettre.

<sup>9</sup> Antoinette-Henriette, sœur de Charles-Antoine, qui avait épousé Nicolas-Antoine de La Boderie seigneur du Poncel.

<sup>10</sup> Louis avait continué son éducation pendant l'émigration avec l'abbé Coquerre dont il profita avec une grande intelligence et beaucoup de goût pour l'étude. Il était entré à l'âge de 14 ans dans une compagnie de Cadets au service de la Prusse.

pendant un an à Launay-Ravilly son gendre et sa fille qui laissèrent leurs deux enfants, Eugène et Adolphe, chez leur cousine germaine madame de Baudran<sup>11</sup>.

Profitons de leur tranquillité passagère dans leur vieille demeure familiale, pour feuilleter ensemble leur correspondance reçue à cette époque au château de Launay-Ravilly. Nous lisons surtout une certaine curiosité les lettres et la réponse de la marquise de Raray à la lettre de son cousin Charles-Antoine avant son départ de Posen et les lettres d'un très vieil ami d'émigration, l'abbé Barras de Balizy.

« Mon cher cousin,<sup>12</sup>

Vous ne pouvez douter de la peine que j'ai eue relisant ce que vous me dites des acquéreurs de votre fortune, sûrement vous ne comptez pas sur la restitution, depuis le Concordat, les acquéreurs des biens d'émigrés se sont assimilés à ceux de l'église et se croient possesseurs légitimes. Mais ce que pas un d'eux n'a dû croire est qu'il leur fut permis de regarder ce que le malheur et la nécessité confiaient à leur probité et ce que votre fermier vient de faire est d'une indignité révoltante. Il n'est malheureusement pas le seul et mon oncle avait également confié argenterie, linge, etc., dont il ne retrouva rien que la mauvaise foi et des fripons que l'on croyait les plus honnêtes gens du monde, c'est-à-dire un honnête homme pour dix coquins. Mais n'y aurait-il pas moyen de retrouver les titres de ce que votre femme avait sur l'État ? N'ayant été sur aucune liste, il me semble qu'à Paris vous devriez essayer ce qui a réussi à plusieurs dans le même cas et ce qu'on m'a refusé.

Elle n'a pas dû perdre les 500 livres de rente que sa grand-mère lui avait données, cela a pu échapper au brigandage et faire une petite ressource pour vos malheurs. Enfin mon cher cousin, mon attachement pour vous, mon intérêt pour vos petits enfants me font désirer d'apprendre que vous pourrez réunir quelques débris avec du temps et du courage pour vaincre les difficultés. Vous ne me dites rien à l'égard du « Pin », peut-être y pensez-vous quand vous aurez passé quelques temps chez votre beau-père qui vous offrira sans doute de nouveau ce qu'il vous avait déjà offert. Je croyais vous avoir dit la nécessité que j'avais été de vendre mon mobilier du « Pin ». J'aurais fini par n'en plus rien avoir : les rideaux de coton tout neufs avaient été coupés avec un sabre au-dessous des tringles, la plume de mes lits, la laine de mes matelas, tout cela disparaissait et à l'époque où je fis cette vente, de nouveaux orages menaçaient de nous expatrier. J'y fus condamnée et grâce à Dieu, j'ai eu le courage de ne pas le faire mais il y reste encore de quoi vous coucher ainsi que votre famille non agréablement comme autrefois mais provisoirement et en attendant mieux des temps et des événements. Je pensais, il est vrai, que de là, vous pourriez faire quelque chose pour vos intérêts, mais vous ne trouverez pas des tigres qui ajouteront l'insolence au vol de vos effets confiés.

Je sens que le voisinage de pareils gens et le soin bien déplacé de leur rendre leurs propos n'est pas fait pour vous plaire, mais j'ignorais alors que vous étiez dans la famille de madame de La Foye et dans les offres de votre beau-père des moyens bien préférables aux miens. Quoiqu'il en soit, je vous les réitère comme tout pis aller, dans le cas où vous ne pourriez vous fixer chez votre beau-père. Je ne prendrai aucun arrangement avec mon jardinier que je ne sache vos intentions définitives.

Quoique ma maison soit sans meubles, j'espérais que vous auriez pu disposer d'une partie des vôtres en quittant la France et retrouver de quoi vous loger tant bien que mal. Vous me faites craindre que non. Mon oncle a retrouvé de cette manière, trois ou quatre chambres et un tiers de son linge, ce qui lui suffit à Pouray. Adieu mon cher cousin, ne m'oubliez pas auprès de votre compagne d'infortune et de courage, offrez, je vous prie, mille choses tendres de ma part et mes compliments au chevalier

---

<sup>11</sup> Cousine germaine de Louise-Alexandrine de Baudran. Adélaïde-Charlotte-Rose née à la Motte le 2 juillet 1769, fille d'Auguste-Jacques Baudran (frère de Marie-Jeanne de Baudran épouse de François de Baudran) né à Acqueville le 27 février 1736, seigneur de la Motte, qui épousa le 5 septembre 1768 Louise-Anne-Henriette-Adélaïde d'Orglande, lui mort en 1799. Adélaïde-Charlotte-Rose épousa - en premières noces, le 18 juillet 1800, son cousin germain François, fils de Louis-Charles né à Saint-Vigor le 5 février 1740, mort à Quiberon, capitaine de vaisseau, et de Madeleine Sabatier - en deuxièmes noces, le 34 novembre 1802, Louis-Isidore-Armand baron de Folleville.

<sup>12</sup> lettre écrite à Pouray par la marquise de Raray au citoyen Charles de La Foye chez madame de Poncel à Cléry - sans date (1802 ou 1803 ?) quelques temps avant leur arrivée à Launay.

ainsi qu'à madame du Poncelet qui doit ainsi que ma tante jouir du bonheur inespéré de cette réunion après tant de traverses et de souffrances pour ses amis et pour soi même. »<sup>13</sup>

De la même au même, février 1803<sup>14</sup>

« Je pensais bien, mon cher cousin, que par votre avant dernière lettre, vous aviez cru me donner votre adresse mais vous ne l'avez pas fait. J'ai été tentée de vous répondre à Saint-Malo chez monsieur de Baudran, la réflexion m'avait arrêtée, me rappelant des lettres de votre mère qui me parlait de la campagne de votre beau-père et non de la ville, aussi ai-je demandé votre adresse à ma tante.

Votre lettre du 30 janvier m'est parvenue et vous voyez que je ne mets point de temps pour en faire usage et vous dire combien j'ai pris part à la peine que vous cause la nécessité du départ de votre fils aîné pour un pays que vous aviez compté lui faire abandonner sans retour<sup>15</sup>

Sans doute il eut mieux valu, à cause du mauvais succès de vos espérances et des siennes, qu'il n'en fut point sorti, ce qui vous eut évité une grande dépense qui se trouve sans objet. D'un autre côté il était si naturel que vous et ma cousine souhaitassiez de garder celui de vos enfants qui pourrait vous devenir utile et à ses frères s'il obtenait une place pour la suite, qu'on ne peut que gémir de voir s'ajouter une victime de plus à celles déjà si nombreuses de notre Révolution.

Il est dans l'âge où l'on prend aisément des désirs pour des espérances et l'on voit des hommes bons et honnêtes parce qu'on l'est soi-même. Il est déjà désabusé par sa propre expérience, mais je lui avais dit à Paris qu'il y avait peu à compter sur les promesses et je le savais à mes dépens, moi dont les requêtes sont encore devenues une portion de mon bien dont les comptes avec la Nation ne peuvent finir. Cet exemple et mille autres semblables, mon cher cousin, doivent vous convaincre que ceux qui ne sont pas sortis de leurs foyers, s'ils ont conservé quelques lambeaux de leur fortune dont ils ne peuvent parvenir à jouir en paix, l'auront acheté cruellement cher et au prix de 10 ans de tourments. Nos enfants<sup>16</sup> sauront à peine ce que nous aurons souffert, mes trois petits enfants destinés à être riches et dont la fortune est réduite à présent à moitié, elle est réduite comme celle de tout le monde par la perte des droits seigneuriaux. Je suis trop accoutumée aux injustices pour m'étonner de quelques-unes de plus, aussi ne font-elles que m'affliger. Celle que vous avez envers moi, mon cher cousin, est de ce nombre. Vous m'en voulez depuis que j'ai donné au frère de ma mère, à un vieillard de 80 ans, un asile que je ne pouvais vous donner en même temps et dans lequel il demandait à mourir pour mêler ses cendres à celles de sa sœur. Ne pouvant donc vous recevoir, je vous offrit le « Pin » tel qu'il est resté mais dans lequel un petit ménage était peu cher à établir et je supposais que vous aviez pu sauver par vos parents et par vos amis quelques meubles comme tant d'autres ont fait et que les légères ressources de ce lieu pourraient être utiles dans votre position car des chambres à meubler dans la ville ne coûteront pas moins sans doute qu'au Pin et vous aurez le loyer en plus. Mais ce qui est un motif sans réplique et qui sans doute vous a déterminé, mon cousin, est ce que vous me dites à l'égard de vos deux jeunes enfants ayant besoin d'éducation et aussi de vous trouver auprès de votre beau-père s'il est à Saint-Malo où vous désirez peut-être vous fixer, ce que vous ne me dites point, ou à Caen, ce qui vous rapproche d'une mère touchant malheureusement, comme mon oncle, au dernier terme de ses souffrances et qui vous aime tendrement.

Je veux croire, mon cher cousin, que le seul motif de vos enfants est ce qui a déterminé le lieu de votre demeure. Je sais que ma terre est éloignée de toutes ressources pour eux mais je me plaisais à penser que la parente qui vous en avait demandé pour les élever les garderait comme vous me l'aviez demandé plus d'une fois.

On m'avait écrit-il y a 15 jours pour me demander si je voulais louer « le Pin ». J'avais demandé jusqu'au mois de mars suivant nos conventions pour répondre, sur votre détermination pour la ville. Mon cher cousin, je vais écrire pour ceux qui le désirent puissent expliquer leurs intentions. Je veux croire que du moins, vous rendez justice à celles que mon cœur m'avait dictées et croirez au regret que j'avais de ne pouvoir mieux faire. Le malheur porté à l'extrême aigrit l'esprit et peut rendre un moment

---

<sup>13</sup> Elle parle ainsi de sa dette de 1050 livres qu'elle devait avant la Révolution et qu'elle est présentement incapable de rembourser.

<sup>14</sup> Lettre sans adresse adressée sans aucun doute au château de Launay.

<sup>15</sup> Il était reparti en Prusse pour entrer dans une compagnie de Cadets.

<sup>16</sup> Elle avait un fils



injuste mais enfin, il doit succéder avec le temps des réflexions plus de calme et celle qui se montre votre amie n'a pas perdu ce titre bien que vous ayez cessé de le lui donner.

Je viens, mon cher cousin, à l'article par lequel vous me demandez de l'argent pour le mois d'avril. Vous eussiez bien dû en même temps m'envoyer la note de ce reliquat de comptes dont il ne reste qu'une idée bien imparfaite. J'ai dans les papiers échappés à l'incendie et à la pourriture quelques-uns qui concernent nos anciennes affaires mais depuis la brûlure de mes titres, mon chartrier ayant été culbuté, n'ayant eu personne pour le remettre en ordre et ayant passé 4 à 5 ans dans mon lit ou à peu près, ayant d'ailleurs été sous le couteau jusqu'à ce que Bonaparte ait commandé, j'étais peu tentée d'un travail inutile et trop pénible pour ma santé entièrement délabrée.

Je pense donc mon cher cousin, qu'ayant emporté avec vous tous vos papiers qui n'ont pas souffert aucune altération et ayant sans doute le double des comptes que vous m'avez demandé de votre main, le plus court est de me les renvoyer par copie. Je suis bien loin de savoir quels pourront être mes moyens pécuniers puisque je n'ai plus un sol à toucher ici et il est trop certain que quelque modique que fut cette dette envers vous, je puisse la prendre sur mon revenu de cette année, une des plus difficiles à passer pour moi. Si j'ai le malheur de ne pas trouver, je penserais, mon cousin, qu'il vous serait peut-être très facile de demander un délai à celui qui vous oblige en ce moment et je placerais l'intérêt de la somme jusqu'au mois de janvier 1804 où j'espère voir finir ma misère. Je ne doute pas non plus qu'il ne vous fut très aisé, mon cher cousin, de trouver une ressource dans les moyens qu'a dû rapporter de l'Angleterre monsieur Nouël, votre ami de tous les temps, tous ses pareils sont rentrés avec des sommes plus ou moins fortes; il n'a pas dû être moins heureux que les autres et je suis persuadé que s'il savait que vous fussiez dans le cas de faire un emprunt il s'empresserait d'aller au devant, ayant de bonnes raisons pour croire qu'il ne serait pas de même à mon égard. Si vous pouvez obtenir ce qui je crois dépendra de vous, je m'engagerai à payer jusqu'à la fin de l'intérêt et à cette époque j'y joindrai le principal. Lorsqu'on veut ne pas manquer une chose, il faut aujourd'hui employer plus de ressources qu'autrefois, les prêteurs de profession dans ce pays-ci comme dans les grandes villes vous offrent de l'argent très obligeamment à 3 par mois, vous sentez comme cela est utile.

Adieu mon cher cousin, voilà ma longue et triste lettre, mais comme mon âme est à l'unisson de la vôtre pour le bonheur dont elle jouit depuis 12 ans, il ne peut guère couler de ma plume que des choses analogues aux amertumes dont ma vie est abreuvée. Puisse la vôtre, mon cher cousin, devenir plus heureuse vers son couchant et vos enfants vous consoler de toutes vos pertes, c'est le vœu sincère de celle à laquelle vous regretterez peut-être de n'avoir pas rendu justice. »

Passons maintenant à la correspondance beaucoup plus sincère de ce bon abbé Barras qui signe Barras de Balizy et se dit le tendre ami des maisons de Mortemart et d'Harcourt<sup>17</sup> devenu curé de Donnemarie<sup>18</sup> après son retour d'émigration et le seul prêtre insermenté de son canton.

Il vient proposer à ses amis de La Foye de faire chez lui l'éducation de leur fils Adolphe jusqu'à ce qu'il soit en état, dit-il, d'être mis à l'éducation publique.

« Nov 1803, Donnemarie

Il y a longtemps, monsieur et très cher comte, que j'aurai dû répondre à votre aimable épître et faire ma cour à madame de La Foye, la plus douce, la plus tendre et la plus vertueuse des épouses et des mères, le meilleur cœur possible pour ses amis et les vôtres. Vous m'enverrez mon Adolphe, vous savez tous deux, mon cher comte, à quel homme vous confiez un enfant aussi cher, pour vous déterminer efficacement. Rappelez-vous que ce brave curé est depuis plus de 30 ans le tendre ami des maisons de Mortemart et d'Harcourt, dites vous aussi en vous-même « Ce brave curé nous a trop connu en Pologne pour ne pas désirer encore » et vous aurez dit une vérité que je consacre par ma signature en toutes lettres ainsi qu'il suit. Barras de Balizy. »

Autre lettre, février 1803 :

---

<sup>17</sup> Il dut être pendant l'émigration le précepteur d'une jeune de Mortemart. Il dit quelque part « je sais ce qu'il m'en a coûté lorsqu'il a fallu remettre à ses parents une jeune demoiselle de condition que j'avais prise au berceau et que je l'ai élevée jusqu'à douze ans. Madame de Mortemart se vit forcée de me donner elle même ses consolations et de venir partager plus d'une fois ma douleur.»

<sup>18</sup> Donnemarie en Montois (Seine et Marne)

« Vous m'enverrez mon Adolphe ou vous me l'emmènerez, ou mieux encore j'irai moi-même le recevoir de vos belles mains et de celles de madame la comtesse que j'invite à passer par Paris où j'aurai le plaisir de vous revoir tous deux. Si vous faites le rétif, je vous préviens que par ces présentes, je vais mettre madame la comtesse dans mes intérêts et nous verrons qui de nous deux l'emportera, je m'en reporterai à sa décision, au moins verra-t-elle que la calotte sait le disputer à l'épée.

Mon seul revenu ne sera jamais moins de 2000 livres, comparez mes 2000 livres avec les 1200 livres qui restent pour tout bien au bon ami de La Foye chargé de trois enfants, lorsque moi je suis seul et n'ayant qu'une cuisinière dont je ne peux me passer, je vous laisse décider si les charges et les revenus sont en même proportion. Vous prononcez, mon adorable comtesse, et vous ne souffrirez pas que votre ami commun soit affligé pour toujours d'avoir manqué l'occasion qui se présente, pour vous prouver et son zèle et son attachement.

Je serai modeste si la victoire se déclare en ma faveur et on m'entendra toujours dire que je dois mon triomphe à la fatalité des temps et à la nécessité.

Je suis avec respect, madame la comtesse, votre très humble et obéissant serviteur. »

\*

En quittant Launay-Ravilly où rien ne semble avoir marqué d'une façon spéciale leur assez triste séjour, Charles-Antoine et sa femme reprirent leurs enfants restés chez madame de Baudran<sup>19</sup> où ils étaient devenus l'objet d'une injuste sévérité et vinrent s'établir à Caen, rue Saint-Julien, où ils trouvèrent enfin quelques adoucissements à leur position pécuniaire en recouvrant une somme de 20 000 livres prêtée avant l'émigration à l'abbé de La Roque, un de leurs amis. Cette somme fut pendant plusieurs années, leur seule ressource pour vivre et donner de l'éducation à leurs enfants.

L'abbé Barras leur écrivait toujours. J'ai sous les yeux plusieurs de ses lettres datées de 1804 :

« Ma lettre, monsieur et bon ami, va donc vous trouver à Caen où vous serez à poste fixe avec madame de La Foye, mon aimable Eugène et le brave Adolphe qui vient de remporter une victoire complète sur la terrible maladie qui moissonne tant d'enfants. Je m'enorgueillis du souvenir dont madame votre mère veut bien m'honorer. Je m'étais empressé dans le temps d'avoir l'honneur de lui écrire pour l'informer de tout ce qui vous concernait ainsi que votre famille, je lui faisais le portrait de notre adorable comtesse Swinarska, de son mari et leurs ayant causes, le tout était assez bien frappé. Qu'arriva-t-il ? Madame votre mère me fit aussitôt une réponse charmante et elle est d'un si bon style que je l'ai conservée comme un témoignage sans réplique que le cœur ne vieillit pas et qu'un grand âge n'émousse pas toujours l'esprit.

En attendant, cher ami, faites bien ma cour à madame votre mère, une autre femme vertueuse est la vôtre, je pense le certifier d'après tout ce que je connais d'elle en Pologne, elle a tellement l'habitude du bien qu'il est pour elle un véritable besoin, j'ose la prévenir que j'en ai beaucoup parlé à madame la duchesse de Harcourt qui est en ce moment chez monsieur le comte d'Aussouville où je suis invité d'aller. Je dirai de vous en bon terme tout ce qui existe. »

Dans sa correspondance, nous le voyons toujours attendre le précieux dépôt (son Adolphe) qui ne cesse pas d'être cher à son cœur. Il nous parle de Louis qui ne trouve pas les fonds nécessaires pour s'équiper dans le régiment du général de Winning et de la triste position de fortune du comte et de la comtesse Swinarska qui en « souffrant de toutes les manières », dit-il, » et spécialement pour Louis qu'ils aiment comme leur fils. »

« Ce qui me fait de la peine, ajoute l'abbé, c'est que je ne peux pas moi-même secourir votre excellent fils que j'ai voulu plus que personne voir entrer dans un régiment quelconque. Aimables et tendres parents, ne m'en voulez pas, nous avons fait à cette époque pour le mieux. Depuis que nous sommes rentrés, contre toute espérance, nous avons trouvé beaucoup moins que nous avions laissé. Il en est arrivé de même à tous les gens de notre connaissance, la duchesse de Harcourt se plaignait à moi

---

<sup>19</sup> Depuis son second mariage avec monsieur de Folleville « elle ne mérite en rien le titre de mère adoptive d'Adolphe, écrit l'abbé Barras, je ne lui pardonnerai point d'avoir violé les serments faits à son premier mari agonisant qui lui recommandait d'adopter vos enfants. Mais pardonnons aux hommes et aidez-la de votre mieux dans ses couches, montrez ce que vous êtes noble, indulgente et généreuse.»

de sa position actuelle, le duc de Mortemart vient de me mander qu'il ne lui restait pas un sol de bien et par surcroît il ne peut parvenir à se faire rayer (??? payer ???) définitivement. Je suis en correspondance avec lui plus que jamais, je vous dirai dans une autre et belle lettre à quel point il me montre de la confiance. Vous connaissez mon cœur, cher ami, autant que je connais le vôtre et celui de mon aimable comtesse, qu'en dites-vous ? Ne ferions-nous pas tous trois de la fausse monnaie pour lui être utile ! Avant de venir à Paris vous ferez fort bien de lui écrire pur le préparer à vous recevoir comme il a toujours reçu les bons officiers de son régiment, vous lui parlerez de moi pour le préparer à vous être utile dans le temps. On aura toujours besoin des cy-devants grands seigneurs et pour peu qu'ils puissent remonter au crédit, ils nous aideront pour parvenir à placer nos enfants. Les vôtres sont les miens mes chers amis, je les servirai comme vous m'avez appris à vous aimer. Portez-vous bien et oublions nos maux passés, de grâce, ne manquez pas de m'assurer de l'époque précise de votre arrivée à Paris, j'irai vous recevoir, nous passerons quelques jours ensemble, nous y visiterons la comtesse de Bajanowska dont je ne suis pas indigne et chez elle nous installerons madame de La Foye pour y être mieux que partout ailleurs, après cela, nous partirons ensemble pour Donnemarie après toutefois que nous aurons fait notre cour au bon duc de Mortemart à propose de Louis.

Sil est encore temps je vous offre pour Louis 200 livres de rente, écrivez à Louis et dites-lui que je suis au désespoir de ne pouvoir faire mieux pour le moment mais que je me verrai par la suite à me priver de quelque chose pour contribuer à le mettre le plus possible à son aise. Entre nous, il vaut mieux qu'il tienne au service que de perdre la parti trop souvent désagréable de l'éducation. Vous l'avez su par vous-même, mon cher ami, dans cette sorte d'état il faut être un aigle ou un Richard, tout aimable que fut cet abbé, nous ne voudrions pas, vous et moi, qu'il lui ressemblât. Je suis enchanté, mon très cher, que vous ayez écrit au duc de Mortemart, l'extrait que vous m'avez donné de la réponse prouve qu'il vous aime autant qu'il veut bien m'aimer toujours. Ah ! Combien il me tarde de l'embrasser ! Nous lui ferons ensemble une visite à Paris comme il en reçoit peu. En attendant, je m'occupe ici de ses affaires et je serais trop heureux de réussir. »

Lettre écrite par l'abbé Barras à madame de La Foye :

« Voudrez-vous bien, ma très chère comtesse, me pardonner mes éternels délais à vous répondre et au bon ami, votre tendre époux, l'un des meilleurs hommes que je connaisse et qui était le plus digne de vous être uni. Je vous ai tous deux sans cesse présents à l'esprit et je ne trouve guère de personnes ici auxquels vous puissiez être comparés ! Rien ne peut vous démonter, rien ne peut vous abattre, rien ne peut vous déconcerter, on n'a pas été plus éprouvé que vous et je vous dois la justice de dire que je n'ai vu personne soutenir mieux que vous les épreuves et en sortir avec plus d'éclat. J'en conclus que votre maison est la source de toutes les vertus et que je ne peux pas trop communiquer avec ses différentes branches pour en acquérir quelques-unes en imitant toutes les vôtres.

Quand donc sortirez vous de l'abîme révolutionnaire. Tous vous êtes des victimes horriblement sacrifiées; à tout cela je trouve du remède dans vos principes. Vous n'êtes pas une femme passionnée pour le monde, vous n'avez plus de rang à soutenir, votre mari est un homme vertueux qui se résigne à tout et il vous reste de quoi à faire face à toutes vos dépenses quand elles ne doivent être que très bornées. Vos enfants s'élèvent insensiblement, le premier ne doit plus rien vous coûter, le second, mon ami Eugène, vous coûtera peu parce qu'il suivra son cours à Caen sous vos yeux et dans votre maison et le troisième et dernier, mon bon Adolphe va bientôt venir avec moi, vous me le promettez de nouveau quoi qu'il en coûte à votre tendresse. »

Mais le bon abbé ne put mettre ce généreux projet en exécution à cause d'une terrible maladie que fit sa gouvernante déjà très âgée.

\* fin du volume I \*



Fig. 7 : Sophie Swinarska

de plus, et je vous avoue que je suis un peu...  
 Je vais vous parler aussi de mon père. Le Jardin de sur de la Foie qui a conser-  
 son titre est arrangé de manière, que chaque fois que j'y entre je me rappelle  
 tous ce qu'il y a fait. Le Saül pleurer est devenu bien grand l'étoile de St  
 Louis est renouvelé, garnie en pensée et immortelle, une petite allée, plantée  
 en petit coudrier ~~est~~ mère au Fleupier balsamique, qui est bien beau, on en  
 trouve un canapé, avec le nom d'Alexandre Louise, et deux petits sièges d'Eugene  
 et d'Adolph, entouré des fraisiers et des roses. Le Jardin botanique de  
 Louis, existe toujours, on l'entretient bien, au milieu on y a planté un Saül  
 et des arbustes étrangers. La montagne, qui borde le lac en allant à l'église,  
 est remplie d'arbres, les allées sont plantées en Fleupier, et dans l'enfoncement  
 je fais faire un paravol en paille, entouré d'arbre, qu'on ne peut appercevoir  
 que quand on y entre, et ces là que je pense souvent à des amis qui nous ont  
 quitté, que je va s'amuser à embellir cette solitude. Vous voyez, ma bonne Amie  
 que je me plaisir à penser à vous, et que tous mes bien agréables qui me retrave  
 votre souvenir. Adieu donc, et adieu pour longtemps, ne m'oubliez pas, ne doutez  
 jamais de mon attachement, et ne tardez pas à me donner de vos nouvelles, me j'attends  
 toujours avec impatience, et comptez sur l'amitié la plus vraie et la plus fidèle de votre  
 amie et servante  
 Sophie Swinarska

Fig. 8 : Lettre de Sophie Swinarska du 15 janvier 1803

## Annexe

### Extrait de l'article *Château de la Motte à Acqueville* paru dans le bulletin de la société archéologique de la Manche, mélanges, quatrième série (1975).

Cet article indique que le château de la Motte d'Acqueville, qui existe toujours, a appartenu au fameux affairiste Berryer et à sa famille (entre 1660 et 1736) puis semble avoir appartenu successivement aux Baudran :

1. vers 1736-1740, à François de Baudran, patron honoraire d'Espins peut-être à son frère Nicolas-Auguste de Baudran (mort avant sept. 1745, sgr de Saint-Vigor-de-Mèzerets et de la chapelle-Engerbould)
2. 1745-1780, en tous cas à la veuve de Nicolas-Auguste, Rose-Françoise de Parey, baronne de Combray
3. 1780-?, au fils de ces derniers, Auguste-Jacques de Baudran (mort avant l'an 8)
4. ?, à la fille de ce dernier, Adélaïde-Charlotte-Rose, mariée en l'an XI avec Louis-Isidore-Armand de Folleville (propriétaire de 1802 à 1865)

Cet article fait une courte étude de la famille Baudran, son origine lyonnaise, sa présence à Saint-Malo et en Normandie.

Référence bibliographique citée dans l'article :

Page 78 :

- Abbé Paris-Jallobert, *Anciens registres paroissiaux de Bretagne*, Rennes, Plihon. Cf. Saint-Malo (1902), Saint-Servan (1905), La Gouesnière (1912), Saint-Père-Marc-en-Poulet (1897).- Se renvoie lui-même à Saint-Guinoux (publié ?)
- Abbé Piel, *Insinuations ecclésiastiques du diocèse de Lisieux* (Voir à Norolles et Fauguernon)
- A. de Caumont, *Statistique monumentale du Calvados* : sondages dans Acqueville, Fauguernon, Norolles, Saint-Vigor-de-Mèzerets. Resteraient à dépouiller : La Chapelle-Engerbould, Espins.

Pages 86 à 90

- sur les Baudran (de Pradel, des Graves, etc.) du Lyonnais, bref article dans La Chenaye-Desbois, et dans Saint-Allais (t.4, p.109-112) Ces Baudran lyonnais portaient : « d'azur à la bande jumelée d'or, accompagnée de trois étoiles mal ordonnées, et en pointe d'un croissant, le tout de même ».
- G. Saffroy, *Bibliographie généalogique*, t.3, n° 35764-766, mentionne la publication de plusieurs notes généalogiques sur les divers Baudran, dans le *Nouv. revue héraldique* (de 1937 à 1943)
- Pottier de Courcy, *Nobiliaire de Bretagne*, attribue aux Baudran de Saint-Malo (Sgr des Châtelliers, de Launay, des Douets, des Grèves, de Maupertuis) pratiquement les mêmes armes : « d'azur à une bande d'or (alias d'argent), accompagnée en chef de trois molettes et en pointe d'un croissant, le tout de même ». Une litre de l'église de Norolles correspond à ce blason (à la réserve de la distribution des trois molettes) (A. de Caumont, t.4, p.424)
- A. Lemaître, *Briouze à travers les âges*, Paris, Pedone, 1903, p. 282.

L'article mentionne qu'il paraît cependant difficile de rattacher ces deux familles entre elles. La graphie du patronyme, avec ou sans particule, présente toutes les variantes possibles : [de] Bau-, Beau, ...-dran, ...-drand.

Cet article retrace (p.87) une chronologie des Baudran<sup>1</sup> :

---

<sup>1</sup> Codes utilisés :

Les chiffres romains indiquent les degrés

+ = mort

x = mariage

- I - Pierre Baudran, sieur de Hautbourgneuf près Dinan, puis de la Massuère, x 1563, à Saint-Malo, Françoise Boulain.- Dont :
- II - Pierre II Baudran, né en 1573, x 1595, à Saint-Malo, Françoise Nouël,- Dont :
- III - Pierre III Baudran, sieur des Grèves, + 1675, à 77 ans, x 1628, à Saint-Malo, Josseline Moreau.- Dont :
- 1) Nicolas qui suit
  - 2) René, qui suivra
- IV - Nicolas Baudran, né en 1636, écuyer, sieur des Grèves, conseiller du duc d'Orléans, x 1684 dlle Marie Truchot, dlle du Boisjoly, née en 1664, fille de Nicolas, sieur des Chesnais, et sœur de Nicolas-Joseph Truchot (lui-même grand-père de Robert Surcouf, le célèbre corsaire). Du mariage Nicolas Baudran/Marie Truchot, naquirent 5 enfants dont :
- 1) François Baudran, né en 1683, légitimé; chevalier, seigneur et patron honoraire d'Acqueville, patron honoraire d'Espins, suzerain du fief de Fontenay, jadis aumônier à l'abbaye de Fontenay. Il rend aveu du fief d'Acqueville le 14 nov. 1737 (Fierville, p. 270).- Il est témoin, « sgr du lieu » [Acqueville] à l'inhumation de Noble personne Guy de Baudran, âgé d'un an, enterré dans le cœur le 7 mars 1740 (son fils ?).- Il meurt à une date inconnue, laissant Acqueville soit à son frère (+ avant septembre 1745), soit à son neveu.
  - 2) Nicolas-Auguste, qui suit.
- V - Nicolas-Auguste de Baudran, chevalier, « seigneur de Bellestre » [à La Gouesnière, près de Saint-Malo; 1732, 1780]; seigneur et patron [de Saint-Vigor] des Mèzerets et de la Chapelle-Engerbald [1760, 1768]; « originaire de Saint-Nicolas des Champs de Paris »; décédé avant le 23 septembre 1745, où sa veuve résidait à la Motte d'Acqueville (Piel, XX, 204); « conseiller du roy en son Grand Conseil » (A.D. Calvados, C 7032); marié le 25 février 1732 dans la chapelle du château de Combray (état civil de Fauguernon; Piel, XV, 1191) par le ministère de « Jean-Jacques [de Parey] de Combrey, abbé de Noroles, chanoine de Bayeux », avec Rose-Françoise de Parey, fille de Guy-François de Parey, chevalier, seigneur et patron de Norolles, baron de Combray, et de Marguerite Poerier (elle-même fille de Jacques Poerier de Taillepied, bailli de Saint-Sauveur-le-Vicomte, et d'Anne-Marguerite de Couvert). C'est vraisemblablement elle qui a été ondoyée à Norolles le 23 décembre 1698.

Catherine-Françoise de Parey (sa sœur ?) est inhumée dans le cœur d'Acqueville le 20 novembre 1752.

En 1757, Rose-Françoise Parey résidait à Saint-Vigor-des-Mèzerets (Piel, XXVI). Dame et patronne de Norolles et de la chapelle Sainte-Catherine en la cathédrale de Lisieux, baronne de Combray, elle meurt le 14 avril 1780, âgée de 78 à 80 ans en son château de Combray à Fauguernon. Son corps est transporté pour inhumation à Norolles avec la permission du curé de Fauguernon (État Civil de Fauguernon).

Nicolas-Auguste de Baudran et Rose-Françoise de Parey ont eu au moins 4 enfants :

- 1) Auguste-Jacques de Baudran, qui suit
- 2) Marie-Jeanne de Baudran (1737-1764), mariée en 1754 dans la chapelle de la Motte avec son cousin François de Baudran.- Cf. plus loin.
- 3) Marie-Catherine de Baudran, décédée avant septembre 1768 (Piel, XXXII, 41), mariée dans la chapelle de la Motte, le 21 mai 1754, avec François-Charles du Bouillonney, fils de Charles-Félix du Bouillonney, sgr d'Orgères, et de + Marie-Françoise de Nollet.- Dont vraisemblablement un fils, Auguste-François-Charles du Bouillonney., inhumé le 11 avril 1761, âgé de 5 ans 10 jours à Saint-Vigor-des-Mèzerets.
- 4) Louise-Delphine de Baudran, née à Saint-Vigor-des-Mèzerets, mariée le 22 juin 1782 dans la chapelle de la Motte, avec Jacques-Charles-François d'Orglandes, chevalier, baron de Briouze, ancien major du régiment des dragons du Languedoc, mestre de camp de dragons, chevalier de Saint-Louis, fils de Nicolas d'Orglandes (1665-1738), comte de Briouze (en 1702) et d'Anne-Suzanne de Beauchamp [ces derniers auront 11 enfants]. Le couple

Orglandes / Baudran sera incarcéré à Argentan; le mari mourra en prison le 21 pluviôse an II (Lemaître, Briouze, p. 278).

VI – Auguste-Jacques de Baudran, seigneur et patron honoraire d'Acqueville, de la Motte et de Puenck, seigneur suzerain d'Espins et de Fresné; ondoyé le 27 février 1736; nommé le 2 juin 1736; mort avant 1800; il rend aveu des fiefs de la Motte d'Acqueville et de Puant le 22 mars 1774 (Fierville, p.270); marié vers septembre 1768 (dispense de bans du 30 août, Piel XXXII, 36) avec Louise-Anne-Henriette-Adélaïde d'Orglandes, née en 1746, + avant 1800; fille d'Antoine-Louis-Camille d'Orglandes, chevalier, comte de Briouze, grand bailli d'épée d'Alençon (1712-1766) et de + Marie-Henriette-Cécile de la Broise (+ 1722), dame de Sainte-Marie-la-Robert (ou demeurait la mariée). Note : le frère Baudran (en 1768) et la sœur Baudran (en 1782) ont épousé deux d'Orglandes : la nièce et l'oncle. Nous leurs connaissons deux filles :

- 1) Adélaïde-Charlotte-Rose de Baudran, née le 2 juillet 1769; héritière de la Motte d'Acqueville; mariée deux fois :
  - a) à Caen le 1er thermidor an VIII avec son cousin [lien de parenté inconnu] François de Baudran, baptisé à Saint-Vigor-des-Mèzerets le 17 juin 1770, demeurant à Belleville près Paris, fils de + Louis-Charles, écuyer, seigneur des Mèzerets, La Chapelle-Engerbold et autres lieux, et de Madeleine-Anne Sabatier.
  - b) mariée le 3 frimaire an XI avec Louis-Isidore-Armand de Folleville, 25 ans, né à Morainville (Eure) le 28 novembre 1777, fils de + Louis-André et de + Catherine-Candide-Douce de Larcher.- C'est par ce mariage que la Motte passera aux Folleville.
- 2) Anne-Louise de Baudran, née le 1er juin 1771, mariée avec un D'Aisy [Doisy ?], probablement Amand (?)-Jean-François-Marie, demeurant à Fauguernon en l'an XI.

Revenons à un rameau cadet breton qui s'implanta en Basse-Normandie par un mariage entre cousins :

IV - René Baudran, 1640-1678, écuyer, conseiller et secrétaire du roi, x 1687 à Saint-Malo Perrine Tranchant.- Dont, entre autres :

- 1) Jean-Baptiste, qui suit
- 2) François, 1684-1762, sieur de Launay, lieutenant des maréchaux de France
- 3) Messire Louis-Joseph, seigneur de Saint-Samson, 1697-1768, marié à sa nièce Marie-Anne Baudran en 1755 à la Gouesnière.

V - Jean-Baptiste Baudran, seigneur de la Riaudais, Saint-Guinoux et Maupertuis, né en 1691, x 1723, à Saint-Malo, dlle Anne-Marie-Thérèse Gaillard.- Dont, entre autres :

- 1) Marie-Anne, mariée avec son oncle Louis-Joseph Baudran
- 2) François, qui suit.

VI - François Baudran, né à Saint-Malo en 1725, demeurant à Brest, écuyer, officier de marine, chevalier de Saint-Louis; marié dans la chapelle de la Motte le 2 avril 1754, avec sa cousine au 3e degré, Jeanne-Marie de Baudran (fille de + Nicolas-Auguste de Baudran, et de Rose-Françoise de Parey), baptisée le 14 octobre 1737 à Acqueville. Le nouveau ménage s'installera à Saint-Vigor-des-Mèzerets. Après la mort de sa femme le 4 janvier 1764, à Saint-Vigor, le mari partira pour la Bretagne, et il deviendra seigneur des fiefs de Saint-Guinou[x], Launay-Ravilly (par héritage de son père). Le couple Baudran/Baudran aura 4 enfants :

- 1) Rose-Françoise-Jeanne, née le 14 décembre 1754 à Saint-Vigor, mariée à Saint-Père-Marc-en-Poulet le 11 septembre 1781 avec Messire Charles-Louis de la Motte de Broons
- 2) Anne-Ferdinande, née le 26 août 1756 à Saint-Vigor
- 3) Auguste-François, baptisé le 11 juillet 1761 à Saint-Vigor
- 4) Louise-Alexandrine, née le 30 août 1762 à Acqueville; elle s'installera à Combray près de sa grand-mère Rose-Françoise de Parey; au décès de cette dernière, le 14 avril 1780, Françoise de La Faye [de La Foye] (Piel, XXXVII, 106, écrit La Foye), seigneur de Norolles et de Malou, capitaine au régiment de Lorraine-Infanterie, fils de + Messire Michel-François seigneur des dits fiefs, et d'Antoinette-Éléonore de Durcet.

La fin de la note sur les Baudran se termine, dans l'article par cette phrase : « Mentionnons pour mémoire que nous n'avons pu rattacher plusieurs Baudran cités ici et là dans les actes. »

Ce même article, au paragraphe « Notice archéologique » décrit le château d'Acqueville. Notons pêle-mêle : « l'un des plus beaux du pays », « Les proportions sont belles et d'un très majestueux effet » (L. Dimier). « De toutes façons, le château date du XVII<sup>e</sup> siècle », « il a fait l'objet de réfections en 1694; probablement au moment de l'acquisition par les Baudran (vers 1736). »

\*



*Yvan du Boisbaudry*

# Souvenirs de Launay

Volume II  
Launay-Ravilly  
1800 à 1834



**Volume II**  
**Launay-Ravilly**  
**1800 à 1834**

« Nous nous faisons tous les deux une fête de voir arriver l'enfant mais je crois que maintenant je ne pourrai le recevoir jamais. Mais accordez moi la permission de vous envoyer 200# que je consacre annuellement à l'éducation que vous ferez donner sous vos yeux à notre cher Adolphe puisque les circonstances me ravissent le bonheur auquel je touchais ! »

Cependant, la santé de Charles Antoine de La Foye, ébranlée depuis longtemps par le chagrin, ne put résister à toutes les déceptions du présent et aux inquiétudes de l'avenir. Il mourut presque subitement d'une affection au coeur le 4 mai 1805, en se promenant à Caen avec sa femme et ses deux enfants sur la promenade des Fossés Saint-Julien.

« J'ai frémi à l'affreuse nouvelle, écrit l'abbé Barras, j'ai frémi à l'affreuse nouvelle que vous venez de m'apprendre malgré l'obligeante précaution que madame du Vergier avait bien voulu prendre pour me préparer à cette irréparable perte. Nous perdons en effet le plus sages des pères et moi l'ami le plus essentiel. Consolons nous cependant, il faut nous montrer toujours dignes de la religion que l'illustre défunt avait conservée et dont il nous laisse des exemples. Jamais la philosophie, que l'on a faussement dit être si fertile en moyens, ne nous en offrira un semblable pour nous calmer doucement et nous rendre supérieurs à tous les maux dont notre vie est mêlée ici-bas.

Si je venais à quitter ma cure par l'impossibilité de remplir mes fonctions, croyez bien, ma chère comtesse, que je vous donnerai la préférence à tout autre et que je serai très aise de me réunir à vous par la certitude que j'aurai de goûter près de vous et de vos aimables enfants le vrai bonheur, le seul aimable auquel je puisse prétendre.

Je renouvelle mes offres d'une somme annuelle de 200# pour vous aider dans l'éducation de vos enfants. Je payerai quand et où vous jugerez à propos. Il est de principe comme vous savez, qu'on ne refuse pas à ses amis et qu'on a pour agréable soit ce qu'ils font, soit ce qu'ils peuvent faire. Je serais trop heureux de pouvoir faire autant que vous le méritez. Je suis avec respect, Madame et chère comtesse, votre très humble... »

Madame de La Foye, votre trisaïeule, fut accablée de cette perte inattendue et cruelle; elle aimait tendrement son mari et pendant longtemps sa santé donna de grandes inquiétudes. Mais l'amour qu'elle portait la soutint dans cette nouvelle épreuve.

Deux ans plus tard, elle perdait son père mort en 1808 et l'année suivante elle partait avec ses deux enfants<sup>1</sup> pour un voyage en Bretagne régler les affaires de la succession ayant eu en partage la maison de famille qui devait améliorer sa position financière.

Profitant de son séjour, elle avait loué Launay pour 8 années à François Jamet, maître de poste aux chevaux au relais de Châteauneuf pour la somme de 300# mais cette location, il faut bien le dire,

---

<sup>1</sup> Eugène et Adolphe voyaient Launay pour la première fois

comprenait seulement la cuisine de la maison principale, tous les bâtiments de la basse-cour, le jardin principal et le jardin potager, les deux avenues, l'une à l'entrée de la cour plantée de hêtres et l'autre (près de la pièce d'eau) de chênes, la pièce d'eau et deux pièces de terre labourables. Les preneurs d'après le bail que j'ai entre les mains, s'engageaient à entretenir particulièrement un banc de myrte qui se trouvait autrefois devant la maison du côté du jardin.<sup>2</sup>

Elle donna aussi plein pouvoir à Monsieur Marion, propriétaire à Saint-Malo, pour gérer sa propriété. Nous avons trouvé les comptes de ce régisseur, entre autres la vente qu'il fit en 1818 de 220 chênes et ormes de l'avenue dite de Saint-Père plantée à deux rangées d'arbres et en 1819 la vente de l'avenue de Châteauneuf pour 1 836 francs.

Revenue à Caen elle devait se fixer jusqu'en 1818, nous la voyons bientôt entourée de ses trois enfants, car la guerre ayant été déclarée entre la France et la Prusse, son fils aîné Louis avait réussi à s'évader et à revenir en France auprès de sa mère devenue veuve et ses deux frères élevés au pensionnat de Mr Varignon. Avec son caractère<sup>3</sup> insouciant, il « usait seulement ses bottes », dit-il, à faire des visites, voulant se faire des relations et pensant un peu à se faire médecin. Mais bientôt dénoncé comme conscrit réfractaire, sa position fut longtemps pour sa mère un sujet d'inquiétudes et il fut de nouveau obligé de la quitter pour plusieurs années. Il se tira de cette mauvaise position par l'entremise bienveillante du préfet de Caen, le comte Cafarelli, qui l'envoya secrétaire du commissaire des guerres David, son beau-frère.

Monsieur David prit d'abord en très grande amitié le jeune Louis de La Foye mais plus tard, des dissentiments étant survenus entre eux, Monsieur David le plaça dans l'administration des Postes de l'armée, pour des raisons d'honneur et de délicatesse. Cette position ne lui convint pas et ne pouvant ni rester dans l'armée ni revenir en France, il parvint par l'entremise de ses amis, messieurs de Humboldt et de Chamisseau<sup>4</sup> qu'il avait connu en Prusse, à obtenir une place au musée de Berlin.

Au second mariage de l'Empereur, il fut compris dans l'amnistie générale, revint à Caen et entra dans l'enseignement, professeur de mathématiques à Bayeux puis à Alençon. Nous parlerons plus tard de son mariage.

Ses deux frères Eugène et Adolphe que nous avons laissés au pensionnat de Monsieur Varignon, type de maître d'école ancien régime, très légitimiste, très pieux et ayant conservé les punitions corporelles pour inculper la discipline et la science à ses élèves, entrèrent au lycée puis à l'École polytechnique, Eugène en 1813 et Adolphe en 1818.

C'est à cette date que madame de La Foye, leur mère, vint se fixer définitivement à Launay, où elle fit en arrivant différentes réparations urgentes à la maison délabrée<sup>5</sup>. Elle devait y vivre seule pendant 25 ans, bonne et bienfaitrice pour tous, aimant les pauvres en souvenir des privations qu'elle avait endurées elle même, aimant jusqu'aux animaux dont elle s'entourait. Sa correspondance avec ses enfants et les congés près d'elle furent le seul bonheur de sa vie.

\*

---

<sup>2</sup> Ils jouiront de la pièce d'eau, mais la dame bailleuse (sic) se réserve la faculté d'y pêcher quand elle viendrait à Launay. A la mort de son mari, la veuve Jamet continua la jouissance de la retenue, mais au lieu de tenir par argent les terres labourables, elle les tiendra à moitié. Quant au pré, il fut laissé en jouissance à la veuve Jamet, sur le pied de 100#, à condition qu'elle nourrira une vache à la pâture que la dame se réserve d'avoir.

<sup>3</sup> Inconstant, insouciant et peu démonstratif dit l'abbé Barras ...

<sup>4</sup> - Alexander von Humboldt, naturaliste et explorateur allemand (Berlin, 1769 - id., 1859) - Ludolf Karl Adelbert von Chamisso (ou Louis Charles Adelaïde Chamisseau de Boncourt), 1781-1838, français, émigré à Berlin, vécut en Allemagne. Botaniste et poète.

<sup>5</sup> Réparations panneaux de cheminées, replacé marbres et foyers, reblanchir la maison, réparation aux armoires, porte d'entrée, réparation de planchers, monture du tournebroche, porte vitrée du salon à manger, cheminée de la salle, etc ...



« Ces chères lettres occupent toute la vie »  
(Madame de Sévigné)

## Vie de solitude à Launay Correspondance d'Alexandrine de Baudran avec ses enfants

\*

Je n'aurai d'autre guide pour achever cette avant-dernière partie de mon récit que vos lettres de famille fort nombreuses, la plupart amoureusement classées. Nous allons les feuilleter ensemble comme un album de croquis, elles nous aideront à reconstruire la vie très intime de nos personnages à travers les jours et les années douloureuses. Mais avant d'ouvrir cette correspondance à la date de 1819, je tiens à vous rappeler qu'à cette époque, Alexandrine de Baudran, votre arrière-grand-mère, s'était définitivement fixée à Launay-Ravilly. Son fils aîné Louis de La Foye avait épousé depuis lors, le 4 janvier 1819 à Alençon, Caroline de Sevelinges<sup>6</sup>, d'une très ancienne famille mais comme lui bien peu fortunée<sup>7</sup>. Elle sera peu sympathique à sa belle famille et nous aurons l'occasion d'y revenir et d'en entendre parler.

Eugène de La Foye, entré à l'École polytechnique en 1813, était en 1814 au Siègne de Paris et fit comme ses camarades une année de plus, l'École ayant été licenciée en 1816. Une partie de la promotion accepta de se présenter aux examens en suivant à ses dépens les cours de la faculté de Paris. Il sortit dans l'artillerie et nous le suivrons plus loin dans ses congés passés à Launay et dans la guerre d'Espagne grâce aux lettres qu'il adresse à sa mère et à son frère Adolphe, élève à l'École polytechnique en 1818 d'où il devait sortir en 1821 pour être nommé en 1821 professeur de sciences au collège royal de la marine à Angoulême.

A cette époque (1819) le cœur de votre arrière grand-mère se reporte tout entier sur ses enfants, particulièrement sur son cher benjamin. Sa vie solitaire et désolée, entièrement consacrée à leur bonheur et à leur éducation, sera une vie faite de sacrifices, d'alarmes, de tendresses à l'occasion des retours espérés, de réunions passionnées. Voilà à présent toute son existence et celle vous semble d'abord un peu monotone, en lisant ses lettres, vous l'écouteriez vivre et vous suivrez comme moi, avec intérêt, cette folie d'instinct maternel tantôt supplice, tantôt bonheur, comme nous allons le voir en la voyant exister.

Ce que nous possédons de sa correspondance, religieusement classée par son fils Adolphe (qui adorait sa mère), tend à nous la montrer presque exclusivement occupée de lui. Cette passion la possède toute entière. Aussi quel désespoir quand le « bon petit », le polytechnicien au chapeau rond, à l'habit de drap bleu de roi orné au col de fleur de lys entourée d'immortelles<sup>8</sup> a quitté sa vieille mère et la vieille demeure.

---

<sup>6</sup> Julie Caroline de Sevelinges, née à Epagny près Soissons (Aisne) le 8 prairial an IV, fille de Charles François de Sevelinges de Brétigny et de Anne Marie Marguerite Maréchal, mariés à Epagny le 3 avril 1793. Charles François de Sevelinges était fils de Firmin de Sevelinges et de Marie Aimée Louise Charlotte de Grimbergt. Avant la Révolution, la famille de Sevelinges habitait Soissons et Epagny. Les armes des Maréchal « de sinople à une face onnée d'argent accompagnée de trois roches de même, deux en chef et une en pointe ». Armes des Sevelinges ?

<sup>7</sup> Maîtresse de pension en 1821

<sup>8</sup> Uniforme : chapeau rond, habit en drap bleu de roi doublé de même étoffe, coupé comme les habits bourgeois, collet renversé portant de chaque côté une fleur de lys entourée d'immortelles brodée en or, boutons

« Launay, 1819

Je pense à toi toute la journée, lui écrit-elle, à tout instant. Tout me rappelle mon Adolphe dans mon palais de Launay puisqu'il te plaît d'en faire un palais, mais depuis ton départ, c'est un désert.

Ce n'est pas la ville de Caen que je regrette, car je n'étais pas à mille lieues de vous autres comme ici. J'y avais des personnes qui m'aimaient et sans vous autres, je n'aurai pas été abandonnée de même. J'ai été aujourd'hui en haut. J'ai bien écouté, j'ai crû entendre des sons bien doux. Peut-être c'était le vent qui sifflait dans les portes. N'importe, mon imagination voulut que ce fut toi et mon coeur en était ému !

Comme les instants de bonheur passent; il y a peu d'heures encore mon bon petit que nous sommes séparés et cela me semble une année. Il me semble que je te vois dans la maison en quelque coin, je te parle la nuit, je crois te toucher, t'embrasser. Pauvre Adolphe ! Ta pauvre mère ne peut cesser une seule minute de penser à toi. J'ai bien pleuré hier tout le jour et j'ai été 20 fois dans ta chambre donner des baisers à tout ce qui t'avait servi et j'ai défendu qu'on l'arrange. Avec quelle impatience j'attends de tes nouvelles, je te suis dans ta route, j'arrive à Paris avec toi, tu ne pense me voir mais pourtant mon coeur et mon esprit te suivent partout et j'entre à l'École où je partage que trop tes angoisses.

Hier, après ton départ, je suis restée couchée à pleurer car j'en avais besoin. Un vent triste a soufflé et la pluie a tombé en abondance. Et ce matin, toujours pensant à toi, j'ai été découvrir tes fleurs et j'ai passé une partie du jour à errer dans la maison et dans ta chambre.

La verte m'a plus caressée que de coutume, le chien qui après ton départ ne voulait pas rentrer dans ma chambre, fut dans la tienne coucher près de ton lit jusqu'à ce qu'il fallut le faire sortir de force. Mais sois tranquille, je me ménage. Je ne me mets plus à table que du côté du feu mais je n'ose lever les yeux qui ne te trouveraient plus devant moi et ne pouvais manger. Je serai bien curieuse de savoir ce que tu as trouvé de Louis et de sa femme. Tu me diras sur quel ton est leur maison et s'ils ont encore la vieille comtesse de Jaucourt ...

Voici une fleur qui a passé le jour sur le coeur de ta mère, il battait dessous pour toi, tu sais bien comme je t'aime mon tendre et chéri enfant. »

De la même au même quelques jours plus tard (janvier)

« J'habite mon salon aussitôt que je suis habillée, mais ne me vois pas dans une bergère le dos à la cour. J'ai pris le fauteuil de paille dont tu te servais dans ta chambre, il a pour moi plus de mérite ...

Je suis au milieu du feu, la « verte » au coin du côté de la cour, assise près du feu pour le bien sentir car elle est frileuse, et le blanc sale de l'autre côté. Voilà comme je suis depuis ton départ je passe ma vie. Quand il fait un moment sans pluie, je vais à tes fleurs et si j'en trouve une levée nouvellement, j'en suis contente.

J'ai peur que tu dépenses trop d'argent pour m'acheter des graines. Il vaut mieux, mon bon petit, le garder pour toi et ton maître de flûte, tu verras comme ta bourse coulera vite.

Mon étang est bien rempli et mon coeur de même mais c'est de l'eau. On a beau puiser la citerne, l'eau y arrive plus fort que tout. Lessieux [jardinier] qui va chercher du vin en a jusqu'au genou.

Voici une petite branche de myrte. Adieu, je t'aime plus que ma vie. »

Ici ouvrons une parenthèse pour parler de Caroline de Sevelinges.

« Tu me diras, écrit Alexandrine à son fils, sur quel ton est leur maison. « Sa curiosité est la nôtre et comme nous ne possédons pas la correspondance d'Adolphe de La Foye, nous trouverons cependant la réponse dans les lettres d'Eugène adressée à son frère.

« J'ai passé 6 jours à Alençon et j'ai fait connaissance avec notre belle-soeur, qui soit dit entre nous est très enfant. Elle me taquinait toujours, je l'ai rossée et même je l'ai fait pleurer une fois, mais nous sommes les meilleurs amis du monde. Je t'apprendrai la manière d'en venir à bout. »

A ce propose, lettre de Louis à Adolphe.

« Je désire bien que nous puissions nous réunir aux vacances et que tu puisses faire plus ample connaissance avec Caroline. Ce sera dommage qu'Eugène ne s'y trouve pas car tu aurais vu de belles batailles, au surplus, tu le remplaceras. »

Lettre d'Eugène à Adolphe (même sujet)

« J'ai reçu une lettre de notre chère maman qui s'ennuie bien se trouver seule. Tu me fais un si joli portrait de Launay que cela augmente le désir que j'ai de m'y trouver. C'est à mon tour maintenant !

Il paraît que notre chère belle soeur n'a pas fait de conquête là-bas [à Launay]. Sa conduite avec maman ne m'a pas fait plaisir et cela prouve un mauvais coeur. Louis a été joliment roulé en épousant cette gourmande<sup>9</sup>. La conduite de Louis à Launay ne m'a pas fait non plus infiniment plaisir. Comme les femmes changent les hommes ! Lorsqu'ils sont amoureux, on devient absurde. Que Dieu nous préserve de pareilles sottises car c'est le seul nom qui convient à ce mariage. »

Lettre du même au même (même sujet)

« Maman n'est pas très contente de la conduite de Louis. Il paraît qu'il a donné (à son mariage) à sa chère femme son bien s'il vient à mourir sans enfants. Ce procédé a fort déplu à notre bonne mère qui nous aime mieux que sa bru. Il est le maître et cela ne me fait rien du tout, d'autant plus que je ne veux pas penser à ces choses. L'amour rend aveugle et fait faire plus de sottises aux vieux qu'aux jeunes, que ceci reste entre nous. »

Et sa mère lui écrivait.

« On a très bien traité Eugène à Alençon mais sa belle-soeur le pinçait. Mais il ne s'est pas gêné, il lui rendait bien et dès le lendemain il s'est mis fort à son aise, ne la gâtait pas et tout en riant lui disait ses vérités. Elle t'aime tout de même. Eugène l'a jugée comme moi et trouve que cela ne convenait nullement à Louis, mais il a l'ai très content, c'est fort bien. »

Allons retrouver Alexandrine de Baudran en 1820 et pour mieux la saisir sur le vif, suivons la pas à pas dans sa triste solitude de Launay. Elle écrit à son fils Adolphe au mois de janvier.

« Voici deux jours de douceur. Aujourd'hui c'est un printemps. J'ai déjà été voir tes fleurs, mes haies d'épine sont toutes coupées, ce qui me fera des bourrées pour le four. Il gèle partout dans ma chambre, près du feu, un verre d'eau sur ma cheminée en un quart d'heure était glacé. Je n'ai jamais vu de maison aussi froide, les fenêtres des mansardes pourries donnent aussi bien du vent qui se répand dans la maison. Au dégel l'eau coule partout le long des murs et des lambris. Ici c'est joli l'été mais pas l'hiver. Il m'a croulé un grand bout de mur cette nuit dans le jardin? Que de dépenses dans cette maison ! Cela diminue l'amour que j'ai pour elle. Si j'avais assez d'argent, cela me serait égal. Il y a aussi un beau trou à la chaussée de l'étang, mais c'est peu de chose. Lessieux la raccommoiera quand il fera moins mauvais. Il est bien plein, l'eau y vient jusqu'au mois de mars. Il y a du petit poisson que tu verras sauter ...

---

<sup>9</sup> Elle mangeait à Launay tous les fruits du jardin.



La verte m'arrache ma plume, elle m'impatiente, je vais la frapper .... la voilà frappée. Elle monte sur ma tête en disant aigrement à l'oreille : « ma pauvre petite ! ... ». Je te quitte pour donner l'écritoire à Eugène qui est ici. Il est revenu hier soir de Saint-Servan où il s'amuse joliment avec les demoiselles. Elles se l'arrachent. Même la cousine Marie-Anne [de Baudran], malgré la congrégation, Eugène lui fait oublier un moment ses petits prêtres. Elle a passé dix jours ici, ce qu'elle n'aurait pas fait quand je suis seule.

Dix demoiselles l'ont mené le lendemain pêcher des coquilles. Ils y ont passé la journée et se sont bien amusés. Il va encore aller à Saint-Servan. Il a été à Saint-Malo pour sa feuille de route. La Milette [domestique de Marie-Anne de Baudran] l'a contemplé à son aise et dit que c'est le plus beau gars de France. Il m'a dit qu'il t'écrira souvent, il boit, mange, dort, se chauffe et jette sa poudre aux moineaux. Voilà sa vie qui paraît lui plaire et passe comme tu le vois bien son temps. Pour moi je reste comme cendrillon au coin du feu à raccommoder ses bas et son linge. Je parcours mon jardin. Je désirerai bien vous voir ensemble, nous serions bien heureux. »

« Tâche de ne pas avoir de mauvaises notes, il faut prendre son parti. Quand on n'est pas le plus fort, il faut ployer. C'est un temps à passer, que veux tu mon pauvre petit, tu seras plus heureux après. Tâche que tes chefs ne te haïssent pas, ils se vengeraient. Il faut craindre si on n'aime pas et se méfier en les prenant par la douceur.

Ici il fait un vent affreux, si tu l'entendais siffler, cela fait peur. Tu ne peux même pas te faire une idée du froid de la maison quelque feu qu'on y fasse; dans les appartements on a le dos gelé et les talons. Je me suis fait avec un paravent une cabane autour de ma cheminée du grand salon, où je suis là avec mon chien et la verte. Marie s'y glisse le soir pour coudre. Le vent ici est si dur dans la cour que la servante ne peut aller à ses bêtes qu'avec un gros manteau. Je ne sors plus du tout.

Je n'ai pas été à Saint-Servan quoique j'ai à faire. Il me faut une robe chaude à bon marché, pour tous les jours. Je gèle de froid ne voulant pas mettre celle de mérinos tous les jours.

Je t'avais conté je crois, la mort de mon pauvre chien de notre ami F... Il faisait encore son possible, ce matin, pour remuer son bout de queue. Sa mort me rend plus isolée ! ... Avec lui je n'étais plus seule, le soir il allait faire sa revue dans la cour, aboyer au bord de la douve. A présent, on n'entend plus rien. Sa grosse voix ne retentit plus autour de nous, un silence triste est à Launay, nous n'entendons que le sifflement des vents qu'est fort depuis 8 jours. Il inspire ma tristesse et une espèce de terreur, au point qu'il y a des jours où le soir je n'ose monter dans la chambre où Marie porte le feu du salon, pendant que je mange ma soupe. J'attends qu'elle ait soupé pour monter avec le pauvre x... Je n'étais pas de même, il allait devant moi et me rassurait ...

Les fenêtres des mansardes sont faites et placées mais par malheur pas payées encore. Cela nous ôte bien du vent dans la maison. C'est une réparation bien utile, les planchers pourrissaient quand il pleuvait et pendant la gelée on mourrait de froid.

La verte se porte bien mais je ne l'aime plus tant depuis que j'ai perdu mon pauvre chien.

Ma grosse vache a eu un veau vendu au bout de 13 jours. Elle a pensé tuer le petit boucher qui est venu par l'avenue avec son chien buveur de sang. Je l'avais fait mettre dans le pré pour qu'elle ne vit rien; elle les reconnut à l'odeur et a sauté par dessus la haie. On l'a logé dans l'écurie et enlevé l'enfant. Elle a été tout le jour méchante ... elle s'apaise.

Sur quatre dindes j'ai aussi un Monsieur méchant. Il n'aime pas mon châte rouge et saute dessus.

Nos prêtres sont venus dîner et m'ont dit de belles choses de toi. Mais notre vicaire a donné aux filles une vie des saints nouvellement faite en bien des volumes bien gros et il a dit que si celui d'aujourd'hui était lu dimanche, il en donnerait un autre !! J'ai dit que s'il comptait que mes filles lisent toute la semaine, sans doute il m'en mettrait deux autres à ses frais pour faire le ménage et que je ne permettrais la lecture que le dimanche. Je crains que cela ne devienne un sujet de querelles, alors je prierai le saint homme de garder ses Saints.

Bonsoir, mon bon petit, puisses-tu dormir chaudement et rêver à ta pauvre mère. Je ne sors plus du tout et ne vais point à l'église et ne bouge pas de mon feu. Toujours seule, rien ne trouble mes pensées, personne ne peut me tenir lieu de mes enfants, aussi mon isolement m'est égal, je voudrais bien trouver seulement un ami qui viendrait me parler de vous autres, mais on n'en trouve point dans les landes de Bretagne, c'est un pays aride en tout genre ! »

Mais le printemps arrive et la voici dans le jardin.

« On ne peut plus parler à maman, écrit Eugène [en congé à Launay] à Adolphe. Elle est toujours après ses fleurs et se met dans un tel état le soir qu'elle ne peut plus remuer et ne pense qu'au lendemain pour recommencer. Nous avons planté des arbres au bout de l'étang qu'on a bien eu de la peine à empêcher de fuir, tu verras cela bientôt après tes examens. Je travaille bien et me promène encore mieux. Je suis allé deux fois chasser dans la mare Saint-Coulban avec le commandant du Fort, qui est bien bête. Je suis allé mardi à Saint-Malo en quadrupède et j'ai été voir François de La Morvonnais qui te dit bien des choses. »

Et sa mère écrit de son côté quelques jours plus tard à son cher Adolphe :

« J'ai bien du mal à rétablir mon étang, ce qui arrive toujours quand une pièce d'eau a été longtemps à sec. J'ai deux des arbres plantés du haut qui je crois sont morts.

Eugène travaillait beaucoup mais depuis l'arrivée des cousines il ne fait plus rien. Il les console et ce n'est pas difficile. On leur fait une pension de 400#, ma soeur Marie-Anne leur donne 80, de Lanjamet autant, moi rien, je n'ai pas les moyens. Pourvu qu'il n'en soit pas amoureux. »

Elle fait ici allusion à une de ses nièces de Baudran dont l'une s'appelait Antoinette [Antoinette-Marie-Anne]. Elles étaient orphelines et sans fortune et d'allure un peu libre.

En 1821<sup>10</sup> Louis de La Foye, qui grâce à des mémoires scientifiques estimés pensait obtenir une place de professeur à l'Académie des sciences de Caen (place qu'il obtint un peu plus tard), avait invité sa mère à quitter Launay et à partager son foyer. Mais Alexandrine de Baudran se résigna, suivant son expression, à ne pas quitter la solitude. Témoin cette lettre adressée à son fils Adolphe :

« Louis m'invite s'il obtient sa place, mais j'ai répondu qu'ayant fait les frais du déménagement, dépensé à Launay pour le réparer, que tout cela serait de l'argent perdu si la maison restait encore sans habiter et que je n'étais pas en état de faire les frais d'un nouveau déplacement. Que pendant les vacances ils seraient bien aise de passer ce temps à la campagne, pour autres vos semestres aussi, que j'étais résignée à ne plus quitter ma solitude. J'espère qu'ils ne me solliciteront plus, j'aimerais mieux louer une chambre à l'hôpital que de me livrer entre les mains de Caroline et de sa chère mère, je ne serais pas heureuse et il faudrait donner tout ce que j'ai, c'est peu, on le trouverait de même.

Nous avons les 40 heures à Saint-Père. J'ai été priée de dîner aujourd'hui chez le curé avec 17 prêtres. Je n'ai pas pu m'y résigner, j'ai fait dire que j'étais très enrhumée et ne pouvais sortir et ne me suis pas montrée à l'église, les filles y ont été prier à ma place.

J'espère que tu me diras que tu as repris la flûte, les moments que tu passeras à jouer te feront du bien, pauvre petit ! J'ai tant pensé aussi au plaisir de t'entendre.

Eugène a fait la Sainte-Barbe sans être gris, mais il parlait beaucoup le soir au bal du colonel.

Le Blanc se chauffe et se promène avec moi. Il est un peu sale mais l'eau de l'étang est bien sale pour le laver.

J'ai couché mes poules et soupé mais j'ai un autre tourment, mon chien est très malade et j'en ai eu du chagrin. Il se plaint comme une personne et ne veut pas me quitter. Il se traîne après moi, il me fait bien de la peine. C'était ma seule société et il ne me quittait pas. Il me suivait dans mon pré, dans mon champs, enfin je perds un ami et je n'en avais pas d'autre. Il paraît tout chagrin de coucher dans la cuisine mais je ne puis le garder dans ma chambre. »

Même année, après un départ de son « pauvre petit ».

« J'ai bu mon café dans ta tasse sans vouloir qu'on me la lave, tes lèvres y avaient touché; j'ai été bien longtemps ensuite assise sur ton lit, je tenais sur moi tout ce qui t'avais servi, je l'embrassais jusqu'au moment où Marie est venue non plus le faire, mais le défaire, hélas !! J'ai été dans la grande

---

<sup>10</sup> En 1821, Alexandrine de Baudran fait installer la claire voie (des basses-cours ?)

allée du jardin ou tu te plaisais aux pieds des violettes. Il y en avait bien de fleuries mais tu n'étais plus là pour me les donner, elles ne me flattaient plus. J'ai retourné dans ton pré, au bord de l'étang sous le saule pleureur et j'ai pensé que dans dix mois il nous couvrirait enfin. Je suis revenue au coin du feu, j'ai travaillé pour toi, toutes mes actions se rapportent à mon enfant, mais demain, mon bon enfant, quelle journée avec ces prêtres sans sensibilité qui boiront, mangeront. Rien ne peut affecter leur coeur de fer. Il y aura dix prêtres. Je prendrai mon mal en patience. Ménage toi, mon enfant chéri, tâche de calmer ces fureurs de chagrin qui te font tant de mal. »

Nous pensons que ces fureurs de chagrin du pauvre Adolphe étaient causées par des examens insuffisants, car son frère Eugène, très philosophe, vient le consoler de son mieux :

« Ne te désespère pas, tu as encore deux examens à passer, tu auras peut-être plus de sang-froid. Enfin on trouvera toujours un moyen de te tirer sans être matelot, tu pourras louer une petite terre et la faire valoir. Enfin tranquillise toi, nous vaincrons ! Rien ne pourra altérer l'intérêt que nous te portons, nous tâcherons de remonter ton moral, tu trouveras une mère et un frère qui feront leur possible pour te consoler et te dédommager de l'injustice de ton sort. Tranquillise toi, j'ai déjà de beaux projets qui te conduiront à la fortune ... »

Adolphe sortit finalement externe dans les Mines<sup>11</sup> et fit un voyage dans le Nord, en cette qualité, avec son ami Monsieur Blavier élève ingénieur. A cette époque, on réorganisa l'École de marine d'Angoulême à l'instar des Écoles spéciales et n'ayant pas encore de position dans les mines, faute de places à donner, on lui propose celle de professeur [3e classe] de mathématiques appliquées à l'École d'Angoulême, avec l'espérance d'un avancement rapide. Le fameux géomètre Poisson, examinateur de l'École polytechnique, engagea fortement le jeune Adolphe à accepter cette position.

L'École d'Angoulême eut pour premier commandant Monsieur Galard de Théraube (dont la fille a été béatifiée) mais l'exagération des opinions politiques et religieuses du commandant à cette époque, causa de très grands ennuis aux professeurs de l'École et donna lieu à de scandaleux abus de pratiques religieuses exigées et commandées. [notes de famille]

Adolphe devait y séjourner de 1824 à 1827, pendant que son frère Eugène était dirigé en 1823 sur Bayonne pour la guerre d'Espagne. Envoyé en poste donner l'ordre de jeter un pont sur la Bidassoa, il assista à l'opération et reçut les félicitations du duc d'Angoulême commandant l'armée expéditionnaire. Il se trouva au siège de Pampelune. Le général Bouchu qui commandait le parc d'artillerie lui ordonna une fausse attaque sur la place, afin d'attirer les feux de ce côté, et par suite, il fut porté sur le tableau des demandes de récompenses et resta en garnison à Pampelune jusqu'en 1829.

« Eugène est rentré à Pampelune, écrit sa mère à son frère Adolphe. On lui a donné la croix d'or de chevalier de l'ordre royal espagnol de Charles III. Il aurait bien préféré la décoration qui lui avait été d'abord promise. »

Nous possédons très peu de correspondance de cette époque<sup>12</sup>.

Alexandrine de Baudran écrit toujours à son Adolphe chaque semaine.

« J'ai peu de détails à te donner, dit-elle, il fait si mauvais, la nature dort, on ne fait rien dehors mais on casse mes pommiers pour voler le bois. Marie et Jeanne-Marie ont couru deux femmes de Châteauneuf et les ont prises avec quatre énormes fagots de branches pleines de bouts à fleurs. Marie les guette souvent, cela l'amuse de les courser et de leur ôter leur bois. C'est un vilain pays !!!

---

<sup>11</sup> Il avait eu comme camarades de promotion à l'École polytechnique, Messieurs Bonnaire, Levasseur, Blavier, Lorieux, Combes et Elie de Beaumont.

<sup>12</sup> Mais il existe au Tertre une nombreuse correspondance reçue par Eugène en Espagne.

Ma solitude me coûte mais je ne regrette pas Caroline, le pauvre Louis est perdu pour nous. Il n'a pas le sens commun, il est tout ce que l'on veut. Son histoire d'université que chaque jour il me répétait, m'excédait !! J'étais plus occupé de toi et d'Eugène que de ses radotages. »<sup>13</sup>

En 1824 elle lui écrit encore.

« Les soirées sont bien longues, il faut de la chandelle, je n'ai que mon rouet pour passer le temps. Je ne suis pas abonnée, c'est trop cher ! Il vaut mieux filer, si cela m'amuse moins, j'économise ainsi les écus, mais je serai bien aise de voir les jours allonger.

Ton Tolma me chérie toujours. Depuis quelque temps on lui donne son morceau de pain à la cuisine et il me l'apporte dans le salon pour le lui saucer. Aujourd'hui il ne m'a pas trouvé dans la salle-à-manger, il est venu de lui même dans le salon. Quand il est dans le salon il ne me quitte jamais. Le matin il est à 6 h à ma porte et se la fait ouvrir pour venir sur mon lit. Il est docile quand je le regarde et je lui dis « attend ». De suite il va sur son paillot. Il est bien aimable, aussi il n'a jamais eu de tape qu'avec mon mouchoir de poche. »

Nous passons à l'année 1827 et notre arrière-grand-mère s'inquiète toujours du sort de ses deux fils.

« Eugène, écrit-elle, n'est pas encore rentré en France, je désire bien qu'il rentre au plus tôt car sans doute, il laissera son coeur en Espagne<sup>14</sup>. Je suis toujours fâchée de voir que ton gouverneur soit si for ton ennemi (ici elle fait allusion au commandant de l'École d'Angoulême dont nous avons parlé précédemment). Il ne fait pas bon encourir la haine des grands, mais le ministère et ton examinateur [le géomètre Poisson] te protégeront et ta réputation est bien établie et cela me tranquillise. »

Mais cette année-là, Adolphe quitte l'École d'Angoulême<sup>15</sup> pour exercer à bord du vaisseau l'Orion en rade de Brest. Les pénibles et laborieuses fonctions de professeur de sciences navales. Pendant 17 ans, nous le trouverons à bord de l'Orion puis sur le Borda où il était obligé de coucher à bord ou d'être rendu en toute saison à la cale d'embarquement pour se rendre à ses cours par tous les temps. Aussi sa pauvre mère en est-elle très tourmentée ...

« Le peu d'égard que l'on a pour toi, prouve bien que l'on se soucie peu de la science, je croyais que l'on t'aurait donné une chambre d'officier et un lit.

Tu me dis que tu as acheté un matelas et une couverture. Si tu me l'avais dit, j'en aurai défait un des miens pour t'en faire un, pauvre petit, tu ne me parles pas de draps ? Je parie que tu couches dans ta couverture. Mande moi si tu as tout cela ? Combien je souffre de n'avoir rien dans le moment, de me trouver si en arrière. Les privations ne me coûtent pas mais je suis tourmentée que de devoir. Mais comme les draps et les serviettes ne me coûtent rien, dis moi ce qu'il te faut. J'adresserai les draps à ton hôtesse. Je fais tes chemises, je travaille pour toi, c'est le seul travail qui m'intéresse. Je me pique aussi souvent les doigts mais je pense : c'est pour lui et cela ne me fait pas de mal.

La « verte » ne me laisse pas tranquille et me parle de toi et le vieux blanc qui se couche à la porte de ta chambre le matin. Je ne cesse de penser à toi, songe que ta santé dépend la mienne et ne sois pas longtemps sans m'écrire, mon bon petit. Il est matin, tout est mouillé, je ne puis donc rien t'envoyer. »

---

<sup>13</sup> Autre lettre : « Louis est un brouillon qui décide de tout »

<sup>14</sup> Janvier 1827, autre lettre. « Eugène est en Espagne, je crains des troubles. S'il pouvait être capitaine et revenir en France, je serais bien heureuse car le temps et l'éloignement lui feraient faire plus facilement réflexions. Mais à présent, sans cesse auprès de l'objet qu'il aime, c'est un chagrin toujours présent. Elle est plus à plaindre que lui encore. Il n'aurait pas dû autant s'avancer. »

<sup>15</sup> Réduite à une École de préparatoire et l'École de marine fut transférée à Brest.

« Je suis bien tourmentée de ton sort, de tes dettes. J'y pense sans cesse, j'ai beau économiser, j'ai si peu que je suis toujours en arrière<sup>16</sup>, tout cela me donne du chagrin quand je pense à toi, j'en pleure bien souvent et j'en souffre bien plus pour toi que pour moi car je suis accoutumée aux privations. Mais te savoir dans l'embarras, la dépendance, je ne puis supporter cette idée.

Louis est parti, je l'ai regretté car mon coeur me dit qu'il est mon fils mais ce n'est pas qu'il ait pour moi de grandes prévenances. Sa femme, sur cet article, lui donne assez d'occupations. Elle marche moins que jamais et n'a été chez personne, elle ne veut pas monter sur ma bourrique et moi je n'ai pas de voiture à lui donner. Plus elle va, plus elle est grande dame. On croirait qu'elle a 20.000# de rente. Il est vrai qu'ils sont bien à l'aise, ils ont plus que 5 pour 3 personnes et ne donnent jamais seulement un déjeuner. Si j'en avais autant, je ne serai pas longtemps dans l'embarras.

On va faire des réclamations sur le fond de réserve pour la vente de vos bois et la dépréciation des assignats. Quand tous les papiers seront en règle, je compte écrire à Monsieur du Fougeray, c'est un des juges, mais je n'ai pas grand espoir, tout sera distribué à la faveur. Enfin, il ne faut rien négliger.

Les Lanjamet, les d'Abliville, les Lavilleaumont sont retournés en ville. Je n'ai plus de voisins. Ma soeur va assez bien, tourmentée par ses servantes, l'une ne veut plus manger par crainte d'être empoisonnée dans sa soupe et la cuisinière ne veut pas boire de peur que la Millette n'empoisonne le cidre. Ma soeur n'a pas d'autre chose à dire que ses malheurs domestiques qui font rire et qui ennuient.

J'ai peu de détails à te donner de ton Launay, on n'y voit plus que des feuilles mortes, excepté le blé bien lavé. Il est sûr que la campagne n'est pas jolie. Il n'y a rien de nouveau dans le pays ni dans les enclos de Launay. La saison rend tout triste jusqu'à ce que la nature se réveille.

Je suis très bien avec les voisins de la ferme, ils sont enchantés que je ne les boude plus. Étant si voisins, il est plus commode d'être bien ensemble.

Tu te plains de la fierté de ton commandant, n'ayant aucun tort avec lui, il ne peut te nuire. C'est peut-être le fils d'un savetier, l'orgueil se place toujours chez ces gens de rien. Dans un an on t'accordera peut-être 8 jours. C'est pour ranimer mon courage que tu cherches à me faire espérer de nous voir bientôt. Voilà où mes espérances se bornent, je ne suis pas accoutumée aux événements heureux, le Bon Dieu ne me gâte pas en m'accordant trop de jouissances. »

En 1828, elle résumait d'une façon charmante les occupations de son année.

« Je me suis fait des occupations pour chaque saison, écrit-elle à son fils. Le printemps et l'été mes fleurs, mes plantes, mes poulets, mon blé. L'automne mes fruits, mon cidre, semer mon grain. L'hiver j'ai à la vérité peu de distractions, je compte les jours, les mois et je les vois s'écouler avec plaisir et je pense à toi, pauvre petit, en toute saison. »

Je recueille encore ces fragments de lettres écrites en 1828 ...

« J'ai bien peu de moments de bonheur et ils sont bien courts puisque je vous ai si peu de temps. Je ne compte guère sur Louis, il n'est occupé que d'amuser sa femme comme si elle était une enfant, elle ne se plaît ici que pour manger des poulets et de bons fruits frais cueillis ! et Louis jouit du bonheur qu'elle y trouve. Il ne faut plus chercher dans leur coeur ce sentiment qui rend une vieille mère si heureuse, une petite caresse de son enfant fait tant de bien. Quand mon Adolphe me serre la main ou me donne le bras, mon coeur se dilate, le pauvre Eugène de même, il est aussi bien bon pour sa vieille. Je n'en aime pas moins Louis mais il ne tient plus à rien de sa famille, son affection s'est portée sur sa femme.

Les journaux avaient annoncé la rentrée des troupes. On n'en parle plus et je n'ose y croire. Eugène est peut-être là pour longtemps, je ne sais à qui on pourra s'adresser pour lui. Louis dit qu'il s'en occupe ...

---

<sup>16</sup> La couverture de la maison et les autres bâtiments à refaire presque à neuf.

Nous avons ici un orage<sup>17</sup> comme on n'en avait jamais vu. Le petit champ était comme l'étang, l'eau y coulait gros comme un tonneau, heureusement il n'était pas ensemencé. La terre a été si battue que je ne puis faire du blé noir que dans une partie. On a labouré le reste. Dans le chemin au bout du grand champ et le pré vis à vis, il y avait plus de 5 pieds d'eau. Beaucoup de personnes qui étaient à vêpres n'ont pu retourner chez eux, pour d'autres, on les passait à cheval. Tout le bas des maisons dans le bas du bourg ont été inondées. Mes vaches et mes cochons étaient presque à la nage, je les ai mis plusieurs jours dans l'écurie. Tous les lins à rouir ont été emportés. L'orage a duré 8 heures. Tous les vieillards disent n'en avoir jamais vu durer si longtemps. J'ai eu grand peur !!! »

Eugène de La Foye rentre en France en 1829 après avoir passé 7 ans en Espagne, nous le retrouvons en garnison à Auxonne quand il écrit à son frère :

« Si le professorat ne te plaît pas, je t'avoue que le métier militaire n'a pas du tout de charme pour moi et je voudrais bien pouvoir me retirer à la campagne, jouissant d'une entière liberté et ne recevant d'ordre que de ma seule volonté. Je voudrais te voir un peu plus de philosophie, tu te tracasses toujours sans raison, prends donc le temps comme il vient et tu verras que tout ira bien.

J'attends avec impatience le moment où nous serons réunis à Launay. J'ai reçu il y a quelques jours une lettre de maman qui paraît s'ennuyer un peu, il fait si mauvais temps qu'elle est réduite à coudre et à filer ce qui n'est pas très amusant ! »

« Ne vois tu pas ta mère triste, écrit cependant votre arrière-grand-mère à son benjamin, vois-la trottant dans son pré, dans son champ, où elle va faire planter ses arbres, ensuite semer son blé. Pourtant, je ne veux pas que tu me crois insensible à ton sort, laisse moi la moitié de ton chagrin ou plutôt laisse moi tout, tu en auras assez de la vie que tu mènes et de ton travail. J'ai envie d'avoir des détails sur ton séjour chez Louis à Alençon. Je te l'avais bien dit qu'on ne te laisserait pas m'écrire sans voir ta lettre. Caroline a donc la foire !!! ... et fait bien des grimaces. Elle me dit de lui faire dire des messes mais on ne connaît pas ici le saint qui guérit ce mal ! Moi je ne suis pas malade, je me ménage, toi tu as été bien mal soigné. Tu me dis que ta route ne t'a pas rendu plus malade, tu ne dis pas vrai ! ... Pour nous réunir, il faudrait que tu ais une place stable et faire le sacrifice de louer Launay ou laisser un ménage ici, moi à Brest, nous pourrions y suffire pourtant si je me trouvais moins mal à l'aise, je pourrais seulement te faire une visite de quelques semaines.

Ne m'envoie que 100 francs, j'en aurai assez pour me rhabiller, je n'ai plus ni châle ni robe, j'ai honte de ma toilette même pour aller à Saint-Père. Comme je n'achète pas du beau, j'en aurai assez. Il y a des jours on excepte les choses du ménage, je ne dis pas un mot, je suis réduite à penser, je suis souvent si lasse de mon sort que sans vous autres je serai détachée de la vie. Qu'il m'est dur de ne pouvoir vous mettre à l'aide, vous rendre heureux, c'est ma plus grande peine, les privations qui ne regardent que moi, je les supporte. Ton frère va venir, il a envoyé par le routage sa guitare et de la musique et puis des cochonneries, pas de chocolat, le pauvre garçon n'avait pas d'argent. J'ai été ce matin dans le pré, dans le jardin à mes vaches. J'ai caressé la brune et Jeannette pour les dédommager des coups que Lessieux leur donne parfois <sup>18</sup> et j'aime à parcourir les lieux où nous étions solitairement tous les deux. Je te quitte, voilà la cuisinière qui arrive, il faut que j'aille traiter les affaires de mon dîner. »

Dans cette lettre, vous avez deviné sans doute l'allusion un peu cruelle faite par Alexandrine sur la grossesse de sa belle fille qui avait déjà perdu un enfant à sa naissance et qui mit au monde en 1829 Mathilde Thécla de La Foye.

---

<sup>17</sup> 1828, fragment de lettre : « Les tempêtes ont été terribles, toutes mes couvertures sont à refaire à neuf. Il faut recommencer 3 grands bouts de mur du jardin qui sont écroulés. Juge quelle dépense ? La tête me tourne, il faut que cela soit fait de suite. Le Bon Dieu m'envoie bien des contrariétés. »

<sup>18</sup> Je ne sais que faire de tous mes ânes. Je vais me défaire de celle que j'élevais pour moi.

**\* 1830 \***

Bien que Launay fut loin du bruit et des agitations politiques, la Révolution de 1830 allait bientôt troubler la tranquillité et rappeler à Alexandrine de Baudran les terribles événements dont elle avait eu à souffrir en 89; des bruits se répandirent aussi, faisant craindre une très prochaine menace de choléra. Autant d'inquiétudes pour le coeur de votre arrière-grand-mère, si préoccupée de ses enfants.

Elle écrit à Adolphe.

« Nous sommes encore ici tranquilles, mais Saint-Servan est Saint-Malo organisent leurs gardes, arborent drapeau et cocarde tricolore, mais on ne dit rien à personne. Ce que je redoute, ce sont les étrangers et puis le goût des bretons pour la chouannerie. Déjà on parle de rassemblement pour aller rejoindre le roi. Je ne reçois aucune nouvelle d'Eugène et je suis bien tourmentée. Louis est inquiet de vous tous, il y a 800 hommes de la garde royale de tués et 15 parisiens. Rouen ne connaît plus l'autorité du roi. On va faire une levée depuis 18 jusqu'à 30 ans. Le roi est, dit-on, à Vincennes, résolu à tenir tête à l'orage. Voilà les fruits des conseils de Monsieur de Polignac. A moins d'un miracle, la France est perdue et vous autres, c'est bien mon plus grand tourment jour et nuit. Et toi, mon pauvre enfant, tu seras peut-être plus en sûreté à Brest que dans le Clos Poulet si on y fait des rassemblements. Dieu seul peut prévoir la fin de cette lutte, elle est bien terrible et arrive si vite. Si le roi ne veut rien céder, nous sommes perdus ! »

Mais après cette alerte, la pauvreté qui devait l'accompagner toute sa vie la poursuit toujours et dans une lettre à son fils, elle manifeste ses craintes et ses inquiétudes sur ses affaires.

« Je n'ai vu personne de nos amis. Launay est bien triste comme celle qui l'habite. Je suis bien gênée comme tu le sais et tourmentée des bruits qui courent que l'on ne va pas payer les indemnités. Je n'ai plus de vin et je dois aux domestiques. Je ne sais plus ce que je vais devenir. La vie n'est que peines et tourments. Le temps ne change pas, il pleut moins mais avant-hier, il a fallu mettre une échelle et des planches pour aller à l'étable aux vaches. La cour était couverte d'eau et le petit champ à peu près de même. Je suis toujours folle de « Loricot » [perroquet]. Il ne me laisse pas tranquille travailler et vient toujours sur mes genoux et il faut jouer avec lui. Il ne veut pas rester dans sa cage où il s'abîme et quand je le laisse seul, il coupe tous les livres dans mon panier et tout ce qui s'y trouve; tu vois de son ouvrage sur ma feuille de papier, il dit Madame La Foye et puis 4 ou 5 fois après il crie « Foye Foye ». C'est pour se moquer de moi. »

Pendant les années qui suivront, nous verrons Eugène<sup>19</sup> s'ingénier pendant ses congés militaires passés près de sa mère, à transformer Launay intérieurement et extérieurement. Que d'économies, que de sacrifices consenties joyeusement par la mère et ses deux fils pour réparer leur vieux toit ! ...

---

<sup>19</sup> 1831, 1832, etc. Après avoir été en garnison à Auxonne, il passe à Tulle dans la manufacture d'armes.

En 1831, Eugène commence par transformer la mansarde de son frère en atelier de serrurerie. Il achète pour les fenêtres de sa chambre des fiches qu'il ajuste lui-même, repeint la fenêtre, arrange la cheminée et écrit à son frère :

« Lorsque tu viendras, tu trouveras des changements à Launay que nous tâcherons de rendre habitable. Je ne sais si je t'ai dit que j'ai fait arranger les cheminées, voire même celle de la mansarde. Elles chauffent maintenant admirablement. J'espère que notre bonne mère ne gèlera plus après cela dans sa chambre qui n'était plus tenable. Il nous manque qu'une invention pour être heureux ici. Mais plus je fais faire ici et plus je vois qu'il reste à faire. Mais avec l'aide de Dieu et du temps et de la patience, nous en viendrons à bout. J'espère que voilà des détails sur la « case ». J'ai fait un cadeau à maman de 20 bouteilles de bon Malaga. Je t'engage aussi, mon cher ami, à ne pas songer creux, cela ne fait qu'augmenter les vexations sans procurer d'inventions. Je te réserverai des pierres à porter et des brouettes à charroyer pour calmer ton imagination trop ardente. »

« Car il abat, écrit sa mère, les fossés de la cour et fait un fameux tas de pierre pour faire un mur qui sera terminé au printemps. Il abat les noyers et plante aussi quelques chênes. Pendant qu'Eugène fait arranger les fenêtres de la maison.<sup>20</sup> Je couche dans la petite chambre sur la cuisine, Marie sur le lit de sangle et le « Rite » dans sa cage sur la table. Si je me trouve à ne pas pouvoir payer les trois autres fenêtres, j'aurai recours à toi. Eugène va payer celles du jardin. Il fait les devants pour les cheminées et même pour la mansarde. Il soigne Bijou et me le dresse avec les officiers de Saint-Malo. »

Et elle ajoute ce trait charmant qui prouve combien ces deux frères étaient tendrement unis :

« Tu sais, ce n'est pas moi qui ai mis un supplément dans ta bourse. Je ne l'aurai pas pu car à ton départ je n'avais plus rien. C'est Eugène. Il y aurait mis d'avantage sans les dépenses des fenêtres et cheminées qu'on arrange. C'est à lui que tu dois des remerciements. Il parle à tout moment de toi, il a acheté une quantité d'outils jusqu'à une enclume. Tout cela sera sous clef quand vous ne serez pas ici afin que le pillard d'Auffray [menuisier à Saint-Père] ne les mette pas en poche.

Eugène m'a fait cadeau à l'office d'une fontaine. On n'ira plus à la cuisine se laver les mains dans les plats gras. Il a aussi souscrit pour les ouvrages de Voltaire dont une partie est ici et un nouvel abrégé de l'histoire de France. En arrangeant les livres sur les tablettes il disait : « Adolphe sera content de trouver ça » et moi je fais du noyau et de l'orange.

Bijou est vendu, il en était temps, il se perdait ici, mal soigné par moi et Marie, pas monté, il devenait rétif. Eugène lui faisait tous les jours sa toilette. Je n'ai pas trouvé à le vendre ici, on le trouvait trop petit. Charles La Touche me l'a vendu à Dinan pour 50 écus. Il va en Normandie pour monture et j'ai fait le voeu pour son bonheur, car je l'aimais. Le marchand a dit qu'il allait en bonne maison.

Tu auras beaucoup de raisin à ton retour mais pas d'autres fruits, mais c'est celui que tu aimes le mieux. Tu verras ton pré, tes plantations, ta montagne de Garrot et ta vieille chère qui t'embrasse de si bon coeur et ton Tot qui te suivra partout. »

Nouvelles inquiétudes aussi en 1832 au sujet, toujours, du choléra et de la chouannerie. Elle écrit à Adolphe.

« On a tous les fléaux cette année. Les grains ont manqué et le pauvre est très malheureux. Le choléra est à Saint-Malo et Saint-Servan qui fait des ravages. C'est une infernale maladie ici, le peuple dit que ce sont les riches qui empoisonnent les eaux. Écris-moi souvent car la maladie qui règne partout

---

<sup>20</sup> Lettre d'Eugène à Adolphe, 1832.

« J'ai beaucoup travaillé à Launay mais cela ne paraît guère, j'espère cependant que tu trouveras des améliorations quand tu y viendras. On place les croisées et les persiennes du côté du jardin, les autres seront placées ensuite. Cela donne un tout autre aspect à notre « case » où il y a encore bien à faire. Mais il faut encore du temps et de la patience et cela coûte, quoique Louis pense qu'il suffit qu'un de nous soit là pour que les travaux s'exécutent. Il compte les finances pour rien. »



me tourne la tête. On a beau faire, car elle est dans le pays, on ne peut l'éviter. On fait des prières publiques, puisse le Bon Dieu exaucer les miennes et nous préserver.

Heureux si les chouans restent aussi tranquilles !!! A Laval, ils ont été battus et cernés, à Vitré, ils ont été mis en fuite. La garnison de Saint-Malo y avait été envoyée, c'est bien affligeant !! tant de sang répandu, ruiner les habitants du pays où ils passent ... quel aveuglement de croire qu'ils viendront à bout de culbuter le gouvernement. Que Dieu nous préserve de ces fous dans notre canton, tu ne peux te faire une idée comme les têtes sont montées par ici et les royalistes enchantés de voir les chouans se réunir.

Nos cousines ne sont plus des femmes mais de vraies furies. J'avoue que je suis bien fatigué d'elles.

On attend le serrurier pour les fenêtres. Il est très malheureux qu'Eugène se soit épris de cet homme, il est vrai qu'il est le seul bon ouvrier de Saint-Malo mais il a une incommodité ... il faut qu'il mange à table avec les maîtres. C'est un original, savant, avec beaucoup d'instruction mais républicain. Il devait venir hier, heureusement qu'il ne vient pas. Les cousines auraient dit toutes leurs folies, les prêtres auraient été gênés et les folles auraient pu me compromettre.

Quelle pitié de voir les français s'égorger et les fous applaudir. Tu n'es plus là, mon pauvre enfant, pour tenir les oreillers de ta mère et me faire saluer avec la longue main blanche de ton ami. »

Elle veut dire sans doute la patte du chien !

Nouveau chagrin aussi la même année. Elle annonce à son fils la mort de son perroquet Loricot, sa seule distraction, disait-elle :

« Aujourd'hui je n'ai plus que mon chagrin à te dépeindre. Loricot n'est plus ! Depuis 8 jours il mangeait bien mais éternuait sans cesse. Tous les jours cela augmentait, il toussait jour et nuit et je ne pouvais dormir, plus à cause de l'inquiétude que de son bruit. Il a encore mangé ce matin mais après il ne voulait plus être que sur le côté et la tête dans ma main, et dans cette attitude il a rendu le dernier soupir et il a voulu mourir dans les mains de sa mère et embrassée par elle. Il y avait plus d'un quart d'heure qu'il n'était plus que je l'embrassais en pleurant et Marie qui pleurait aussi. Je n'ai pas regretté la perruche beaucoup, elles sont bêtes, mais Loricot avait de si jolies manières ! Donc plus de plaisir dans le salon de Launay. J'ai bien de la peine et pleure à chaque instant. Eugène qui arrive de Saint-Servan est tout affligé. Il compte repartir bientôt, aussi je vais rester bien isolée, mon Loricot était ma seule distraction et comme il m'aimait jusqu'à son dernier soupir ! ... »

Mais Adolphe amoureux lui aussi des bêtes et qui connaissait à merveille le coeur de sa mère, lui envoie pour la consoler un de ses perroquets.

« Quelle joie !!!, écrit-elle à son fils. Parlons du petit Rite, malgré le désir que j'ai ici de l'avoir, je pense que ce sera une grande privation pour toi ... il t'amusait. Cette idée m'ôte l'envie de l'avoir, pauvre petit. Ta chère te coûte toujours des sacrifices ! J'ai peur aussi qu'il meure en route, j'en pleurerai de chagrin. Tu n'as pas besoin de me recommander de m'en occuper, tu m'écriras le jour de son départ et je prendrai sur ses jolies plumes les baisers que tu y auras déposés. Le temps est encore bien éloigné ou nous pourrons ensemble nous occuper de son éducation. Dis moi aussi ses petites singeries de pattes qu'il n'ait rien oublié à son arrivée. Bonsoir mon bon et chéri Adolphe que j'aime de tout mon coeur. Embrasse le Rite le long de son col, je prendrai là tes baisers. »

« Ton petit Rite est enfin arrivé en très bonne santé, nous nous sommes bien embrassés, il est un peu sale. Je l'ai mis sur son bâton où il fait une longue toilette. Il ne me dit pas grand chose mais il a bien mangé et il mange encore. Il a eu bien des baisers et il a rapporté toutes ses provisions de voyage. »

« Vilain petit garçon, me dire que le petit Rite n'a pas l'air de me faire plaisir, moi qui en était folle dès que je l'ai tenu dans ma main. Il m'occupe toute la journée et ne me laisse rien faire, il déjeune avec moi et sait très bien se trouver sur mon lit et chercher son gâteau trempé dans son café. Il ne veut pas que son bâton soit près de la fenêtre, il le veut près de la cheminée. Je le mets dans sa cage

sur le perron quand le temps est doux et qu'il ne fait pas grand soleil, il y fait sa toilette !! Dans le salon il est libre et vient sur ma tête et sur mes genoux et me prend les doigts, la figure. Le soir, je mets mon grand châle sur sa cage pour le couvrir. Il monte alors sur son bâton et ne dit plus rien. Le matin quand il entend Marie remuer il dit « Bonjour » et aboie comme un chien. Il dit autre chose que je ne comprends pas mais il est trop petit pour parler distinctement. Je crois qu'il dit « Bougre ».

Dis moi ce que tu lui disais pour que je le répète. En le couchant je lui ai dit trois fois « mon petit chou » et il le dit bien. Tu l'avais accoutumé à manger à la bouche car le lendemain de mon arrivée il cherchait dans mes lèvres. »

\*

**\* 1833 \***

En 1833 votre arrière-grand-mère se dit surchargée de travaux, elle vient de faire abattre son avenue de hêtres, plantée maintenant en chênes d'Amérique. Les murs de son jardin s'écroulent toujours et l'arrivée de sa belle fille la remplit d'épouvante.

« Je suis surchargée de travaux, personne pour y veiller, il y a des jours où je ne suis assise que pour manger. Avant-hier, j'étais si lasse que je me suis couchée sans faire mes prières, j'avais l'intention de les faire dans mon lit mais je me suis endormie. Je ne sais plus si mon « Notre Père » était fini, le Bon Dieu, je crois, me le pardonnera. Il y a encore un côté de l'avenue qui est debout.

C'est un bandit qui abat. Il couche ici dans le grenier à paille et se saoule quelquefois 8 jours de suite. On ne pourra planter cette année. La terre est trop vive, il faut défoncer, bien ôter les racines et mettre en tombes. J'ai du chagrin aussi de mon mur éboulé, ce sont mes plus beaux arbres et mes plus beaux fruits, ils vont être abîmés par les maudits maçons. »

« Il n'est pas sûr que je puisse faire planter nos arbres verts cette année, il faut laisser la terre se refaire après les hêtres enlevés, cette terre qui n'a pas été remuée de 100 ans est lassée et a besoin de se mûrir ensemble. Ce n'est pas fini d'abattre, un sabotier est venu m'offrir 100 écus d'un hêtre. Je veux le garder et lui l'avoir. Il va falloir commencer les réparations du mur qui est écroulé depuis les bâtiments à paille jusqu'à la moitié du jardin. Les maçons me désolent : ma vigne, mes espaliers, tout va être abîmé. »

« Mes arbres sont vendus mais les pies verts (sic) m'en ont perdu un et deux que la vieillesse à pourris au cœur. C'est une diminution ! Mon mur n'est pas raccommodé car il y a encore de l'eau dans la carrière. Louis et sa femme comptent venir ces jours-ci. J'ai du plaisir à voir Louis mais je redoute la dame. Madame ne boude plus mais elle claboude en arrière et elle m'épouvante. Je ne puis avoir pourtant pour elle plus d'attentions mais elle n'est jamais contente. Pour qu'elle puisse m'aimer il faudra tout vous ôter pour le lui donner. Ni lui ni sa femme ne sont aimés ici. Je ne vous attends pas vous avec crainte mais grande impatience mais encore je n'ose vous faire une caresse devant eux. On rebat les matelas, on frotte, on cire toute la maison pour leur arrivée.

T'ai-je dit que Louis a vendu ses indemnités mais je lui connais 4000# de rente et je ne le plains pas, lui qui ne donne pas un verre d'eau à personne.

Tes onze perruches m'épouvantent, je t'assure que je n'en veux même pas une, ton joli petit Rite est assez et il l'occupe comme si j'avais un enfant. Il est chaque jour plus aimable. Son grand défaut est de se plaire sur ma tête, il n'aime guère sa cage. Quand je l'entends gratter si longtemps, je le prends parce que cela use la semelle de ses pieds. Les pauvres bêtes sont les seuls êtres de Launay qui m'aiment et c'est tout ce que j'estime et affectionne dans la maison. »

« On défriche enfin l'avenue. Mon Dieu, quel ouvrage ! ce n'est que du roc. Dans le bas il n'y a pas plein ma main de terre. Je ne sais où j'en prendrai pour remplacer les cailloux et puis les racines des hêtres j'en ai déjà plus d'une charretée. On ne peut plus les arracher des pierres, il ne faut pourtant pas qu'il en reste, ils sont 8 ouvriers. Enfin si les arbres prennent on sera content, ce sera si joli, mais la sécheresse désole tout le monde.

La claire-voie fait un joli effet et la barrière du haut de l'avenue arrangée par Eugène. On a fait les encoignures de la salle à manger et mis le buffet à la place de la table qui ira dans ta mansarde. On coupera les pieds à la hauteur qui sera commode pour écrire. Elle est grande et vous conviendra mieux.

Je suis fâchée que mon portrait ne soit pas plus ressemblant et qu'il ait un air grognon. Eugène m'a donné le sien qui ne lui ressemble pas mieux. Il y a bien quelque chose mais ce peintre n'attrape pas l'expression de la figure. Il y a pourtant quelque personne qu'il a faite parlante et il est venu à Launay car je suis difficile à faire voyager.

J'ai fait du cidre en abondance, il n'y a plus de place dans la cave pour mettre mes tonneaux. Pour le reste des pommes, mon cochon les mangera.

Ton camarade m'a remis ta lettre mon cher petit, il vint dimanche à midi. Lorsque le dîner fut prêt il a pris sa canne et son chapeau pour s'en aller. Je le pressais tant qu'il se mit à table où il ne mangea pas seulement de la tête de cochon. Il n'a pu résister, il l'aime beaucoup. Il a pris du café, un peu de liqueur et partit à 5 heures. Il m'a paru très bien.

Il a admiré aussi le petit Rite qui est bien tracasse. J'ai été obligé d'ôter les rideaux, ils étaient en lambeaux. Quand il y en aura de neufs, je ne sais comment on fera. Quand Rite est contrarié il se met en colère, il danse et souffle comme une couleuvre. Son défaut le plus gênant pour moi est d'être continuellement sur ma tête où il se croche avec ses pattes et sur mon bonnet où il se balance et me le met comme mes rideaux.

Il a fait peur à un camarade d'Eugène l'autre jour. Je l'embrassais, il me tenait la figure dans une de ses pattes et me bégottait (sic) les paupières, le nez, toute la figure. Il n'en revenait pas et tremblait pour mes yeux. Il leur dit tout ce qu'il sait et les amusa beaucoup. »

« Je crains mon cher petit, que tu ne sois inquiet de toutes nos gripes de Launay mais le Bon Dieu a proportionné la mienne à ma force car je suis restée seulement 6 jours dans ma chambre. Mais je ne sors pas car il fait un temps affreux et je tremble pour toi connaissant ton imprudence. Ton bon châle m'a bien enveloppée pendant que j'ai toussé. A présent il ne va plus me quitter.

Je suis fâchée que tu t'occupes du vin pour moi, tu vas y mettre tout ton argent. Celui que tu as ici me suffirait si j'étais malade. Mon pauvre petit, je te prive pour envoyer à Launay et nous n'avons rien à te donner que notre coeur.

La maudite couturière se fait attendre. C'est très difficile à trouver dans la mauvaise saison. J'ai aussi une fileuse pour filer 200# mais nous ferons toujours le corps et les manches de chemises. Elles seront ainsi bientôt faites, mais je les crois trop fines pour les blanchisseuses de Brest.

Le petit Ride est toujours bien malin. Quand je le gronde il me dit « Au chat ! ». Ma tortue se porte bien dans sa paille, je la mets à se chauffer quelquefois et je passe mon temps à jouer avec le petit chien de Terre-Neuve d'Eugène qui me dispute le feu. »

\*

**\* 1834 \***

Le 6 novembre 1834 Adolphe de La Foye, après avoir été nommé professeur à l'École navale (2e classe), fut décoré de la croix de la Légion d'Honneur<sup>21</sup> à bord de l'Orion pour ses excellentes leçons et il se voyait près d'obtenir la place d'examineur à l'École navale, but de tous ses efforts, mais nous verrons plus loin ses déboires.

Sa mère lui écrit<sup>22</sup>.

« Je suis sûre que tous nos amis viendront me féliciter, et de bon coeur, et Eugène sera aussi content que nous et sera fier d'avoir un frère qui se distingue. A Caen, j'en doute, on fera semblant.

Tu dois être fier de la réputation dont tu jouis. Pour moi, je suis bien fière de mon Adolphe. Quel plaisir j'aurai à dire cela à tout le monde. Je ne mets pas le nez dehors, sois tranquille. Je ne suis pas mal, je mange dans le salon au coin du feu.

Marie est toujours étourdie et attentive. Elle me parle souvent de vous autres et comme vous êtes bons, surtout toi. Cette conversation me plaît mieux que les histoires de sa grand-mère. »

Eugène de La Foye était à ce moment capitaine d'artillerie, adjoint à la direction d'artillerie de Rennes<sup>23</sup> venant d'Auxonne, il devait repartir en janvier 1835 à la direction de la manufacture d'armes de Tulle où il connut Irène de Meynard. Nous le trouvons en congé, à côté de sa mère qui écrit à son sujet :

« Voilà Eugène arrivé, il est effrayé des réparation à faire, le mur tout au long écroulé comme tu le sais, les commodités menaçant ruines. Il ne tardera pas à t'écrire. Pour le moment il est le premier journalier levé à 6 heures du matin. Il a maigri et pâli, je le réconforte de mon mieux mais il se fatigue trop. »

---

<sup>21</sup> Par le comte de Hell ...

<sup>22</sup> 1er octobre 1834. Son frère Louis lui écrit « Monsieur a été honorable chevalier. Je te fais mes compliments de la faveur que tu viens d'obtenir, elle était bien due pour le chien de métier que tu fais. »

<sup>23</sup> A Rennes à partir du 1er juin 1834.

Lettre d'Eugène à Adolphe : « Me voilà à Rennes depuis dimanche soir. Je suis chargé des bâtiments. Il y a une masse de dessins à faire et des devis, ce qui ne me convient guère après la vie active que j'ai menée à Launay et au régiment. Il est probable que je ne resterai pas bien longtemps dans ce nouvel emploi car on parle d'une promotion. Alors il serait possible qu'au mois de Janvier on me fit capitaine commandant, ce qui me ferait rentrer dans les troupes. Depuis quelques années je mène une vie assez errante, mais il faut bien se résigner à sa destinée. »

Alexandrine de Baudran fait en ce moment toutes sortes de travaux à Launay. Relever les deux perrons de la cour et du jardin. Les murs du jardin se réparent, le lavoir est fait, il n'y a plus que la planche à y mettre. Elle fait faire aussi une grande échelle pour monter sur la maison avec une belle « gaule » de sapin du Nord. Elle fait peindre la claire-voie en vert et fera mettre une troisième couche si sa bourse le lui permet. « Outre la commodité pour les bêtes, dit-elle, cela fait un coup d'oeil charmant. Un grillage et une planche à coulisse sont placés sur le trou du caveau pour empêcher le vent et le chat de venir faire des ordures dont on se remplit les mains en prenant le vin ». Enfin, écrit-elle à son fils Adolphe, « Tu verras des inventions dans le petit rond, mais on m'a défendu de dire quoi. Chaque chose que fait Eugène, il me dit « Crois-tu que cela plaira à Adolphe ? »

Autre lettre à Adolphe, 15 mars 1834.

« Quand Eugène est rentré de ses travaux, nous parlons toujours de toi et toujours nous disons « si le pauvre Adolphe était là, il aiderait à ci à ça » et un soupir de ta chère finit la réflexion.

Je suis inquiet de la bourse quand je vois le sac se vider, la tête m'en tourne. Nous avons de bien bons maçons pour les murs du jardin, adroits et prompts ils ne cassent pas un bourgeon des arbres.

Les Cordonnets sont tous les jours à mesurer si on n'approche pas trop de leur terrain. Ils font tout pour nous faire enrager. Eugène est furieux, ce sont de vilaines gens.

Nous avons eu les demoiselles (de Baudran) pendant trois semaines. Eugène me dit de te dire qu'elles étaient plus bêtes que jamais, surtout en politique. Les voilà parties, grâce à Dieu.

Bien de la mortalité dans les bêtes de Launay, d'abord mon cochon dont on m'avait offert 20 écus, ensuite ma tortue et puis ma belle pigeonne. Bonsoir mon bon petit. »

\* fin du volume 2 \*

*Yvan du Boisbaudry*

# Souvenirs de Launay

Volume III  
Launay-Ravilly  
1834 à 1840





**Volume III**  
**Launay-Ravilly**  
**1834 à 1840**

\*

*« La Bénédiction du Seigneur est sur les familles où l'on se souvient de ses aïeux. »* (F. Ozanam)



**\* 1834 \***  
**(suite)**

« Je dis que oui parce que je le pense. Je ne sais comment il fait pour supporter tant de fatigues, tout le monde en est surpris, et il n'est assis que pour les repas. Pauvres enfants, vous rendez ma vieillesse bien heureuse, vous êtes si bon pour moi. Sans vous, je serai malheureuse et vous me rendez la plus heureuse des mères ! »

Son frère Eugène lui écrit en effet de Launay :

« Les arbres verts<sup>1</sup> et ceux qui sont derrière le rond de l'étang sont assez bien pris. Ils ont le frais et l'abri des coups de soleil. Je suis bien de ton avis et je crois qu'une invention qui nous mettrait à même de nous caser à Launay serait préférable à toute la science du monde. C'est là qu'est le bonheur ! Mais où diable la pêcher cette coquine ? »

Après son départ, sa mère écrit de nouveau :

« J'ai commencé ma solitude. Eugène est parti. Hier encore le pauvre gars était à cinq heures et demi à l'ouvrage. Je suis à peu près la seule à le regretter. Jean-Marie a eu de la peine à s'accoutumer à voir un maître ordonner dans la maison, cela lui a passé près du coeur. La douce Marie ne l'aime pas du tout, il a pensé hier soir lui donner des coups de pied au cul ... Si je puis trouver une autre cuisinière bonne fille, la première sottise qu'elle me dira, je la mets à la porte. Il y a des jours, c'est un diable. Il faut patienter jusqu'à ce que j'aie une fille pour la cuisine car je n'ai pas la force de la faire.

Les de La Motte viennent demain coucher. Il y a quinze jours qu'ils sont chez ma soeur. Ils repartiront le lendemain pour la Bellière. Ils viennent passer une nuit. Cinq personnes, chevaux, etc. ... cela fait leur arrangement. Il est peu poli d'être quinze jours chez l'une et douze heures chez l'autre. Je suis sur leur passage, c'est comme une auberge; ils se soucient peu de moi, j'en fais autant d'eux. (...)

Marie est partie grâce à Dieu ! Plus elle allait, plus elle était méchante, croyant que je ne pouvais me passer d'elle. Sa hardiesse augmentait pour me maltraiter. J'ai eu de la peine à la déloger. Elle buvait tous les jours du vin sucré. Son adieu a été de me dire que j'étais traître, que tous ceux qui me connaissaient me détestaient et me méprisaient, que j'avais l'âme noire comme le cul du diable ... et elle partit, et je suis réduite à la seule bergère. »

Au mois de septembre elle lui parle d'une terrible sécheresse.

---

<sup>1</sup> plantation de sapins pour remplacer dans l'avenue les hêtres abattus.

« Tout est mort dans les jardins. La terre, à plus de deux pieds, est comme de la cendre. Et à quelques lieues d'ici, on meurt de faim et [on meurt avec] du blé plein les greniers mais les eaux manquent et pas de moulin à vent. Ici nous avons le vent et la mer, mais pour laver et boire, excepté à Launay, tout le monde est dans la gêne. La dernière sécheresse a bien augmenté le mal de nos arbres verts, en outre au fond du champ, on les coupe au pied. Eugène a bien du chagrin. »

En effet, ce dernier lui écrivait :

« Je n'ose plus te parler de nos malheureux arbres. Ils ont eu un temps indigne et je crains que les cinquante qui restent ne suffisent pas à remplacer les morts. Cela fait saigner le coeur. Pourtant je ne voudrai pas voir dans l'avenue d'autres arbres que notre espèce. Les peupliers près de la maison sont très beaux et le tout petit rond est délicieux. Quoique notre colonel soit absurde pour les permissions, j'espère y aller fumer quelques pipes avec toi. »

Et le 31 octobre Eugène arrivait à Launay pour un congé de trois mois. Sa mère écrivait à ce sujet à son frère Adolphe :

« Eugène a obtenu un congé de trois mois. Il arrive aujourd'hui. Tu vas être tranquille. Tu as maintenant la certitude que je vais être veillée et grondée car vous me grondez tous les deux toute la journée. J'attends l'argent pour ton manteau. Je l'enverrai aussitôt que nous aurons touché les indemnités, ce qui sera sous peu de jours. Dis moi comment tu te portes, pauvre petit, je suis toute la journée éveillée à six heures et je te vois sur l'eau. Il faisait du vent avant hier et j'en ai pleuré, pauvre Adolphe que je chérie. Tâche de te tirer de là. Bonsoir, mon bon enfant, je t'aime. Comment ? Plus que de tout mon coeur. »

\*

**\* 1835 \***

### **Séjour d'Eugène à Launay Projet de mariage**

Le 13 janvier 1835, Eugène arrivé à Launay depuis quelques jours comme nous l'avons vu dans la dernière lettre de l'année 1834, écrit à son frère Adolphe :

« Ta lettre est arrivée à Rennes après mon départ que je n'ai pas eu le temps de t'annoncer. Je ne fais plus partie de la division de Rennes et je suis employé à la manufacture d'armes de Tulle, mais j'ai obtenu un congé de trois mois. Je n'ai pas beaucoup de temps pour faire tous les ouvrages que j'ai à faire ici mais j'en ferai le plus possible. Quand les maçons auront fini le mur du jardin, je leur ferai faire le petit pont du petit champ qui ne tient plus. J'ai trouvé maman assez bien portante. Je lui ai apporté un énorme schale de laine qui, avec ses gilets, la mettront à l'abri du froid. Mais j'ai toujours de la peine à la forcer à se ménager. Notre fille n'a pas de tête, elle restera à la cuisine, et j'en cherche une autre pour maman qui ait soin d'elle, qui la raccommode ainsi que le linge qui est en très mauvais état. Je t'engage mon cher ami à te ménager et à passer quelques nuits de plus à bord plutôt que de t'exposer aux coups de vent et au froid du matin qui ne ferait qu'augmenter ton irritation de poitrine. »

Pendant son congé, Eugène avait du proposer à son frère un superbe parti, mais sa mère n'en est pas partisane.

« Je réponds, dit-elle, à la proposition que t'avait faite Eugène mais ce n'est pas un conseil que je te donne : je te fais mes réflexions qui sont que cette jeune personne ne te convient pas. Tous les jours de sa vie se passent en plaisir, en voyage; son père tient un état de maison considérable, elle a le goût de tout cela. Les tiens sont opposés. Tu ne peux, avec ton état pénible, la mener souvent dans le monde, ou bien tu perdras tes espérances d'avenir. Si elle va seule, tu seras jaloux et vous serez tous deux malheureux. On dit qu'elle a l'air coquette. Mais, grand fou, l'air est déjà trop pour toi que je désire le plus voir marié, mais avec ton caractère, il te faut une femme qui ne soit pas accoutumée au grand monde, enfin qui te préfère à tout. Tu diras ce que tu décides, si tu veux que l'on fasse la demande.

Lorico m'a donné bien du chagrin, il s'est échappé hier. Auffray l'a trouvé ce matin à la pointe du jour dans un chêne, sur le petit bout d'une branche. Il s'est laissé prendre mais comme il avait plu et venté toute la nuit, il était froid comme de la glace. Quand Auffray l'a pris, il lui donnait mille baisers sur la main. Eugène l'a bien réchauffé, lui a donné du biscuit trempé dans du malaga et il a été de très belle humeur toute la journée. » (10 mars)

25 mars. « Me voilà de nouveau seule et pour longtemps. Un de vous est bien utile ici pour les travaux et surtout pour mon bonheur. Je suis si seule, plus d'ami auprès de moi que le petit Rite et

Coco. Ils me caressent bien tous deux. Enfin, que faire ? ... prendre patience. Les mois vont s'écouler lentement, me ramener un court instant de bonheur avec toi, mais la vie se passe en longues privations.

Ma santé est ni plus mauvaise ni meilleure, mon pauvre petit, je vieilli, et d'une faible constitution, j'ai bien souffert dans l'Emigration. Cela m'a usée. Réponds moi pour la demoiselle mais si tu y tenais, dis-le. Eugène écrirait. Mais je pense que vous ne serez tous deux pas heureux. Il faut en chercher une qui vive pour toi et pas pour le monde.

Je suis délivrée des maçons. Il y a encore un ouvrage pressé mais il n'y a pas d'argent; il faut attendre. Eugène n'avait bien juste que sa route et moi bien à court !! Ainsi quand tu auras reçu ton manteau, ne le cède plus, on a trop de mal à en avoir. »

Au mois de mai elle se dit « écrasée » de journaliers et profite du moment où son étang est plein de belle eau pour faire la grande lessive. « Il fallait montrer à Olive l'arrangement du linge, mais le voilà au courant. Mais je ne me fatiguais pas, j'étais assise ... je disais; mais cela prenait mon temps. »

Au mois de juillet, elle nous parle de son étang qui est bien bas :

« On y vient de partout laver, écrit-elle, il n'y a d'eau nulle part. Madame Le Fer [de Bonaban] y vient même pour savonner les robes de ses enfants, jusqu'aux bêtes que l'on ne sait où aller les faire boire. C'est une grande calamité.

J'ai ordonné à Eugène de s'occuper de t'acheter un fusil. Je sais que tu désires depuis longtemps en avoir et je ne veux pas quand tu viens ici que tu ailles emprunter une patraque. Si tu ne tues rien, il te servira de contenance à la chasse. Eugène, depuis quelques jours, doit en avoir reçu l'argent.

Louis compte revenir bientôt mais il n'écrit pas. Je ne sais pas ce qu'ils ont, je suis presque épouvantée de Caroline, elle est ici comme en pays conquis. Pourvu qu'elle soit bien affriandée, elle ne s'embarrasse pas si la bourse des autres est bien garnie.

J'ai ma robe de flanelle sur le dos qui me fait du bien. Ta belle, on viendra me la faire l'autre semaine. Il est probable que je ne la mettrai pas de sitôt mais bien sûr pour ton arrivée l'an prochain, si je sais le jour. »

Dans la lettre suivante, Eugène nous tient au courant de l'impression produite à Launay par le passage si redouté de son frère et de sa belle soeur; il fait part aussi de son frère Adolphe de ses projets de mariage.

« Tulle, le 19 octobre 1835,

J'ai reçu une lettre de maman il y a quelque temps. Elle me parlait de la gracieuseté de la grande bougresse à son égard. Je t'avoue que je regrette bien de ne pas m'y être trouvé avec elle. Si elle se déplaît tant avec maman, que ne reste-t-elle chez elle, rien ne la force de venir. Il paraît que tout le monde dans le pays s'est aperçu de sa conduite et qu'on en jase. Tant mieux, maman, comme je lui ait écrit, serait bien bonne de s'en affecter. Si jamais je me marie, ce qui comme tu le verras tout à l'heure peut arriver, je ne conseille pas à ma femme d'en faire autant. Que dis-tu de la bonne nièce ? On dit qu'elle prend les manières de son indolente mère. Ils ont beaucoup critiqué le ménage de maman. Ils auraient voulu qu'elle ne gardât qu'une fille et qu'elle louât tout, en se réservant que le jardin. Je crois que cela serait plus économique, m'écrit Louis, et donnerait moins de peine à notre mère. Je crois qu'isolée comme elle l'est, elle a besoin d'une fille pour elle seule et que le petit faire valoir l'empêche de s'ennuyer. D'ailleurs cela ne leur coûte rien. Qu'ils nous laissent tranquilles.

Venons à mon affaire encore bien aventurée. Je t'ai parlé dans le temps d'une jeune personne<sup>2</sup> à laquelle on voulait me marier.

---

<sup>2</sup> Irène de Meynard, fille de Guillaume Charles de Meynard Lafargues, maire de la commune de Chameyrat, canton de Tulle Corrèze, né à Tulle le 6 février 1771, fils de Jean-François, mort le 5 mars 1785, et de dame Jeanne Le Bardu Payroux. et de Anne de Giou de Caylus, née à Vezac, le 10 juillet 1787, fille de Jean Jacques Henry de Giou et de dame Louise de Commines de Marcilly.

N.B. : il existe à Launay une copie de l'acte de mariage Meynard-Giou le 2 février 1807. Armes des Meynard : d'azur à une destre d'or posée en pal, au chef de gueules chargé de deux croissants d'argent.

Une excuse du père m'y avait entièrement fait renoncer et je n'y pensais plus lorsque j'ai appris que je convenais à la mère et à la fille. J'ai pris alors des informations sur la future que je ne connais encore que de vue. Tout le monde s'accorde à dire qu'elle a de l'esprit, un bon caractère, habituée à la campagne et aimant cependant la société où elle a bonne façon. Bonne ménagère, sans être une beauté à citer, elle est bien, les jambes un peu trop fortes cependant. La chose en était là quand ces dames ont dit qu'il ne fallait pas renoncer à mon projet et qu'il fallait faire instrumenter le père qui est difficile à décider et qui, quoique riche de plus de 400 000 francs, est très avare et tient à ne pas lâcher ses espèces. J'en ai parlé à mon sous-directeur et à sa femme avec lesquels je suis très bien. Ils trouvent le parti très convenable sous tous les rapports et se sont chargés de cette affaire. Toute la famille arrive aujourd'hui à la campagne et je désire que l'on dise le plus tôt possible oui ou non car l'amour me berce et je ne puis sommeiller. Cela me vexa !!! Les parents tiennent à la noblesse par-dessus tout. Cela pourra me servir auprès du père qui est frère du contre-amiral Meynard. On a l'intention de donner des soirées et d'engager pour la première fois dans cette maison les officiers d'artillerie. La demoiselle a même demandé si je dansais. Dois-je craindre ou espérer, je n'en sais rien, car je pense à l'avenir. Il faut bien en attendant que l'envie t'en prenne, que je nous assure quelqu'un pour soigner notre ménage dans nos vieux jours. Je t'engage pourtant à ne pas persister dans tes idées de célibat. »

« Tulle, le 9 janvier 1836,

Je t'ai annoncé mon projet bien important pour moi et duquel dépend le bonheur de ma vie, et tu ne me réponds pas, c'est très mal. Je t'annoncerai malgré cela que mes affaires sont en bon train et cela ne tient plus qu'à une chose. J'ai évalué la propriété de maman et de Villegent à 60 000 francs et si la pièce authentique que j'ai demandé à Bourdat confirme au moins cette somme<sup>3</sup>, mon mariage est fait. Je crois en conscience être resté au-dessous de la vérité mais je voudrais être hors de doute. Le beau-père est très circonspect et il a été indignement trompé pour sa fille aînée<sup>4</sup> qui est très malheureuse, tant sur le rapport des finances que sur le rapport du mari qui était couvert de dettes.

Ma future a bien de l'esprit, un bon caractère, beaucoup de douceur, excellente femme de ménage et habituée à l'économie parce que le père, quoique riche, est très serré. On lui donne 1 500 francs de rente ou 30 000 francs quand je pourrai donner une hypothèque. Je préfère une rente à présent. Elle aura plus de 60 000 francs un jour. La famille est très bonne aussi. Nos parents ne pourront être que flattés de cette affaire. Depuis quelques jours seulement j'ai l'entrée de la maison. J'y suis allé deux fois et je n'ai pas osé glisser rien des circonstances de la demoiselle qui est encore un peu embarrassée ainsi que moi, mais les parents, le père, la mère et le frère me reçoivent très bien et me font beaucoup d'accueil.

Ce qui les étonne, c'est ma franchise. On n'y est pas habitué ici et tu sais que je ne connais que la ligne droite, surtout dans une circonstance aussi grave. Si, comme je le désire, cela réussit, je pense que tu auras une belle-soeur bien différente de la grande dame et que nous l'aimerons tous. Tout le monde en dit du bien sur tous les rapports et on me trouve très heureux. Du reste, la raison et les conseils de mes amis ont commencé cette affaire et l'amour la finira.

Autre chose, j'aurais besoin de quelques fonds pour les cadeaux de rigueur, quoique la facture soit très raisonnable, mais il y a des choses de convenance qu'on ne peut éviter et je serai obligé d'en prendre chez Bourdat. Je te ferai donc un emprunt que je te remettrai plus tard. Tu vois que j'agis un peu sans façon avec toi, j'y suis habitué, c'est ta faute.

J'ai bien des obligations à mon ami, notre sous-directeur et à sa femme qui est excellente. Ils ont même donné une petite soirée il y a huit jours pour nous mettre en présence. C'était la première fois

---

<sup>3</sup> Il avait en somme comme fortune 1 500 francs de rente.

<sup>4</sup> qui épousa Monsieur Wayne d'Arche, [demeurant] la Brouterie, Confolens (Charente).

Dont :

Raymond qui épousa demoiselle

dont :

André, colonel ..., épousa Wanda Bicoska (Russe)

Raymond, officier de marine

Marie, Madame de La Villandré

que nous nous rencontrions. La pauvre enfant était toute décontenancée, et moi aussi, car nous étions sur le point de mire de tout le monde. Il n'y avait du reste que des gens dans la confiance. J'ai dansé avec elle, et elle a avoué qu'elle ne m'avait ni vu ni entendu ce jour-là. Elle a 23 ans.

J'ai annoncé que je laisserai à notre bonne mère mon indemnité. Je ne veux pas que sur ses vieux jours elle soit gênée et tant qu'elle en aura besoin, elle en disposera. La future a dit qu'elle ne voulait pas que pour elle maman fût dans la gêne, ce n'est pas comme la grande « Caca ». Mon futur beau-frère, le plus jeune, se présente que l'année prochaine. S'il est reçu, ce sera une corvée encore pour toi, il est à Paris.

Adieu mon cher ami, écris moi donc car je veux avoir ton assentiment; tu sais que maman et nous deux nous formons une sainte Trinité. »

Pendant que le mariage d'Eugène se décide, nous allons savoir les impressions de votre arrière-grand-mère sur la future belle-fille.

« A Launay, écrit-elle à Adolphe, tout est en l'air, il faut tant de formalités. La demoiselle a 24 ans, d'un physique très agréable, il a plus de 400 000 francs de biens et trois enfants. C'est un bon mariage pour Eugène. Elle a paraît-il un très bon caractère, point petite maîtresse et passant une partie de l'année à la campagne où elle tient le ménage de ses parents. Enfin, une fois les paperasses arrivées, il faudra espérer que cela va finir. Il n'y aura plus que toi. Bonsoir, mon cher petit, je te quitte car voilà le recteur pour arranger la bannière. Tout cela me torture. » (Janvier)

10 février.

« Je crois Eugène marié du 3<sup>5</sup>, mais je n'ai pas encore de lettre depuis cette époque. Si tout ce que l'on dit est vrai du caractère de sa belle, il sera heureux. Son mariage a assez traîné, il la voyait tous les jours et pouvait avoir des renseignements. Mais quand on est amoureux on ne juge pas toujours juste. Enfin, c'est fini ! Espérons en son bonheur car c'est un bon mariage sous tous les rapports. Tu feras de même et j'espère avoir deux brus qui ne ressembleront pas à la grande dame. La manière dont la future d'Eugène s'est prononcée pour moi prouve un bon cœur. A toi, il te faut une femme comme on n'en voit pas ou bien tu ne seras pas heureux. »

Nous retombons maintenant dans la monotonie des jours passés dans la solitude. Tantôt elle demande à son fils de lui envoyer par lettre un bout de fil pour la longueur du corps de ses chemises et de ses manches car dit-elle, la couturière viendra pour aider Olive [la femme de chambre] à les faire. J'ai aussi de la toile pour te faire quelques mouchoirs de poche mais elle n'est pas assez blanche. Il faudra en mars la mettre quinze jours sur l'herbe. Tantôt elle lui parle d'Eugène, encore étourdi de son bonheur, et de sa femme qui lui a écrit le lendemain de son mariage et qui paraît désirer « faire connaissance avec nous ». Si elle est telle que le dit Eugène, c'est un bon mariage, mais je ne sais pas de quel oeil la grande dame la verra. Elle ajoute que les parents ont laissé le jeune ménage dans leur maison de ville, ce qui est un avantage pour eux.

Dans les lettres suivantes, elle nous parle en mars d'une tempête « de trois heures » comme elle n'en a jamais vu. « Il n'est pas resté la moitié des ardoises sur la maison du côté du jardin ». Plus loin elle recommence ses lamentations, c'est le terme qu'elle emploie, pour annoncer à son fils la mort de son chien. « Coco est mort empoisonné, on le trouva sur la paille bavant et enflé comme un baril, rien n'a pu le sauver. Il est mort en peu d'heures. C'est un chagrin. Il diminuait l'ennui de ma solitude, il avait de l'esprit et bien bon de garde, il en imposait. A présent, toutes les filles ont peur la nuit. Coco aimait son monde. Il ne mérite pas d'être oublié. Quand je lui demandais ce qu'il fallait dire à son pauvre Adolphe, il ouvrait sa grande gueule et en disait pendant un quart d'heure. Chacun fait des conjectures et je fais les miennes mais je ne dis rien, mais je m'aperçois que l'on pense comme moi, c'est bien noir et traître. »

---

<sup>5</sup> marié à Tulle le 3 février 1836.



En juin elle parle d'un orage épouvantable.

« Le jardin était couvert comme un étang. Olive sortit quand tout fut apaisé, mais elle vit deux pieds d'eau dans la basse-cour et bien au-dessus du seuil de la porte aux vaches et du cochon qui étaient bien embarrassés tous deux. Je l'ai envoyée à la ferme chercher du secours. Il vint deux hommes qui, après s'être déchaussés et retroussés leurs pantalons, furent chercher mes vaches qui avaient de l'eau jusqu'au ventre. Mon cochon nageait. Je mis tout cela dans l'écurie. »

Au mois de juillet elle commence à parler déjà du bonheur qu'elle aura près de ses enfants.

« Si tu désires les vacances, mon bon enfant, ta pauvre chère ne les désire pas moins. Notre séparation est bien longue, le temps que nous passons ensemble bien court. Mais je crains que tu ne te trouves seul ici car je ne sais comment Eugène pourra amener sa femme cent quatre-vingt lieues et grosse presque de trois mois. Ils comptent venir au mois d'août mais je crains que cela ne soit possible. Il a fait son poupon trois mois trop tôt ! J'espère que vous nous trouverez ensemble et que je ne passerai pas mon hiver isolée, seule.

Pour Louis, je ne compte pas. Je ne comprends pas ce qu'il te mande ... Que son voyage à Launay lui a fait mal. Il s'est toujours bien porté. Je ne sais ce qui a pu leur déplaire. J'ai fait ce que j'ai pu pour la nourriture, tout ce qu'ils avaient besoin leur était donné par Olive aussitôt qu'ils le voulaient, je me suis toujours privée de vous devant eux, je ne saurais mieux faire. Si elle se trouve avec la femme d'Eugène, ce sera encore bien pis. Elle a été jalouse de toi, elle le sera encore plus d'elle et je vois que j'aurai à souffrir quand je vous ai tous deux. Je tremble toujours qu'il ne m'échappe une petite douceur pour toi. »

Au mois de septembre le jeune ménage arrivait à Launay et Eugène écrit immédiatement à son frère :

« Je t'écris quelques lignes à la hâte pour te dire que depuis avant-hier nous sommes arrivés : femme grosse, servante et chienne double. Tout a bien supporté le voyage qui a duré dix jours, faute de places convenables dans les différentes villes où nous sommes passés. Il ne manque plus que toi pour compléter notre ménagerie. Hâte toi d'arriver car nous t'attendons tous avec impatience. Il y a peu de perdrix mais force civet dans les landes. Maman est assez bien, un peu enrhumée cependant, on a de la peine à la tenir. Irène paraît lui convenir et je crois qu'elles s'aiment bien et que cela n'ira qu'en augmentant. »

Adolphe dut participer à cette réunion de famille car après son départ sa mère lui écrit au mois de novembre : « Ton départ m'a déchiré le cœur ».

\*



**\* 1837 \***

Eugène resté en congé à Launay avec sa femme jusqu'au mois de février 1837, à cette date, dut rejoindre son régiment à Paris<sup>6</sup> en passant deux mois à la F(???). Il laissa sa femme auprès de sa mère pendant la première partie de son voyage.

Sa mère restée avec sa belle-fille écrit à Adolphe :

« Depuis le départ d'Eugène, Irène est remplie de soins et d'attentions. Je les lui rends aussi. Elle n'est pas difficile à vivre ni à nourrir, mais l'absence de son mari ne lui est pas supportable. Il y a des jours où cela est si fort qu'elle en est malade. Je la raisonne mais je perds mon temps. Je crains qu'elle ne soit obligée de faire bientôt la route seule pour rejoindre son mari, chose bien désagréable pour une jeune femme. Elle paraît t'aimer beaucoup et parle souvent de toi. J'ai toujours gardé la maîtrise du dedans de la maison et le dehors je l'ai laissé à Eugène. »

Nous avons à la même date plusieurs lettres de cette malheureuse Irène séparée de son mari qui montre dans la simplicité et l'abandon d'une correspondance intime son cœur ardent et passionné :

« Depuis ton départ, je suis comme une insensée qui a perdu la raison et qui ne sait où aller, où donner de la tête. Si je sors c'est machinalement et je marche sans savoir où je vais. Ta mère me dit quelquefois que je lui fais pitié. Ne te tourmente pas, bon petit, dans quelques jours nous nous reverrons et alors plus de peines et plus de chagrins. Je t'avoue que je me croyais plus de courage et de résignation. Jamais je n'avais quitté un objet si cher, je jugeais en enfant sans savoir, j'avais supporté la séparation de ma mère qui était la personne que j'avais le plus aimée jusqu'alors, mais celle de mon mari est au-dessus de mes forces. Je souffre tant de ne plus te voir et de ne pouvoir plus te répéter mille fois : je t'aime. Mais dans quelques jours je te dirai de bien jolies choses et je déchargerai mon cœur de toutes les tendresses apprises pendant l'absence. Ta femme est pourtant bien raisonnable et ne pleure un peu que le soir et le matin, mais ne la gronde pas. Si tu savais comme il lui est pénible de se coucher et de se réveiller seule le matin mais je me soigne beaucoup et je veux être prête à partir lorsque tu m'écriras.

Ta mère est bien malgré le froid. Hier je l'ai grondé tout de bon : par un vent presque nord, elle était dans la cour près du puits à attraper un poulet. Je me suis fâchée, elle a crié plus fort, et nous avons fini par nous embrasser. Mais je lui ai fait de la morale tout doucement et elle m'a promis de ne plus y revenir.

Monsieur le Recteur a passé un après dîner avec nous à chanter des cantiques.<sup>7</sup>

---

<sup>6</sup> Eugène, capitaine commandant au 2e Régiment d'artillerie à Vincennes (28, rue Royale).

<sup>7</sup> Son mari lui écrit de Paris avant d'aller à la F(ère ???) :

« Je suis ici depuis hier soir, ma chère enfant, et jamais voyage ne m'a plus vexé. Je laissais là deux personnes que j'aimais le plus au monde, et bien que notre séparation ne soit que momentanée, elle m'a fait bien de la peine car nous n'étions raisonnables ni les uns ni les autres. » Il ajoute qu'en passant à Caen il a trouvé Louis et

Nous ne sommes qu'au 18 mars et ce n'est que vers le 12 avril que nous pourrions nous embrasser. Si encore je pouvais donner des ailes au temps, mais non. En volant trop vite lorsque tu étais encore là, il a brisé ses ailes et marche à pas lents. Cependant je t'avouerai qu'ayant voulu me fixer à un ouvrage, il me semble qu'il est moins long. Je brode ma robe.

Je t'assure que je me soigne bien et je peux t'assurer que je me porte aussi bien qu'il est possible. Je me regarde quelque fois dans le miroir et il me semble que je suis assez fraîche et assez jolie pour te plaire. Mademoiselle Ida<sup>8</sup> prétend que j'ai une jolie bouche et des lèvres roses et qu'elle a bien envie de les baiser ...

J'ai gagné mes Pâques dimanche dernier, ta mère s'est confessée hier, de manière que nous sommes en état de grâce pour prier le Bon Dieu de veiller sur notre amour.

Ta mère vient de recevoir une lettre d'Adolphe qui passe son temps à rire à nos dépens :

« L'amour est aveugle et n'a pas le sens commun, dit-il, tu conviendras que c'est affreux ce qu'il dit », puis il ajoute « Tous les ménages amoureux devraient être affligés au moins une fois d'un voyage de trois ans dans les mers du sud. C'est un profane qui ne comprend pas les tourments qu'on endure loin de son bien aimé, mais toi tu es plus juste, j'en suis sûre, car il dit que tu souffres deux fois et demi autant que moi. Tu lui a écrit, paraît-il, une lettre toute triste. Ta mère va bien. Elle a bien envie de sortir mais je m'y oppose. Je lui permettrais seulement quelques minutes le long de la maison. Je ne puis venir à bout d'elle, la cuisine est son séjour habituel. Je l'ai prise même une fois, il y a 5 ou 6 jours, sur le perron du jardin faisant manger ses chats. Je l'ai grondée, elle m'a dit qu'elle n'avait pas pensé, heureusement que le vent qui était très fort venait de la cour. »

Enfin, voilà le jour du départ arrivé. Elle écrit à son mari le 11 avril :

« Je partirai de Saint-Malo mercredi 12. Je coucherai à Caen et en repartirai le 14 pour arriver à Paris le 15 de 4 à 6 heures du matin. C'est par les messageries royales que je partirai, elles descendent rue Notre-Dame-des-Victoires. J'ai pris deux places en coupé, de Saint-Malo à Caen, et trois de Caen à Paris. C'est plus convenable. Je t'écrirai de Caen pour te tranquilliser. Ma santé est bonne et je me trouve toute gentille maintenant. Je regrette pourtant la bonne mère de tout mon coeur, elle va être bien seule. J'en ai eu bien soin, j'espère qu'elle est contente de moi, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour lui plaire et je l'aime de tout mon coeur.

Tâche d'avoir une voiture prête à nous prendre pour aller de suite à Vincennes. Demain nous nous embrasserons. En attendant je le fais de désir. Adieu, amour. »<sup>9</sup>

Et sa mère également lui écrivait le même jour :

« Je te renvoie ta gentille Irène bien maigrie. Depuis que le jour de votre réunion est fixé, elle se soigne et elle mange, mais elle n'a pas le temps de se reengraisser. La route va encore la fatiguer. Je la vois partir avec peine, je ne puis le cacher, j'ai été bien heureuse avec elle. Nous parlions toute la

---

Caroline bien vieillie. Et les lettres se succèdent tous les trois jours pour tenir sa femme au courant de l'achat d'un cheval acheté en Normandie, du choix d'un appartement meublé à Vincennes, de recommandations pour la santé de sa femme et de sa mère, pour des plantations faites à Launay. Ses lettres sont aussi pleines de tendresses : « Je pense sans cesse à toi. Il me semble qu'absent depuis huit jours, je suis depuis 8 siècles. Crois à mon immense amour vilaine méchante. Je ne vois que toi dans les théories.»

<sup>8</sup> demoiselle de la poste de Châteauneuf qui venait quelquefois à Launay et qui avait un faible pour Eugène de La Foye

<sup>9</sup> Avant son départ, son mari lui adressait les recommandations suivantes : « Je suis bien contrarié de ne pas pouvoir aller te prendre à Launay, je me promettais tant de plaisir à aller vous embrasser. Je t'aurais forcé de te soigner pendant le voyage. Je t'ai dit de faire un sac avec une peau de mouton pour te tenir les pieds chauds, j'espère qu'il est fait. Tu arriveras à Avranches à 2 heures du matin, tu déjeuneras à Vire pour aller du Pin à Caen et tu te mettras en route le matin pour Paris. Je t'attendrai et t'embrasserai à la descente de voiture, quelques soient les personnes qui se trouveront là. Je ne sais où l'on s'arrête en partant le matin de Caen, il est probable que l'on déjeune à Lisieux, paye de mes ancêtres et où maman a été élevée, quand tu auras monté une rue assez rapide, tu trouveras un boulevard, en le suivant à gauche on allait à Saint-Malon, notre ancienne seigneurie.»

journee de toi, ce qui faisait autant de plaisir à l'une qu'à l'autre. Elle a eu des jours où elle n'était pas raisonnable, ce qui lui faisait mal en vain. Je lui faisais de la morale, je perdais mon temps. Je vais être bien tourmenté de sa route, pauvre petite !!! Toute seule ... Mais l'idée de votre bonheur m'aidera à supporter ma solitude. »

Quelques jours plus tard elle écrivait à son fils Adolphe, au sujet d'Irène :

« Tu n'as pas connu son caractère. Elle n'est pas cachée, mais capricieuse comme un enfant. Elle a été accoutumée à ce que tout le monde lui cède, et elle jamais. Il lui en coûte car son mari l'a contrariée pourtant quelquefois, elle rougissait, prête à pleurer, mais cela passait. Elle a un excellent coeur. Étant hors de son pays, elle a déjà changé beaucoup depuis la leçon que je lui ai donné. Elle me fit des excuses, je lui fis un sermon d'amitié, elle n'a jamais recommencé et elle était remplie de soins et d'attentions pour moi, soignant tous les jours les petits oiseaux.

Louis a pensé perdre sa petite fille d'une manière affreuse. Je ne sais comment elle est tombée dans un puits (60 pieds de haut, 7 pieds d'eau). Quand elle est revenue sur l'eau, elle a eu l'esprit de s'accrocher à la pompe et la force de s'y tenir jusqu'à ce qu'on ait le temps de la retirer. Caroline avec son caractère insouciant était dans son lit souffrante, elle a dit qu'elle s'était doutée qu'il se passait quelque chose aux cris et au bruit, mais elle n'a pas remué. Si j'en entendais autant dans ma maison, j'aurais bientôt été dans les escaliers toute en chemise. » (2 mai)

Le 7 juin, de la même au même :

« Je suis chargé d'une triste nouvelle à t'apprendre. Louis vient de perdre sa femme, elle est morte le 1er de ce mois après une maladie. Les médecins la croyaient tirée, deux jours après elle était morte. Louis est dans un état affreux, sa position est bien triste et il me charge de vous écrire, il n'en a pas le courage. Il faut lui écrire de suite, c'est une lettre qui ne peut être retardée, il est assez malheureux, il ne faut pas qu'il puisse croire que tu es insensible à ses peines. Le sort de Louis me tourmente. »

17 juillet :

« Louis attend le moment de venir avec moi avec impatience. La perte de sa femme va rendre son coeur à sa famille. Il a été bien malheureux : sa fille tombée dans un puits, 15 jours après perdre sa femme, après sa fille très mal de la rougeole. Il lui tarde bien d'être avec moi, et moi de l'avoir. Il fait pitié ... Quel isolement, il va mettre sa petite fille à demi-pension, elle n'a rien perdu à sa mère, elle aurait tout perdu à son père.

A présent tu me fais de la peine, tu n'écris plus à Eugène ni à sa femme, il y est très sensible et sa femme en a pleuré car elle aime la famille de son mari et désire en être aimée. Excepté ses caprices, elle est très bonne. Si tu ne te maries pas, je ne désire pas que tu vives avec eux, je craindrais que tu ne fus pas heureux, mais mon désir est que vous aimiez toujours, que vous vous écriviez et qu'après moi vous vous fassiez des visites, parce que les caractères ne s'accordent pas de passer une vie ensemble entre frères, on ne s'abandonne pas et l'on ne doit pas marquer une indifférence comme des étrangers. Eugène n'a pas changé pour toi, il t'aime de tout son coeur. »

Dans les lettres suivantes, qui terminent l'année 1837, je relève que fort peu de chose. Votre arrière-grand-mère se plaint d'être toujours bien à court d'argent, ainsi qu'Eugène qui lui aussi est très gêné. Mais elle ajoute : « Quand je devrai me passer de tout, je ne te laisserai pas dans l'embarras. »

Son fils Adolphe lui envoie une belle robe verte. « On a l'air, dit-elle, d'avoir pour robe un tapis de table à jouer, enfin elle est charmante, elle vient de toi et c'est un grand mérite. Je suis désolée de te voir faire tant de dépenses pour ta vieille mère, l'attachement que tu as pour moi me fait de la peine, je pense à l'avenir, il te restera au monde que le triste souvenir de celle qui te chérie tant, je tiens à la vie pour toi seul. Ne te tourmentes pas de moi, je me trouve si bien dans mon salon. C'est toi qui m'y as

mise et c'est assez pour m'y plaire. J'ai reçu un cadeau de Paris, un schale très grand et bien chaud, Irène y a joint un bouquet qu'elle a brodé très joliment mais elle l'a fait par malheur d'une forme bien laide. Si elle m'avait envoyé le morceau entier, Olive m'en aurait fait un charmant. Tout cela ne vaut pas le cadeau de mon cher Adolphe ! »

\*

**\* 1838 \***

En janvier 1838, nous retrouvons votre arrière-grand-mère au coin de son feu, dans son salon où elle se dit moins isolée et plus près du monde. La terre est couverte de neige et elle brûle du bois en quantité pour réchauffer cette grande pièce.

Eugène et sa femme étaient toujours à Vincennes, mais sans apparence d'héritier (ce qui est un grand chagrin, dit-elle). Irène, toujours un peu souffrante, gardait aussi le coin du feu, ne se trouvant pas malheureuse de ce tête à tête marital. « Je vois les autres partir au bal sans regret et puis nous parlons de Launay au coin du feu et nous faisons mille projets pour les vacances prochaines. Louis sera de nos parties, il aura sa longue vue et nous fera dans les haltes un cours de botanique. Enfin nous ferons de gaies promenades et nous pourrons nous donner le plaisir d'emmener le recteur et son curé !!... »

Louis, depuis la mort de sa femme, n'écrivait guère à sa mère. « Il n'a pas le courage de s'occuper de rien, dit-elle, il ne parle pas même de vous. S'il continue, il va tout à fait s'abrutir. Il me parle aussi d'une serre qu'il a fait bâtir mais pas un mot de sa fille. Ils ont eu tous les deux la coqueluche, ce qui a son âge est bien extraordinaire. Voilà pour Louis. »

Adolphe toujours professeur à bord de son vaisseau école recevait de son cher Launay des poulets en bon état mais qui sont beaucoup plus forts et plus gras, lui écrivait sa mère, que ceux que j'ai envoyés à Vincennes. Mais Irène les trouve très bons. Elle ajoute, « j'ai glissé dans la bourriche une paire de chaussettes, un almanach et le portrait de ton parrain, Monsieur de Baudran, officier d'artillerie, premier mari de Madame de Folleville. »

Au mois de mars de cette même année, les fermes de Bellévent et Beaulieu<sup>10</sup> se trouvèrent à vendre pour la somme de 92 500 francs. Charles de La Touche, ami de la famille de La Foye, dont le nom revient sans cesse dans notre correspondance, convoitait Beaulieu pour bâtir et s'y fixer. Eugène de La Foye comptait acheter Bellévent en transportant du Limousin la dot de sa femme et en complétant la somme avec son indemnité. Mais ne voulant pas séparer ses intérêts de ceux de son frère Adolphe, il lui propose d'acheter à deux cette ferme au moyen de leur 3%. Il lui écrit : « C'est le seul moyen d'ajouter ce qui manque à Launay ... de la terre, car il ne faut plus penser à se donner du large du côté du jésuite Cordonnet qui fait de mauvaises affaires, dit-on, et vendra de la terre qui achèvera de nous arrondir, puisque nous devons réunir nos retraites un jour à Launay si tu ne te maries pas. Il faut au moins que je te consulte sur nos projets afin d'agir d'une manière qui puisse t'être agréable. »

Mais leur mère n'était pas de cet avis. Elle écrit à Adolphe :

---

<sup>10</sup> Bellévent : 60 jours de terres loués 1 500, Beaulieu : 60 jours de terre loués 1 200, et le taillis des Fouderies loué 100 francs

« Il faut répondre à Eugène, mon cher enfant, que tu le remercies de son offre, mais qu'il vaut mieux qu'il achète seul. Une fois qu'il y en a un de marié, il faut que les intérêts soient séparés. Pour avoir ses biens en commun, il faut vivre ensemble, et bien d'accord. Eugène t'aime de tout ton coeur, mais à présent tu ne pourrais vivre en famille. Je ne le désire plus seulement, je voudrais être sûre qu'après moi vous vous aimerez. Eugène autrefois fut si bon pour toi. »

17 avril :

« Il n'est plus question de ferme pour Eugène et Charles, Monsieur de La Villuchette prend tout. Il n'y a à regretter que la convenance, car c'était trop cher. La fortune d'Eugène aurait été bien diminuée et je vois que ce n'est pas un malheur que cela soit manqué. »

« Eugène viendra à son semestre (???) avec son cheval et son chien, muni de ce que tu veux m'envoyer mon cher enfant. C'est une bien mauvaise année pour moi et je n'ai pas assez de blé pour me nourrir. Il va falloir en acheter. Je suis si tourmentée quand je me trouve si à court. Mon logement me fait bien du bien cet hiver pour être chaudement, et m'ôter l'ennui d'être seule. C'est toi qui as fait tout cela mon bon enfant. »

Et Eugène répondait à son frère à propos de Bellévent :

« La proposition que je te faisais était très naturelle et je tiens trop à resserrer s'il est possible l'amitié qui nous a toujours unis pour laisser échapper les occasions de te prouver combien la mienne est sincère et inaltérable. Irène partage mes sentiments, et comme la sainte Trinité j'espère que, sans mystère, nous ne ferons jamais qu'un. Si ce n'était la proximité de Launay, je ne regretterai pas Bellévent qui était trop cher, cela nous aurait beaucoup gênés. J'espère à nous arrondir plus tard quand nous nous ferons paysans.

Comme tu le pensais, je suis sur la liste des décorations et j'ai l'avis que j'ai été décoré par ordonnance du 27 juin, reste à recevoir les bucoliques du grand chancelier en vertu desquelles on pourra procéder à ma réception.

Je te quitte, mon cher ami, pour aller à la manoeuvre. On a reçu hier l'ordre de mettre immédiatement une batterie sur le pied de guerre, si tu sais pour quoi faire et pour aller, ou tu nous obligeras de nous le dire.

J'attends avec impatience le 1er octobre, époque à laquelle j'irai me reposer auprès de notre excellente mère. Nous ferons avec toi des courses à 'mirabile visu'<sup>11</sup>, à Garot, nous irons à la chasse mais grâce à ce Villehuchet, il nous faut changer de direction et reprendre nos anciennes habitudes sur Clérisse, les Landes Téber et la Villermessan. »

Au mois d'août, Irène arrivait à Launay, avec sa domestique, pour raisons de santé. Et sa belle-mère écrivait à Adolphe :

« Irène compte venir à Launay prendre des bains de mer. Il faudra lui trouver un endroit commode. Son mari viendra la rejoindre en octobre. »

Et elle écrivait encore le 13 avril :

« Irène est arrivée bien fatiguée. Charles La Touche a passé une partie de la nuit à l'attendre et il me l'a amenée, la voyageuse est à dormir. »

---

<sup>11</sup> « Mirabile visu » [chose admirable à voir], surnom donné par Adolphe et Eugène au mont Garot (près de Saint-Suliac), d'où la vue est effectivement admirable.



Voyons maintenant la correspondance échangée entre les deux époux pendant cette nouvelle et cruelle absence. Disons d'abord qu'à peine débarquée à Saint-Malo Irène envoyait à son mari, « son cher amour », un mot pour le rassurer sur son voyage :

« J'ai pensé, dit-elle, à toi tout le temps et je t'aime de tout mon coeur. »

De son côté, son mari lui écrivait le jour du départ :

« Nous voilà encore séparés, ma chère enfant, et je crains que tu n'obtiennes pas du sacrifice que nous avons fait un aussi bon résultat que nous l'espérions, car tu es bien peu raisonnable et tu m'as déchiré le coeur en partant comme si nous nous étions quittés pour longtemps. Il faut nous faire une raison et penser au but que nous voulons atteindre, d'abord le rétablissement de ta santé, et par suite un enfant qui te ressemble et qui ait ton bon coeur et toutes ses qualités et qui fasse notre bonheur. Avant de prendre des bains, il faudra te bien reposer et consulter Genée. S'il n'y a pas d'endroits favorables du côté des salines, il te faudrait mieux louer une chambre et une cabine à Saint-Servan. La santé doit marcher avant tout.

En te quittant à Saint-Germain, je suis allé sur l'esplanade et j'ai erré quelques temps dans la forêt. Je ne voyais que toi partout et ton chagrin augmentait encore le mien. Nous sommes bien enfant car dans quelques semaines nous nous embrasserons. Je suis revenu déjeuner à l'endroit où la diligence nous avait séparés et en rentrant, je n'ai pas eu l'idée de revenir par le chemin de fer, j'ai préféré suivre la route que nous venions de parcourir ensemble, et que je prendrai avec bonheur dans quelques temps. Je te quitte ma chère amie et te conjure de te bien soigner. Embrasse bien l'excellente mère pour moi et prie la de te rendre de ma part. Je n'ai pas besoin de te dire que tu es la plus adorée des femmes. » (12 août)

Lettre d'Irène à Eugène (15 août) :

« Je viens de recevoir ta lettre mon cher ami, elle m'a fait un grand bien, mais sois sans inquiétude sur mon compte, ta bonne mère est là, tu sais si elle a soin de moi. Je l'ai trouvé parfaitement bien, allant du salon à la cuisine, enfin partout. Elle est seulement un peu maigrie et un peu plus courbée. Nous parlons toute la journée de toi, je ne suis pas une minute sans penser à toi, mon ami qui fait mon bonheur.

Mon voyage a été bien ennuyeux. Je t'assure, il m'a semblé en te quittant que j'avais tout quitté et je ne pouvais avoir d'autre pensée que toi, aussi, pendant longtemps, je n'ai rien vu autour de moi. J'étais anéantie.

Ton frère va bien ainsi que sa fille. Il m'a envoyé prendre par sa domestique à cinq heures du matin. Je l'ai trouvé levé, il m'a donné du café au lait bien mauvais, du pain dur et du beurre auquel je me suis bien gardé de toucher parce qu'il a eu soin de toucher qu'il lui coûtait fort cher et que d'ailleurs il n'était pas bon. Il m'a bien reçu cependant. Je suis arrivée à Launay à huit heures du matin, ta mère s'habillait, elle était heureuse de me voir. J'ai causé avec elle de toi jusqu'à midi, j'ai pris un bouillon et j'ai été me coucher. Charles viendra demain pour visiter l'endroit le plus commode pour les bains.

Tes arbres verts sont superbes ainsi que ceux de l'avenue et du 'petit rond'. Il n'en manque nulle part. Les châtaigniers viennent bien.

Notre chambre est gentille. J'y serai bien quand tu la partageras avec moi. Tout est peint à neuf, excepté la croisée, ce qui est fort laid. Le papier est tout déchiré, le plancher pas arrangé. Quand tu viendras tu trouveras bien de l'ouvrage à faire, ici comme à Vincennes, mais tu auras en compensation les caresses de ton Irène et de ta mère. J'ai gardé deux pains de Paris pour ta mère, elle les trouve excellents. Je lui ai porté aussi quatre brioches de deux sous de Caen, mais elle n'en a eu que trois car Jeannette [domestique de sa belle-mère] en a chipé une pour son amoureux pendant que j'embrassais notre mère. Elle est très adroite pour ces sortes de coups, au moins autant que ceux qui, la nuit, viennent voler la viande dans le garde-manger. On ne sait pas où passent les voleurs mais on n'est pas plus en sûreté. L'autre jour, un homme volait de pois dans un champ en Saint-Père, un autre, je ne sais qui, l'a tué d'un coup de fusil. Tu trouveras des figures nouvelles ici, jardinier, cuisinière et bientôt femme de chambre. Une autre fois je te parlerai de l'amour des autres. Le peu de place qui me reste aujourd'hui est consacré au mien, et pour te rassurer, vois si je tiens à ma santé : pour empêcher que

l'échauffement de la route me fasse le moindre mal, je me suis mis moi même à la tisane d'orge et de chiendent. Tu seras, je l'espère, content de ta petite femme qui t'embrasse de coeur. Dans six semaines ce sera tout de bon ! Ta dévouée petite femme. Irène. »

Lettre d'Irène à Eugène (19 août) :

« Voilà une semaine passée, mon cher Eugène, encore cinq au moins à souffrir. Je suis bien défatiguée mais je suis bien vexé que ta mère n'ait pas fait visiter les lieux d'avance. Il n'y a pas moyen de prendre des bains. Il n'y a qu'à la goutte, qui est l'endroit le plus commode et où il y a des fossés pleins d'eau de mer, il est vrai, mais qui ne se renouvelle que dans les grandes marées. Elle est très vaseuse et tout à fait sans mouvement. Autant vaut se mettre dans une baignoire ! Cela me contrarie au dernier point. Notre cruelle séparation ne servira qu'à nous embêter l'un et l'autre. Si tu viens comme mon coeur le désire et comme je l'espère les premiers jours de septembre, nous pourrions aller ensemble à Saint-Malo. En attendant, j'en prendrai trois ou six pendant la marée prochaine qui est forte. J'ai visité moi même les salines, j'en ai fait le tour sans être fatiguée. Aujourd'hui je viens de la messe et ne m'en repens pas du tout.

Je ne t'envoie pas la mesure du papier de notre chambre, vu le peu de soins qu'on prend d'ouvrir et de fermer les croisées, l'année prochaine il serait perdu. La croisée aussi est trop laide et jurerait avec un papier neuf ainsi que le plafond. Au printemps on peindra et on blanchira et une autre année nous mettrons le papier. Autre chose, notre lit est brisé. Il en faut un autre. Lucie et son mari<sup>12</sup> sont tombés deux fois dedans. Il est raccommodé mais pas solide. Il me faut aussi au moins deux chaises. Dans ma chambre il n'y en a pas une. Pour tout siège, il y a un des fauteuils du salon, un en paille et mon pliant. Dans les autres chambres il y a encore moins. Un tapis ferait assez bien l'hiver car le plancher n'est pas arrangé. Voici la mesure bien juste de l'alcôve au marbre de la cheminée et du secrétaire à la commode ... Je ne ferai pas nos rideaux, il y en a qui peuvent suffire pour le moment. Toutes les barrières ont aussi besoin de peinture, les portes et contrevent aussi, le bas des deux portes des perrons est pourri, etc ... Le tour du rond est plein de ronces et d'épines.

Hier Moréna a mordu au sang un journalier et un enfant d'un autre qui venait chercher des liens pour le blé (qui est superbe, on ne sait où le loger). On a attaché Moréna qui a pleuré, ta mère en avait grand mal au coeur, enfin cependant, elle a attendu que tout le monde fut parti pour lui rendre la liberté, mais elle n'a pas osé aller à la cuisine car elle craignait les reproches de dame Pelagie, mère de l'enfant, qui a une langue bien pendue.

Les amours sont insupportables, c'est d'une tendresse vraiment risible. Te figures-tu Jeannette prise d'un coup de sang dans le grenier à paille, ne voulant permettre à aucune des lessiveuses de l'emporter, se croyant morte et François arrivant pâle comme un linge, priant sa bien aimée comme un saint, la prenant dans ses bras et la descendant sur l'échelle comme s'il avait une plume dans la main, la tête de la sylphide reposait sur l'épaule de François. On dit que leurs deux joues se touchaient et même que, par distraction, l'une oubliait son mal et riait à un baiser que l'autre lui donnait. Ta mère dit qu'il y a de quoi en faire des livres, je t'assure que rien qu'avec ce qu'on m'a conté, on en ferait dix in-folio. »

Lettre d'Eugène à Irène (25 août) :

« Grâce à la naissance du fils du duc d'Orléans, j'ai un moment de répit. Notre général vient de faire dire qu'il était obligé d'aller à la Cour demain. Je prends la semaine, aussi je ne manque pas d'occupations et je profite du peu de temps que j'ai pour t'écrire à la hâte.

Je t'avoue que je ne suis on ne peut plus vexé que tu ne puisses prendre de bains. Si j'avais été avec toi, nous nous serions casés à Saint-Servan pendant une quinzaine. Tâche pendant la marée d'en prendre toujours quelques uns à Launay. S'il y avait quelque connaissance sûre qui prit des bains à Saint-Servan, ne pourrais-tu pas aller avec. Je sais qu'à ton âge et avec ta figure il faut beaucoup de circonspection mais il y aurait peut-être moyen de concilier tout. Si ma tante [Marie-Anne de Baudran] était autre, tu aurais pu te caser chez elle. Mon logement me paraît bien grand et bien triste. Chaque fois que je rentre je cherche ma chère Irène. »

---

<sup>12</sup>) Les de Bizien qui habitaient Rennes chez leurs parents de La Motte-Vauvert

Lettre d'Irène à Eugène (Saint-Servan, 31 août) :

« Je suis chez ta tante qui est on ne peut plus meilleure avec moi. Elle a voulu que je vienne chez elle prendre des bains et ce matin j'ai commencé. Je suis bien contente, je n'ai pas eu peur et me suis parfaitement baignée. J'ai pris une petite cabane aux Fours-à-Chaux, la grève est superbe. Pourquoi mon adoré mari te moques-tu de ta petite femme, tu parles de ma figure qui m'oblige à des précautions. Tu sais bien que sous ce rapport je n'ai pas de beauté que pour toi et que personne autre que l'unique amour de mon coeur me trouve jolie. Ne plaisante donc pas, je t'aime de toutes mes forces, et ce que je disais sur l'inconvenance de loger seule ici était basé sur mon jeune âge, et je t'assure qu'il ne m'est pas venu à l'idée que j'avais besoin d'un masque. »

Tous ces obstacles sont levés par sa tante [Marie-Anne de Baudran] et « je suis sous ses yeux de mère, dit-elle, aussi ne t'inquiète pas. Samedi je vais à Launay et reviendrai lundi à Saint-Servan. »

Jeannette et François s'adorent toujours à Launay :

- « Viens ici ma chère petite Jeannette, lui dit-il, je t'en prie. »
  - « Mon bon ami, je te dis que je n'irai pas. »
- et le reste est à mourir de rire<sup>13</sup>.

Tu me manques bien, je suis seule, toujours seule, et quand je me dis « il viendra », une voix me dit au fond du coeur : « Encore bien des jours à l'attendre », et je ne puis m'empêcher de pleurer, mais je me soigne comme si je soignais mon enfant. Toute à toi, ta dévouée et tendre amie et soumise femme. Irène. »

Lettre d'Eugène à Irène (6 septembre) :

« Je vois ma chère Irène que tu n'es pas aussi raisonnable que tu devais l'être et je voudrais te voir plus de résignation. Notre pénible séparation aura une fin et nous serons bien heureux. J'ai été chez tous les marchands de tapis et j'ai pris un double face noir et vert, et c'est ce que j'ai trouvé de meilleur marché. Il n'est pas superbe mais bon pour Launay. Tu le doubleras avec de la toile d'emballage du ballot que je t'envoierai, j'y joins un outil à quatre feuilles, en treillage, pour mettre devant la cheminée, car j'ai toujours peur du feu, surtout avec un tapis. J'espère qu'avec cela le vent ne passera plus sous tes jupes, je boucherai en outre les trous du plancher. Avec quel bonheur je monterai dans la diligence qui nous a conduit si vite à Saint-Gerlain, je la trouverai maintenant bien lente. »

Lettre d'Irène à Eugène (8 septembre) :

« Je suis revenue à Launay. Le temps est si mauvais qu'il me faut renoncer aux bains de mer qui, du reste, ne m'ont pas fait plus de bien que l'air de la campagne et le bon café de Launay, de sorte que je ne regrette pas Saint-Servan. Le jour de mon départ, j'ai dîné en cérémonie avec Charles et tous les Danicant. Achète-moi trois aunes de mousseline pour faire de petits rideaux à ma chambre. Louis et sa fille sont arrivés hier soir, Louis toujours le même. Il est bien occupé. On se le dispute, jusqu'aux médecins qui se l'arrachent pour traiter des maladies par le galvanisme. Il a fait des cures merveilleuses mais a sué aussi bien des gens. Il nous a fait un court exposé de tout ce qu'il nous dira pendant les vacances. Il est bien ennuyeux, ta mère riait de tout son coeur hier soir. Ce matin il travaille les fleurs.

---

<sup>13</sup> Leur mariage eut lieu à Launay, elle écrit à ce sujet à son mari : « Dimanche les amoureux font bannir, ta nièce fait la noce. Jeannette voulait que je donne le bras à son mari pour aller à l'église et à la mairie et toi à elle. J'ai remercié de l'honneur pour toi et pour moi. Comme en acceptant il fallait manger avec eux, je n'ai pas cru que ce fût convenable, eux dînant avec tous les domestiques de la maison. Puis il fallait faire un cadeau, mais ce n'est pas d'assez précieux et d'assez anciens domestiques. Elle ne veut ni Louis pour elle ni Mathilde pour son gars. Ta mère est bien aise que je n'ai pas pris la corvée. »

Tu dois être accablé d'ouvrage, mon cher ami, je vais maudire sincèrement ces missions de confiance, sans elles, je t'aurai peut-être embrassé. Je m'ennuie à mourir sans toi mais je me soigne bien. J'ai bien engraisnée et bien brunie. Il y a un désordre pernicieux pour les domestiques, je ne dis rien, il n'y a pas moyen de réformer ces abus. Adieu, mon adoré mari, viens bien vite retrouver ta très soumise femme et soit bien sûr que le jour qui nous réunira sera compté au nombre des plus heureux de ma vie. »

Lettre d'Eugène à Irène (14 septembre) :

« Je hâte de toutes mes forces et de tous mes vœux le moment de mon départ car ce n'est pas vivre que d'être éloigné de toi et ne puis t'exprimer avec quel bonheur je mettrai le cap sur Launay. Nous avons maintenant bien peu de temps à souffrir. Il faut nous préparer à la joie. Je ne fais point de visites car je n'en ai pas le temps, je pioche autant que possible. Marchand fait très bien mon service et mon ménage et se dispose à travailler à Launay. Il commence par la peinture. Ton très respectueux et très soumis mari qui t'aime de tout son cœur. »<sup>14</sup>

Lettre d'Irène à Eugène (12 septembre) :

« Que je suis de mauvaise humeur aujourd'hui, mon cher ami, que je regrette pour toi ces jours-ci. Adolphe est arrivé hier, nous ne l'attendions pas. Nous nous sommes réunis. Toi seul manque et je ne puis te dire combien tu fais un vide affreux. Ils sont heureux mais moi je me désole de ne plus te voir, je suis jalouse de leur bonheur. Vois si je suis injuste, il me semble que ta mère m'aime moins depuis qu'elle a tous ses propres enfants. Je ne puis non plus leur dire ce que je pense, ils ne comprennent pas eux combien je t'aime et me croient folle parce que je suis incapable de trouver du plaisir loin de mon cher mari. Louis est toujours ennuyeux comme de coutume, sa fille est un peu plus gentille. Il me semble qu'autrefois Adolphe, bon garçon comme à l'ordinaire, riait de tout, faisant des plaisanteries sur tout; en un mot son caractère n'a pas changé. Ceci entre nous, je te prie. Mon cher ami, il faut du courage, je t'assure, pour être enfant de la maison et voir de sang-froid le désordre complet qu'il y a ici. Je n'ai aucun goût à rien y faire, tant je suis ennuyée du gaspillage. Je ne dis rien, comme tu le penses, mais en vérité c'est trop fort pour que cela continue, ta mère ne suffira plus à la dépense, il faut le voir pour le croire. L'âne qui me portait à Saint-Servan est écorché sous le ventre, la pauvre bête souffre. Tes frères sont à se promener jusqu'au dîner. Ce matin je travaille à mon chapeau. Demain je finirai ma robe lilas qui sera superbe. Je fais pas mal d'ouvrage, je me promène peu, je ne sors que pour cueillir les pêches et les poires. Le bon Adolphe voudrait bien t'en laisser cachées sous les feuilles, elles mûrissent bien vite. J'ai encore quelques pastilles de chocolat que je réserve pour ta bonne mère, je lui fais ma cour avec. Tous les soirs je lui en porte 2 ou 3, elle est enchantée. Malheureusement j'en ai presque plus.

Si tu vends ton cheval, tu feras bien de laisser ton canonnier au régiment. J'ai crû voir que, sans ton cheval, tu serais à charge et la peinture se fera plus tard. Je voulais prendre des informations chez un ébéniste pour nos meubles mais, réflexion faite, je n'ai rien fait. Si nous allons à Rennes, comme j'en fais les vœux et comme je l'espère, nous aurons dans cette ville plus de choix pour monter notre ménage. »

22 septembre :

« Louis fait toujours des dissertations scientifiques, il est ennuyeux mais bien bon garçon. Sa fille est aussi bonne enfant, nous sommes fort bien ensemble, j'habille sa poupée, elle est enchantée. Adolphe va bien, il n'a pas tiré un coup de fusil. Il a été à 'mirabile visu' à Garot et n'a rapporté de ses promenades que de l'admiration pour tout ce qu'il a vu. Louis rapporte des plantes et des petites bêtes à voir dans sa lunette. Adolphe en a une aussi qui est quelquefois cause de petites discussions, car chacun vante la bonté de la sienne. Adolphe a pêché hier à l'étang avec un filet neuf, il a pris quatre tanches assez belles. Il y a mis un sérieux étonnant et se serait presque fâché contre moi parce que je riais. Je

---

<sup>14</sup> Les lettres d'Eugène sont très longues, j'en détache seulement quelques passages plus intéressants

suis heureuse d'être aimée de toi autant que je t'aime. Tous ici t'embrassent et te désirent ardemment. Toute à toi. Irène. »

Lettre d'Eugène à Irène (27 septembre) :

« Encore du retard, ma chère amie, cela me contrarie au-delà de toute expression. Je suis persuadé que tu regardes tous les jours par la croisée pour voir si j'arrive et cela te tracasse et te rend peut-être malade. Je voudrai bien être à Launay avec vous tous, faire de l'admiration à 'mirabile visu', voir aussi dans les lunettes. J'ai du malheur, je ne peux jamais me rencontrer à Launay avec Louis. J'espère cependant à bientôt, ma chère enfant, je n'aurai dans quelques jours plus besoin de t'écrire. Tout à toi, Eugène. »

Eugène arrivait enfin à Launay les derniers jours de septembre pour participer à cette bonne réunion de famille. Mais bientôt voici les départs et Adolphe doit rejoindre le premier sa vie de servitude. Après ses adieux, sa mère lui écrit :

« Pauvre enfant, tu as quitté la maison maternelle et le coeur de ta pauvre mère était bien malheureux. Nous n'avons de vrai bonheur que les moments, si courts, que nous passons ensemble. Ton départ a rendu Launay bien triste, tu rendais nos soirées plus courtes, tes contes nous faisaient rire et il faut maintenant passer ma longue année avant de nous réunir. Eugène continue ses travaux, nous ne le voyons que pour dîner et le soir. Mon cabinet est terminé et charmant, un plafond rembourré de foin entre les lattes et du papier collé dessus-dessous, il est très chaud. Ma pendule se règle lentement. Eugène ne s'en occupe pas autant que toi et puis le Bon Dieu ne nous donne pas un moment de soleil pour voir au cadran. Eugène et Irène se disent tout plein de jolies choses, nous parlons souvent de toi dans nos soirées. N.B. : ne m'envoie pas d'autres oiseaux. Ta vieille mère qui t'aime de tout son coeur. »

Eugène devait rester six mois à Launay avec sa femme où tout se passe de la même façon, écrit-il à son frère, à l'exception des promenades qui ont été remplacées par des cueilleries de fruits. Il prépare ses outils et se met à l'ouvrage, ne quittant guère l'écurie, son atelier de menuiserie pour faire toutes sortes de réparations à la maison. Le soir il compulse très tard, dit-il, des mémoires et des expériences sur les armes pour préparer un cours sur leur fabrication, et il ajoute un peu tristement : « Il faut que toute la famille en goûte du professorat !!! »

Mais ce qu'il ne dit pas à son frère, les lettres de sa mère l'apprendront. Voyons plutôt. Lettre d'Alexandrine à son fils Adolphe, (13 octobre) :

« Je me ménage bien et Eugène me veille de près. Pauvre Eugène ! Quel sera son avenir ! Depuis votre départ, il semble qu'Irène se laisse aller à son caractère, sans se contraindre devant moi. Il y a presque tous les jours des scènes assez vives dont je ne me mêle certainement pas. Je tricote sans rien dire. L'autre jour, après une dispute, elle le menaça, s'il la contrariait en public, de lui dire des sottises devant tout le monde pour le faire bisquer. Il lui répondit que cela lui était égal et qu'elle ferait connaître ainsi son mauvais caractère, et qu'au lieu de le faire enrager, elle l'aigrirait encore plus qu'il ne l'était contre elle. Elle continua à dire des bêtises. Il dit qu'il allait s'en aller à sa chambre. Elle répondit que c'était à moi qu'elle parlait; elle perdait son temps car je n'ai pas fait semblant de l'écouter. Cela dura une demi heure. A la fin, elle laissa son ouvrage et fut au coin du feu boudier. Le lendemain le ménage était plus tendre que jamais. Pourtant, avant hier, avant de partir pour Saint-Servan, il y avait encore du grabuge. Mais elle aura fait la douce, l'aimable, dans les salons, l'amour propre du mari aura été flattée, on lui fera des compliments de sa joli moitié et il sera content. Mais dans quelques années, Eugène ne sera plus jeune et le caractère de sa femme sera encore pis. Je le plains.

Ils reviennent de Saint-Servan demain. Je suis heureuse avec Eugène. Pour elle, il y a des jours qu'elle est un fardeau. Mathilde est retombée très malade, le pauvre Louis bien inquiet et fatigué. Si tu penses tu écrire, il y sera sensible. »

De la même au même (15 octobre) :

« Ils sont à dîner à la Picaudais. Le ménage est revenu très tendre. Eugène est très bon pour moi et elle aussi. Je ne suis mêlée à rien dans ses caprices et garde le silence. »

L'année 1838 se termine par une lettre d'Irène à son beau-frère Adolphe pour le remercier de lui avoir envoyé deux beaux chandeliers. Elle le tient au courant des faits et gestes de leurs voisins, des gens de Saint-Servan et tricote pour lui deux paires de chaussettes.

\*

**\* 1839 \***

Nous reprenons notre correspondance au mois de janvier 1839. Eugène et sa femme sont toujours à Launay mais nous profitons d'un séjour qu'ils font à Rennes chez leurs cousins de La Motte, pour lire une lettre de votre arrière-grand-mère adressée à son fils Adolphe :

« Je suis seule depuis avant hier. Le jeune ménage est à Rennes chez Madame de La Motte. Pendant ce temps de solitude, mon cher petit, je viens causer avec toi. Je m'ennuie d'Eugène, pas beaucoup de sa femme. Pas pour moi, mais à cause de son mari qui ne souffre plus que moi. Elle m'a dit que deux fois des choses désobligeantes, mais je ne lui ai pas répondu. Elle adore son mari et elle lui fait des scènes qui n'ont pas le sens commun et puis, le soir, il la caresse ou se raccommode; je la crois très exigeante. Eugène est bien vieilli ... il est toujours bien bon pour moi. Si je suis trop à court, je te le dirai. Si tu pouvais m'envoyer quelque chose pour m'aider, huit personnes pendant six mois, c'est de la dépense. J'en ai souvent par-dessus la tête quand elle grogne. » (15 janvier)

Irène écrivait quelques jours plus tard à son beau-frère :

« Nous autres, jeune gens, nous avons été faire nos visites de nocés à Rennes où nous avons trouvé Monsieur et Madame de La Motte bien paysans, de goût et dans leur ménage et dans tout. Lucie<sup>15</sup> nourrissait un gros garçon, ne pensant qu'aux bals et aux plaisirs. Son mari logé dans une cuisine sans feu, c'est un bon garçon et le mieux de tous. En somme, avec leurs plats d'argent et leur bourse bien garnie, ils ont l'air de petits bourgeois de campagne. Hippolyte de Lanjamet était à Nantes, nous ne l'avons pas vu, mais sa femme nous a reçus dans la perfection. Elle nous a donné un dîner superbe, elle fort bien installée. Tout est simple mais de bon goût. »

Eugène de retour à Launay avec sa femme, avait repris ses travaux de menuiserie. Nous le voyons suivant les indications de sa mère, faire une porte au caveau, pour séparer le vin, pour qu'on puisse ainsi mettre le pot de beurre dans l'escalier. Il fait ensuite une boîte à chapeau pour sa femme, en vue du déplacement qui approche et il se dit encore débordé d'ouvrages, ayant planté beaucoup d'arbres et surtout de chênes.

Après leur départ, qui eut lieu le 20 mars, sa mère écrivait à son fils Adolphe :

« Ils sont partis. Eugène était bien bon pour moi. Il m'est pénible de m'en séparer. Irène a été sensible à partir mais la vie de Vincennes et le monde lui plairont mieux que l'hiver à Launay. Depuis deux mois elle était mieux pour son caractère. Je crois que son mari s'était lassé de ses scènes et qu'il lui avait dit vertement. Elle a été bien mieux depuis.

---

<sup>15</sup> qui épousa le marquis de Bizieu du Lésard (???), elle était la cousine de votre père.

Quant à ton envoi, mon bon enfant, je n'en aurai besoin qu'à la fin d'avril et je pense que 100 francs me suffiront pour attendre le mois de juillet. Je crains de te bien gêner et toutes ces réflexions me rendent l'âme noire, et le départ d'Eugène. Il ne reste auprès de moi qu'un être qui ait du sentiment, c'est ma chienne. Les domestiques ont bien soin de moi mais on ne peut soulager son coeur avec eux. Moréna cherche son maître, elle revient tristement me caresser et nous exprimons notre ennui. »

Eugène avait écrit à son frère Adolphe avant son départ de Launay ces quelques lignes :

« Je t'écris à la hâte, mon cher ami, car dans ces quelques heures je vais quitter ce lieu de nos affections. J'espère que nous nous promènerons dans six mois sur le théâtre de mes travaux. J'en ai fait de la besogne cette année et te laisse encore beaucoup à faire. J'espère, toi qui comprend Launay, que tu seras satisfait. Le petit rond a changé de face !! Je te quitte en te priant de m'écrire à Vincennes. Irène et moi t'embrassons de tout notre coeur. »

Mais à peine arrivés à Vincennes, sa batterie fut envoyée à l'École Militaire à Paris où il leur fut très difficile de se loger, et dans un quartier fort peu agréable.

Sa mère écrivait à leur sujet le 17 mai :

« J'ai reçu une lettre d'Eugène dont tu es sans doute inquiet, et je commence par te dire qu'il ne lui est rien arrivé. Il en a été quitte pour passer sa nuit sur la place du Carrousel. On a fait marcher tant de troupes que cela a fini plus vite. Il ne me donne du reste aucun détail. Avant de faire rentrer les troupes, le roi les a passées en revue, il a été très bien accueilli. Il dit que les stupides journaux et les bavards avocats de la Chambre sont cause de ce tapage. Irène a eu bien peur de savoir son mari là. C'était une position pénible, d'autant plus qu'il paraît qu'elle est grosse. Tu juges de sa joie et de celle de son mari. Je crois qu'elle fera ses couches à Paris.

Mon jardinier est fou. Il ne fait rien, il n'a pas foncé quatre pieds de terre dans mon jardin. C'est le pauvre Gélén qui a tout fait. Je suis obligé de l'avoir toute l'année. J'ai eu quatre journaliers pendant quinze jours pour les pommes de terre. Il les voulait garder. Il n'a plus que les allées à ratisser. Je lui ai signifié que tous les samedi 24 francs à payer ne me convenait pas. Vendredi dernier il est entré dans la confrérie du diable pour traiter des malades par des paroles. Ce serait une longue histoire à te raconter, car il lui fallait une jeune vierge pour être initié dans la confrérie. Il avait choisi Olive qui l'a envoyé promener. Il en a trouvé une à la foire de Châteauneuf. Je vais tâcher de m'en défaire. »

Eugène écrivait à son frère sept mois plus tard :

« L'homme propose et Dieu dispose. Nous avons décidé que nous nous réunirions en famille à Launay au mois d'octobre et voilà qu'Irène rondit d'une manière colossale et a beaucoup souffert depuis quelques temps. Cependant elle est mieux. J'espère qu'à la fin de décembre, ou au commencement de janvier, Irène aura terminé ses couches, et vers la fin de mars, s'il plaît à Dieu, je conduirai toute la boutique à Launay et reviendrai pour notre changement de garnison qui, selon toute apparence, s'exécutera dans le mois d'avril. Je partage son opinion sur les journalistes et sur les avocats. Ce sont les deux plaies de notre époque, plus à craindre que la peste noire, et si l'on n'arrive aux moyens de les mâter, je ne sais ce qui pourra en résulter. Ils ne paraissent pas malheureusement dans les émeutes car on en ferait prompt justice. Si cela avait été plus sérieux le mois dernier, il y aurait eu du jeu, comme on dit chez nous, car on était disposé à ne pas faire un prisonnier. Irène a été bien effrayée car on nous a fait partir en toute hâte de l'École Militaire mais nous n'avons pas fait feu. L'émeute n'a pas résisté. J'ai passé une partie de la journée et de la nuit au Carrousel avec quatre pièces et quelques milliers de cartouches d'infanterie dont j'ai distribué une partie à droite et à gauche. J'ai reçu hier une lettre de maman. Elle m'a beaucoup amusé avec les sottises de Jean qu'elle vient enfin de prier d'entrer dehors, il voulait mettre Olive en contact avec un sorcier pour avoir un secret servant à guérir les malades, il fallait pour l'obtenir l'intermédiaire d'une jeune et jolie vierge et il avait jeté ses vues sur Olive qui, si je ne me trompe, ne remplit pas toutes les conditions requises. Elle l'a



envoyé promener mais il a trouvé son affaire à 'Chatiauneu'. Je te dis l'affaire en gros, il y a des détails curieux. »

Lettre de votre arrière-grand-mère à son fils Adolphe (3 juillet) :

« J'aurais désiré, pour le jeune ménage, qu'Irène eut fait des couches ici, elle y aurait été plus à son aise et avec plus d'économie. Ils sont plus mal logés qu'à Vincennes et tout y est plus cher. Mais la route aurait été dangereuse car son médecin lui a défendu de faire des courses à Paris et puis elle a dans la tête que Jenet (???) est la cause par son traitement qu'elle a fait une fausse couche, et s'il lui arrivait un accident encore, elle dirait qu'elle n'est jamais venue à Launay que pour être malheureuse. Il faut espérer que cette fois ils conserveront leurs enfants. Ils viendront au mois d'avril. On dit que ce sera son régiment qui viendra à Rennes à cette époque. Sa mère viendra à Paris pour ses couches, elle la soignera. Je crois que Mathilde depuis longtemps n'a plus de fièvre, mais courir dans son jardin, jouer avec ses poules et son chien, faire baigner son chat convient mieux à son goût que sa pension. Il est vrai qu'elle est faible. Cela vient de la manière dont ils l'ont élevée. Il faut espérer que celui d'Eugène ne sera pas élevé de même. Je vois les mois s'écouler avec tant de plaisir, encore trois mois avant de t'embrasser, chaque jour j'y pense, ce sera un bonheur de peu de durée mais enfin je t'embrasserai, tu me donneras le bras pour me promener, nous causerons, tu me feras des sermons, tu me gronderas mais c'est égal ! ta vieille mère sera bien contente. »

De la même au même (12 juillet) :

« J'ai eu encore une lettre de Louis. La petite Mathilde est enfin en pension à la Visitation. Il espère qu'elle s'y habituera, car c'est pour elle bien nécessaire. Le pauvre Louis se trouve bien isolé et désire les vacances et se plaint de ton silence.

La pauvre Marie-Anne de Baudran est convalescente, elle a été à la mort. Ses voisins ne l'ont pas abandonnée, surtout son cousin Grandmont. Sans lui la pauvre fille serait bien à plaindre. Elle a perdu la moitié de sa fortune. Sa soeur ne ferait rien pour elle, c'est une ingratitude et elle n'a jamais été qu'une égoïste. Je te quitte pour répondre à la pauvre cousine, elle a bien envie de venir soulager son cœur avec moi. »

A cette époque se place un voyage d'Adolphe à Paris pour tenter d'obtenir une place d'examineur. Son frère Eugène lui écrit à ce sujet (7 août) :

« Je cherche des connaissances qui pourront t'appuyer auprès du ministre [il s'adresse à Élie de Beaumont, entre autres]. Malheureusement l'oncle d'Irène est à la campagne. Je voudrai bien te voir examineur et quitter ton chien d'Orion. Nous causerons de cela quand tu viendras ici. Nous t'offrons un lit de sangle et la pâtée bien entendu, et Irène se prépare à faire des duos de café au lait avec toi. Tu la trouveras bien grosse. Elle se porte bien. On l'a saignée car elle avait la tête lourde et des étourdissements. La progéniture remue depuis le 31 juillet.

Si tu passes à Launay en venant ici, tu verras sur les lieux les événements afin de m'en rendre un compte détaillé. Je suis toujours en pensée à Launay auprès de notre excellente mère et voudrais y être en réalité. Elle a blâmé, ainsi que son jardinier, la manière dont l'épine a été plantée autour du petit rond. Comme c'est ton serviteur qui l'a plantée, je ne suis pas de leur avis et tu me diras à quelle hauteur elle s'est élevée et si elle a bien branchée du bas. Tu examineras aussi l'effet produit par l'élagage des arbres verts. Quand Irène sera rétablie et que la mère et l'enfant, comme dit la formule, se porteront bien, je la conduirai à Launay pour que ce dernier reçoive la bénédiction de sa grand-mère qui a bien envie de le tenir sur ses genoux et je reviendrai effectuer mon changement de garnison. Je voudrai bien que ce fût pour Rennes. »

Le pauvre Adolphe n'obtint certainement pas satisfaction à Paris comme le prouve cette lettre que lui adresse sa mère le 26 août :

« J'ai reçu ta lettre, mon cher enfant, qui me fait de la peine. Pourtant je ne m'attendais à ce résultat. Je vois que pour ton bonheur - et je dirai encore plus le mien - si tu peux avoir 1 800 francs de retraite, tu seras plus à ton aise et plus riche que tu ne l'est à Brest avec ta solde entière, quand tu ne payerais 600 francs pour ton entretien, tu ne dépenserais guère plus de 200 à Launay pour ton entretien et tu mettrais tous les ans quelque chose de côté. Après moi, ce qu'il te reviendra, ton indemnité, tu aurais de quoi vivre et nous serions tous deux bien heureux. D'autres te donneront le conseil de rester à te tuer et dans onze ans tu serais grabataire. Si tu obtiens les 1 800 francs, prends les vite et reviens au bonheur. Ils chercheront un professeur qui en fasse autant que toi. Je voudrai que cette école fut à la diable ... Je rêve au bonheur qu'on ne nous accordera peut-être pas. Bonsoir, mon bon enfant, que le Bon Dieu te protège et te ramène près de ta vieille mère. Je suis bien isolée, personne qui partage mes peines que mes amis, ce sont de petits moments et puis je retombe dans ma solitude. »

Votre père naquit à Paris [rue de Grenelle Saint-Honoré] le 19 décembre 1839 mais nous ne possédons pas la lettre annonçant cette bonne nouvelle, mais seulement celle adressée par votre arrière-grand-mère à son fils Adolphe dix jours après la naissance :

« Ils vont à merveille. Le Dauphin s'élève facilement, dort et mange comme un loup. Je suis persuadée que le caractère d'Irène va devenir plus doux. L'amour maternel, les soins de son enfant, elle aura moins le temps de s'abandonner à ses caprices. Eugène est enchanté, il a bien de l'impatience d'arriver pour déposer sur mes genoux le rejeton de la famille. Il dit qu'il est joli. Je crains qu'il ne soit rouge ! [Irène avait les cheveux très jolis, blonds cuivrés]. Il ne me parle pas dans ses dans les détails de la couleur de ses cheveux et je n'ose en faire la question.

Je ne sais pas si Mathilde est très bien à faire son éducation avec filles et garçons. Là, elle s'y plaira, mais elle n'a pas fait sa première communion : elle est impie ! Je ne connais pas l'opinion religieuse de cette famille, mais une femme sans religion est capable de bien des sottises.

La robe que tu m'as envoyée est charmante et bien chaude. La jupe n'a que deux laizes, il en aurait fallu un demi de plus, mais je ne passe plus les escaliers et cela va bien de même. »

\*

**\* 1840 \***

Pendant les premiers mois de l'année 1840, nous voyons votre arrière-grand-mère très tracassée sur l'avenir de son fils Adolphe qui désirait toujours une place d'examineur à l'École Navale, but de ses désirs et de ses efforts. Mais Monsieur Guérard, précepteur des Princes d'Orléans, devait lui enlever cette place contre tout droit et malgré les réclamations d'Adolphe et celles de ses amis.

« Je crains que l'effronté Quérard n'ait le dessus, lui écrit sa mère au mois de janvier, il faut attendre ce que dira Arago. Tu devrais écrire aussi à Monsieur Élie de Beaumont. Je prie le Bon Dieu, si tu n'as pas cette place, de te donner une autre mieux payée pour te tirer de ton bord, ou bien ta retraite. On ne peut changer le coeur humain, tout ce qui approche du tronc est corrompu. »

Au mois de juillet, apprenant la nomination de Guérard à ce poste tant convoité par son fils, elle lui écrit :

« Louis est furieux de la nomination de Guérard. Il me demande ce que tu vas faire. Que veux-tu que tu fasses ? Il n'y a pas de remède. Maudire les intrigants, et ceux qui leur donnent ce qui appartient aux autres, on n'en est pas plus avancé. Sous l'empereur, le mérite était récompensé. A présent l'effronté parvient. Mais dans deux mois tu trouveras, mon bon enfant, ta pauvre mère qui tâchera pour un moment de te faire oublier les injustices. Voilà où la révolution dernière nous a conduit. »

Mais revenons maintenant quelques mois en arrière, pour recevoir le jeune ménage qui arrive à Launay, au mois de mars :

« Je t'annonce, écrit-elle à Adolphe, l'arrivée de la Sainte Famille. Tout est prêt, et du feu que l'on entretient dans la chambre pour la réchauffer. Quelle imprudence de mettre un enfant qui n'a que deux mois en route, par un temps de gelée et les nuits si froides !!! ...

Louis m'a écrit, il est bien tourmenté de la première communion de sa fille. Elle ne sait pas un mot de catéchisme, elle ne croit pas au Bon Dieu, elle est élevée comme Tonno.

Si Eugène avait été ici, je n'aurais pas eu toutes les émondes des chênes abattus volés, les têtes coupées et emportées. Gélin et mon jardinier que j'envoyais garder avec chacun un fusil m'ont avoué qu'ils avaient grand peur. Ce n'était pas les voleurs qui se sauvaient, c'était eux ! ... »

« Toute la famille est arrivée hier bien portante, Irène un peu fatiguée, le Dauphin est gros et fort comme un enfant de cinq mois. Il est très avisé pour son âge et ne pleure guère que quand il ne pette pas assez. Il mange et tête comme un loup, il est joli et frais. »

Mais à peine arrivé à Launay, Eugène doit repartir pour aller faire des inspections d'arme à Péronne, Douai, Amiens, Arras, Saint-Omer<sup>16</sup>. Mais pendant les courts séjours au milieu des siens, il a pris soin de planter un tilleul qui existe encore en l'honneur de la naissance de son fils. Il écrit à son frère le 29 mars :

« Demain matin, mon cher ami, je quitte Launay qui renferme tant d'objets que j'abandonne avec bien de la peine : mère, femme et enfant. Je suis aussi bête que les autres. Pour moi qui détestait les enfants, je trouve le mien superbe et je joue avec bonheur avec lui et je ne lui trouve aucun des désagréments des autres moutards. Il est énorme et vient bien. Maman en est toute fière et est curieuse avec lui. Elle ne le porte pas, comme tu penses, mais on le lui passe quelquefois un instant sur les genoux et elle est dans le ravissement quand il lui sourit. J'ai bien travaillé ici et je laisse encore beaucoup à faire, j'ai nettoyé la haie d'épine du petit rond qui était dans un état déplorable, j'ai semé des graines de pin dont cinq d'araucaria. J'ai nettoyé ton jardin, fait greffer des épines, j'ai fait des pieds pour le berceau du moutard, restauré une partie des volets et planté un tilleul ! »

Et après son départ sa mère écrivait :

« Eugène nous a quittés, tu penses bien que la séparation a été pénible pour Irène. Heureusement que l'amour maternel lui fait supporter plus courageusement l'absence d'Eugène, et moi je trouve un grand vide dans la maison. Quand il y a un de vous deux avec moi, je suis bien soulagée. »

Voyons maintenant la correspondance d'Irène avec son mari pendant une absence de trois mois :

« Launay, 1er avril.

Nous voilà encore à cent lieues l'un de l'autre, mon bon ami, mon coeur mesure cette distance avec effroi, je ne suis pas, vois-tu, comme les autres femmes qui s'habituent aux séparations. Plus je vieillis auprès de toi, plus je t'aime et plus ta présence devient indispensable à mon bonheur. Je t'assure, mon bien aimé, que j'ai besoin de raison et de ton souvenir, aussi tu es toujours là près de moi, ton image ne me quitte jamais, je n'embrasse jamais ton fils sans lui dire tout bas, souvent tout haut, mille jolies choses pour papa qui reviendra bientôt j'espère, mais pas si tôt que je le désire, trois mois ce sont des siècles ! Mais le jour où tu nous reviendras, je serai la plus heureuse des femmes, le devoir est parfois pénible, bien pénible, mais enfin il le faut et j'aurai du courage pour t'en donner. Si le ciel nous impose quelquefois des obligations dures à remplir, il nous ordonne de nous aimer et ce n'est pas toujours sévère et j'espère qu'il bénira ainsi notre résignation en nous donnant de longs jours heureux mais parfaitement heureux sans nuages. Nous nous aimons assez pour que ce soit possible. Je te promets que je n'aurai jamais d'autre caprice désormais que celui de t'aimer comme par le passé, je ne te ferai plus rager jamais, mon cher amour, ta petite femme sent trop le prix de ta présence pour ne pas faire tout ce qu'elle pourra pour te rendre le plus heureux des hommes, notre cher enfant aussi y contribuera, petit par ses caresses, plus tard par sa bonne conduite. Nous t'aimons de tout notre coeur, moi plus que tous les autres. Toute à toi, ta femme et amie. Irène. »

Et elle lui donna presque chaque jour et plusieurs fois dans la journée le bulletin de santé de son enfant qui est d'une humeur charmante et la regarde constamment en riant et cette phrase revient sans

---

<sup>16</sup> Il va de Paris à Douai à cheval.

Inspections aussi à Ham, Abbeville, Doullens, Hesdin, Calais. Dans une lettre datée du 22 avril, il écrit à sa femme, d'Amiens : « Un capitaine d'artillerie en inspection d'armes est un personnage que l'on redoute et que l'on courtise. Mais je joue serré, mais je suis obligé de dire ce que je vois. Le colonel des Dragons, Monsieur de Saint-Amand, homme de Cour, m'embête. Il tient à avoir de bonnes notes et j'aurai cependant quelques reproches à mettre sur le procès verbal. Il me fait force politesses, me casse la main à force de me la serrer, et m'a fait circonvenir par le général. Je n'aime pas cela. Il a été embêté par mon rapport qu'il trouve peu favorable, mais je lui ai déclaré ne pouvoir rien y changer et il vient de se décider à le signer, je l'expédie au ministre. Tu as le petit pour te consoler de mon absence et moi je n'ai que des fusils, des pistolets, des sabres et bientôt des lances. » Il existe toute la correspondance de votre grand-père, du 2 avril au 3 octobre. Pour ne pas alourdir mon récit je n'en fais pas mention, d'autant plus que cette correspondance à trait uniquement à des affaires de service pendant sa tournée d'inspection.

cesse. « Notre enfant est superbe, c'est un gaillard beau comme un ange, tu ne peux pas te faire une idée de son développement ... ». Une autre fois elle écrit : « Je ne te dirai rien de la gentillesse de Charles, j'aime mieux te faire juge, l'amour maternel rend encore plus aveugle que tous les autres amours, aussi suppose que je ne t'ai rien dit de la beauté et de l'amabilité de notre enfant, ce que je peux te dire c'est qu'il est toujours d'une santé florissante ... Nous lisons encore : « Charles est charmant, il joue seul avec un pantin que je lui ai fait en carton, figure toi le petit sur le lit dévorant du regard et de la bouche ses horreurs de joujoux étalés devant lui et faisant avec un tambour un tapage qui amuse sa mère, me dit-elle, mais je n'en crois rien et tu auras une idée des joies de ton aimable fils. »

« Elle va maintenant nous donner l'emploi de ses journées qui sont remplies, dit-elle, par les soins qu'elle donne à son enfant car ce n'est pas une petite chose de faire un trousseau. J'ai fait un délicieux chausson pour le petit, tu n'as rien vu pour la forme d'aussi parfait et chaussant mieux. Je viens de terminer une capote blanche pour le petit, elle est charmante, je lui en ai déjà fait une autre bleue et blanche avec le reste de ma robe à raies dont je lui ai fait des robes. Il est charmant avec et bien garanti du soleil. J'en ai fait une aussi pour moi. »

A la maison elle fait des duos de mirotons et de sonnette avec son fils. « C'est lui qui joue de cette dernière et il est amoureux de ma petite fille de bronze<sup>17</sup> elle l'amuse, on ne peut plus. Elle le porte dans la cour pour jeter du pain aux poules et quand il fait beau, ce sont les arbres verts qui ont tous les sourires de l'enfant. La nature est charmante, écrit-elle, nous jouissons du printemps et des arbres couverts de fleurs, le cerisier double est superbe et tout le reste feuille et fleurit du jour au lendemain, et le rossignol chante tous les matins sous ma croisée mais moi je soupire après son retour et je ne pense en jouir. Se promener seule c'est ennuyeux. Le soir quand j'ai le temps, je vais avec Charles et sa bonne autour des champs, voilà tout, car je ne veux pas qu'elle sorte du jardin quand elle est toute seule. »

Nous la voyons partir aussi pour Saint-Servan et au bourg de Saint-Père pour faire brûler des bougies devant le Saint Sacrement pour le retour de son mari car « tous mes vœux sont pour toi, toutes mes pensées près de toi, je t'aime plus que jamais ». Quelques visites encore aux voisins et nous avons épuisé toutes ses distractions. Elle parle un peu de Madame de La Villehuchette qui habitait au Bois-Martin et d'une visite que firent les de La Motte Vauvert à Launay :

« L'autre jour nous avons été manger des crêpes chez Madame de La Villehuchette qui est une bonne dame mais fait trop la princesse, elle voudrait voir son mari maire, mais comme l'année dernière il a dit en termes si positifs qu'il ne voulait rien être, qu'on le tient maintenant à distance. Elle a été fort gracieuse, nous a étalé sa belle porcelaine de Chine et de belle argenterie neuve et armoriée. Madame Le Fer y était avec ses enfants. Ta tante (Marie-Anne de Baudran qui habitait à Saint-Servan) ne va pas très bien, elle est enchantée de nous plus que jamais, tout le monde lui dit que je suis une charmante personne, ce qui la flatte infiniment ... »

« Les de La Motte Vauvert sont venus nous voir, et pour leur faire honneur on invita le curé. Mais tu ne peux te faire une idée de la conversation. Monsieur de La Motte racontait la manière dont il avait forcé Jean à venir à son service. Il l'a dressé à coups de gaules et Madame de La Motte à coups de poing : « si tu ne fais pas ce que je te dis, je te marque mes cinq doigts sur la figure ». Telles sont les gentilleses de cette bonne maîtresse de maison et les moyens qu'elle emploie pour garder ses domestiques. »

Un jour elle écrit à son mari (à Amiens) : « Je suis bien aise que tu sois avec les officiers de dragons, au moins tu n'es pas seul et je ne suis pas étonné qu'ils te donnent 35 ans mais ne vas pas faire trop le jeune homme pourtant. Songe que ta petite femme est jeune aussi et qu'elle t'aime de tout son cœur. Charles Latouche m'a montré à Saint-Servan une jeune demoiselle fort jolie qu'on dit me ressembler d'une manière frappante, tu vois que j'ai aussi des compliments, mais ils ne me touchent pas. Charles a baisé cette lettre, il te dit mille jolies choses que je ne comprends pas ... »

---

<sup>17</sup> Petite sonnette dont le battant se trouve dans la crinoline d'une petite fille qui saute à la corde (existe encore à Launay).

Si nous croyons sa correspondance, votre arrière-grand-mère tout en se sachant jolie personne, était fort peu coquette, témoin cette lettre :

« Tu sais que la toilette m'occupe fort peu, et que nous aurons bientôt notre ménage à monter, aussi ne pense pas trop à moi », car son mari vient de lui envoyer de la dentelle, du velours pour une robe et des objets de toilette, et sa déconvenue a été grande, dit-elle, en ouvrant le paquet, de ne pas trouver une lettre à son adresse. « Enfin tout ce que tu m'envoies me permettra de me faire belle quand j'irai te voir à Rennes et je serai très belle avec un peu d'industrie ! Que je suis heureuse que nos vœux sont exaucés ». Car elle vient d'apprendre le 1er mai que son mari vient de passer au 13e régiment d'artillerie de Rennes. Mais son absence va se prolonger jusqu'au mois de septembre.

Voyons maintenant ce qu'elle pensait de sa belle-mère :

« Je ne sais pas comment fera ta mère quand nous ne serons plus là. Quand Charles est absent quelques heures, elle s'inquiète et se tourmente. En un mot elle en est folle, elle veille toujours à la confection de sa soupe, elle l'écrase, se baisse sur le feu, faisant mille imprudences, et ayant toujours peur qu'il ne mange pas assez ... Ta mère ne peut rester tranquille et est toujours amoureuse de notre enfant. »

« Ce matin elle n'osa rien dire et moi je ne me reconnaissais pas du tout, tant j'ai eu de la patience. Il y a quelques jours je lui dit : « Tu devrais faire ouvrir son linge dans la chambre », mais elle s'est moquée de moi et m'a dit comme à l'ordinaire : « C'est peut-être de mode chez toi, mais mon linge ici ne se pique jamais et on n'y touchera certainement pas ». Aujourd'hui, les femmes sont venues le mettre dehors, la moitié est abîmée et le mien surtout étant plus neuf et j'ai eu des draps perdus. Eh bien, je 'ai pas grogné du tout, vois si je suis gentille !! C'est pourtant sa faute ... »

« Ta mère est vraiment insupportable, j'ai besoin de patience avec elle à cause de Charles, car si je n'étais pas la mère de ce charmant petit, je le planterai là, car je n'ai pas besoin que ta mère soit toujours là pour me dire : « Ah mon Dieu, tu lui as peut-être fait du mal ! - La soupe était-elle assez froide ... ses bas ne sont-ils pas mouillés - tu le fais boire trop vite, tu lui fais manger trop lentement, tu le tiens trop couché - la soupe n'est peut-être pas bonne ... Je me suis mis à quatre ce matin pour ne pas lui dire : « Laisse moi tranquille ! ».

« Ensuite vient le chapitre qui me concerne : « Tu n'as pas assez dîné - tu n'auras guère de lait, si ton mari était là il te ferait bien manger - tu devrais boire du vin - ton dîner ne t'a pas semblé bon, et le reste ... » je t'assure que cela m'impatiente et me met fort mal à l'aise car tu sais comme j'aime peu qu'on s'occupe de moi. »

\* fin du volume 3 \*

*Yvan du Boisbaudry*

# Souvenirs de Launay

Volume IV  
Launay-Ravilly  
1840 à 1842





**Volume IV**  
**Launay-Ravilly**  
**1840 à 1842**

*« Plus d'une fois, en suivant sur le papier jauni leurs vieilles écritures, j'étais tenté de leur parler tout haut. » (Taine)*



**\* 1840 \***  
**(suite)**

Elle donne aussi à son mari les petites nouvelles de la maison, parle de la restauration de la toiture du hangar de la basse-cour recouverte en tuiles à la fin d'avril, des gamins qui ont tordu et cassé les trois bouleaux que son mari avait plantés au bout du grand étang et elle les recoupe proprement ne sachant pas trop s'ils repousseront ... des domestiques Eloïse et Gilbert qui sont aussi amoureux que les précédents et que Launay ensorcelle, enfin de la chienne Moréna qui est bien malheureuse car on lui a pris son enfant et elle ajoute cette réflexion enfantine et touchante : « Cependant moi qui n'aime pas à avoir les bêtes près de moi, je n'aurais pas le courage de la priver de son fils, on est si heureux d'être mère.»<sup>1</sup> (1)

Au moment où Eugène, revenu de ses tournées d'inspection, cherche un appartement à Rennes devenu sa ville de garnison, Irène lui laisse carte blanche : « Ce que je désire le plus c'est un jardin et de quoi laver dans la maison à cause de Charles, mais à présent comme plus tard, ce que tu feras sera bien fait, tu sais comme moi nos petites ressources, il nous faut mettre amour propre de côté et nous contenter du strict nécessaire et de la plus grande simplicité en tout.»

Mais avant de les suivre dans leur vie de garnison, laissons-la nous dire ses dernières impressions sur la réunion de famille où Eugène seul manquait cette fois au rendez-vous.

12 septembre. « Louis et sa fille sont arrivés à Launay. Toi seul nous manque, je m'ennuie sans toi à présent, plus que jamais. Louis et Mathilde sont toujours les mêmes et n'ont pas plus changé de physique que de pensées. Adolphe et sa mère, depuis leur arrivée, sont moins caressants pour Charles, on dirait qu'ils ont peur d'eux ! Adolphe est curieux avec son chien, il le garde sur ses genoux comme un enfant et l'embrasse cent fois par jour. Louis a la monomanie de la botanique. Cette année il cherche des plantes et a rapporté des graines pour semer dans les champs, il n'y a pas assez d'espèces dans le pays, dit-il. Mathilde est comme à l'ordinaire avec ses chats : peu d'ouvrage, beaucoup de lecture et pas du tout la maison. Elle est comme Charles ... les champs, vive les champs ! ... Adolphe, lui, ne finit rien mais commence tout. Il a travaillé une heure au plus à la haie, il s'est rempli les mains d'épines et a passablement juré. Du reste il n'a pas le temps, il a acheté deux perdrix vivantes pour dresser son chien et donner des leçons d'épaulement à Mathilde et fume beaucoup. A propos de sa pipe, l'autre jour, il l'a mise dans sa poche toute allumée, ses fesses commençaient à chauffer. Nous avons bien ri. Il me charge de te dire combien il t'aime, tu ne le comprendras jamais assez, dit-il ... Il me semble t'avoir entendu dire que tu serais bien aise d'avoir le Mémorial de Sainte-Hélène de Las Cases<sup>2</sup>. Ils sont à vendre à la librairie de la Vigne pour la somme de 9 francs, au lieu de 24. Il y a huit

---

<sup>1</sup> Pâques. « Ta mère a fait ses Pâques ce matin, elle a bien prié le Bon Dieu pour toi, pour moi, mais surtout pour notre cher petit; je l'ai porté dans le salon pendant que le Bon Dieu y était, il a été béni, cela lui portera bonheur ».

<sup>2</sup> Emmanuel Las Cases (1766-1842) Mémorial de Sainte-Hélène, ou Journal où se trouve consigné, jour par jour, ce qu'a dit et fait Napoléon durant dix-huit mois.

#### IV - LAUNAY-RAVILLY, 1840-1842

---

volumes. Il faut que tu me fasses de graves infidélités car mes bas sont toujours sur mes talons, mes jarretières sont cassées, porte moi donc une paire quand tu viendras. Pauvre veuve ! Je soupire après le retour de mon époux, le ciel m'exaucera bientôt, j'espère, je prie et je t'aime.»

Au milieu de septembre, Irène et son fils quittaient Launay pour leur maison de Rennes (8, rue de Paris), avec une provision de sucre en pain, de café Bourbon, un poulet rôti et, au fond de la malle, une bonne bouteille de cognac et six de vieux vin de Bordeaux.

\*

**\* 1841 \***

## **Visite à la Sudrie Séjour à Launay**

Votre arrière-grand-mère a 79 ans. Au mois de janvier 1841, elle est toujours seule au coin de son feu comme les années précédentes à pareille époque, dans son grand salon qu'elle a juré de ne pas quitter à cause du mauvais temps qui lui « met de la glace dans tous les os ».

« A la cuisine, on s'amuse et on chante grâce au jardinier qui aime le jeu et la boisson, et comme il s'est saoulé l'autre jour, dit-elle, et comme le lendemain il ne faisait plus peur, je lui ai donné un savon et je l'ai traité comme un chien. Il n'a pas recommencé et ne fait plus le maître à la cuisine, mais c'est un homme à ne pas se fier et il est menteur. Quand je vois un homme jeûner comme un ermite, je n'y crois pas. Faire maigre, cela doit être, il faut le tenir de court, car il est aussi familial, et est venu s'asseoir au coin de mon feu ! ... »

Dans sa correspondance avec son fils Adolphe, elle lui parle d'Irène qu'elle a trouvé pâlie et maigrie de son carnaval et du petit qui est toujours un prodige aux cheveux frisés et d'un joli blond et qui ne pleure jamais. Elle lui parle surtout de cette place de professeur à Saint-Malo qu'elle envie tant pour son fils.

« Je vais commencer, dit-elle dans une de ses lettres, par ce qui me tient le plus à coeur, c'est ton sort. Tu n'as plus rien à attendre de ton avenir à bord, c'est achever de ruiner ta santé et avoir des désagréments continuels. Il faut mettre l'amour propre de côté. Ne laisse pas échapper cette place de Saint-Malo, pour mon bonheur et pour le tien. Je serai si heureuse de te voir nommé là et sorti de ton maudit vaisseau ! Après avoir perdu ce qui t'était dû, ne te laisse pas enlever ce qui doit nous réunir, mais prends garde dans tes rapports à ne rien dire qui blesse Louis-Philippe. »

Nous verrons par la suite que cette place tant rêvée ne fut obtenue par Adolphe qu'au mois de novembre de cette même année. Mais laissons pour quelques mois votre arrière-grand-mère aux prises avec ses tracasseries domestiques, et soucieuse de l'avenir de son fils, pour rejoindre le jeune ménage.

Le 12 avril, Eugène reçut brutalement à Rennes l'ordre d'inspecter les armes des troupes de la 12e Division. Il part donc avec « tout son monde » passer six jours à Launay auprès de sa chère qu'il trouve plus souffrante. De là repart pour Tulle conduire sa femme et son enfant près de ses beaux-parents au château de la Sudrie où il passe un jour, et nous le voyons regagner Nantes ayant de la diligence plein le bas du dos. « Malheureusement je n'ai pas fini, écrit-il à son frère, mes deux voyageurs ont bien supporté le voyage, cependant le petit était ennuyé et le dernier jour, quand on voulait le remettre en voiture, il disait « non, assez ». Il a été charmant en route; la nuit je lui faisais un lit sur mes genoux et il dormait très bien. Je pense bientôt quitter Nantes et aller à Ancenis, Paimboeuf, St Nazaire, Le Croisic, Beaupreau, Cholet, Bourbon Vendée, Fontenay les Sables, St Gilles, l'Île d'Yeu, Noirmoutiers, Niort, St Maixent, Parthenay, Bressuire, Thouars, Fontevault, Saumur et Angers.

Tu vois que j'ai bien à courir et j'en ai bien pour trois mois ... C'est très amusant ! Quand pourrions-nous nous retirer tous les deux à Launay et nous livrer à quelques inventions qui nous mettraient à même de nous passer de gouvernement et à l'abri des g(???)rds. Où en sont tes affaires ? Tu es sans doute aussi embêté que par le passé. Je te quitte, mon cher ami, donne moi de tes nouvelles. »

Laissons votre grand-père parcourir ses 400 lieues en diligence, et ouvrons encore une fois la correspondance du ménage, pendant cette absence de cinq mois, car il convient que je vous conduise avec Irène en Corrèze, au château de la Sudrie qui doit tenir une certaine place dans vos souvenirs de famille.

Figurez-vous la tendre Irène toute à la joie du retour dans sa vieille maison de famille à la veille d'être démolie, car son père va faire bâtir une nouvelle habitation à côté de l'ancienne, avec l'aide de trente ouvriers qui seront nourris à la maison, et le 5 avril son fils pose la première pierre du nouveau castel et donne cinq francs aux ouvriers pour payer cet honneur.

Tout le monde vient fêter son retour. « Tu ne pourrais croire, écrit-elle à son mari, le plaisir que les paysannes ont eu à me revoir, c'est une procession de visiteuses à la Sudrie. Je paye ma pension en oeufs, beurre et poulets, et toutes admirent le petit qui n'a pas son pareil, et on me trouve fraîche comme à vingt ans. »

Tout le monde adore son fils, sa mère toujours bonne et insouciant l'accable de caresses, son père plein de bonté pour elle raffole de l'enfant et lui a donné une robe de mousseline et un couvert en vermeil, mais cela ne l'empêche pas d'être un peu avare car il calcule toute la journée ce que doit dépenser son gendre en voyage et il a une telle confiance dans sa fille qu'il lui a confié sa bourse qui est très considérable en ce moment. D'après Irène, il ne fait guère bon ménage avec son fils Adolphe amoureux des servantes et qui veut tout commander, critiquant son père devant les ouvriers. Au fond, votre grand-mère fait une description assez triste de son intérieur. Mais laissons-la écrire à son mari :

« Je pense à toi, c'est peut-être un crime, avec plus de recueillement qu'à Dieu, mais j'espère qu'il me pardonnera puisqu'il m'a fait la douce loi de t'aimer par-dessus tout. Adolphe prétend que tous les maris font de petites infidélités à leurs femmes, seulement ils sont plus ou moins adroits. Je ne le crois que pour les maris limousins et je t'aime de tout mon coeur. Adolphe a un caractère le plus désagréable qu'il soit possible de voir et me dit aussi les choses les plus désagréables. Je crois que je le gêne. Nous ne le voyons guère qu'aux repas, son air est toujours sauvage. Les travaux avancent lentement mais toujours des émeutes et des discussions, papa n'a plus la force physique ni morale de résister et il cède à tout. Je trouve une affection toujours bien tendre chez papa et maman, cette dernière aura bien du chagrin de me voir partir. »

Son mari lui répond :

« Le temps me semble bien long, ma chère petite femme, à moi qui n'aurai d'autres distractions que des armes du matin au soir ou des diligences. J'espère que tu te ménageras bien car tu tousses beaucoup depuis quelques temps et la route t'a fatiguée, mais l'air natal et le plaisir d'être auprès de tes parents te remettront. Je vois avec plaisir qu'on trouve Charles gentil et qu'il est agréable avec les grands parents. Il faut l'habituer de bonne heure à les respecter et obéir, il en sera plus heureux ainsi que nous. Je suis de la vieille France et tiens à mes habitudes sous ce rapport. Tu dois être fière des compliments qu'on lui fait mais prends garde qu'il ne s'en sorte orgueilleux et fait lui comprendre de bonne heure, car son intelligence est assez développée, que l'on n'aime en lui que sa bonté et sa douceur. »

Je ne puis raconter ici les phases de la tournée d'inspection (du 12 avril au 3 août) souvent très dure (il fait souvent dix étapes pour trouver trois malheureuses compagnies d'infanterie), je vais seulement choisir dans sa correspondance les passages où il se peint quelquefois lui-même, ou parle des siens.

Pressé de rejoindre sa femme, il parcourt, dit-il, des pays pleins de souvenirs historiques sans s'y attarder. « On me trouve un père ridicule avec mon empressement d'en finir et de refuser toutes les

parties qu'on veut organiser pour moi et il passe souvent la nuit en voiture pour ne pas perdre un instant, finissant par dire : Je mène une vie bien stupide et bien errante, cela ne me va plus, je préfère mon petit ménage, ma femme qui me gronde et mon enfant qui me tracasse : voilà mes joies dans ce bas monde. Il paraît qu'on t'a dit que c'était d'un mauvais ton d'aimer sa femme exclusivement. J'ai alors un ton des plus détestables et je m'en moque pour ne pas dire autre chose, je suis sous ce rapport d'une grande philosophie, je m'occupe peu de ce que font les autres et ne demande sous ce rapport de conseil à personne. »

A Thouars, votre grand-père s'extasie sur un château admirable qui appartenait, dit-il, aux La Trémouille. « La vue est superbe. J'aimerais avoir cette propriété qui n'a coûté que 25 000 F à la ville. Avec un million de rentes on ne peut l'entretenir. Mais nous nous en priverons et n'en serons que plus heureux dans notre modeste petit Launay où notre ménage ira sans embarras, et nous ne manquerons de rien avec notre goût. Je te quitte pour préparer un rapport, je ne te dirai pas que je roule sur l'argent. Je fais le grand seigneur, je roule sur l'or que nous avons tant ménagé. Qu'y faire ? ... Je t'aime et voudrais pouvoir te [le] dire de plus près. Tout à toi. »

Lettre d'Irène à son mari :

« Je t'assure que malgré tout le plaisir que j'ai près de mes parents, que j'aime et qui me le rendent, il me tarde bien de te revoir et de ne plus voir que des figures heureuses, la mauvaise humeur est une chose que je déteste et qui me rend malade. C'est ici un triste intérieur, comparé au nôtre qui est si uni et si heureux, cependant ils ont tout ce qu'ils pourraient désirer. Nous sommes plus raisonnables, nous ne gâtons pas notre bonheur par des bouderies sans fin et nous nous aimons d'une façon fort ridicule mais qui nous rend heureux. Que t'importe à toi si sans cesse tu es présent à ma pensée et qu'on la trouve de mauvais ton, et il m'est égal aussi que tu me combles de caresses et de soins, quoique ce soit de mauvais goût et pas de l'avis de tout le monde. Tu m'aimes, je t'aime comme par le passé !

Papa joue toute la journée avec Charles. Il me trouve une femme rare et ne partage pas la pensée de mon frère qui, toutes les fois qu'il en trouve l'occasion, me dit que je suis fort laide et qu'il n'aurait jamais pu se décider à être mon mari. Il m'a en grande haine, je crois, et il dit maintenant que j'aime à être digne parce que je l'ai relevé d'importance à cause de propos grossiers qu'il tenait devant moi.

Je lis à papa des lettres qui le confirment de plus en plus que tu es la perle des hommes et que je suis la plus heureuse des femmes. Il t'aime enfin plus que son fils. Charles est toujours le même, caressant et doux comme un agneau quoique peu volontaire, mais si peu que rien, pas plus que « sa mère chérie » comme il l'appelle. Je suis pour la vie ta dévouée amie. Irène. »

Elle écrit quelques jours plus tard :

« J'en ai assez du Limousin sans toi, il me tarde de pouvoir te grogner tout à mon aise quand tu viendra. Ils sont pourtant excellents pour moi et je ne suis plus une femme rare mais une femme très remarquable pour tout.

Papa est dans un moment de désespoir en fait d'argent, il a eu le toupet de me dire : « Je ne sais comment je ferai pour la maison, je n'ai que 900 F » tandis qu'il m'a donné à garder un sac de 4 000 F pour payer ses ouvriers. Maman m'a fait cadeau d'une boîte à odeurs, l'intérieur est en vermeil [joli boîte qui vous appartient], ce n'est pas de grande valeur, elle me donne aussi un petit matelas de la longueur de Charles et de la largeur des genoux, cela nous sera plus commode dans la diligence, quand le petit dormira. Adolphe m'a donné une cuiller d'argent et je lui ai rendu un crayon en même métal mais papa ne fait de cadeau à personne. Quand à l'intérieur du ménage, il est infernal, c'est à ne plus y tenir.

Et pour se distraire, elle va aux foires de Tulle avec le petit qui en rêve la nuit. « Il n'a plus que cela en tête, il s'éveille en disant : « Maman !!! vu pantin, Pierrot, monde et gâteau », et ça lui tourne la tête. Il est bien drôle et bien gentil, on l'arrêtait dans les rues pour le caresser et demander à qui il était. Il est joli comme un ange avec son chapeau du pays qui me coûte 0,50 F ».

Elle va voir aussi sa soeur Laure (qui avait épousé Mr Wayne (?) d'Arche), et à son sujet elle dit ceci : « Je ne crois pas qu'il existe un ménage dans le monde entier dans lequel il y ait plus d'amour en paroles tendres, de taquineries, d'injures piquantes, de plaintes, de récriminations en tous genres, d'idées plus incohérentes et plus absurdes, de bontés et d'attentions toujours suivies de sarcasmes

amers, de cris de colère contre domestiques, parents, enfants et pleurs de ces derniers. Je n'y comprends rien, j'ai bien des choses étranges à te dire là-dessus. Nous en sommes revenus papa et moi avec mal de coeur mais il est impossible de trouver un meilleur accueil que celui qu'on nous a fait. »

En rentrant, ils passèrent à Brive la Gaillarde où Irène eut le plaisir de retrouver son ancien pensionnat et ses ursulines qui ont été enchantées, dit-elle, de me revoir, « Charles a été bien caressé et a reçu une masse de bonbons et d'oranges, je t'en garde! »

Elle retrouve à la Sudrie son frère moins bourru et sa mère plus heureuse depuis qu'elle est de retour. Elle ajoute : « et moi aussi car, si je ne t'ai plus, au moins on parle souvent de toi. Je t'aime et tout ce qui t'aime me semble plus aimable, ma pensée te suit partout le jour et la nuit, toujours tu es dans mon coeur. Comme je t'embrasserai quand tu reviendras, mais pas autant que je t'aime, tu me diras que je suis insatiable !! ... »

« Le château avance lentement, papa n'est pas reconnaissable, il laisse faire Adolphe, à peine s'il ose lui demander où on en est, mes repas sont tristes et silencieux et je commence à m'ennuyer terriblement. Je me suis souvent impatientée à Launay que je n'ose pas te dire que je serai bien heureuse de m'y retourner. Ta mère est si bonne que je la reverrai avec beaucoup de plaisir, et puis je me suis habituée à considérer comme tienne cette petite maisonnette [Launay], tout m'y intéresse, il me tarde d'y revenir et de revoir notre petite chambre, nos enfants arbres, la tonnelle que j'aime au petit rond, enfin tout ce que nous avons là-bas qui nous laisse des souvenirs. Nous, pourvu que nous soyons ensemble, que nous font les châteaux ? Qu'on nous donne seulement une quinzaine de mille francs de rente et nous laisserons leurs demeures royales. Ton beau château ne me fait pas du tout envie, Launay est plus que suffisant pour nous. Papa a pour manoeuvres un lieutenant-colonel et un capitaine Espagnol, ils t'attendent pour causer.

Si tu voyais ton fils étendu sur le tapis, il couche un morceau de bois et lui dit : « Donnez polisson, pougez pas ! ... parce que je lui dis cela quelquefois quand la nuit il s'éveille. Je t'assure qu'il est bien amusant et bien gentil. »

A la fin de juillet, Eugène, après une tournée de quatre mois et 900 lieues de diligence, arrivait au château de la Sudrie pour reprendre sa femme qu'il trouvait au lit avec la fièvre, mais grâce au sulfate de quinine, elle put se mettre en route, et ils avaient rejoint Launay les premiers jours d'août.

Quelques jours plus tard, Eugène quittait Launay pour rejoindre à Rennes sa garnison, avec l'espoir d'un semestre au mois novembre. Il compte alors amener son cheval et son canonnier (qu'il a à son service depuis 5 ans) qui doit être libéré et qu'il gardera comme domestique auprès de sa mère.

Irène loin de son mari reprend tristement la plume et nous suivons de nouveau toutes ses impressions.

Elle parle d'abord de sa santé : « Je ne te dirai pas que je suis malade mais je ne te dirai pas non plus que je me porte bien, je n'ai jamais faim mais je mange cependant avec plaisir mais j'ai surtout un malaise général et pas de forces. Je sue pour un rien et tout le corps endolori avec horriblement mal aux reins. Je crois avoir été, d'après mes souvenirs, à peu près dans le même état à Vincennes il y a dix-neuf mois, mais n'en parle pas, je t'en prie, même à ta mère, et sois bien tranquille sur mon compte, je me soigne bien. »

Dans les lettres suivantes, il n'est plus question de sa santé mais celle de sa belle-mère qui est très faible. Elle parle aussi de l'arrivée à Launay de son beau-frère Louis :

« Louis est arrivé bien portant ainsi que Mathilde, ce matin si le hasard m'en fourni l'occasion, je parlerai du portrait de ta grand-mère, je lui ai dit qu'il manquait à notre collection et qu'il devrait nous le donner. Il a consenti de bonne grâce et j'ai promis un cadeau à Mathilde. Je t'envoie donc une paire de boucles d'oreilles qui sont neuves. Tu achèteras une broche pareille avec une boîte pour le tout, cela lui fera une parure qui la contentera, j'en suis sûre. » (26 août)



« Hier j'ai reçu une lettre d'Adolphe qui m'annonce demain l'arrivée de Monsieur et Madame Romagnésy. Leur arrivée est assez importune car je crains que de faire son portrait ne la fatigue.

Ils sont arrivés et il a commencé le portrait de ta mère qui n'est pas trop fatiguée. Aujourd'hui elle est même assez bien. Monsieur Romagnési est un homme, je crois très estimable, mais un original fieffé qui a des idées terriblement démocratiques, et Louis trouve cela charmant. Ce matin Monsieur Romagnésy m'a dit d'une façon assez malhonnête que je m'étais servi d'une expression blessante pour lui parce que en parlant d'une personne noble j'avais dit : « elle est bien née ». Je n'ose rien dire, il relève tout, c'est un grand parleur - du reste spirituel. Sa femme a l'air d'une petite grisette. Marie-Anne prétend qu'ils ont l'air de marchands de chansons. En somme, ce sont de bons gens, tourtereaux comme on n'est pas, mais chatouilleux. Je n'aimerai pas les voir souvent, j'ai toujours peur de les mortifier en parlant, et puis je n'aime pas les manières libres de Monsieur. Ils sont les amis d'Adolphe, ta mère les trouve charmants. »

« 4 septembre. Je viens de recevoir ta lettre. Elle m'a fait du bien mais ne m'a pas tout à fait consolée. Louis vient encore de me blesser vivement, je suis sortie de table car l'envie de pleurer m'étouffait, Monsieur Genée [médecin de famille] y était. Le coq est entré dans la salle à manger et a piqué Charles avec son bec en voulant lui prendre un gâteau. Je lui ai donné un coup de serviette et me suis levée pour le chasser et, comme il amuse Mathilde, Louis s'est fâché et m'a dit d'une manière très sèche et en maître que je ne pouvais rien souffrir. Je t'avoue, mon ami, que je me trouve bien malheureuse sans toi ici, ta mère semble approuver tout cela et me donne toujours tort d'une manière fort peu aimable. Je t'avoue que s'il elle n'avait pas son grand âge et ses souffrances pour rien au monde je ne resterais à Launay et quoiqu'il arrive je n'y reviendrai jamais à moins que ce soit avec toi. Mr Genée, comme les Romagnési, ont pu se convaincre qu'on ne m'aimait pas, et qu'il importait peu de me fâcher et de m'humilier. Franchement, ma conduite envers ta mère et tout le reste de ta famille ne méritait pas cela, et j'y suis d'autant plus sensible. Si je n'ai rien répondu, c'est à cause de toi, de toi seul, crois le bien. Les Romagnési sont partis hier soir. Dieu merci, le portrait de ta mère est assez ressemblant. Charles te demande vingt fois par jour, toutes les fois qu'il va dans les peupliers il appelle « Eugène, Monsieur Eugène, moi je t'aime de toutes les forces de mon âme et te désire de tout mon coeur. »

« 6 septembre. Adolphe est arrivé vendredi en parfaite santé, toujours le même. Il a, dit-il, du goût pour toi et en conséquence de ce, il t'apporte une boîte de 800 cigares dont la moitié de Manille. Le portrait de ta mère l'enchanté et il est bien reconnaissant à Monsieur Romagnési, je me suis bien gardé de lui dire que c'est un impertinent. Nous avons été dîner à la Picaudais. Ils ont été comme toujours fort aimables et bien cancaniers. Monsieur a dit je ne sais quoi à Louis qui l'a fâché beaucoup. Ce cher frère plaignait devant moi ta mère de ce qu'elle était peu riche et critiquait sa toilette. Je l'ai bien relevé et lui ai dit que si Adolphe et toi ne vous occupiez pas plus que lui, ce serait bien pis. Au reste, lui ai-je dit, votre mère ne manque de rien, je me charge de renouveler sa garde-robe quand elle en aura besoin, et comme il insistait sur cela et sur la dépense, j'ai ajouté « Adolphe et Eugène donnent chacun 1100 F à leur mère et si ça ne lui suffisait pas, soyez bien tranquille, vos frères ne la laisseront pas manquer, pour moi il n'y a pas de privations qui me coûtent si elles doivent donner quelques jouissances à la mère de mon mari. Mathilde est maussade, elle comprend beaucoup. Adieu, je t'aime bien et profite de la morale d'autant que ta mère est plus aimable avec moi, probablement parce qu'elle se porte mieux et puis qu'elle doit voir qu'elle n'a rien à me reprocher. Louis a eu un savon d'elle et un d'Adolphe. Charles vient de m'interrompre, pour me dire, pour te dire « J'aime papa Eugène de tout mon coeur d'amourette ». Adieu mon ami, nous t'embrassons tous tendrement. En t'attendant je t'aime bien et suis tout occupée de toi, mon unique ami ! »

Au mois de novembre, nous trouvons Eugène en permission de trois mois à Launay. Il écrit à son frère Adolphe toujours à bord de l'Orion : « maman fait dire des messes pour qu'on te case à Saint-Malo le plus tôt possible et qu'en attendant tu viennes oublier près de nous toutes les gensarderies (???) de la marine, dite Royale. Nous tâcherons de faire oublier toutes les injustices que l'on a commises à ton égard. Maman a eu une assez mauvaise nuit, elle n'a fait que tousser. Si tu as besoin de moi pour tes emballages, je suis à ta disposition. Qu'ils te nomment à Saint-Malo et te mettent à demi-solde en attendant que la place soit vacante, voilà ce que nous désirons tous. Maman est d'une grande faiblesse, ton retour lui fera du bien ... »

Et sa mère ajoutait :

« Que le Bon Dieu nous fasse la grâce que tu quittes Brest avec l'estime et le regret de tous les honnêtes gens. Ici, il n'y a que les sots orgueilleux qui trouvent cette place de Saint-Malo au-dessous de toi, sans doute tu en mériterais une autre, mais on n'éprouve que des injustices et tu n'es pas le seul. Ils verront ce qu'ils perdent en toi, tu seras heureux près de nous, on te désire et t'aime de tout notre coeur. »

\*

**\* 1842 \***

## **Mort d'Alexandrine de Baudran Partages**

Cette lettre de votre arrière grand-mère que nous venons de lire en fin d'année 1841 est la dernière que nous possédons, car l'année 1842 sera l'année vraiment douloureuse pour le coeur de ses deux fils qui l'aimaient avec un respect et une tendresse que j'ai bien souvent admirés.

Dans les premiers mois de l'année 1842, le Bon Dieu lui fit la très grande joie de voir revenir auprès d'elle son fils Adolphe qui avait quitté Brest pour attendre auprès de sa mère sa nomination à son nouveau poste de Saint-Malo, et pendant qu'Eugène cherchait avec beaucoup de peine un logement à Rennes, elle recevait au mois de février pour la dernière fois sa belle-fille et son petit-fils.

La correspondance à cette époque est fort décousue et reprend seulement d'une façon suivie entre Irène et Eugène au moment où ce dernier quitte femme et enfant pour se trouver auprès de sa mère qui donne déjà de grandes inquiétudes.

« Je l'ai trouvée, dit-il, bien changée et d'une faiblesse extrême et divaguant très souvent. Elle ne se lève plus. Je l'ai portée sur une bergère pour faire son lit qui n'avait pas été fait depuis trois jours et j'avais peur de la voir s'évanouir dans mes bras. Elle s'occupe beaucoup de cette pauvre Irène et de Charles, elle me parle de vous à chaque instant et pense que tu es malade dans ta chambre. En parlant de Charles, elle me disait tantôt : « Il est toujours dehors ce pauvre enfant, on ne l'entend pas du tout et il est bien gentil ». Adolphe est allé à Saint-Malo faire sa première leçon, Le Fer lui a prêté un cheval. Maman ne s'est pas aperçu de son départ et c'est moi qui l'ai fait dîner, il faut la faire manger comme un enfant, elle ne sert plus de ses mains et a tout le temps des crispations qui me font mal. Les soins de la femme de chambre pour notre mère sont admirables, elle est avec elle d'une douceur et d'une patience extraordinaires, elle ne se déshabille plus pour être plus tôt prête et je ne sais comment elle y tient. Notre cousine [Marie Anne de Baudran, sa soeur était Madame de Saint-Maur, nièce propre d'Alexandrine de Baudran] nous est aussi d'un grand secours car on n'est pas trop de trois pour soigner maman. J'attends avec impatience une lettre de toi, ta santé m'inquiète, je crains que tu ne te ménages pas assez et que tu me dises pas la vérité, j'ai de l'inquiétude de tous côtés ... » (27 mai)

Irène restée seule à Rennes (dans un appartement donnant sur le canal d'Ille et Rance) avec son fils, une domestique et un ordonnance, donne déjà, comme nous venons de le voir, des inquiétudes à son mari à cause d'une grippe qui la fait tousser beaucoup. Mais elle lui répond toujours invariablement : « Je vais mieux, j'ai moins toussé, mais elle se dit pourtant trempée de sueur le matin et quand son fils est mordu un jour par le chien, elle pleure, dit-elle comme un bébé et garde une oppression affreuse pendant une demi-heure, elle se plaint de ne pouvoir se promener au grand air et de l'air de Rennes qui est si mauvais et qui l' « assomme ». Elle est inquiète aussi de son fils qui a mal aux yeux et qu'on doit garder à la maison les volets clos, si bien que ce dernier, habitué à ne plus y voir clair, devient furieux contre le soleil qui passe à travers les fentes de la porte et dit à sa mère « mauvais, le soleil me regarde, fais le finir ». Il est bien amusant quelquefois, ajoute votre grand-mère, mais il a bien souffert toutes les fois qu'il voulait ouvrir les yeux en se réveillant, il pleurait longtemps et comme sa domestique est

incapable, elle garde son fils toute la journée ce qui la fatigue, et même le jour où elle a été soignée, la domestique n'a pu garder le petit une heure après l'opération et la malheureuse se lève pour avoir son fils toute la journée sur les bras.

Elle écrit à son mari :

« Ta lettre m'afflige, je sens tout le chagrin que me donne l'état de ta bonne mère et je voudrai lui donner la moitié de ma vie et de ma santé, tu sais que je l'aime bien et si ma faible présence peut lui être utile, dis le moi. Ton petit prie pour que le Bon Dieu soulage bonne maman. Il éprouve le vide que tu as laissé dans la maison, et il ne tient pas en place, allant d'une chambre dans l'autre, et quand il entend entrer quelqu'un il court en disant « C'est papa qui vient » et puis voyant qu'il s'est trompé, il revient tout triste et me couvre de caresses. Il est venu ce matin dans mon lit et t'a demandé et m'a dit : « Pauvre papa, il n'y est plus ... je prend sa place ». Il comprend déjà l'ennui du coeur. Dis moi s'il faut que j'écrive à Louis, il ne faut pas qu'il ignore l'état de ta pauvre mère, plus tard il pourrait vous en faire un reproche. Je voudrais bien pouvoir vous aider à supporter vos fatigues et vos inquiétudes, il est trop heureux que votre bonne cousine soit là, elle s'entend bien aux malades et est toute dévouée, c'est une véritable amie pour vous, elle vous en donne des preuves. Ce pauvre Adolphe doit être bien inquiet et bien malheureux d'aller tous les jours à Saint-Malo. Nous t'embrassons avec toute la tendresse dont nous sommes capables. Je t'aime trop. Irène. »

Son mari lui écrivait de Launay :

« Notre pauvre mère parle souvent de toi et de Charles, jamais de Louis ni de Mathilde, c'est étonnant ! Monsieur Derrien [recteur] est venu cet après-midi, il nous a fait beaucoup de mal en disant qu'il était tenu à lui donner l'extrême Onction. Je ne vois pas qu'il y ait nécessité absolue, elle a communié il y a peu de temps et souffre avec une résignation angélique. Les domestiques se conduisent tous admirablement et le ménage ne va pas plus mal qu'à l'ordinaire. Je te quitte pour embarquer Adolphe sur son cheval, ce qui n'est pas une petite affaire. »

Nous lisons plus loin :

« Monsieur Derrien est venu. Après son départ, maman a fait demander Adolphe et lui a dit qu'il fallait donner tout de suite à Marie Anne [domestique] ses quatre robes et les morceaux pour les raccommoder, que si celui-ci ne le faisait pas, elle les ferait donner par Monsieur Derrien. Nous parlâmes de cela au dîner, déplorant de voir notre pauvre mère frappée et la religion si mal interprétée. Notre cousine nous a fait une sortie stupide, s'étonnant de ce que nous ne parlions pas plus à notre mère du Bon Dieu et de l'autre monde; que c'était épouvantable de la part de ses enfants ... Je ne vois pas qu'il soit indispensable aux yeux même des plus scrupuleux de la frapper et j'ai toujours vu donner, ainsi que le mot le dit, l'Extrême Onction aux derniers moments. Il y a des gens qui entendent la religion bien stupidement et bien cruellement. J'ai écrit à Louis. Surtout soigne toi bien. Sois tranquille pour moi, j'ai l'esprit malade mais le corps se porte bien. Je pense sans cesse à vous deux et cela soutient mon courage car je sais combien vous m'aimez. »

Sa femme très sagement lui répond :

« Là-dessus mon bon ami, je ne te donnerai pas de conseil, mais moi malade, je ne redouterai pas de recevoir les derniers sacrements parce qu'enfin ils peuvent faire du bien, même au corps, en donnant la paix à l'âme, mais ce n'est point un avis que je te donne. Les sorties de ta cousine ne m'étonnent pas du tout, avec son caractère, elle a plus de courage que de coeur, la pauvre fille ressemble aux religieuses. Elle a oublié tout ce qu'il y a d'affection dans le coeur de l'enfant pour sa mère, mais il ne faut pas lui en vouloir, elle le fait dans un motif saint qu'elle entend mal. Je voudrais qu'au lieu de vous gronder, elle vous donne du courage et de la résignation. J'ai reçu une lettre de Louis, je te l'envoie. Je voudrais bien être près de toi dans ces moments si pénibles pour te consoler par mes caresses et pour recevoir la bénédiction de ta pauvre mère que je considère comme une sainte, dis lui si elle peut encore te comprendre que je l'aime bien. »

Quelques jours plus tard, le huit juillet, la malade recevait l'Extrême Onction et la Sainte Communion. Souffrant beaucoup et, disait-elle, depuis assez longtemps, elle demande au Bon Dieu que sa position change en bien ou en mal, et son fils Eugène envoyait ces dernières nouvelles :

« Les forces de maman diminuent chaque jour mais elle souffre avec une patience angélique. Jamais la moindre plainte ni mouvement d'impatience, elle demande sans cesse pardon des peines qu'elle nous donne. Il règne un calme profond à Launay, on entendrait une mouche voler, mais cela est indispensable à l'état de notre pauvre maman. Adolphe est tous les jours à Saint-Malo, part à six heures et revient à six heures du soir, ce qui le fatigue. On est enchanté de lui et les candidats le traitent avec un respect et une politesse étonnante. J'ai été lui conduire à Saint-Malo une voiture chargée d'effets et lui acheter un lit et des chaises. (...) »

Ma mère va plus mal et Adolphe ne va plus à Saint-Malo. Embrasse bien mon petit pour moi et dis lui de te le rendre de ma part. Je n'aurai bientôt plus que vous deux au monde !!! »

En effet, sa mère mourait le 14 juillet 1842 à sept heures et demi du soir, après une cruelle et longue agonie. Vers quatre heures de l'après-midi, elle avait fait demander Monsieur Derrien qui resta quelques temps au chevet de la mourante, puis disant ensuite à ses fils de s'approcher, elle prononça quelques paroles qu'ils ne comprirent point : « elle avait l'air de nous bénir », écrira son fils Eugène le soir de sa mort. « Je ne puis me faire à l'idée que je n'ai plus de mère, il me semble que c'est un rêve pénible et pourtant, samedi à dix-huit heures, elle s'acheminera vers sa dernière demeure. Monsieur Derrien nous a montré un véritable attachement, il veille cette nuit, notre cousine nous a rendu aussi bien grand service, mais ce pauvre Adolphe qui n'a pas comme moi des biens qui l'attachent à la vie est plus à se plaindre. Il veut veiller et montre maintenant de la résignation et un calme bien pénible. Je t'écris longuement, cela me soulage, mais je saurai supporter mon chagrin avec courage car je sais qu'il me reste bien des devoirs à remplir envers vous, après m'être acquitté de ceux que je devais à mon excellente mère. »

« Je m'attendais à la triste nouvelle, lui écrit sa femme retenue à Rennes par son état de santé, mais elle n'est pas moins pénible pour mon coeur. Tu sais que j'aimais ta mère, et puis c'était la première affection à toi que j'aime tant !! cela me suffisait pour me la faire chérir. Je ne me plaindrai plus désormais d'être loin de ma famille car toi tu n'en as presque plus et par un redoublement d'affection, je tâcherai de te tenir lieu de tout. Que va devenir ce pauvre Adolphe, notre affection ne peut pas remplacer sa mère si bonne et si dévouée, mais j'espère bien que jamais il n'aura à se plaindre de nos coeurs. Louis est bien extraordinaire, je n'ai pas non plus de lettres de lui. »

Et la correspondance continue à s'échanger entre les deux époux, avec tant de détails que je vais essayer d'en faire le résumé le mieux possible. Eugène raconte à sa femme que son frère qui n'a pas comme lui mille liens qui l'attachent à la vie a passé la nuit et une partie de la journée auprès du lit mortuaire. Sa douleur me fait mal, dit-il.

D'après les dispositions de sa mère, Louis aurait une partie de la Villegent et les deux frères se partageraient Launay et les deux autres fermes, et même Adolphe a l'intention de lui céder la maison de famille, ne demandant qu'une chose, c'est d'avoir une chambre où il puisse revenir tous les jeudis et tous les dimanches, car il a Saint-Malo et sa place en horreur. On dit, ajoute-t-il, que maman nous a donné son mobilier à Adolphe et à moi. Le Fer est venu ce soir, il a proposé à Adolphe de venir à la Picaudais quand il n'y aurait plus personne à Launay et met son cheval à sa disposition. Il a bien bon coeur. Madame de la Villehuchette nous témoigne aussi un bien vif intérêt. Je te quitte, il est bien tard et j'ai besoin de repos. Je viens de faire coucher Adolphe.

« Il est vrai, lui répond sa femme quelques jours plus tard, que le mobilier est à vous deux, dis, n'est-ce pas ? À Adolphe de choisir les objets les plus chers à ta mère, tout ce qui lui plaira : la petite Vierge à laquelle elle tenait beaucoup lui ferait peut-être plaisir dans sa chambre. Dis lui bien qu'il est le maître de prendre dans sa part tout ce qu'il voudra. »

Le seize juillet, votre arrière-grand-mère quittait pour toujours sa maison. D'après la correspondance, il semble que les deux frères n'assistent pas à l'enterrement. L'église de Saint-Père fut trop petite pour contenir la foule. Launay restait désert tandis que Monsieur Le Fer et Madame de la Villuchette emmenèrent les personnes qui ne purent dîner au presbytère. Dès le soir de l'enterrement,

lit et rideaux disparaissaient aussi du salon, une commode et le secrétaire au testament restèrent seulement dans la pièce abandonnée.

Adolphe et Eugène héritaient du mobilier, et Eugène en parlant de son frère Louis ajoute : « J'attends toujours Louis, ou une lettre de lui, nous verrons alors ce qu'il y a à faire, l'intérêt le fera enfin j'espère sortir de sa léthargie, il est incompréhensible. Je n'ai pas vu le testament, je ne suis guère en train de m'en occuper, mais je crois t'avoir dit que Louis a une partie de la Villegent et nous deux le reste. Adolphe veut me céder Launay mais malgré sa résolution il le regrette et pense acheter la part de la Villegent de Louis, qu'il trouve bien loin de Saint-Servan et de nous.

Adolphe reprend ses cours vendredi, il m'est impossible de le laisser seul, il deviendrait fou, d'ailleurs il faut que j'attende quelques jours pour mes intérêts j'y tiens note de nos dépenses et y mets de l'économie, aidé de notre cousine. Notre maison est bien triste maintenant. Adolphe a voulu aller voir la tombe de notre mère quand tout le monde a été couché. Nous y avons été déposer un bouquet, je n'ai pas voulu le laisser aller seul, il a acheté une place pour lui à côté de la sienne. »

Lettre d'Irène (19 juillet) :

« On m'a remis ce matin une lettre de Louis qui me semble un peu drôle, je te l'envoie, du reste tu sais ses intentions. Il a écrit à Adolphe dans le même sens qu'à toi et si sa lettre n'a rien de plus amical et de plus peiné, Adolphe ne sera pas content. Il a le coeur bien sec, mais dans la position où tu es, il faut ignorer cela et agir autant que possible de bonne intelligence, ne voulant que ce qui est juste et ce qui est selon les intentions de ta mère. Il me semble qu'il ne peut y avoir de contestations, du reste, mon ami, tu sais combien l'union en famille est précieuse et je suis persuadé que s'il y a brouille, cela viendra pas de ton côté. Du reste, je n'ai aucun conseil à te donner là dessus et dans la sincérité de mon âme je ne désire rien et je suis même, tu peux le croire, douloureusement peinée de l'augmentation de fortune qui t'arrive, je n'en jouirai qu'avec de vifs regrets. Je serai bien longtemps sans toi, mon bon Eugène, j'aurais été si heureuse en ce moment de te témoigner toute la part que je prends à ce qui te brise le coeur. Pourquoi n'achèterais-tu pas un peu de terre pour nous tous. J'aime assez cette pensée qu'on reposera près de ceux qu'on a le plus chéris ici-bas. Ce serait une tombe de famille et nous la ferions entourer d'une grille. Unis sur cette terre, ne devons-nous pas l'être à tout jamais !! ... Ma santé est à peu près toujours la même ces jours ci, mais ton retour me remettra entièrement. »

Lettre d'Eugène (21 juillet) :

« On fait aujourd'hui un service pour notre pauvre mère, nous n'irons pas nous y rendre en spectacle ! Launay est bien triste, Adolphe bien tourmenté et plus vexé que jamais contre sa place. Il faut le laisser dire quand il est sur ce chapitre. Lundi il reprend ses fonctions et notre bonne cousine ira l'installer, il en a grand besoin. Nous avons eu la visite des abbés Sauvage et Marchand, venus pour le service. Il faut absolument que tu viennes mettre de l'ordre à l'intérieur de la maison, tu te mettras en route aussitôt que ta santé le permettra. J'espère que Louis va arriver, car c'est augmenter les dépenses déjà assez fortes. Je t'écris à la hâte, il est minuit, et nous avons été porter un bouquet sur la tombe de maman et demain nous irons à la messe. »

Lettre d'Irène (24 juillet) :

« Le pauvre Adolphe est vraiment bien isolé, mais il sait que nous avons les mêmes regrets que lui et que je n'envie pas un plus grand bonheur que de le voir chez nous libre et à l'aise car il sait que je suis simple et sans cérémonie. Il craint de voir Launay changer mais Launay sera toujours (si c'est nous qui l'habitons) un lieu de réunion intime et le souvenir de ta mère y sera toujours cher. Ce n'est pas, je pense, quelques papiers changés ou quelques réparations utiles qui lui feront de la peine. Tout ce qui était cher à ta mère sera respecté et les fleurs qu'elle aimait le mieux seront les plus soignées. Dis tout cela à on pauvre frère, qu'il ne se livre pas au désespoir. Nous sommes là pour l'aimer et le consoler. A bientôt, le changement d'air me fera du bien. »

Irène arriva à Launay vers le 16 août avec son fils, ayant à peine entrevu son mari qui regagna Rennes à cheval avec son ordonnance venu le chercher avec double monture. Nous savons qu'il s'arrêta deux heures à Hédé pour faire souffler les chevaux accablés de chaleur et qu'à peine arrivé à Rennes en

maudissant son « état » qui le séparait toujours si cruellement des siens, il tomba endormi dans un fauteuil, brisé de fatigue.

Mais il lui tarde de savoir bientôt le résultat des vésicatoires ordonnées, qui doivent faire « tant de bien ». « Il paraît, écrit-il à sa femme, qu'Arago qui a été grippé en même temps que toi est loin d'être guéri, il tousse comme un malheureux, il a tort de ne pas employer tous les moyens possibles pour s'en débarrasser. Pour toi, il faut un peu de patience car il n'est pas possible que du jour au lendemain tu sois guérie, mais dans peu de temps tu seras superbe ! » Enfin, il lui recommande sur tous les tons de bien se ménager et de ne pas s'ennuyer surtout.

Lettre d'Irène qui veille à tout, à la lessive, au battage du blé, etc., etc.

« Mon Dieu ! Que nous sommes seuls sans toi. Que Launay me semble triste !! Marie-Anne est pourtant on ne peut plus attentive. Je tousse moins avec mon emplâtre sur la poitrine. Charles est fort bien, il s'amuse dehors avec ses sabots. Adolphe revient ici tous les jours et Marie-Anne me prêche comme si j'étais une païenne, elle est bien bonne mais bien absurde. »

Lettre d'Eugène (10 août) :

« Il est vraiment urgent que nos affaires se terminent, que Launay ait un maître pour pouvoir y faire les réparations nécessaires et organiser le personnel. Si Launay nous tombe, j'aurai six mois à y travailler et ferai le plus urgent. Si nous ne l'avons pas, tu reviendras et nous verrons à nous caser quelque part car malgré ce qu'Adolphe m'eut dit qu'il me le proposerait, je suis irrévocablement décidé à ne pas l'accepter, je le lui ai déjà dit. Nos partages entre Adolphe et moi seront terminés promptement. Latouche sera notre arbitre. Nous n'avons pas, Dieu merci, le besoin de gens de loi entre nous deux. Les experts ont dû venir et aller à la Villegent, j'espère qu'ils ne tarderont pas à nous débarrasser d'eux. »

Lettre d'Irène :

« Je tousse beaucoup moins et la cousine est dans l'admiration de mon teint, mais elle prête tant de vertu à tout ce qu'elle aime, que je n'ose pas me flatter que le vésicatoire ait déjà produit un miracle en si peu de jours. Car je suis enrouée et avec mes cataplasmes je ne puis m'occuper de rien, du reste Marie-Anne m'embrouille au lieu de m'avancer. Il paraît certain que l'on détachera de Launay bien des parcelles, si bien que Launay ne sera plus rien. Si tu ne devais pas en avoir de regrets, je ne serai pas fâchée de ne pas l'avoir ! »

Lettre d'Eugène (16 août) :

« Si je ne craignais pas, ma chère femme, que ta mauvaise tête te tracasse, je ne t'écirai pas aujourd'hui car je n'en ai guère le temps. J'espère que ta santé continue à s'améliorer; ne néglige aucune prescription, si ce n'est pour toi que ce soit pour Charles et pour moi; tu serais déjà guérie si tu l'avais voulu sérieusement. Embrasse Marie-Anne, mon petit; surtout soigne toi bien. »

Lettre d'Irène :

« Tu ne peux te faire une idée de mon impatience à te revoir. Launay me devient odieux !! Je ne peux l'envisager sans penser au sort qui est jeté sur tout ce qui m'y arrive. J'ai certainement versé plus de larmes à Launay que dans tout le reste de ma vie ! Je suis une bien mauvaise femme ou bien malheureuse, mes meilleures intentions sont mal interprétées et tout se tourne contre moi. Voilà Marie-Anne qui après m'avoir ennuyée depuis un mois de sermons et d'absurdités que j'avais souffert patiemment, a trouvé avant-hier que je ne lui parlais pas avec assez de respect. De là des reproches qui m'étaient pénibles et que je ne méritais pas. Enfin, elle a fini par me dire des choses si désagréables que je me suis impatientée. Il faudrait un livre pour te dire tout ce qui a été dit ... »

Quelques jours plus tard :

« Que la semaine est longue. Je t'attends et les jours ne finissent pas. Je compte bien sur toi pour lundi, tu viendras à cheval, dans ce cas tu feras bien de venir la nuit par clair de lune, le jour on ne tient pas à la chaleur. Ma santé est bien meilleure, je ne tousse presque plus mais je suis faible et fatiguée quoique je fasse si peu de choses. Marie-Anne commence à s'ennuyer, je crois, elle est bien de mauvaise humeur, elle a besoin de voir son confesseur. Noémie est ici depuis hier, la cousine a peur que je la pervertisse, aussi elle l'accapare et ne la quitte pas plus que son ombre. La pauvre enfant s'amuse plus avec elle qu'avec moi car, outre que je n'ai pas le coeur à la joie, je suis toujours enrôlée et parle avec fatigue. J'espère que la semaine prochaine vos affaires seront terminées ». Et elle donne un extrait de l'estimation dont nous parlerons plus loin.

Lettre d'Eugène (18 août) :

« J'espère bientôt vous embrasser. Je partirai le soir et j'irai coucher à Tinténiac. J'aurai bien voulu, avant de partir, de pouvoir expédier des caisses pour emballer nos effets si nous n'avons pas Launay, car il faut en finir d'une manière quelconque. Piédevache est venu me parler d'une propriété qui est plus considérable que je ne le croyais, il y a deux métairies et un moulin loués 2 500 F environ, plus la maison et la retenue. Il doit y avoir plus de cent jours de terre et il ne sait pas si elle est à vendre immédiatement. La position est très jolie, il y a quelques voisins. Je ne sais ce que je dois désirer, nous causerons de cela dans quelques jours. Il paraît que Launay n'est pas gai puisque vous vous ennuyez tous. Je remonterai votre moral. Notre cher petit n'en a pas besoin, quand il peut sortir il est content. »

Lettre d'Irène (30 août) :

« Launay est d'un triste à mourir ! Mon Dieu, que ce pauvre Adolphe serait malheureux, car moi je n'y suis que pour quelques jours - et encore j'ai Charles - mais si je me disais ... Toujours triste et seule comme aujourd'hui, je crois que j'en deviendrai folle ! J'éprouve une fatigue morale telle que je ne puis rien faire. Il me tarde d'être à demain pour savoir à quoi nous en tenir. Je crains la mauvaise tête d'Adolphe. Il m'a dit bonjour avec beaucoup de froideur, m'a dit qu'il ne reviendrait pas, que ce serait un crève coeur pour lui et qu'il s'éloignerait quelques temps. Je crois que le mieux est de lui parler de rien et de le bien recevoir quand il reviendra. Il a dit à Charles Latouche : « Puisque tout le monde est fâché, si j'ai Launay, je le céderai ». Si Adolphe pouvait avoir le havre, nous en serions bien heureux. Ton frère me déteste à ce qu'il paraît mais il t'aime beaucoup. Son retour près de toi après une petite séparation arrangera tout. Il est bien malheureux et je le plains de toute mon âme. Je suis ton amie dévouée à tout jamais. Irène. »

Disons maintenant un mot des partages. Les lots furent tirés au sort, celui de Launay échut à Adolphe de la Foye.

Ce lot comprenait :

La maison, les dépendances, l'avenue de l'aire, le pré de l'étang, quatre hectares de terre labourable nommé le petit Launay planté de pommiers et le bout d'une avenue de peupliers joignant le chemin de Châteauneuf, le pré de l'étang et la grande pâture, la cour principale et les Brégeons. La pièce de terre des grandes pâtures ayant un petit bosquet qui se trouve au bout de l'étang et une autre pièce de terre nommée le Petit Launay (3 hectares) joignant le chemin de Bellevent celui de Châteauneuf à Saint-Père et la pièce nommée le Gaillardon (1 hectare), la Vigne Bouvier (1 hectare), le tout estimé 41 000 F.

Les autres se partagèrent les fermes de la Villejean [à Pleudihen], Launay Lebreton et les Bénardais, mais nous ne possédons que l'extrait de partage ayant trait au premier lot à celui de Launay-Ravilly<sup>3</sup>. Les frais de partage s'élevèrent à la somme de 400 F.

Louis de La Foye ne dut faire aucune difficulté, témoin cette lettre qu'il écrivait de Caen à son frère Adolphe le 22 juillet :

---

<sup>3</sup> D'après la correspondance, il semble qu'on dut détacher de Launay les champs Sauvage et Alexis, et que leur mère avait laissé pour dette 8 à 9 000 F.



« Je ne vais pas essayer de te consoler car je sais que tu es le plus malheureux, quoique le bonheur ne me sourie guère, mais je t'exhorte au moins dans notre intérêt à tâcher de remonter ton moral. Je sais par expérience que si on ne peut pas oublier, on peut s'imposer la loi de vivre. Songe que si je venais à manquer, c'est toi qui me remplace, tu me l'as promis et j'y compte; c'est un devoir que tu peux être tôt ou tard appelé à remplir. J'aurai bien voulu aller te voir mais je ne l'ai pas pu encore : trois leçons à faire, des inspecteurs généraux qui sont ici et que je voudrais au diable, et puis les examens qui commencent le 1er août. Je tâcherai d'aller passer ensuite 48 heures avec toi. Quant aux formalités qu'on pourrait exiger de ma part, ne pourriez-vous pas vous rendre tous les deux caution de mon acquiescement à tout ce que vous ferez tous les deux, tu sais bien que j'approuverai toujours ce que vous avez décidé. »

Eugène venant d'apprendre que Launay avait été attribué par le sort à son frère Adolphe, écrivait immédiatement à sa femme le 31 août :

« Je suis heureux de voir ta toux diminuer, car te voir malade est pour moi un tourment dont tu ne peux te faire une idée. J'en ai assez depuis quelques mois et j'espère que le Bon Dieu nous accordera la tranquillité dont j'ai grand besoin maintenant. Tu ne peux te faire une idée comme je suis calme et content depuis que j'ai refusé Launay, dont la possession m'aurait toujours laissé des arrière-pensées et du souci à cause d'Adolphe.

Beaucoup de personnes m'auraient peut-être blâmé si je l'avais accepté, maintenant je suis libre et je n'ai plus rien à me reprocher. J'ai bien réfléchi avant d'envoyer mon refus et j'ai prié Adolphe de ne plus m'en reparler jamais car mon parti est bien pris. Il faut le laisser organiser sa vie à son goût et lui laisser prendre le calme dont il a besoin et dont il ne peut jouir que seul à ce qu'il dit.

Je suis sûr d'avance que tu approuveras ma détermination et nous trouverons bien à nous caser convenablement et nous serons heureux car rien ne viendra troubler notre repos. Je ne pense pas que maintenant l'ennui que tu éprouves à Launay diminue, aussi laisse toutes nos affaires et vient me retrouver le plus tôt possible. Tu prendras la diligence à la Pie. Adolphe aura reçu une lettre hier et je pense que ce soir il sera avec toi à Launay dont je ne lui envie pas la possession. »

\* fin du volume 4 \*



*Yvan du Boisbaudry*

# Souvenirs de Launay

Volume V  
Le Tertre et  
Launay-Ravilly  
1842 à 1855



**Volume V  
Le Tertre et  
Launay-Ravilly  
1842 à 1855**

*« Ils ont aussi passé sur cette terre, ils ont descendu le fleuve du temps. On entendit leurs voix sur ses bords, et puis l'on n'entendit plus rien. » (Le Mennais)*

*« La grande règle de la compréhension est qu'il faut toujours dégager ce qui, dans une oeuvre, dans un homme, est digne d'amour. » (Barrès)*



**\* 1842 \***  
**(suite)**

« Je lui ai dit de ne me savoir aucun gré de mon refus. J'ai fait cela de bon coeur, avec le plus grand désir que cela le rende heureux, mais aussi avec la ferme résolution de ne plus changer. J'ai essayé toutes les combinaisons possibles pour soulager ses peines et je m'en tiens à la dernière, espérant que c'est là la moins mauvaise pour lui et sans aucun doute la meilleure pour toi et pour moi. Il me tarde de vous revoir ici tous les deux. J'ai besoin de m'occuper de toi et de mon cher enfant. Tu apporteras avec toi les papiers de famille qui se trouveront dans la caisse sur le secrétaire du salon. »

Avant de terminer cette année 1842 qui achèvera la première partie de mon récit, je tiens encore à extraire deux lettres de notre correspondance, l'une de Louis, l'autre d'Eugène, toutes deux adressées à leur frère Adolphe resté définitivement seul à Launay-Ravilly.

Louis, bien peu au courant de ce qui se passe dans sa famille, écrit à son frère :

« Il y a bien longtemps, mon bon ami, que j'ai envie de secouer ta paresse. Pour moi, j'ai plus besoin d'indulgence que jamais, ma vue baisse tous les jours de plus en plus, et j'ai de la peine à lire et à écrire, je ne sais où cela s'arrêtera.

Dis moi donc ce que tu fais, gardes-tu Launay ? Que va faire Eugène ? J'ai passé de bien tristes vacances avec Mathilde et vient de la remettre à Mme Cassin, et je suis entrain de fabriquer des bacheliers. »

Eugène écrivait de son côté pour faire part à son frère Adolphe [Professeur d'Hydrographie, 5 rue de l'Orme, Saint-Malo] du résultat de ses recherches en vue d'un gîte futur :

« La Haute-Motte que tu me proposais dépasse d'une très forte somme ce que je veux mettre dans une propriété pour que je puisse y songer et je renonce au Clos Poulet. Mais je crois que je me fixerai dans le Morbihan. On m'a parlé d'une terre : 98 hectares, château, retenue, bois, taillis et haute futaie de plus de vingt hectares, chapelle, métairie et moulin sont loués 1 800 F. On l'aurait à moins de 50 000 F. Je vais voir cela. C'est au centre des chouans. Tu n'as pas encore fini avec ton intérieur et tu verras que trois domestiques sans maîtres s'accordent difficilement et que cela coûte plus que cela ne produit. Tu as eu tort de nous envoyer toutes les poires qui te restent. Irène dit que, puisqu'elles sont si avancées, elles arriveront en marmelade, et que tu aurais mieux fait de les garder car elle ne pourra pas en faire des confitures. Irène va à peu près de même. Nous t'embrassons tous les trois. Eugène. Rennes 30 nov. »

\*





**II<sup>ème</sup> PARTIE**  
**Le Tertre et Launay-Ravilly**

*« ... On voudrait revenir à la page où l'on aime Et la page où l'on meurt est déjà sous nos doigts. »*



**\* 1843 - 1844 \***  
**Achat du Tertre**  
**Mort de votre grand-mère**

En 1843, votre grand-père, pressé qu'il était de faire quitter Rennes à sa femme toujours souffrante, partait visiter la propriété du Tertre au mois de janvier, et sa femme lui écrit de Rennes :

« Tu es bien heureux, toi, d'être au Tertre et à deviser sur les lieux. Remarque bien tout pour me le dire. Ton voiturier est venu, je l'ai réglé et il m'a dit que le Tertre était bien mieux situé que Launay mais que la maison n'était pas si jolie, les gens du pays lui ont dit aussi que le Tertre était la meilleure des environs. »



**Fig. 9 : Le Tertre (Guer)**

Le Tertre<sup>1</sup> fut donc acheté par vos grands-parents à M. de la Molère quelques mois plus tard. Seulement, ce dernier se réservait le rez-de-chaussée du château pour y habiter avec sa femme et son frère, encore près d'un an. Nous verrons par la suite que cette fâcheuse combinaison avait de bien grands désavantages.

Toute heureuse de quitter Rennes avec son fils, votre grand-mère arrivait au Tertre avec domestiques et bagages au mois d'août 1843. A peine arrivée, elle écrit à son mari :

« Crois-tu, mon bon ami, que j'ai eu un moment de découragement en arrivant ici. Mme de la Molère m'a offert quelque chose à prendre seulement, mais point à déjeuner et j'étais morte de faim, mais cela ne m'a pas empêchée de manger chez moi, heureusement nous avons porté du pain, elle n'a rien offert à mes filles. Nous avons fait cuire des oeufs et ce soir elles mangeront des haricots du Tertre car moi et Charles dînons chez Mme de la Molère. Je crois même qu'elle a tué un pigeon en mon honneur. Son mari est bien silencieux. Le comble de nos appartements m'a démoralisée, les filles m'accablaient de demandes et je ne me reconnaissais à rien. C'est un embarras de richesses. Enfin Claire, plus décidée que moi, est montée au grenier ce qui la gênait et elle pourra juste se retourner dans la maison. Le jardin est propre mais il n'y a pas de légumes beaucoup et peu de fruits. Nous avons besoin d'habiter ceci. Tout est humide, tes livres moisissés, mon lit est tout blanc. Je n'ai pas été trop fatiguée et ai peu toussé. Une bonne nuit me remettra tout à fait. Charles est enchanté, il a déjà vu tout son monde, ses bois et jardins, mais ce n'est déjà plus frais et il y a des feuilles jaunes.

Tu peux être bien tranquille, je ne me fatiguerai pas, attendu que jusqu'à leur départ je ne vois rien à ranger vu qu'il n'y a pas un pouce de place, je coudrai, voilà tout ce que je puis faire. Charles demande si c'est demain que tu viens, je le voudrais. Enfin ce jour arrivera et je penserai souvent, bien souvent à toi, que j'aime de tout mon coeur. »

14 août 1843.

« Mon bon ami, nos voisins ont été charmants hier, nous avons été à la grand messe ensemble et nous sommes revenus sans accident. Le retour de vêpres n'a pas été de même, je n'y étais pas, mais en arrivant le cheval est tombé, les guides ont cassé ainsi que tout le reste, et la pauvre bête a fait une culbute complète. Mr et Mme de la Molère sont quittes pour la peur et les réparations de leur harnais. La première nuit, l'odeur des souris et de renfermé m'a fait bien tousser, hier tout a été mis au soleil et aujourd'hui je ne tousse pas plus qu'à l'ordinaire. Je fais coucher Marie dans une chambre, Charles dort comme un sabot. Il ne quitte pas les petits fermiers. Je l'ai tondu ce matin, il étouffait. Adieu, cher ami, je t'aime de toute mon âme.

Charles moitié éveillé disait ce matin en donnant des coups de poing à droite et à gauche : « Vilain colonel, tu veux toujours faire manoeuvrer mon papa mais je t'arrangerai, bougre de colonel, je te couperai en deux », etc.... Il te demande tous les jours et me donne du reste un peu de peine car je ne puis le tirer de chez les voisins et, si tôt qu'on tourne les talons, il est parti pour hors la cour, ce que je ne veux pas. »

17 août

« Les de la Molère sont toujours très polis mais nous les gênons, les domestiques surtout, et le jardinier aussi. Mr Léon [frère de Mr de la Molère] m'excède. Je ne suis pas sorti sans qu'il soit là, il s'ennuie à mourir, ennue son frère qui le renvoie, sa soeur lui dit des sottises, moi je ne lui dis rien mais je l'écoute tranquillement, il est bien malheureux, du moins je le crois.

---

<sup>1</sup> Le Tertre : maison de maître ayant salle à manger, salon, billard, 6 chambres, remise, écurie, cave, basse-cour avec jardin devant et derrière la maison, le tout clos de murs et de haies. Depuis 1831 (ou 1851 ?), tous les bâtiments avaient été réparés et la maison avait été rendue habitable : nouvelle distribution, plafonds, planchers, cheminées de marbre; les réparations faites avaient coûtées 25 000 F.

J'ai été voir ma nourrice ce matin<sup>2</sup>. Elle est belle ainsi que son fils, elle m'a fait bonne mine, je lui apportais de l'herbe. Charles les aime déjà beaucoup. Ce soir je commencerai le lait. Ne crois pas que je parle beaucoup, mais il faut que je mette les domestiques au courant, maintenant ça commence à aller et la mauvaise humeur est passée. Je vais tacher de faire la lessive la semaine prochaine et j'ai reçu tout ce que tu m'as envoyé. Si je ne les gênais pas tant, j'aurais du regret d'être venue car je crains qu'avec sa mauvaise humeur Marchand [l'ordonnance] ne te soigne pas assez, mange à la pension, songe qu'avec la fatigue que tu éprouves il te faut une bonne nourriture. Je t'envoie un coq pour le mettre au pot, il serait dur autrement. J'ai acheté six poules à Mme de la Molère pour avoir des oeufs. Charles ne va pas trop au soleil, sois tranquille sur les soins. Je m'ennuie sans toi, mais nos intérêts ont besoin de ma présence. Monsieur et Madame, quand je n'y suis pas, font la ronde. Je le voyais en m'habillant ce matin regarder les arbres avec soin. Tout ce qui a été mûr jusqu'à présent a été minutieusement cueilli, je n'ai pas trouvé un seul grain de groseilles et pour les légumes, ils ne se sont gênés en rien. Le peu d'artichauts qu'il y a sont coupés avant d'être à moitié gros. Mais chaque fois que je les rencontre, ils me font des politesses et des offres de services que je n'accepte pas. »

19 août

« Les magnolias sont en pleines fleurs. Tous les jours je prends mon ouvrage et mon pliant et je vais travailler dessous, l'odeur en est délicieuse. Je pense à toi, là, tout à mon aise, et je fais des plans superbes ! Tu as du sans doute passer une nuit au polygone et suis tout occupée de toi, et comme dans un bon ménage tout doit être en commun, j'ai eu aussi une bien mauvaise nuit. J'ai beaucoup toussé et j'éprouve depuis trois jours des picotements à la gorge que je ne ressentais plus depuis la cicatrisation et le beau temps. Envois moi des pilules et une bouteille de potion. Mais ne crois pas que je parle beaucoup, je ne dis que les choses nécessaires. La nuit ici, c'est un tapage infernal, les oies crient toute la nuit, que le diable les emporte toutes, elles me gênent horriblement. Demande une consultation pour moi à Mr Ossaud, notre aimable docteur. Pour ma mine, dis lui que je me trouve moins pâle et que j'ai de meilleures jambes, ajoute que j'ai de la douleur en avalant même de la salive. »

24 août

« Tu te plains de ne pas pouvoir te débarrasser d'un certain personnage [Mr de la Molère frère], tu es encore heureux. Si j'allais m'asseoir sous les magnolias, il portait une chaise et tant que je restais là, il restait là, si j'allais dans une chambre, il y venait sans se gêner le moins du monde. Quand il s'ennuyait de parler, il prenait un livre ou mon journal et il lisait. Je m'en allais de colère quelque fois et il ne bougeait pas et je le retrouvais en rentrant. Si j'allais me promener, il venait me rejoindre, enfin j'en étais excédée. Garde le bien puis que tu l'as. Il faut donc encore patienter cinq semaines, et puis ce sera notre tour. Cependant je doute que son bâtiment soit terminé, il ne compte pas du tout te donner de date en somme, il me semble avoir oublié toutes ses belles promesses, tu feras bien de le relancer, mais d'être très poli, mais pas coulant à l'excès. Ils abusent. Ma réserve devrait pourtant leur servir de leçon. J'ai eu peur pour nos meubles hier. J'étais assise tranquillement à lire dans la croisée quand tout à coup je me sens arrosée, je cours au grenier, heureusement la pluie n'avait pas traversé au dessus du billard, mais peu s'en fallait. J'ai mis bien vite des plats à recevoir l'eau mais je ne serai pas étonnée qu'après deux ou trois arrosages semblables le toit ne fut entièrement à jour. Il y a déjà pas mal de trous à passer le poing dans la partie milieu. Plains moi : demain vingt femmes à broyer du lin dans la cour. Je passerai la journée dans le bois et rien devant ne sera ouvert, la poussière me tuerait ! Charles est très bien, son grand cheval lui a été d'une grande utilité avec la pluie, sa mine est rose, ses cheveux courts comme les tiens, tu verras, il te désire bien le pauvre petit, il est comme moi qui t'aime comme on aime au ciel ! ... Ton amie, Irène. On vient de me dire que Mr Léon [de la Molère] était de retour, que le diable l'emporte. »

30 août

---

<sup>2</sup> Eugène lui avait fait envoyer du pays de Saint-Malo une ânesse et son ânon et de Rennes une selle et une bride.

« Je viens de passer un marché avec Roux, il me rapportera à chaque voyage une couronne au léveton, le pain d'ici est affreux et si acide qu'il me fait tousser. 0,30 F, c'est cher, mais c'est la moitié de la vie. J'aime mieux moins de « fricot ». Quand nous trouverons que c'est trop cher, nous le laisserons. Tes emplettes sont charmantes et je me garderai bien de changer ma jolie Vierge avec son Enfant Jésus, je la prie de me donner une petite fille et elle m'exaucera peut-être. Adieu, bien aimé, je ne te quitte pas une minute et t'aime de tout mon coeur. »

16 septembre

« La dureté d'Adolphe pour cette pauvre Moréna [chienne] si attachée à ta mère m'indigne. Demande la attachée ici de temps en temps dans la niche, elle sera mieux et nous aurons toujours quelques caresses pour sa vieillesse et quelques égards pour la fidélité qu'elle a témoignée à tous ses maîtres. Seulement d'avance, je ne veux pas qu'elle entre dans les appartements. Ma santé n'est pas plus mauvaise ni meilleure, je tousse davantage et ai comme il y a quelques temps à Rennes de petits accès de fièvre. Je suis moins faible le matin qu'il y a quelques jours mais j'ai grand mal à la gorge.

L'oeil de l'ânesse qui avait tout simplement reçu un coup de pierre est guéri, mais il y a deux ou trois jours, Ludovic et deux ou trois gamins ont failli lui casser les jambes à coup de pierres, elle a deux plaies grandes comme la main et n'a pu aller hier à Guer. Je priais hier Monsieur Léon de dire à son neveu de ne pas recommencer, et lui rien de plus pressé que de le dire à sa soeur qui est entrée en fureur contre moi, m'a dit des sottises, est partie comme une furie chez les fermiers savoir si on l'avait vu, ils ont répondu que non. Alors elle est revenue dans un état impossible à décrire, son nez par la couleur aurait éclipsé le rouge de tes bandes, moi j'étais fort calme, et tout en craignant un coup de sang pour elle, j'avais envie de rire. Je viens de la rencontrer ce matin, elle m'a l'air plus calme. Depuis avant-hier je n'ai pas aperçu son mari, je crois qu'il lui tarde d'être en bas [au moulin] et c'est tant mieux. »

Dans les lettres qui suivent, nous la voyons s'effrayer d'un meurtre de paysan assassiné dans les bois de la Loyère pour une somme de 200 F. Son mari la rassure en lui disant que cela arrive dans tous les pays du monde, mais très rarement. « Sois tranquille, ajoute-t-il, on ne viendra pas nous attaquer au Tertre où il y aurait plus de coups de fusil à recevoir que de sacs de 1000 F à prendre. »

Et puis plus loin nous trouvons l'emploi de son temps, elle met elle même la chantepleure au tonneau, installe de jolis rideaux dans les chambres et confectionne un filet de pêche pour son petit. Elle s'inquiète bien des dépenses du ménage qui sont considérables, surtout à cause de l'achat des objets indispensables à la maison et au jardin. C'est désolant d'avoir besoin de tant de choses, écrit-elle à son mari. Et Eugène lui répond : « Il faut avant tout se monter, je paye toutes mes dettes et Dieu sait ce qu'il me restera, rien ou peu de chose mais nous irons de même. Mais il me tarde surtout d'être auprès de toi pour te forcer à te soigner. Je crains que tu ne te fatigues. Je suis bien aise qu'ils commencent à déménager et que nous soyons seuls chez nous. Mais laisse tout cela, j'arriverai à temps pour tout arranger. Ce que je voudrai voir évacuer, c'est le pavillon, car tu y seras bien mieux. » (septembre)<sup>3</sup>

Ici se termine leur dernière correspondance que je viens de feuilleter avec émotion et respect.

Entre ces dates : 20 septembre 1843 et 30 janvier 1844, votre grand-père dut passer par de bien douloureuses inquiétudes. La Providence lui réservait une épreuve affreuse et inattendue. Irène déjà souffrante au mois de septembre et qui avouait déjà à son mari de légers crachements de sang, fut surprise par cette maladie et s'éteignit pieusement le 30 janvier 1844, âgée seulement de 31 ans.<sup>4</sup>

---

<sup>3</sup> la correspondance de votre grand père existe, sans interruption, du 13 août 1843 au 20 septembre.

<sup>4</sup> Sa mère prévenue à temps était auprès d'elle. Elle supplie Julienne, qui était de passage au Tertre en remplacement d'une domestique, de rester à la maison pour élever son petit fils.

(.....)

Vous avez seulement entendu dire à la vieille Julienne, entrée au service de votre grand-mère quelques jours avant sa mort et qui fut plus tard la bonne tendrement aimée de votre père resté orphelin à l'âge de 4 ans, que la maison était dans un désordre affreux ... qu'une chouette vint pousser son cri sinistre sous les fenêtres de la mourante qui, par précaution et de peur de contaminer son enfant, refusait de le faire venir dans sa chambre pour recevoir et pour lui donner ses derniers baisers.

Votre mère raconte qu'elle a trouvé de son côté, une lettre déchirante adressée par votre grand-père au médecin de Ploërmel, le priant de venir en hâte, et lui écrivait : « Si je viens à perdre ma femme, je suis le plus malheureux des hommes. »

Mais la mort avait déjà fait son oeuvre et la lettre inutile resta dans un secrétaire. Seul témoignage pour nous de sa douleur.<sup>5</sup>

Les renseignements nous manquent pour fixer à quelle époque votre grand-père, n'ayant pu obtenir de concession perpétuelle dans le cimetière de Guer, fit creuser une tombe dans un bosquet du Tertre pour y faire reposer le corps de sa tendre Irène. Tout près de lui, elle fut là mieux qu'au cimetière pour la recevoir de son souvenir, pour resserrer autour d'elle tous les mouvements de son coeur, pour la consoler avec son âme de créature simple et bonne qu'elle était autrefois et pour l'inspirer dans l'éducation de son fils avec la sagesse et l'instinct d'une mère.

Elle dut l'accompagner partout dans sa pauvre vie d'homme solitaire, et comme Barrès revenant de faire un pèlerinage à la ville de Rosemonde où mourut Bérénice : « Il devait sentir malgré tout, en parcourant les chemins parcourus auprès d'elle que, haussé par cette étrange présence, il embrassait un plus grand horizon », j'ajoute, de plus grands devoirs.

\*

---

<sup>5</sup> Vous possédez les médailles et la croix que portait sur elle votre grand-mère. Je les trouve remis dans un papier sur lequel votre grand-père a écrit : « médailles et croix de ma femme ».





**\* 1845 - 1846 - 1847 \***

**Mariage d'Adolphe de la Foye  
Quelques notes généalogiques (famille Le Gentil)  
Amitié de Rose et de Mathilde  
Mort de Louis de la Foye  
Naissance des jumelles de la Foye  
Procès de l'étang de Launay**

Une vie nouvelle et difficile s'ouvrait pour votre grand-père [il avait 49 ans en 1845]. Il l'aborda, comme nous le verrons plus tard, avec sa résolution d'homme affiné par l'épreuve, avec tout son coeur de père devenu maternel pour veiller à l'instruction de son fils. Malheureusement il reste bien peu de choses dans votre correspondance de famille en ce qui concerne les années 1844-1845-1846-1847.

Votre grand-père, après la mort de sa femme, dut reprendre sa vie de garnison à Rennes, avec son fils près de lui et la brave Julienne Roux qui veille sur toute l'enfance de votre grand-père avec le plus grand dévouement. Nous le retrouvons chef d'Escadron au 9e Régiment d'artillerie.

Mais revenons quelques années en arrière, en 1845, pour parler du mariage de votre grand-oncle Adolphe de la Foye que nous avons laissé trois ans à Saint-Malo et à Launay dans la solitude (toujours professeur à l'Ecole d'Hydrographie à Saint-Malo).

Il est difficile de nous représenter son existence de vieux garçon, tantôt propriétaire, tantôt professeur. Notons seulement qu'il reçut en 1844 la visite de son frère Louis et de sa nièce Mathilde qui terminèrent leur tournée de famille en passant quelques jours au Tertre, très peu de temps avant la mort de votre grand-mère. Rentré chez lui, Louis reprenait son poste de « fabricant de bacheliers », mangeant seul au restaurant et passant des soirées bien isolé [sa fille est en pension], seul en compagnie d'un moineau. « C'est ma seule société, écrit-il à son frère, mais il est vraiment trop méchant et trop absolu, il faut, comme Mathilde, qu'il soit toujours sur moi. »

Mais nous sommes maintenant en 1845 et parlons du mariage d'Adolphe de la Foye - votre grand-oncle - avec Rose le Gentil. A ce propos, je recueille une lettre de votre grand-père adressée à son frère pour le féliciter de ce mariage :

« Je viens de recevoir ta lettre, cela ne m'a pas surpris, car depuis longtemps je m'y attendais et je t'en fait mon plus sincère compliment. Tu sais ce que je t'avais toujours dit, ainsi que cette pauvre Irène dont le coeur était si bon et le jugement si sain, qu'il fallait mieux te marier. Il vaut toujours mieux être en jouissance de femme qu'en jouissance d'étrangers. J'espère que vous serez aussi heureux que nous l'étions dans notre intérieur, c'est mon voeu le plus ardent ! Je ne connais ma future belle-soeur que parce que j'ai entendu dire à nos cousines qui m'en faisaient un grand éloge. Tu lui diras

qu'elle a en moi un frère dévoué mais bien triste, qui ne vit que dans le passé et dans son fils. Tu avais un grand besoin d'avoir une vie d'intérieur et les personnes<sup>6</sup> qui ont arrangé ton mariage t'ont rendu un bien grand service. »

La bénédiction nuptiale leur fut donnée à Saint-Malo le 19 mai 1845. Votre grand-oncle avait 48 ans et Rose le Gentil n'en avait que 24<sup>7</sup>. Au milieu des signatures, je relève les noms suivants : Heuvrard - le Bihan de Pennelé - Ernestine le Gentil - du Pouget - L. de Cargouet née du Pouget - Anne de Baudran - de Boishamon - Hanington - Paul Tréhouart - Noémie Latouche - Marie le Fer de Bonaban.

Nous avons trouvé aussi un certificat assez curieux, délivré par le maire de Saint-Malo [Ch. Cunat] avant le mariage, qui certifie que Rose le Gentil jouit à juste titre d'une parfaite réputation et qu'elle appartient à l'une des familles les plus honorables de cette ville et qu'elle possède en fonds de terre une fortune de 2 400 F de rente.

Au physique, nous la retrouvons dans un portrait [à Launay] daté de l'année du mariage, elle semble belle femme, pas jolie mais d'une physionomie agréable et intelligente. D'après sa correspondance elle semble aussi avoir toujours aimé à mettre de l'ordre dans sa vie et dans son ménage. C'est la personne très raisonnable et bonne.<sup>8</sup>

\*

Vous me pardonnerez de consacrer maintenant quelques pages à des notes généalogiques sur la famille le Gentil qui attirait un peu ma curiosité.

Nous retrouvons dans leurs notes généalogiques : Jacques le Gentil, Sgr de Coëtrinon de Rosmorduc (arrêt de la Réformation du 30 août 1669). Nous voyons en 1400 un Yvon le Gentil qui épousa Louise de Tréanna - Jean, son fils, Sgr des Poules, épousa Louise de Tyvarlen - Louise, soeur de Jean, épouse en 1507, en présence de la reine, noble seigneur Charles Dodé, Sgr de Maillebois, gouverneur de Caen.

Le généalogiste Dutertre, qui travailla pour leur famille en 1753, trouve le Gentil vivant en 1334 et remonte la généalogie avec 14 degrés de filiation avec écussons et illustres alliances qu'elle a eu avec les grandes maisons de Bretagne. Il a fait copier deux arrêtés de maintenue de noblesse accordées à Jacques le Gentil et Tanneguy, l'autre à Olivier en 1669-1670, mais d'une autre branche actuellement en Normandie, cependant de la même famille que ceux de Bretagne.



**Fig. 10 : Armes Le Gentil**

*(D'azur au serpent volant d'or. Devise : Spargit unde quaque venenum)*

---

<sup>6</sup> Les (je crois) de la Villuchette

<sup>7</sup> Orpheline, fille de Pierre le Gentil et de Rose Marie le Bihan de Pennelé, née à Paramé le 20 octobre 1820.

<sup>8</sup> De la même époque le portrait d'Adolphe de la Foye, physique ingrat, intelligent et original, l'habit serré à la taille, cravate de soie noire nouée à la manière de Mr de Chateaubriand.

Nous possédons l'arrêt de noblesse d'Olivier le Gentil en 1670, demeurant à son manoir de Kerleven, paroisse de Quimerch, évêché de Cornouailles - ressort de Châteauneuf du Faou - noble et issu d'ancienne extraction noble et maintenu en qualité d'écuyer.

Nous avons aussi les lettres patentes portant érection de la terre de Paroy en marquisat en 1754. C'est la grande illustration de la famille le Gentil. Guy le Gentil qui acheta cette terre à Pecquet, grand maître des Eaux et Forêts, le 23 octobre 1752, était commissaire général de la Marine. Il avait épousé la fille du Sgr de Vaudreuil, Lieutenant général des armées navales. Cette famille s'armait : d'azur au serpent volant d'or. Il ressort de ces quelques notes que les le Gentil étaient originaires de Quimper, et de famille noble, mais plus tard, au XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous les voyons émigrer un peu dans tous les pays et faire souche à Lauzanne, en Italie, à Cadiz, etc., et se livrer au négoce. La branche qui nous occupe est beaucoup moins brillante que celle de Normandie où figure le Marquis de Paroy. Nous les voyons qualifiés à Saint-Malo du titre de « négociants », ce que nous appellerions aujourd'hui des « exportateurs ».

Il est assez curieux de noter ici l'aventure qui arriva à René le Gentil<sup>9</sup>, grand-père de Rose le Gentil. Celui-ci veut jouir des prérogatives de la noblesse dont il est privé, et il justifie devant l'Intendant de Bretagne de ses titres d'exemption, disant qu'il est issu de la famille le Gentil, reconnue pour ancienne famille noble par lettres patentes de sa Majesté données à Versailles en novembre 1754 en faveur de Guy le Gentil, marquis de Paroy.

Nous lisons :

« Quoique citoyen de la ville de Saint-Malo, au rôle de laquelle je paye la capitation, on vient de me désigner une tâche de corvée dans la paroisse de Saint-Servan, sur la route de Saint-Malo à Rennes, parce que je fais valoir par quelques pièces de terre dont je suis propriétaire dans cette paroisse. Je vais certifier devant Monseigneur de mes titres d'exemption. Le suppliant a commencé par obéir en faisant extraire de la pierre mais il a l'honneur de représenter qu'il est issu de la famille des le Gentil reconnue pour ancienne famille noble par lettres patentes de sa Majesté données à Versailles en novembre 1754. Ci-joint à la présente requête le certificat mis à pied de la dite copie par lequel Guy le Gentil, marquis de Paroy, (en faveur de qui les lettres patentes sont été expédiées) le reconnaît pour cousin issu de germain du côté paternel. C'est la meilleure preuve de son attache à la famille le Gentil reconnue pour ancienne famille noble. « Enfin il demande qu'on suspende à son égard l'exécution du règlement pour la corvée et il offre à Monseigneur des vœux au ciel pour sa conservation.

Remarquez qu'il avait eu soin auparavant, d'écrire cette lettre qui va suivre à son fameux cousin, le marquis de Paroy :

« J'ai reçu votre lettre et la copie de vos lettres d'érection de votre terre de Paroy en marquisat. Pour que cette pièce, qui est très en forme et qui constate authentiquement la noblesse de notre maison, puisse m'être de quelque utilité, il faut, mon cher cousin, que vous mettiez au pied une reconnaissance authentique de notre degré de parenté. Vous savez que je suis cousin germain de feu Monsieur votre père et conséquemment votre oncle à la mode de Bretagne. Reconnaissance pour me mettre à même de jouir des prérogatives de la noblesse sont, jusqu'à ce jour, vous savez [... mots effacés]. Voyez mon cher cousin, si vous pouvez m'obliger jusque là. Je vous réitère combien vous pouvez compter sur ma discrétion ainsi que sur la sincérité des sentiments bien reconnaissants avec lesquels je suis votre très humble serviteur. Je ne dirai point, pour vous engager, que divers particuliers ont obtenu ce que je vous demande seulement par la conformité de leurs noms avec des familles nobles, tant en cette Province que celle de Normandie. »

---

<sup>9</sup> il avait épousé Jeanne Guillaumot, fille de Jean et de Madeleine du Pin

Son fils, Pierre le Gentil<sup>10</sup> (le père de Rose), partit en 1793 comme Lieutenant sur un bateau marchand après avoir perdu son père en 1791. Il parcourt les Indes pendant la Révolution où la fortune ne le favorise guère, enfin nous le voyons exercer à l'Île Bourbon les fonctions de Receveur du timbre et de l'Enregistrement et il cultive aussi le café et la canne à sucre. Il rentra en France après 25 ans d'absence et vint habiter sa propriété de la Pouparderie<sup>11</sup> à Saint-Servan où il cultive, sans ambition et en bon philosophe, son champ de tabac, comme il le dit à ses amis. En 1820 il épousait Rose Marie le Bihan de Pennelé. De ce mariage deux filles : Rose, née à Paramé en 1821, et Ernestine Marie Rose, née en 1823.

Membre du conseil municipal de Saint-Malo en 1822, il reçut, comme beaucoup, la permission de porter la décoration de la fleur de lys.

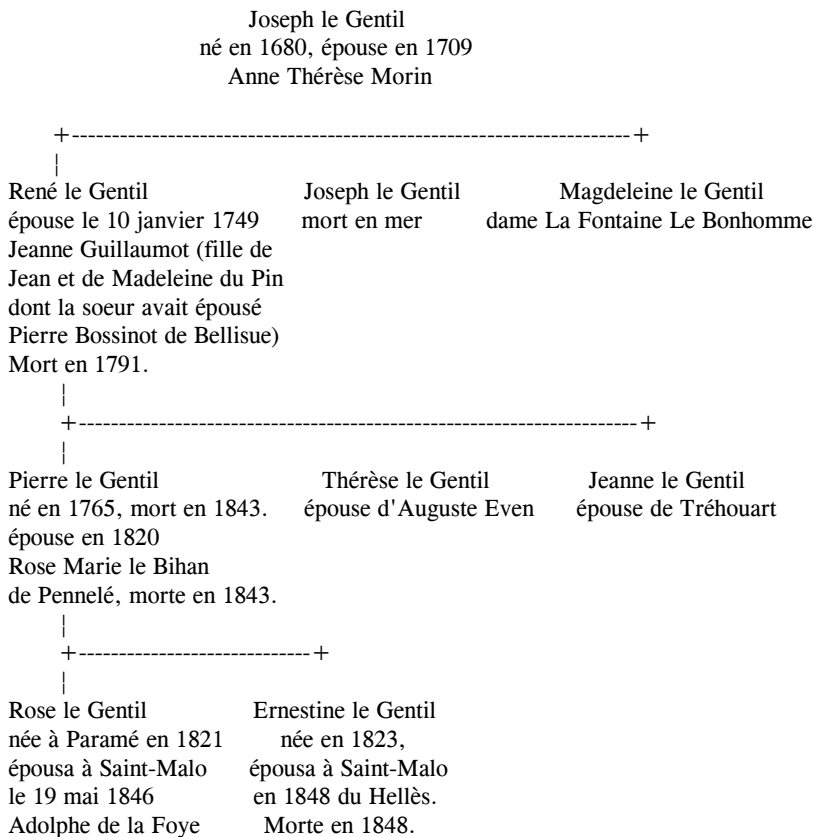
Frappé de paralysie et d'apoplexie en 1823, il resta paralysé et mourut en 1843. Sa femme disparaissait quinze jours après lui, laissant deux orphelines. Dans son testament, Pierre le Gentil en distribuant sa tabatière d'or à sa bonne mère de Pennelé [sa belle-mère], un portrait à l'un, un tableau à l'autre, faisait dire des messes pour le repos de son âme, en remerciant Dieu de lui avoir prolongé la vie pour le remettre dans la bonne voie.<sup>12</sup>

\*

<sup>10</sup> Il existe à Launay son livre de bord en 1788 pour l'Isle de France, son journal et souvenirs de voyages 1816 1809 (???) - au Piton des Neiges à l'Ile Bourbon le 29 novembre 1801 avec Hubert Delille et Bory de Saint Vincent (naturalistes célèbres) et un herbier (souvenir de ce voyage).

<sup>11</sup> ) La Pouparderie achetée en 1770 par René le Gentil à dame Pradel.

<sup>12</sup> Filiation le Gentil :



Maintenant intéressons nous au ménage. J'imagine qu'avant de reprendre ses cours, Adolphe et sa femme après un séjour à Launay, firent une tournée au Tertre puis ensuite à Caen où Rose fit la connaissance de sa nièce Mathilde âgée de 16 ans. Une fois la connaissance faite et la sympathie acquise, au mois d'août 1847 Mathilde écrivait à sa jeune tante Rose, revenue à Saint-Malo à son hôtel de la Berteaudière [rue de la Prison] :

« Je vous avoue qu'une demi-journée c'est assez pour vous aimer et vouloir vous connaître davantage, mais je veux oublier la tante pour ne voir que Rose dont le coeur sera ma soeur et qui elle même sera ma compagne et mon amie. Avant de vous connaître, j'étais bien disposée à vous respecter mais jugez combien plus il m'est agréable d'avoir en vous une amie. »

Quelques mois plus tard, en appelant sa tante « ma bien chérie » ou « ma petite amie », elle lui écrit des lettres assez prétentieuses, « rêvant, dit-elle en citadine, indéfiniment sur l'automne, à l'étang de Launay et à son avenue de peupliers, car elle n'a d'autre ressource que de garder tomber les feuilles de son petit jardin ». Elle parle aussi de s'adonner bientôt au plaisir enivrant du bal<sup>13</sup>. C'est tout à fait la jeune fille décrite par les frères Goncourt dans « Chérie »<sup>14</sup>, pleurant aussi à chaudes larmes à la lecture des Flavy et de Madame de Bawr (???). Et si nous croyons sa confession faite à sa tante, elle se dit avoir bien peu d'expérience et livrée trop tôt à elle même. Elle a un petit caractère hautain et rechigné qui ne reçoit pas de conseils de tout le monde. « Aussi chère, soyez bien fière de ce que je daigne écouter les vôtres, mais n'attribuez pas à votre titre de tante mais bien à votre raison, ou plutôt à votre sagesse. »

« Papa ne lisant jamais mes lettres, ni celles que j'écris, ni celles que je reçois, moi je suis bien aise qu'il n'y ait que vous qui lisiez mes lettres, ma petite minette, j'écirai ainsi plus à mon aise. Il ne doit pas y avoir de tiers entre nous car nous sommes amies, n'est-ce pas ? »

Cette amitié un peu sans façon fut providentielle pour Mathilde qui vint à perdre son père en 1847. La pauvre orpheline trouva le meilleur accueil chez son oncle Adolphe qui avait promis à son père, vous vous en souvenez, de le remplacer auprès de sa fille.

Avant de terminer ce chapitre qui doit nous mener jusqu'en 1848, il faut noter le 17 mai 1846 la naissance à Saint-Malo des jumelles Louise et Marguerite de la Foye. « Si elles tiennent de leur mère, elles ne pourront manquer d'être jolies et bien certainement aimables et bonnes. »

C'est en 1847 que nous trouvons aussi dans les vieux papiers de Launay un événement d'un autre ordre. Il s'agit du procès gagné par Adolphe au sujet de son étang. Vous savez qu'à cette époque, « Launay ferme » appartenait encore aux héritiers Cordonnet dont les fermiers [veuve Lecomte], pour être désagréables, détournaient l'eau de leur abreuvoir qui alimentait l'étang de Launay-Ravilly.

« Mais pour mettre fin aux contestations et conserver, dit le procès, des relations de bon voisinage et pour concilier les droits de propriété des héritiers Cordonnet avec ceux de la servitude de prise d'eau qui appartient à Mr de la Foye, il sera fait à l'abreuvoir un noc (???) avec bonde et un déversoir, les frais des travaux seront à la charge de Monsieur de la Foye, afin que les choses soient remises au même état que par le passé ... Le procès commencé demeure donc éteint. »<sup>15</sup>

---

<sup>13</sup> « Défatiguée de vos beaux bals, m'écrivez-vous, ma bien chérie, apprenez que je n'ai pas été fatiguée, j'ai pourtant valsé, polké et même redowé dans tous les bals. Enfin, ma chérie, je danse tant que je peux pendant que rien ne m'en empêche. »

<sup>14</sup> *Chérie*, oeuvre d'Edmond de Goncourt, parue en 1884.

<sup>15</sup> Dans les notes relatives au procès, nous voyons que : la longueur de l'étang fait 82 mètres, largeur 18 mètres, profondeur moyenne 2 mètres, superficie 1476 mètres carré, environ 1/3 de journal, volume 2 952 mètres cubes ou 3 000 tonneaux, et que la conduite ou aqueduc, s'étend presque horizontalement sur un développement de plus de 200 mètres. Le lavoir de la ferme était autrefois à 30 mètres plus loin, alimenté dit Adolphe de la Foye, par les eaux intarissables du Bignon et de Frotu.

\*



**\* 1848 \***

**Correspondance entre  
Adolphe, Mathilde et Eugène de la Foye  
(Révolution de 1848)  
Mariage et mort d'Ernestine le Gentil (soeur de Rose)  
Eugène, chef d'escadron à Rennes, vie de garnison  
Son fils au lycée  
Vacances (au Tertre) et lettres de Charles**

L'année 1848 fut remplie par de sérieuses préoccupations en matière politique, et toute votre famille dut ressentir l'inquiétude et le contrecoup des agitations violentes qui ensanglantèrent Paris. Au début de cette année particulièrement troublée, nous trouvons plusieurs lettres adressées par votre grand-oncle Adolphe à son frère Eugène [chef d'escadron à Rennes] :

« Nous venons de recevoir ta bonne lettre, mon cher ami, et je m'empresse de te remercier de l'amitié que tu nous gardes. Nous recevons avec bonheur les vœux que tu formes pour nous, et tu peux croire que nos pensées vous accompagnent sans cesse tous les deux. Puisque l'avenir est pour nous deux marquée au seau des regrets, puissions nous du moins voir nos pauvres enfants prospérer, et notre nom se perpétuer par le seul rejeton si cher que tu idolâtres à juste raison. Le pauvre Charles élevé avec tant d'amour nous donnera une larme quand nous le quitterons, et je n'épargnerai rien pour mériter de lui le souvenir que je garde à ceux que j'ai aimés. »

Le 24 février les insurgés étaient maître de Paris et Adolphe écrivait à son frère le 26 février :

« Assurément, je ne m'attendais pas à ce qu'un événement aussi grave et si inattendu nous mis tous dans une de ces positions morales qui conduise à ce que l'on se demande si on est dans le sommeil ou dans sa raison. Mieux vaut pour un gouvernement naissant trouver la population dans la stupeur que de rencontrer des résistances qui auraient eu le temps de se préparer. Nous sommes jusqu'à ce moment dans l'ignorance absolue des luttes qui peuvent avoir lieu à Paris. Aucuns journaux, aucunes lettres (sic), point de diligence; deux proclamations ou plutôt des dépêches annonçant l'institution de la République et les noms des membres directeurs. Des conjectures, on n'ose en faire après de telles surprises, il faut se réduire à des vœux pour le maintien de l'ordre et de la paix. Je romps sur cet article car chaque heure fera vieillir mes réflexions de deux siècles. Nous nous entretenons ici sans cesse de toi car ton souvenir est inséparable de la crainte d'une guerre possible avec les puissances voisines. Si un tel fléau nous menace, espérons qu'il n'y aura pas de désunion pour repousser l'invasion.

Dans les événements qui nous menacent, nous pouvons avoir grand besoin de recourir à l'un à l'autre, et j'ai la confiance que tu compteras sur moi comme sur toi même à tous égards. Ma maison et



ce qu'elle renferme est à toi ainsi qu'à notre petit Charles. Tu connais assez ma femme par toi même pour croire à son dévouement en toute circonstance. »

C'est au milieu de ces inquiétudes que doit se placer un détail assez amusant de la vie de votre grand-oncle, détail que je ne veux pas négliger.

Depuis plusieurs années, Adolphe avait pour habitude, une fois son cours terminé, de monter sur son cheval et de prendre en toute saison la route de Launay, soit pour surveiller sa maison, respirer l'air du jardin, soit surtout pour retrouver les siens qui avaient quitté Saint-Malo dès les premiers beaux jours, mais triste cavalier, il écrivait à son frère en 1847 :

« Je dois me résoudre à ce genre de transport, mais ce n'est pas sans inquiétude que je me vois dans la nécessité de monter sur ces animaux. Quand tu viendras nous voir, tu trouveras Mouton devenu beaucoup plus gai qu'il ne convient à son maître et si je fais quelques progrès, ils ne sont pas en rapport avec ceux de la vivacité de la monture. Les chemins de Launay sont impraticables, mais soit pour en être débarrassé plus tôt, soit que son humeur devienne plus mauvaise, Mouton s'emporte en se cabrant et me transporte tant qu'il a de forces à travers les trous et les mares d'eau et en une ou deux minutes je me trouve à la barrière de la maison, cramponné à la selle. Ce jeu ne me va pas et pourtant il est désormais d'habitude. Si cela continue, je me tuerai infailliblement. Voilà les conséquences de monter à cheval sans avoir appris et d'être descendu à la moindre alerte, je n'ai même pas la ressource de le conduire à la bride car il se révolte et se cabre sur moi. »

L'occasion inespérée d'apprendre à monter à cheval se présente à Saint-Malo à la fin de février 1848. Mais laissons la plume à sa nièce Mathilde qui écrit à son oncle Eugène :

« J'apprend à monter à cheval, ce qui m'amuse beaucoup. Je t'assure, je ne suis pas forte, il s'en faut, mais je fais déjà quelques progrès. Dans le commencement, j'avais non pas précisément peur, mais une certaine inquiétude qui me portait à tenir la selle de la main droite. Je perds maintenant cette mauvaise habitude et je galope sinon bien, au moins hardiment. C'est au cirque de Mr Modeste, qui est venu s'établir pour quelque temps à Saint-Malo, que je prends des leçons. Adolphe en prend aussi, il devient très bon écuyer, mais pour le galop, il ne veut pas en entendre parler. Il aime Mouton de plus en plus et ne trouve pas un cheval qui lui soit comparable. Il voudrait que nous allions le voir au moins 4 ou 5 fois par jour comme il le fait. Je n'oserai lui dire mais je crois que Perdreau [chien] n'est pas maintenant celui qu'il aime le plus. Nous ne parlons que de chevaux à présent et nous sommes de vrais sportman. Cela durera le temps que Mr Modeste honorera la ville de Saint-Malo de sa présence, puis nous retomberons dans le calme habituel et nous monterons sur nos ânes comme avant. »

« Au bien grand regret de Mathilde, écrira un mois plus tard son oncle Adolphe, le manège s'en va. L'occasion a été favorable de la distraire du peu de plaisir que lui offre Saint-Malo, en comparaison des fêtes sans nombre à Caen. Pour ma part je n'ai pris qu'une demi-douzaine de leçons qui m'ont été utiles. Davantage eut mieux valu mais une considération plus importante m'obligeait d'y regarder.

Ici comme ailleurs on se préoccupe beaucoup des événements politiques. Dans le cours de cette semaine, nous allons transporter notre domicile à Saint-Père. J'attendrai là le sort bien compromis des écoles d'hydrographie qui ont un puissant antagoniste dans Arago. Depuis longtemps déjà, lorsque le ministre actuel de la Marine m'honorait de sa protection, il me développait son opinion sur un corps auquel je ne croyais pas alors devoir appartenir, mais il serait bien dur pour moi que la disgrâce du gouvernement déchu me poursuivît jusque dans ma retraite obscure où il m'a réduit. Les amis de Louis-Philippe sont aujourd'hui ses plus chauds détracteurs, et aussi les années ont laissé bien loin le souvenir du droit [place d'examineur à l'école Navale] que j'avais acquis. Adieu mon ami, dis à Charles de bien travailler de toutes ses forces car, par le temps qui court, il est bien utile de se prémunir contre les éventualités de la fortune. Lorsque les rois délogent si subitement, sans même avoir le temps de faire leurs malles, les particuliers peuvent aussi craindre d'être un jour ou l'autre réduits aux seules ressources de leur instruction. »

Lettre de Mathilde à son oncle Eugène, datée de Launay 23 avril :

« Mon cher oncle, je t'écris de Launay où nous sommes installés depuis plus d'un mois et où nous jouissons d'une grande paix que les élections sont venues troubler. C'est aujourd'hui le grand jour et Adolphe est depuis ce matin à Saint-Malo où il est obligé de voter. Nous, nous gardons la maison tout en écoutant chanter la « Marseillaise », ce qui n'est pas tout à fait agréable. Les événements sont de plus en plus inquiétants, d'après ce que j'entends dire, et Dieu sait ce que nous deviendrons tous. C'est tout ce que je te dirai en fait de politique car tu sais tout ce que je pourrai te dire.

Je ne suis pas du tout une amazone n° 1 et je veux, mon bon oncle, ôter cette trop haute opinion que tu as de moi et que je ne crois pas t'avoir donnée pourtant, je me tiens perchée à cheval sans avoir peur et voilà tout.

Je vais prendre tous les mercredis à St Malo des leçons de piano de Mr Somma (???). Ces deux fois j'y ai été à pieds et comme cela ne m'a nullement fatiguée, je compte faire de même tout l'été. Je ferai ainsi de l'exercice le mercredi pour tout le reste de la semaine où je ne sors pas.

Je ne sais quand la République nous permettra de nous voir mais nous pensons toujours bien à toi et t'aimons beaucoup, ce qu'elle ne peut empêcher. Les « mimis » [jumelles] te saluent, elles se portent bien mais quant à parler, elles n'y songent guère. Adolphe et Rose t'embrassons ainsi que Charles. Ils se portent bien mais sont ennuyés du provisoire. Je crois que Charles<sup>16</sup> rattrapera facilement ses compagnons et il a beaucoup de facilité et la seule chose que je craignais c'est qu'il ne trouva ce genre de vie peu à son gré, fais lui mes compliments. »

Après les journées d'insurrection de juin 1848, nous trouvons la lettre suivante, adressée par Adolphe à son frère le 2 juillet :

« Si on ne se tient sur ses gardes - le dernier mot n'est pas encore dit - mais il y a un assez grand élan pour s'organiser en défense, et moi même je suis enrôlé dans une compagnie de marins organisée hier. Si les anglais tentent un coup de main, cette formation pourra être de quelques utilités. Je verrai avec plaisir les hommes et les chevaux que vous nous avez envoyés dans ce pays si je n'étais pas exposé à les rencontrer si souvent sur ma route mais quand ils passent auprès de moi en galopant à toutes jambes ou bien conduisant à toute vitesse des diables de fourgons qui mènent un bruit effrayant, la peur s'empare aussitôt de Mouton et cette maladie me gagne en même temps. Je n'ai pas osé l'atteler sur la petite charrette parce que je n'entends rien à conduire et que j'ai un secret pressentiment qu'il se démènera comme un chien à la queue duquel les enfants ont attaché un couvercle de casserole. Je te félicite de la guérison de la bonne Julienne que j'aurais bien regretté et par reconnaissance pour les bons services qu'elle t'a rendu et par intérêt pour le pauvre Charlot. Adieu, bon Eugène, nous nous embrassons l'un et l'autre de toutes nos forces. »

« Mon oncle Adolphe, écrit Mathilde à son oncle Eugène, est bien dûment engagé dans une compagnie de marins formés à Saint-Malo. Il possède un sabre d'abordage, c'est tout son uniforme pour le moment. Il a monté sa première garde la semaine dernière depuis le mercredi soir 7 heures jusqu'à jeudi 7 heures. C'était un peu vexant un jeudi ? Je crois que si c'était à recommencer il ne s'engagerait pas. Il est au désespoir de ne pas être parti pour Paris et nous dit fort souvent, avec peu de calme, qu'au premier appel que Paris fera à la Garde Nationale des provinces, il sera le premier à partir. »

En suivant notre correspondance, nous apprenons un peu plus tard le mariage de la soeur de Rose, Ernestine le Gentil, qui épousa à Saint-Malo au mois d'août M. du Hellés [employé dans les douanes]. Les parents du jeune fiancé et ses deux soeurs vinrent à Launay y faire un court séjour avant le mariage, puis le jeune ménage, avant de s'envoler à Morlaix, y passa encore une quinzaine de jours. Nous voyons, grâce aux lettres de Mathilde l'écho de toutes ces réceptions où figurent, selon son expression, d'énormes dîners. Elle parle aussi de l'impatience de son oncle Adolphe qui voudrait tout ce monde au diable et qui n'avait d'autre ressource que d'aller fumer sa pipe en compagnie de son cheval.

---

<sup>16</sup> Charles avait eu la coqueluche. Externe au Lycée de Rennes.

Mais une affreuse épreuve attendait le jeune ménage à Morlaix. Madame du Hallés mourait d'une fièvre muqueuse quelques jours après son arrivée. Adolphe et sa femme, partis aussitôt soigner la malade, avaient laissé Launay et leurs petites à la garde de Mathilde et de Marie Anne de Baudran.

Apprenant le chagrin qui vient de frapper si cruellement sa belle soeur, votre grand-père écrit à son frère : « Il ne faut pas que Rose se laisse aller à son chagrin. Je pense que le courage et la religion lui viendront en aide. Qu'elle pense à ses enfants. Je sais mieux que personne qu'on ne peut trouver de consolation que dans l'accomplissement des devoirs qui nous sont imposés par nos enfants ». Il se dit avoir été assez souffrant d'un accès de cholérine et Julienne l'a crû même à ses derniers moments.

Nous avons la réponse de Rose datée du 26 octobre 48 (Launay) :

« Je suis bien reconnaissante, mon cher Eugène, de ce que vous ayiez bien voulu, malgré vos souffrances, penser à moi et m'exprimer votre sympathie avec tant d'amitié. J'y suis bien sensible car j'ai tant de chagrin que j'aime davantage ceux qui veulent bien le partager. La perte de ma bonne et tendre soeur qui m'aimait tant est irréparable pour moi. Jamais je ne retrouverai rien de semblable aux charmes des liens qui nous unissaient. Depuis la mort de ma mère surtout, nous étions devenues nécessaires l'une à l'autre. Elle m'écrivait presque tous les jours quand elle n'était pas près de moi. Jugez quel vide j'éprouve et vais surtout éprouver cet hiver. Mais soyez tranquille, mon bon ami, je ne suis point pour cela découragée. Je sais que cette enfant bien aimée (car j'avais pour elle quelque chose de l'amour d'une mère), m'a devancée dans un monde où nous arriverons tous. Mon bonheur est d'en parler à tous ceux qui l'ont aimée, à mon Adolphe surtout qu'elle chérissait avec une tendresse si naïve et si véritable. Il lui a rendu de si bons soins pendant ces huit jours que nous avons passés près d'elle dans sa maladie, que je l'aime encore davantage, si cela est possible. Le pauvre ami était bien tourmenté de vous et si nous avions su quel danger vous courriez jeudi, je ne sais ce qu'il serait devenu. Il est bien heureux, ainsi que Mathilde et moi, d'apprendre votre guérison en même temps que votre maladie. Votre pauvre Julienne a dû être bien effrayée et Charles, le bon enfant, ne se doutait point de vos souffrances si horribles mais heureusement passagères. Ménagez vous bien maintenant que vous seriez bon de venir nous voir cet hiver ? Votre visite nous ferait à tous tant de plaisir. Mathilde, qui vous aime tant et qui va être si tristement avec moi, elle aimait bien aussi Ernestine, c'était sa seule amie. Je suis bien heureuse maintenant d'avoir Mathilde si dévouée et si bonne pour moi mais je regrette de n'avoir à lui faire partager que mes peines, elle aurait eu assez des siennes à supporter. Mes petites filles se portent à merveille, elles grandissent beaucoup et commencent à jaser. Elles ont cependant encore besoin d'interprète pour être comprises. Ma pauvre soeur les aimait tant, heureusement qu'elle n'en a pas laissés après elle, mais son malheureux mari est bien à plaindre en ce moment, il doit revenir à Saint-Malo dans une quinzaine et nous aussi je pense car les chemins deviennent bien affreux. »

Le retour à Saint-Malo se fit au mois de novembre, témoin cette lettre de Mathilde à son oncle :

« Nous sommes depuis 8 jours à Saint-Malo, au déplaisir des uns et au plaisir des autres. Adolphe a été, pour la première fois de sa vie, presque content de venir demeurer à Saint-Malo. Cela t'étonne, n'est-ce pas ? mais cela est. Il nous dit qu'il était bien temps pour lui que nous soyons ici, que ce n'était pas être à Launay que d'y arriver à 6 heures du soir. Je n'en reviens pas, lui qui aimait y être, ne fut-ce que pour y passer une heure !! J'ai bien envie que tu m'écrives que tu es tout à fait guéri car tu ne sais pas comme c'est triste de savoir un petit oncle chéri que l'on aime tant, malade, sans pouvoir seulement l'aller voir un peu. Il me semble qu'après cette maladie les voyages te seraient parfaits et qu'il serait très naturel de te donner un petit congé pour te remettre et venir nous voir. Qu'en penses-tu ? Depuis que nous sommes à Saint-Malo, M. du Hellés nous accable tous les soirs de sa présence, je peux te le dire, Adolphe et moi nous en avons déjà bien assez et puis il tient la pauvre Rose continuellement en présence de la mort de sa soeur et voudrait en parler continuellement. Il y a vraiment des chagrins bien différents, moi je ne parle jamais des miens, je ne le pourrai même pas. M. du Hallés dit tout cela avec une facilité qui m'étonne, je crois par exemple qu'il regrette infiniment plus sa position manquée que sa femme elle-même mais je ne m'explique pas le désir qu'il a de rester à Saint-Malo. Je suis bien fâchée qu'il n'ait pas accepté la permission qu'on lui offrait. Nous aurons tous passé un bien triste hiver. Rose n'est pas mal, sans M. du Hellés elle serait bien. Tu nous écriras aussitôt pour nous dire si les sorties t'ont fait du bien. J'attends toujours tes lettres avec impatience, mais bien plus encore quand tu es

souffrant. Rose et Adolphe t'embrassent, les « mimis » te saluent ainsi que Charles. Je t'aime et t'embrasse de tout mon coeur. »

Laissons maintenant les habitants de Launay prendre leurs quartiers d'hiver à Saint-Malo et revenons à votre grand-père.

Nous avons déjà vu qu'il avait obtenu en 1847 le grade de chef d'Escadron d'artillerie de Rennes, où nous le retrouvons avec son fils et la bonne Julienne. Très pris par son service, il ne cesse pourtant de s'intéresser au Tertre grâce à son ancien ordonnance, le fidèle Marchand, devenu son homme d'affaires, qui le tient très fidèlement au courant de tout ce qui se passe à la maison. De sa vie de garnison, nous ne savons rien. Nous voyons seulement votre grand-père bien « équipé en cavalier », comme le fut son ancêtre Adam de la Foye, et posséder un fort joli cheval « et je suis, écrit-il à son frère, fort bien monté et très élégamment !! ... »

A la grande désolation de Julienne, Charles suivait comme externe, et avec succès depuis 1847, les cours du Collège Royal de Rennes, devenu lycée après la chute de Louis-Philippe. « Le pauvre garçon va commencer son temps de misère, écrivait son oncle Adolphe, il comptera maintenant les jours comme nous le faisons, les bonnes nuits du mercredi et du samedi, mais le parti que tu as pris mettra Charles externe est un terme moyen que j'approuve beaucoup, du moins tous les soirs il sera près de toi. »

Rien ne semble donc avoir marqué d'une façon spéciale, en 1848, cette vie de garnison et de collège, si ce n'est pour le petit Charles le temps heureux des vacances passées au Tertre avec sa bonne et qui durent mettre un peu de franche gaieté dans son coeur d'enfant privé d'affection maternelle.

Laissons le conter lui même, d'une façon charmante, son retour à la maison, ses joies d'enfant, son amour du Tertre, « où tout est si beau et si bon, où les fleurs ont tant de parfum ! » [il a 8 ans] :

« Le Tertre, 18 août 1848.

Mon bien aimé papa, c'est avec joie que je t'écris cette petite lettre, je te dirai mon petit père que j'étais toujours comme un fou, je ne me possédais pas avec le plaisir d'arriver au Tertre. Je suis donc enfin arrivé au Tertre où tout est si beau et si bon, où les fleurs ont tant de parfum. Je m'y plais mieux qu'à Rennes, ma seule ambition est que je voudrais que le collège fût au Tertre et que ton régiment fût sur la Malaunaie. Ce n'est pas, mon petit père, que je te voudrais sur la Malaunaie, mais avec le plaisir de t'avoir au Tertre tous les jours. J'aurai un grand plaisir quand nous irons à la voiture t'attendre, tu arriveras de très bonne heure au Tertre. Nous sommes arrivés à 9 heures, comme tu vois, nous avons bien marché, personne ne nous attendait et probablement personne ne pensait à nous, et moi, mon petit père chéri, je pense souvent à toi. J'ai beaucoup de plaisir au Tertre, cependant j'ai quelque chose dans le coeur qui me gêne, c'est de songer que j'ai laissé ce petit papa tout seul à Rennes, bien triste à déjeuner tout seul, et je pense au plaisir que tu vas éprouver n'arrivant au Tertre, quel plaisir de te serer entre mes bras, je désire que ton colonel soit bien aimable avec toi, à seule fin que tu profites aussi de tes quinze jours de vacances. Je ne t'écris pas aussi long que je voudrais t'écrire, ma plume est mauvaise, mes yeux sont fatigués, mon bras est un peu engourdi, enfin, mon petit père, malgré toutes ces choses, il faut que je te donne un petit peu de détails sur le Tertre. Je ne t'ai pas écrit hier car je n'étais pas assez au courant de ce qui s'y passait. On est à battre le froment, on va bientôt battre l'avoine, je te dirai que la Gaillet va s'en aller au moulin. Marchand et les fermiers ont acheté le fumier de M. de la Molère. Monsieur Rabatel était ici avant hier avec sa femme et ses deux enfants, il a dit qu'il fallait enlever le fumier, on lui a répondu qu'il n'était guère possible de l'enlever avant que les blés noirs ne fussent coupés. 'Tachez de l'enlever le plus tôt possible après, à t'il dit, nous sommes voisins, il ne faut pas nous gêner.'

Mon petit papa, ma lettre n'est pas élégante, je n'ai pas d'enveloppe ni de papier à lettres, je t'en pris de m'en apporter si tu veux en avoir. Charles qui t'aime et qui t'adore. »

2 septembre :

« Mon bien aimé papa, je commence par être ennuyé de ne pas te voir et je perds l'espoir de te voir la semaine prochaine car je pense que cette ignoble semaine va te tomber. Je te dirai que ma coqueluche ne va pas mieux que quand tu es parti, je tousse toujours, cependant je ne sais à quoi cela tient car je ne fais pas d'imprudences et je reste dans mon lit jusqu'à 8 heures du matin, et Julienne ne me permet pas de sortir avant 9 heures, et les jours qu'il ne fait pas beau avant 11 heures. Je passe tout ce temps à faire mes devoirs et ma prière et surtout une que j'offre à Dieu pour toi, mon petit père bien aimé, je ne cesse de penser à toi jour et nuit et je pense que cela est de même de ton côté, que tu penses souvent à ton petit Charles. Je suis toujours bon petit garçon à mon habitude, comme tu me connais. Julienne me parle souvent de me mettre au piquet au pied de ton vieux chêne; je t'assure, mon cher papa, que cela m'amuse beaucoup et je fais mon possible pour qu'elle me renouvelle cette menace. Je veux bien y être mis à 10 heures du matin mais pas à 8 heures du soir car je suis toujours poltron. Comme tu me connais je n'ose même pas rester dans ma chambre pendant qu'elle va chercher ma tisane, il faut avouer, mon cher papa, que tu as un fils bien poltron. On a fini de battre le froment à la ferme. Ils étaient 22 batteurs. Moi et Julienne nous nous sommes occupé à faire un magnifique bouquet que tout le monde admirait, il se composait de quelques branches d'asperges, quelques marguerites simples, une branche d'aster et une branche de laurier fleur. Je t'assure, mon petit père, qu'on m'a bien fait de l'honneur, ils ont été un peu près une vingtaine d'hommes à accompagner le drapeau et le bouquet. Nous avons bien dansé, je me suis permis de rester jusqu'à 9 heures. Julienne devinait bien ma pensée, elle n'a parlé de me coucher qu'à 9 heures. J'ai éprouvé du plaisir. J'aurais désiré, père adoré, de te voir avec nous, tout le monde demandait où tu étais, on aurait bien mieux aimé t'avoir à la « dicolaille ». Tout le grain est rentré, on a venté l'avoine, je ne saurai te dire combien tu as de froment ainsi que d'avoine car tes gars sont toujours féroces, comme à leur habitude, qu'on n'ose rien leur demander. Je te dirai, mon cher papa, que le jour même de ton départ, on nous a fermé le jardin, il a fallu que nous allions chercher des pois pour notre dîner et Julienne, toute hardie, s'est permise d'aller la demander. Je t'assure, mon cher papa, que moi je n'aurais pas osé la lui demander et comme j'étais privé d'aller dans mon jardin et dans le tien, Julienne a gardé les clefs. On a prié Julienne de te faire une commission, je pense, mon petit père, que cela va t'ennuyer. Ce serait d'aller chez Monsieur Dantec prendre un tablier pareil à celui de Manne, il était de 5 francs, tu feras bien du plaisir à ta fermière Manoché. Julienne n'a aucune permission à te demander, elle fera son possible pour t'envoyer un pâté mardi par la diligence. Comme tu vois, mon père chéri, je ne m'ennuie pas de t'écrire, j'aime à m'entretenir avec toi, je cesse de t'écrire et non de t'aimer, au revoir père chéri.

N.B. : je crois que Julienne va me fouetter de la manière dont je t'écris salement. Je crois qu'elle aura raison car je reconnais mon tort. »

28 septembre :

« Mon cher papa. Tu nous dis que tu commences à t'ennuyer et nous pourrions t'en dire autant, quoique le Tertre ait beaucoup de charme, on s'ennuie partout quand on n'est pas auprès de son père et quand on l'aime autant que je l'aime. Cependant, je suis bien désolé de quitter le Tertre qui va, toujours à son habitude, assez mal. Je n'ai pas grand chose à te dire, je regarde à tout. Il faut cependant que je te dise que nous avons été au concours et que nous nous sommes bien amusés, nous sommes partis à 8 heures du matin et nous sommes rentrés à 8 heures du soir; nous avons remporté les 1er prix que les docteurs de Guer nous ont promis. Ce qu'ils regrettaient, c'était de ne pas avoir de cocardes à nous donner. Quand je pense qu'il faut quitter le Tertre, cela me fait bien de la peine. Ton fils Charles qui t'aime et qui t'adore, je pense au bonheur que je vais avoir dimanche de te voir. »

\*

**\* 1849 à 1851 \***

**Eugène de la Foye sous inspecteur des Forges de l'Ouest.  
Travaux de restauration au Tertre et à Launay.  
Adolphe de la Foye examinateur à Paris.  
A propos de Mathilde de la Foye.**

Votre grand-père recevait assez souvent des nouvelles de la Sudrie, sa belle-mère tenant sans doute à le mettre au courant de tous les événements de famille et nous avons trouvé aussi quelques lettres signées du chevalier de Meynard, son beau-père.

Naturellement, il est toujours question dans cette correspondance de leur petit fils et la grand-mère se montre très préoccupée de savoir si on reçoit au lycée une instruction religieuse suffisante car elle est bien convaincue que sans religion on ne peut faire un honnête homme. « Je suis fâchée, écrit-elle à son gendre, que Marchand vous mécontente, il avait l'air pourtant intelligent, probe et attaché. Vous êtes toujours satisfait de Julienne, elle est douce et bien élevée et doit s'être attachée à Charles et le bien soigner. Elle paraissait avoir de bons principes pour élever un enfant avec lequel on est toujours. Je vous plains bien de vos tracas de ménage, surtout absent de chez vous comme vous l'êtes ! Je vous félicite aussi des dispositions de Charles. Vous serez, il faut l'espérer, heureux père. Aidé de vos conseils, Charles réussira. Quand vous verrai-je l'un et l'autre ? Il me tarde pourtant bien de voir le fils de ma chère Irène ainsi que vous à qui j'ai voué bien de l'affection. »

Dans un autre style, son beau-père se plaint que le pays est pauvre et que rien ne se vend qu'à vil prix, et si cela dure, que les propriétaires auront bien de la peine à faire leurs affaires. Il écrit aussi à son filleul et petit-fils :

« Mon bonheur serait, avant de mourir, de te serrer dans mes bras paternels, pris donc ton père de venir nous voir le plus tôt possible car il ne faut pas trop tarder car je suis vieux mon ami, et quand on a beaucoup vécu on ne peut plus attendre de longues années. Adieu, mon cher enfant, merci de ta lettre, prie ton père de te donner 10 francs pour tes étrennes, je les lui rendrai à la première occasion. Je vois que tu fais des progrès, continue à travailler, c'est le seul moyen d'être utile à ton pays. Je t'embrasse de tout mon cœur. »

Il n'entre pas dans le cadre de ce récit que je me laisse entraîner par la famille de Meynard. Cependant vous trouverez à la fin de ce travail quelques notes prises dans leur correspondance et dans le volumineux dossier qui a trait à la succession du baron de Meynard en 1852. Ces notes sont surtout généalogiques et n'auront d'autre but que d'établir votre parenté avec les derniers membres de cette famille.

Je n'ai fait que feuilleter aussi, dans les années qui suivent, les nombreuses lettres reçues par Eugène de la Foye et qui lui viennent en partie de multiples occupations et beaucoup de ses amis fort dévoués. En passant, je glane quelques signatures :

R. de Menou - F. de France (son cousin) - de Lambert - du Frayer - Le Gal - du Penhoat - de la Fouchais - de Plouer - de la Morlais - de la Bourdonnay - Commandant de Roujou (ou Roujon ???) - de Bellouan de la Voltais - Général de Failly - de Champagné - de Savinghac - de Saint Perne - Amédée de Ferron - de Marchais - Porée de la Touche - de Gibon - de Lalande - etc, etc ...

Après sa retraite, votre grand-père aimait à recevoir ses anciens amis et comme l'écrivait sa belle-sœur : « Je ne m'étonne pas du plaisir qu'ils ont de venir au Tertre. Vous autres, la Foye, c'est là votre triomphe, et même Adolphe qui ne veut presque jamais sortir de sa sauvagerie, reçoit à Launay aussi bien que possible. On peut lui accorder cela. »

Pendant l'année 1849, Eugène de la Foye fit des démarches auprès du ministère de la guerre pour avoir la place de Sous-inspecteur des Forges de l'Ouest, en remplacement de M. du Frayer. Il obtenait ce poste au mois de juillet.

« Le voilà enfin ce bâton de maréchal après lequel vous soupirez tant », lui écrivait un de ses amis. Et son frère et sa nièce de lui écrire :

« Monsieur le Sous-inspecteur des Forges, je vous fais mes sincères compliments. Quel bonheur. Certes je suis contente et je ne désirerai rien tant, cependant je suis comme toi, je regrette le chef d'Escadron et les jolis chevaux qu'on allait voir au quartier et le bel uniforme que tu ne mettras plus que très rarement, mais tout cela ce sont des enfantillages et je dois t'écrire convenablement. »

« Le plaisir que j'ai ressenti, lui écrit son frère Adolphe, s'est accru par le bruit, accrédité dans le pays, du départ de ton régiment pour Paris. La perspective d'un changement de garnison me rendait impatient de te voir hors de la troupe. Tu regretteras tes hommes et tes camarades qui t'aiment, mais en revanche Charles et le Tertre y gagneront. J'ai quelque espoir d'aller te voir à Rennes au mois de septembre. L'essentiel est que je t'y trouve, si le commissaire ne met pas empêchement à ce que je me rende à l'invitation du Conseil Municipal de Saint-Malo pour représenter la ville au grand congrès scientifique où l'on me délègue, je suppose par courtoisie plus que par amour propre, car mon bagage en mémoires ne fatiguera pas les commissions. L'essentiel est que nous irons tous les trois t'embrasser. »

Profitant de sa nouvelle fonction, votre grand-père commence au Tertre ses grands travaux de restauration dont le détail nous est en partie donné par la correspondance de Marchand, son domestique. Le Tertre était devenu pour Eugène de la Foye ce qu'était Launay pour son frère Adolphe, et Rose le Gentil avait pleinement raison en écrivant : « mais le Tertre c'est une partie de vous même, et ceux qui ne connaissent pas vos propriétés, chers messieurs, ne vous connaissent qu'en partie ».

Poussés sans doute par l'exemple du Tertre restauré et du Bois-Martin reconstruit par M. de la Villuchette qui faisait venir à grand frais ses pierres de Tours, Adolphe et Rose se décidèrent à faire aussi quelques réparations urgentes à leur intérieur.

« Nous avons fait repeindre l'escalier, écrit Rose à son beau-frère, il était très sale et donnait à la maison un air bien pauvre. Maintenant il est peint en fausses tailles de tuffeau de haut en bas, les portes du palier du premier sont vernies, la fenêtre boisée et dans un coin des armoires en faux bois; la rampe est vernie et la porte qui sépare le vestibule de la salle à manger a des vitraux de couleur; la porte de l'office à la cuisine nouvellement faite fais nos délices, l'office est en marbre blanc avec des tablettes en faux bois. J'ai fait faire un buffet neuf en beau noyer que nous avons et j'ai mis le vieux dans la cuisine où il fait un effet magnifique maintenant qu'il est verni et de plus il était bien nécessaire. La petite chambre jaune où je ne pouvais coucher personne sera un petit bijou, elle est boisée à hauteur d'appui, les murs bien replâtrés. Elle est peinte en gris rose et il y aura un joli papier de cette couleur.<sup>17</sup>

---

<sup>17</sup> Notes de 1995 :

La maison n'était plus tenable et tout cela était bien urgent à faire. L'année prochaine, nous ferons peindre la salle à manger et le salon. Et vous, mon cher Eugène, vous êtes encore bien plus beau que nous dans votre château que tout le monde dit charmant. J'ai bien envie d'en juger par moi-même. Quand Charles sera en vacances, tâchez de nous donner un ou deux jours, ce serait si bon à vous, nous vous aimerons encore mille fois davantage, cependant je sais que Launay vous fait de la peine et j'ai tort de vous faire cette demande, croyez bien, cependant, qu'elle n'a été dictée que par mon cœur. »

A cette époque de la vie des « Launéens » (expression de Mathilde) était d'une régularité parfaite, ils arrivaient à leur hôtel de Saint-Malo au mois de Xbre [octobre] pour se retrouver à Launay au moment des beaux jours de Pâques, seulement votre grand oncle Adolphe, trouvant plus de plaisir à se promener dans son jardin qu'à contempler les points de vue les plus magnifiques, venait régulièrement à cheval à Launay pour y passer ses jeudis et ses dimanches. Il avait changé de monture, Mouton étant tombé malade, fut vendu et remplacé par Blaise qui était, lui aussi, paraît-il, d'une vivacité effrayante, mais son maître l'aimait toujours tout en disant qu'il lui casserait le cou. Dans la vie assez routinière, un point noir surgissait quelquefois à l'horizon, il s'agissait pour Adolphe d'aller à Paris pour examiner des candidats eu grade de professeur d'hydrographie. « C'est une tuile qui m'est tombée sur le tête contre toute attente, disait-il, car pour bien examiner, il faut avoir la mémoire fraîche et ce n'est pas mon cas. Par malencontre (sic), j'ai trouvé la difficulté beaucoup au-dessus de mes craintes en ne consultant que ce qui s'était passé dans les concours antérieurs. Il nous est affecté des jeunes gens de grand mérite, des officiers de la marine qui ont énormément piochés, des licenciés en sciences physiques et mathématiques, enfin 18 concurrents pour deux places. Nous allons avoir cinq ou six jours d'examens et j'avoue dans toute l'humilité de mon cœur que je serai bien incapable de jouter avec eux, et je trouve déjà la corvée assez rude pour préparer des colles et des questions à leur pousser. »

Aussi, le pauvre exilé, piochant nuit et jour dans sa chambre d'hôtel, écrivait à sa femme :

« Ma petite adorée. Si je sors, ce sera pour rêver à toi, si le soleil me fait faute, ma pensée continue vers toi. Je voudrai vous embrasser tous, voir les pigeons et me repaître du calme qu'on goûte dans ce lieu délicieux de Launay. Il me semble que notre séparation est d'un siècle ...

J'ai relu plusieurs fois ta lettre et celle de mes petites charmantes, je ne cesse de penser à vous. Les petites lettres de mes « mimis » font mon bonheur. Dis à « Guési » (Marguerite) que j'ai bien pensé à Pédo et que je la remercie de m'entretenir de tous les détails de la campagne. Dis à Nisette que j'ai bien du chagrin pour son lapin, et que je gronderai Morico de l'avoir mordu; mais puisque le lapin avait de très grandes dents, à sa place, j'aurai mordu Morico bien fort. Je mettrai toutes sortes de fleurs dans le jardin de mes petites et puis je les promènerai dans la voiture et puis nous irions ensemble voir

- 
- « l'escalier est peint en fausses tailles de tuffeau de haut en bas » : il s'agissait d'une peinture à l'huile, de couleur mastique, beige triste, avec de larges filets blancs, à l'imitation d'un appareillage régulier. Combien de fois, petit, j'ai passé la main sur le mur pour faire gicler l'humidité qui s'y déposait comme de la rosée ... La peinture actuelle, jaune pâle, date des années 1985.
  - « la fenêtre boisée » : l'entourage de la fenêtre
  - « et dans un coin des armoires en faux bois » : en bois de résineux, actuellement décapées et placées dans l'actuel bureau.
  - « la porte qui sépare le vestibule de la salle à manger a des vitraux de couleur » : nous pensions qu'elles étaient pleines à l'origine et en fait elles étaient vitrées, témoin un inventaire et les marques relevées lors de la modification des portes, vers 1985.
  - « l'office est en marbre blanc avec des tablettes en faux bois » : ?
  - Si on entend par office le passage qui allait de la cuisine à la salle à manger, et qui a été vers 1982 reconverti en cuisine, je me souviens la double étagère de bois qui couraient tout du long côté nord, une plaque de bois découpée sur le mur côté salle à manger, qui attestait la présence d'une fontaine, et le sol pavé de tommettes bien usées (posées sur un lit de sable mélangé à de la chaux vive).
  - « un buffèt neuf en beau noyer que nous avons » : ?
  - « et j'ai mis le vieux dans la cuisine où il fait un effet magnifique » : sans doute le buffet enfilade malouin, en chêne ou châtaignier, actuellement en possession de mon oncle Christophe du Boisbaudry, à la suite des partages.
  - « La petite chambre jaune » : ?



Blaise. Nous prendrons des pigetons (sic) pour les embrasser sur leurs petites têtes et les mettre à s'envoler dans le jardin. Quand je serai de retour, je leur raconterai le chemin de fer et le voyage sur le bateau à l'eau. Quoiqu'on soit bien crotté à la campagne, c'est bien joli tout de même, parce qu'il y a des fleurs dans la salle à manger, qu'on voit les pigetons, qu'on est suivi par les chiens d'avec lesquels on va chercher des « pédi » et des lièvres.

Adieu bonne petite que j'aime tant, je vais passer mes bottes pour déjeuner, je t'écrirai le moment où nous serons fixés, alors je pourrai te serre contre moi. N.B. Je voudrais bien savoir aussi où en sont les pigeons, leur nombre a-t-il augmenté ou diminué. A mon retour je passerai quatre heures enfermé avec eux pour qu'ils me rendent un compte précis de ce qu'ils font dans leur jolie fuye. »

Si Adolphe se tracasse de son nouveau rôle d'examineur, sa femme ne l'est pas moins au sujet de l'avenir de Mathilde. « J'ai dans l'idée, écrit-elle, que Mathilde ne se mariera pas, elle muse beaucoup et ses actions finissent pas baisser. Vous devriez, mon cher Eugène, lui trouver son affaire à Rennes. Je crois qu'un officier li irait assez bien, mais elle n'a pas envie de se marier pour trouver aisément son affaire. »

Mathilde avait alors 22 ans. La photographie d'un portrait nous la présente belle personne, en robe de bal du Second-Empire, aux épaules tombantes dans de fines dentelles; la silhouette est assez plaisante mais la physionomie de la déesse manque de charme et de vie. Cela tenait sans doute à son état de santé fort précaire.

« Mitonnée » par son oncle et sa tante, elle semble avoir une vie fort agréable. Nous la trouvons en compagnie des Boishamon, à Caen chez sa voisine de Flambart et ses parents de Billy, aux bals de Saint-Malo et de Saint-Servan où son oncle l'accompagne quelque fois en poussant la complaisance et son courage pour y rester jusqu'à trois heures du matin. Concerts avec les de Lanjamet et de Boishamon en compagnie de son amie, la fille d'un monsieur Magon de la Giclais, où elle chantait, paraît-il, d'une façon très agréable. Elle a perdu, écrit sa tante, cette trop grande réserve qui la faisait regarder comme indifférente et hautaine, et fait maintenant plus de frais, et les malouins et les malouines lui en sont reconnaissants. Savez-vous que Mathilde a refusé M. du Hellés qui est un garçon incapable d'un sentiment profond, et on parle de son mariage avec un M. de Pongirville, le sous-préfet. Ce bruit est flatteur car on en dit des merveilles, et il paraît qu'on la juge à Saint-Malo seule digne de lui, ce bruit ne lui déplait pas. »

Dans la correspondance très suivie avec son oncle Eugène, Mathilde ne vante jamais les charmes de ce « lieu délicieux » de Launay, il n'est jamais question des plaisirs que donne la campagne. Nous ne faisons que l'entrevoir traversant l'étang sur son bateau, car elle est devenue de première force à la rame et prudente comme un vieux pilote.

\*

**\* 1852 - 1853 - 1854 \***

**Eugène de la Foye conseiller Général du canton de Guer.  
Adolphe de la Foye conseiller municipal de Saint-Père.  
Mort du beau-père d'Eugène, le baron de Meynard.  
Achat de la ferme de Launay-Ravilly.  
Adolphe parrain de cloche à Saint-Père.  
Plaisirs de vacances à Launay.**

En 1852, les travaux du Tertre se trouvaient terminés et votre grand-père avait remplacé au conseil général mon grand-oncle de Savinghac<sup>18</sup>, tandis que son frère Adolphe était élu conseiller municipal de Saint-Père, le maire Thibaudet ayant été suspendu de ses fonctions toutes les charges pesèrent directement sur Adolphe qui réussit dans l'achat d'une mairie où mettre deux écoles.

En 1853, votre grand-père prenait sa retraite et Charles devient interne au lycée de Rennes. A son sujet je relève cette fin de lettre de Rose de la Foye : « Charles fait honneur à Julienne qui l'a parfaitement élevé, c'est bien une justice à lui rendre et à cette occasion faites bien mes compliments à cette bonne fille. »

L'événement important de cette année 1852 fut, pour votre grand-père, la mort de son beau-père, la baron de Meynard [au château de la Sudrie, le 11 juillet 1852]. Il comptait toucher pour son fils la somme de 125 000 mais ne retira de la succession en réalité que 85 000; son beau-père ayant laissé en hors part à son fils Adolphe sa très belle propriété de la Sudrie ainsi que toutes les fermes.

A propos de fermes, Adolphe et Rose achetèrent ce même mois de l'année 1852, la ferme de Launay-Ravilly qu'ils convoitaient avidement depuis 1850. A ce moment, Rose avait estimé qu'en vendant leurs rentes sur l'État 28 000 F, sa propriété de la Pouparderie en Saint-Servan 4 000 F, et comptant toucher 15 à 20 000 F à la mort de sa grand-mère, elle pouvait offrir une rente au propriétaire de la ferme jusqu'à possibilité de paiement, mais la ferme ne fut vendue, comme nous le voyons, qu'en 1852, et achetée à M. Moriceau 83 000 et 90 000 avec les frais de contrat.

« Depuis mercredi, écrit-elle à son beau-frère, nous sommes propriétaires de la ferme de Launay-Ravilly et de ses dépendances, nous sommes très heureux d'avoir pu faire cette acquisition qui était si importante pour nous, mais nous la payons si cher que cela tempère bien notre joie. Vous comprenez que cette ferme de 12 ans de bail nous lie les bras pour nos arrangements de champs pour les Besnardais. Le fermier est très vexé que nous soyons devenus propriétaires au point qu'il ne peut le

---

<sup>18</sup> qui habitait Beaurepaire en Angan, qui avait épousé à Angan le 15 février 1847 sa cousine Emilie du Boisbaudry.

dissimuler et nous fait une mine détestable. C'est égal, nous serons maîtres chez nous et si nous sommes moins riches, nous aurons notre petit bien sous les yeux. »

En gens sages et en campagnards avertis, ils savent jouir de leur petit bien. Vous voyez d'ici votre grand-oncle Adolphe arrivant à Launay et pour célébrer les vacances de Pâques faisant écouler son étang pour y faire une pêche merveilleuse et de gros bénéfices. Mais, cruelle désillusion ! On ne trouve que des anguilles ... Sa femme raconte qu'il se console en pensant que la vase va servir d'engrais à la prairie qui sera bientôt remplie d'un foin digne d'une terre promise.

Pendant les vacances encore, Adolphe se repose en disant le soir : « Je me suis bien occupé aujourd'hui à regarder ce qu'il y avait à faire ». Le lendemain matin il dit : « J'ai vraiment bien trop à faire et je ne ferai rien », et il n'y manque pas [lettre de Mathilde].

En 1853, il se vit forcé d'être parrain d'une cloche, fêlée l'année précédente et refondue à Villedieu. C'était pour lui un honneur fort gênant et bien coûteux. Sa commère fut Mme de la Villuchette, la providence de Saint-Père, et le cadeau d'église consiste en un très beau dais donné de moitié entre Launay et le Bois-Martin. Monseigneur de Lesquen vint présider la cérémonie et un grand dîner fut donné au Bois-Martin la veille de la bénédiction.

Rose raconte que pendant un séjour d'un M. de Flambart<sup>19</sup> leur cousin, « on lui fit faire des folies comme si elle avait quinze ans : promenades à âne au triple galop et cela pendant trois ou quatre jours de suite, elle en sortait rompue ! ... »

Voilà donc un léger aperçu de leurs plaisirs de vacances.

« Une fois rentrée dans les murs de Saint-Malo, Rose devenue citadine, écrit son mari, ne parle plus de carbone, oxygène et azote et son ardeur agricole s'est portée sur la politique. Je vais lui donner quelque petit abrégé de fortification pour qu'elle fasse son opinion sur la façon d'investir une place. Mathilde, plus calme, siège à son piano, fait de la tapisserie et force lettres, elle aspire dans doute à la gloire de Madame de Sévigné. Nous sommes enfin dans l'exercice d'un fort Jubilé et sous la pression d'un grand prédicateur qui fait merveille. Cet infatigable discoureur prêche le matin pour les domestiques, à 11 heures pour les dames et le soir pour les hommes, et comme aux deux sermons du matin il recommande au sexe d'envoyer leurs Messieurs, on nous pousse hors du logis aussitôt que 7 heures sonnent. »

---

<sup>19</sup> Elevé comme frère et soeur à Caen avec Mathilde de la Foye, il épousa Melle de Vierville (???), des environs de Bayeux, vers 1856.

**\* 1855 \***

**Mariage de Mathilde de la Foye avec M. Paul Desbois.  
Eugène de la Foye maire de Guer.  
Adolphe adjoint à Saint-Père.  
Charles de la Foye renvoyé du lycée,  
entre au lycée Napoléon (correspondance).**

C'est à Saint-Malo, au cours de réunions dans la même société intime, que Mathilde avait fait la connaissance de M. Paul Desbois et de sa mère. Elle venait de refuser M. Meunier du Pavillon (présenté par les de Boishamon) et plusieurs autres prétendants, quand elle fut demandée par le substitut de Saint-Malo, M. Desbois. « Je le connais, écrit-elle à son oncle Eugène, autant qu'on peut connaître quelqu'un qu'on a vu souvent dans le monde. C'est un homme d'esprit, sérieux quoique d'un caractère gai, et qui est bon par la manière dont il agit avec sa mère qui a l'air de la meilleure dame du monde. Il a 2 000 F de sa place, 1 200 F d'une ferme, et plus tard, à la mort de sa mère, 2 000 F. Cela fait une fortune dépassant un peu la mienne, plus sa place. On dit qu'il a de belles chances d'avancement; dans un an il sera procureur. Seulement il n'est pas gentilhomme, sa famille est de haute bourgeoisie de la magistrature. Il faudrait passer par le dessus. Il a 32 ans<sup>20</sup> et sa mère est une demoiselle d'Arfeuille de Dinan. »<sup>21</sup>

Le mariage eut lieu à Saint-Malo, le 24 avril 1855, dans la plus stricte intimité. « Jamais déjeuner n'avait été aussi triste, écrit Rose à son beau-frère, retenu auprès du petit Charles qui a la scarlatine, un déjeuner pour 18 personnes et nous n'étions que 14. Enfin, un enterrement. M. du Faou, beau-frère de M. Desbois, était très souffrant à Rennes et donnait des inquiétudes, Mathilde était très fatiguée et souffrante depuis quelques temps. Il faisait un froid extrême dans ce grand et triste salon. »

\* fin du volume 5 \*

---

<sup>20</sup> Mathilde avait 27 ans

<sup>21</sup> Madame du Faou de Rennes était la soeur de Mme Desbois, ils étaient parents de très près des de Féron.

Avant le mariage, si les renseignements avaient été parfaits, le physique de M. Desbois était bien dépourvu d'agréments, car il était très maigre et au total, disait Rose, pas beau garçon. Mais on oubliait cela, paraît-il, en lui parlant. Adolphe de la Foye ajoutait : « Il ne pourra toujours pas se f... de mon nez ». Le fait est que le sien ne laissait rien à désirer.

« Doué d'un vilain timbre de voix et ayant peu d'élégance de langage, il avait, disait Rose, une grande lucidité d'esprit pour saisir vite un sujet, sans aucune passion ni préjugé ».





*Yvan du Boisbaudry*

# Souvenirs de Launay

Volume VI  
Le Tertre et  
Launay-Ravilly  
1855 à 1861





**Volume VI  
Le Tertre et  
Launay-Ravilly  
1855 à 1861**

*« Et je vais avec plaisir dans les campagnes lorraines contempler des choses qui ne sont pas belles mais qui ont été construites par ceux qui vivent en moi, en conséquence, ils jettent avec plaisir le regard du propriétaire. » (Barrès)*

*« J'ai su que j'étais eux et que c'était ma destinée, ma nécessité aussi de les maintenir aussi longtemps que je le pourrais, comme un nageur qui sauve les siens jusqu'à ce qu'il s'engloutisse avec eux, ou trouve une barque. » (Barrès)*



**\* 1855 \***  
**(suite)**

Quelques jours après ce mariage, Adolphe écrivait à son frère :

« Ils sont partis pour Caen pleins de tristesse et d'embarras. Job [le chien] seul, quand il a mangé la ficelle du pot au feu, peut donner une idée de la tournure de la voyageuse. L'itinéraire est un mystère et la marjolaine discrète ne redira pas les étapes. »

Rose de son côté faisait part du chagrin à son beau-frère à propos du départ de Mathilde :

« J'ai beaucoup de peine à m'accoutumer à ne plus avoir Mathilde désormais ici qu'en passant. Sa chambre vide me chiffonne, aussi nous y faisons le mois de Marie pour oublier cela. La pauvre fillette a été bien tendre pour moi dans les jours qui ont précédé et surtout suivi son mariage. J'ai envie de pleurer 10 fois par jour à Saint-Malo, je sais que cela passera cependant et je me réjouis fort de la voir heureuse, mais on ne peut pas vivre 8 ans ensemble sans pouvoir s'aimer, et je plains toutes les orphelines. »

De retour à Saint-Malo, Mathilde avait pris le gouvernement du ménage, « et comme elle a beaucoup d'ordre, écrit sa tante, elle s'entendra parfaitement avec sa belle-mère qui en a aussi. Le mari est dans la lune de miel la plus complète et je crois qu'elle a fait un excellent choix. »

Les « Launéens » voyaient naturellement beaucoup le jeune ménage et c'est pendant une de ces réunions de famille qu'on apprit par dépêche à Saint-Malo la prise de Sébastopol. On illumina dans l'appartement et Rose, radieuse, avait bien envie de crier avec la foule : « Vive l'armée, vive la France ». Elle se contente d'écrire à son beau-frère : « Et la prise de Sébastopol, qu'en dites-vous ? Cette fois ce n'est plus un canard, il paraît que nous les tenons bel et bien (...) ».

Figurez-vous que la place d'examineur à Paris<sup>1</sup> tentait à ce moment votre grand-oncle Adolphe, car elle augmentait sa retraite d'un millier de francs. Il partit pour Paris (accompagné de sa femme et laissant les enfants sous la surveillance de Mathilde) pour en avoir le coeur net, désirant cette place par amour propre surtout et la craignant pour toutes sortes de raisons. Il fut refusé et d'autant plus vexé de la chose qu'il avait dit partout qu'il était sûr du succès. Sa femme en fut enchantée, cela va sans dire, mais pour Adolphe ce fut le complément, disait-il, des déceptions qu'il avait eues toute sa vie.

---

<sup>1</sup> Il s'agissait pour Adolphe d'aller vivre à Paris durant toute l'année, condition pour occuper cette place.

Nous le voyons dans l'année 1855 prendre la place d'adjoint à Saint-Père, votre grand-père de son côté est nommé maire de Guer, et pour terminer l'année, le petit Charles était mis à la porte du lycée de Rennes<sup>2</sup> pour raison de « chahut », et son oncle Adolphe écrivait à son père :

« La mésaventure de Charles nous a fait beaucoup de peine car il va être deux ans plus tôt privé des douceurs de ta proximité, et plus il entrera dans la vie, et plus comme nous il appréciera le charme du toit paternel. Enfin, après l'événement, il est sot de s'occuper de ses causes autrement que pour en éviter le retour. On appelle cela de l'expérience qui profite rarement dans le retour des mêmes occasions. J'espère cependant qu'il en sera autrement pour lui et il peut être assuré que les camarades dont il emporte la sympathie se souviendront de lui juste une semaine comme cela se pratique et la joie reviendra dans leurs coeurs en mangeant des marrons. Il faut bien que Charles se mette en tête qu'il y a dans les révoltes du collège comme dans les révolutions populaires, trois catégories : ceux qui n'ont rien à perdre et qui émeuvent, des nigards dont on exploite la fanfaronnerie et les prudents qui contemplant les événements pour en faire un sage avertissement. Que l'exemple lui serve. »

Sa tante ajoutait : « Je trouve Adolphe sévère pour notre pauvre Charlot, dites lui que nous sommes bien affligés de sa mésaventure. Il va travailler à Paris de tout son coeur pour nous faire oublier le chagrin et l'embarras qu'il vous cause. Je comprends bien tout le dérangement qui résulte pour vous de cette affaire. Ces sortes d'aventures dérangent bien les budgets, mais enfin, vous n'avez que Charles et il n'y a pas à hésiter. »

Après avoir essuyé un refus pénible au collège Saint-Louis, votre grand-père réussit cependant à faire entrer son fils au lycée Impérial Napoléon [en seconde scientifique] au mois de décembre. Pour le petit exilé, les débuts furent très pénibles après le départ de son père revenu au Tertre, plus seul que jamais. Il lui écrit :

« Mon pauvre père, que ton absence m'est donc dure, que je suis malheureux de ne t'avoir près de moi. Mes lettres sont ma seule consolation. Je passerai mon temps à les écrire si je ne pensais que, si je ne songe à toi, je dois aussi songer à mon avenir, ce qui te fera beaucoup plus de plaisir. Je suis pourtant comme un grain de sable abandonné au milieu de la mer. Je descends de l'infirmerie où tu m'as laissé, pleurant ton départ pour t'éloigner à 100 lieues. Je me figure que je ne pourrai jamais être heureux ici. Dieu ! Que la vie passée auprès de ses parents a de charmes ! Ici je suis sans connaissance, sans amis, sans consolation, je m'ennuie à mourir. Hélas, il n'est plus temps de regretter ma faute, il

---

<sup>2</sup> Renvoyé le 29 novembre 1855.

L'année scolaire 1855 avait été mauvaise à son début. Voici la note du Proviseur : « Si M. de la Foye voulait, il pourrait être un très bon élève, l'intelligence et la facilité ne lui manquent pas mais il se laisse aller à une paresse répréhensible et sa conduite est loin de racheter ce qui manque à son travail, il serait volontiers un auteur de désordres ». Son père attristé avait tâché de le ramener dans la bonne voie avec beaucoup de douceur et d'affection. Je relève dans ses lettres les phrases suivantes : « aucun élève n'est entré dans un collège sous d'aussi bons auspices que toi, tout le monde t'était favorable, tu aurais été très heureux si tu avais voulu. Deviens studieux et raisonnable, prie Dieu de t'accorder les grâces nécessaires pour redevenir un bon élève. Je crois que ce que j'ai fait depuis ton enfance mérite que tu me dédommages par ta bonne conduite et ton application. Il faut te créer une position et tu n'en prends pas le chemin, je prie Dieu tous les jours du plus profond de mon coeur pour qu'il t'éclaire. J'espère qu'il m'exaucera et que ta prochaine lettre me consolera de mes chagrins passés. Si tu m'aimais autant que je t'aime, tu serais bientôt un modèle de sagesse, je plante toujours chênes, châtaigniers, sapins, je travaille comme un nègre pour toi, quand en feras-tu autant pour moi qui ne vit qu'en toi et pour toi ? »

Et pour l'encourager au travail, son père lui promet de lui installer « sa boutique » pour les vacances, c'est-à-dire un cabinet de chimie, et il achète instruments et réactifs pour leurs grands travaux scientifiques. Il part souvent pour Rennes avec sa « vieille bête qui ne marche plus », lui apporter beurre, fruits et confitures, châtaignes grillées et gâteaux confectionnés par la bonne Julienne qui va quelque fois le voir à Rennes, pleure amèrement sur sa mauvaise conduite, lui recommandant aussi de ne jamais se mettre dans les révoltés et de bien travailler. Elle craint surtout qu'il n'ait froid et voudrait encore l'avoir au Tertre pour le chauffer et le bien dorloter car elle n'est pas une heure dans le jour sans penser à toi, lui écrivait son père, mais le pauvre Charles, très fort en mathématiques, néglige toujours latin, grec et histoire et ne voulut pas se corriger ce cette « dissipation insupportable ».

n'est temps que de la réparer. Madame Duhamel<sup>3</sup> a eu la bonté de venir par le froid qu'il faisait, distraire à midi le pauvre prisonnier. Je l'ai bien remerciée, elle m'avait apporté des marrons grillés, elle m'a proposé aussi de me faire sortir le 1er de l'an toute la journée. J'aime mieux sortir toute la journée que de me voir dans une prison qui me rappelle mon malheur en voyant des gens qui me rappellent mon père. Si tu me connais, sois sûr que je ferai mon possible pour calmer ton embêtement aussi à toi, mon pauvre papa, tu sais combien je t'aime. Soigne toi bien pour moi afin que je te trouve joyeux, dispos et bien portant à mon retour. Là j'espère redevenir heureux après une longue suite d'ennuis, je serai toute la journée avec toi; que le malheur m'a donc instruit !! ... Je pense que tu as fait bon voyage, tu as du seulement avoir bien froid dans la voiture, enfin, tu es dans ton bon Tertre maintenant, au coin du feu en lisant ou causant peut-être avec cette bonne Julienne qui est là au moins pour te distraire, tandis que moi je m'embête en compagnie d'inconnus dans une salle ornée d'un poêle. Je déteste Paris sans le connaître encore mais il n'y a rien au-dessus de son pays. J'ai revu dans un coin de la cour une cabane où les élèves vont acheter des gâteaux, j'en prendrai rarement car je suis peu friand de cela. Je termine bien à regret car je mets tout ce qui me passe par la tête et me figure causer avec toi. Je te prie de ne pas te désoler comme moi et de dire bien des choses à Julienne de ma part, je n'oublie pas les bons soins qu'elle a eus pour moi aussi vite que cela. »

Écrivant à son père pour lui envoyer ses vœux de 1er de l'an ainsi qu'à Julienne, nous le voyons se plaindre encore de sa trop grande solitude :

« Je suis très malheureux, je m'ennuie à mourir, mais j'ai reçu ce matin ta lettre, mon cher papa, qui m'a un peu distrait de mon embêtement. Personne ne m'a encore fait de reproches sur aucun point mais ce ne sont pas les punitions que je crains mais c'est d'être éloigné de toi et dans l'isolement. Je ne pleure pas toujours quand je pense à toi car je pleurerais toute la journée, mais je suis bien triste. Cette pauvre Julienne ne m'oublie pas non plus. Cette bonne dame Duhamel est venue me voir avant-hier et m'a apporté des châtaignes comme l'autre fois, je ne puis me lasser de louer sa bonté. Nous espérons quinze jours à Pâques si l'Empereur a un fils, alors je verrai mon pauvre Tertre. On fait en ce moment un arc de triomphe pour la rentrée des troupes [de Crimée]. Hier en promenade, il y avait une sortie pour Noël, j'ai vu l'Empereur à la barrière de l'Etoile, il était à cheval et nous a rendu notre salut très poliment, sa figure est à mon goût, quelques moments avant j'avais vu la maison Impériale qui passait dans les Champs-Élysées dans des voitures conduites par des laquais habillés de velours et galonnés d'or. Il y avait de la crotte jusqu'aux genoux. J'ai mangé huit sous de gâteaux parce que j'avais des sous qui abîmaient mon porte-monnaie ...

Comme tu le dis, je crois qu'il est heureux pour moi que je sois ici, mais n'y crois pas que j'y sois heureux, cependant je commence à me dégourdir. J'ai fait encore un nouveau camarade, c'est Vidadin de Tulle, sa mère m'a connu quand j'avais trois ans. Pour les amis, je n'en ai pas encore, mais je vais avec les bons élèves ou [ceux] qui travaillent. Sois tranquille, mon cher papa, je sais que tu m'aimes mais je ne suis pas en retard et je t'aime aussi maintenant plus que jamais quoique je t'ai toujours beaucoup aimé. »

\*

---

<sup>3</sup> femme d'un ancien disciple de votre grand-père, professeur de sciences à Polytechnique, ménage sans enfant.



Fig. 11 : Eugène et Charles de La Foye

**\* 1856 \***

Nous avons à Launay toute la correspondance du collégien, depuis 1854 à 1859. On peut le suivre ensuite par sa correspondance à Polytechnique, plus tard comme officier, et durant la guerre de 1870. C'est une biographie intéressante à entreprendre mais je ne suis guère qualifié pour faire ce travail intime. Le mien consiste à résumer ici, plus ou moins bien, la vie des vôtres dans ses grandes lignes sans pouvoir m'attarder sur leur chemin.

Cependant, je ne veux pas non plus négliger un des principaux personnages, celui surtout qui vous tient le plus à coeur avec juste raison et pour plus d'un titre, aussi je me permets, suivant votre désir, de vous le faire mieux connaître et aimer ci c'est possible.

Le premier trimestre de l'année 1856 fut excellent : « L'ensemble de son travail et les progrès sont très satisfaisants », écrit le Proviseur<sup>4</sup>. Et à l'annonce d'une place de 1er en physique, son père lui écrit : « C'est la plus belle vengeance que tu puisse tirer de tout ce qui t'est arrivé et on te regrettera à Rennes de plus en plus. Je n'ai pas besoin de te dire combien cela me comble de joie, je vois que tu tiens ce que tu as promis. Continue, mon cher ami, à marcher dans la bonne voie et tu arriveras certainement à ton but. Crois toujours en Dieu, il t'assistera toujours dans les moments difficiles comme il l'a fait jusqu'à présent et nous serons heureux tous les deux. »

Durant le cours de l'année, Charles écrira très régulièrement à son père des lettres qui montrent parfois un esprit enfantin mais surtout un esprit de travail, assez fréquent, il me semble, à cette époque : on en trouve une preuve facile dans la correspondance de ses amis. Dans toutes ses lettres, il n'est question que de ses cours, que de problèmes qu'il expose à son père, juge suprême, dans tous ses détails. Et quand il glisse un mot sur ses projets de vacances, il a bien soin d'ajouter : « Nous en reparlerons, maintenant c'est le temps du travail. »

J'ai glané cependant quelques réflexions de promenades à travers Paris et surtout au sujet de l'Empereur :

---

<sup>4</sup> Places :

- Chimie : 2 fois 1er
- Math. : 7,8,4 sur 43
- Récitation classique : 3 sur 35
- Langue allemande : 17 sur 39
- Devoirs religieux : bien remplis
- Caractère : très bon
- Conduite : irréprochable
- Application : soutenue
- Santé : bonne

Observations : il y a eu assez de raison pour comprendre ce quel intérêt étaient pour lui les études littéraires, il s'y est appliqué davantage, l'ensemble de son travail et ses progrès sont très satisfaisants.

« J'ai vu l'Empereur sortir des Tuileries par le pavillon au bord de l'eau, pas d'escorte, rien qu'un factionnaire; il est allé fumer son cigare donnant le bras à quelqu'un et il se promenait tranquillement, mais il ne marche pas gracieusement, à peu près comme un couturier, il pince des jambes comme Jérôme Pointu. A cheval, il est très bien et ne fais pas d'embarras. »

« Si tu as entendu le canon, ce n'est pas pour la naissance du petit Empereur car j'ai vu l'Impératrice il y a huit jours, on dit qu'elle n'accouchera que vers le 20, d'autres ces jours-ci. On ne sait trop qu'en croire. Espérons toutefois que ce sera avant Pâques, je t'écrirai à temps. »

Il faut dire pour expliquer cette attente d'un collégien, que conformément à son désir, Julienne devait dire un Pater et un Avé chaque soir après le rosaire pour que l'Impératrice leur donne un petit Empereur, et par là même, un supplément de congé aux collégiens. « Espérons que Dieu exaucera nos vœux, écrit son père, car j'ai bien envie de t'embrasser et Julienne serait très heureuse de t'avoir pour une quinzaine de jours. »

Enfin, le 16 mars, le canon tonne aux Invalides et le bourbon de Notre-Dame se met à sonner, « ce qui veut dire, écrit Charles, qu'il nous est né un petit Empereur à 3 heures la nuit dernière. Nous le verrons dans le beau temps. Le parrain est le pape et on dit que la marraine sera la reine de Suède. Nous aurons donc au moins 8 jours de vacances ! ».

Peu après nous lisons : « J'ai vu le prince Impérial jeudi sur la terrasse avec deux laquais, deux dames et la nourrice. Elle porte sur son bonnet un petit chapeau noir tout petit, je pense que c'est un costume du midi. »

En mai : « J'ai vu deux fois l'Empereur. C'est réellement un bien brave homme. Tu sais sans doute comme il s'est conduit dans les inondations du Rhône. A Tours, il était à cheval quand, tout à coup, l'inondation arrive et apporte des cadavres à ses pieds. Il a pleuré, et voulant essayer de retenir ses larmes, il a eu une attaque de nerfs. On fait en ce moment une quête au profit des inondés. Rothschild donne 50 000 F, le Crédit Immobilier 3 000, l'Empereur et l'Impératrice en donnent aussi. Dans notre classe, nous avons eu 102 F, comme il ne me restait que 1 F, je n'ai pu donner que cela. Ce que vient de faire l'Empereur dans le midi, où on ne l'aimait pas, va lui faire grand bien, surtout à Lyon qui est une ville très démocratique. Notre rivière est trop bien encaissée pour qu'il arrive de grands malheurs. Je désire qu'il n'en soit pas arrivé. Tu as du entendre parler aussi de la quête pour l'Impératrice, j'ai donné 4 sous et deux de mes camarades ont donné 3 sous entre eux deux. »

« Ton opinion sur l'Empereur, lui répond son père, est absolument la mienne. Il est ferme, d'une haute capacité et d'une bonté parfaite. Sa conduite dans les circonstances malheureuses où vient de se trouver une partie de la France a dû lui rallier bien des coeurs égarés par les ignobles émeutiers et consolider son gouvernement si grand et si digne. Hier, en montrant au Conseil Municipal le drapeau que j'ai acheté pour remplacer notre guenille, le lui disais : « Je l'ai pris solide, avec l'aigle couronnée, car maintenant nous pouvons compter sur un gouvernement durable et tous nous ferons notre devoir pour le soutenir ». Notre aff. à, Dieu merci, été fort calme et n'a pas franchi ses limites, sans cela mes foins auraient eu à en souffrir, il y a seulement des devis (???) cet hiver comme d'habitude. »

Dans les lettres suivantes, Charles explique à son père qu'il fait de sérieuses économies sur son fromage et ses confitures pour pouvoir se payer pendant les vacances un « cabane de chimie » bâtie à chaux et à sable. De son côté, la bonne Julienne est chargée de grossir la bourse du petit avec un sérieux élevage de porcs et de brebis. Nous la voyons partir à la foire de Malonnai, sur la lande, revenir au Tertre bien tard le soir, morte de froid et de faim, furieuse et désolée de n'avoir pu vendre qu'un seul de ses cochons à 25,45 la pièce et pleurant aussi ce soir là de ne pas recevoir des nouvelles de son petit gars.

Il donnait pourtant assez régulièrement de ses nouvelles et si un retard se produit, son père lui écrit aussitôt : « Pour Dieu, écris moi quelques lignes car je suis inquiet de toi !! ».

Alors la correspondance reprend plus suivie : il a visité l'Exposition agricole ... Les élèves sont bien voleurs ... Il vient d'acheter un pupitre avec les 30 F que lui envoie sa grand-mère qui ne l'a pas tutoyé en lui écrivant ... Son pion a donné sa démission parce qu'on lui refusait une chandelle à la



veillée, etc. Enfin, entre temps, il donne des conseils à son père comme celui-ci : « Je suis bien aise que ces maudites affaires de Tulle soient terminées, tu n'iras pas, je pense que c'est une dépense inutile. Il vaut mieux l'employer à l'amélioration du Tertre et si le Conseil Municipal y consent, acheter des communs tels que la lande du Bignon et de Tessiac. Il y aurait de quoi faire un joli bois de pins qui améliorerait singulièrement la terre. »

Votre grand-père, de son côté, après ses journées fatigantes de plantations, délaisse ses bouquins qu'il pioche tous les soirs et tient au courant son fils de ses travaux agricoles, de ses ennuis de mairie, budget et recensement de population. Il raconte que son grain est fini de couper et qu'on attend la locomobile pour lui faire son affaire; il parle aussi d'un voyage à Rennes qu'il fait à cheval en compagnie de son fidèle Marchand qui dut faire une partie de la route à pieds à cause des réactions trop dures de sa monture et il ajoute : « elle est bien propre à donner de l'assiette à un débutant, avis au lecteur ! »

Il nous fait aussi le récit d'un voyage à Ploërmel où Julienne et Rose, ses domestiques, l'accompagnent, désireuses de voir le saint que les frères ont reçu de Rome. Mais en rentrant, un trait se casse, on dételle la jument, Julienne et Rose se mettent dans les brancards. On pousse aux roues et Julienne de dire : « Si mon petit gâs était là, il nous donnerait un fameux coup d'épaule et nous serions bientôt en haut de la côte. »

Sa bonne ne pense qu'à lui : « Julienne a rêvé à toi toute la nuit, lui écrit son père, et vous avez mangé des gâteaux en forme de poissons pleins de confitures, elle voudrait être à même de réaliser son rêve en attendant de t'embrasser de tout son coeur. Elle est enchantée de voir le goût que tu as pris au travail et dit que tu n'as jamais aussi bien raisonné que maintenant, elle est très fière de toi ! ».

Le 3ème trimestre fut moins bon pour l'écopier<sup>5</sup>, mais Charles se rattrape après les grandes vacances, et il peut écrire à son père en toute sincérité : « Je suis décidé à travailler de manière à être bachelier l'année prochaine. Ma conduite est jusqu'ici irréprochable et tu seras parfaitement édifié jusqu'à la sortie des écoles et encore après. Si je pense être ingénieur des Ponts et Chaussées, je tâcherai de me faire placer dans les environs, alors je ne manquerai pas de venir où j'ai passé le meilleur temps de ma vie. Dis bien des choses à Julienne qui doit être bien contente de me voir de bonnes places. »

Au mois de novembre, il passait 1er caporal de son quartier, ce qui indiquait, disait-il, une très bonne conduite et le choix de ses camarades et du Proviseur et du Censeur !!

Au cours de cette correspondance, il est question des inquiétudes que leur donnait la santé de Mathilde de la Foye. J'en profite pour revenir en arrière et au pays de Saint-Malo. Depuis son mariage, la physionomie de la belle Mathilde avait complètement changé : « Je ne crois pas, dit sa tante, qu'elle redeviendra jamais jolie, elle a passé 6 semaines dans son lit, elle est d'une extrême maigreur et sa beauté n'existe plus. Ce n'est plus du tout la même personne, elle a changé excessivement. »

---

5

- Devoirs religieux : suivis exactement
- Caractère : à diriger avec fermeté, quelques tendances à lutter contre la règle
- Conduite : peu satisfaisante
- Application : très inégale

Places :

- Physique : 2,2 sur 43
- Chimie : 3,4
- Version latine : 20 sur 31
- Narration : 14 sur 31
- Langue allemande : 15,14 sur 31

NB : nous avons espéré qu'il se distinguerait au lycée par un meilleur esprit, par une conduite plus convenable et un travail plus soutenu. Nous avons eu à nous plaindre sérieusement. Qu'il soit bien averti et que les reproches et les conseils sévères de la famille le ramènent.

Mathilde très souffrante en effet, eut toutes les misères de la grossesse en attendant son poupon dont Adolphe devait être le parrain et elle accoucha d'un enfant mort-né en mars 1856.

A peine remise, la malade encore très affaiblie, voulut malgré tout faire un séjour à Launay au joli mois d'avril mais à peine fut-elle descendue de voiture qu'elle tomba évanouie dans les bras de son oncle et dut passer sa première nuit sur un lit de fortune dans le salon. On fut très inquiet d'elle les jours suivants, une pleurésie finit par se déclarer et sa tante fort inquiète écrivait à son beau-frère :

« Vous ne pouvez pas vous figurer le changement de cette pauvre enfant, quand elle dort on la dirait morte, ses yeux seul ont de la vie et son corps est devenu un véritable squelette. Il est vrai que voilà juste un an qu'elle est malade et trois mois qu'elle n'a pas quitté son lit. Son moral est bien abattu, il y a un grand découragement de toujours souffrir, d'avoir perdu son enfant et surtout l'idée qu'elle n'en reviendra pas. Le pauvre Paul est admirable de douceur et de bonté avec elle; nous sommes aussi très contents de sa belle-mère qui est une personne d'esprit et d'un très bon coeur mais tant qu'à vous dire qu'elle s'arrangera jamais bien avec Mathilde fort peu attentive et surtout n'ayant jamais été habituée à vivre avec quelqu'un qu'elle doit respecter et à qui elle ne peut pas dire (comme vous Adolphe l'y avez accoutumée dès son enfance aussi bien que son pauvre père qui était bon et faible) : « Tu m'ennuies, laisse moi tranquille ». Elles ne sympathiseront jamais car sa belle-mère est aussi gaie, aussi active, aussi sensible que Mathilde est sérieuse, indolente et froide. »

Je passe ici les longs bulletins de santé, les inquiétudes de chaque jour pour cette pauvre Mathilde dont la santé ne donne plus d'espoir et c'est durant ces journées affreuses que Rose demande à son beau-frère de venir avant qu'il ne fût trop tard.

« Nous sentons bien, mon pauvre ami, combien la vue de cette pauvre enfant vous rappellerait de tristes souvenirs, aussi consultez votre courage et ne vous pressez pas encore. Ici nous menons une vie bien triste et nous nous cachons les uns des autres pour pleurer, d'autres jours comme hier, nous nous livrons à l'espérance. Il est absolument impossible de lui faire faire la moindre chose par raison, tout est goût ou caprice et puis elle est dans un état d'indifférence incroyable, ne parlant jamais ni de ses parents ni de ses amis. Elle m'a prise en antipathie du reste, elle est comme cela pour tout le monde et parle d'une manière très dure à son mari. C'est très pénible pour nous. Comme je lui demandais s'il fallait vous dire quelque chose, elle m'a répondu : « Pardi ! ... certainement », comme si je lui avais dit une grosse injure. C'est très pénible à supporter à la longue. »

La maladie dura deux mois. On l'a crut mourante et son confesseur vint même de Saint-Malo lui donner l'Extrême Onction. Mais le 5 juin un mieux survenait imprévu, inespéré.

« Nous sommes tous bien heureux, écrit Rose, Paul est fou de joie. Nous devons remercier la Providence et la bonne mère de Dieu, santé des infirmes et consolation des affligés. »

Quelques mois plus tard, à l'automne, Mathilde avait repris à Saint-Malo sa vie ordinaire et sa beauté : « Elle est très jolie maintenant », écrit sa tante.

\*

**\* 1857 \***

« Je continue à aller si bien, écrit Mathilde à son oncle Eugène, que j'ai fait mon carnaval et même un carnaval fort gai, seulement je suis comme Cendrillon et je m'en vais toujours à minuit, c'est raisonnable ! ».

Cependant un rien suffisait pour la fatiguer. De son côté, son mari ne jouissait pas d'une brillante santé : « Ils ont peu de choses là-dessus à se reprocher », écrivait Rose.

Le 27 septembre, Mathilde mettait au monde, heureusement cette fois un gros garçon décoré du nom d'Etienne Louis Paul et elle put nourrir son enfant avec grand succès. Adolphe en fut le parrain.

A part ce petit événement de famille, l'année 1857, du côté de Launay, nous donne fort peu d'intérêt. Nous voyons Rose faire une quête l'hiver à travers les sombres rues de Saint-Malo, accompagnée de son amie d'enfance Madame de Beaufort. Quête pour le « bouillon des pauvres » distribué pendant l'année par les soeurs, belle oeuvre de charité qui se faisait dans la vieille cité depuis un temps immémorial.

Et lui, Adolphe, perdait le sommeil et l'appétit par le tracas d'un mémoire qu'il comptait adresser à l'administration des Ponts et Chaussées au sujet d'une route partant de la Chapelle de la Lande pour se rendre à Saint-Guinoux. Il avait l'intention, grâce à son travail, de le faire passer très habilement à gauche du fort de Châteauneuf à travers ses champs de la Vigne Bouvier. Son projet ne fut pas accepté par le génie militaire qui dirigea le chemin à droite du Fort. C'est la route qui passe actuellement auprès de la ferme des Bénardais.

Malgré ses cours, il s'occupait aussi très activement de la mairie de Saint-Père et se brouille avec les habitants du Bois-Martin, M. de la Villuchette ne lui pardonnant point d'être censé maire, honneur sur lequel il comptait tout à fait.

Enfin, en 1857, tout Launay félicitait chaudement le Tertre pour les brillants succès du petit Charles de la Foye que nous allons si bien retrouver sans la correspondance avec son père.

« Il y a toujours dans les mémoires, écrit Edmond Jaloux, quelque chose d'insincère et de truqué, l'homme qui les écrit s'imagine plus qu'il ne raconte. Dans la correspondance, rien de pareil : on écrit au jour le jour, c'est un album de vie intime et de vie extérieure que l'on dessine de page en page, l'homme qui s'y projette se montre à nous tel qu'il est dans le découpage du temps. »

Et je suis bien de son avis : si ces lettres sont de fragiles épaves, elles sont pour nous toute la vérité. Grâce à elles, la vie des nôtres s'illumine et finit par prendre dans notre coeur et notre imagination une étrange réalité.

En 1857, Charles préparait très sérieusement son baccalauréat. Nous le voyons travailler pendant les veillées et même pendant les promenades. Comme distraction, il a vu jouer à l'Opéra : Joan de Paris, les Rendez-vous bourgeois et l'Avocat Patelin; visite aussi aux Arts et Métiers, etc.

Au 1er de l'an, il souhaite à son père plus de bonheur qu'à lui même ainsi qu'à cette bonne Julienne qui prend si bien leurs intérêts : « Dis lui de faire du commerce à outrance, il y aura récompense ». Dans la réponse de son père nous lisons :

« Julienne veut à toute force t'envoyer 10 F, je suis obligé de les mettre dans la lettre malgré moi, elle t'envoie ses étrennes. »

Duruy<sup>6</sup>, son professeur d'histoire, préparait à cette époque son ouvrage sur l'histoire de France contemporaine, et désirant avoir plus de détails sur le siège de Paris en 1814<sup>7</sup> et sur la lutte héroïque et inutile du 30 mars pendant laquelle les élèves de l'Ecole Polytechnique et d'Alfort secondèrent les troupes avec courage, demanda des renseignements et des témoignages à Adolphe de la Foye par l'intermédiaire de son fils.

La réponse ne se fit pas attendre et quelques jours plus tard, ayant reçu la note historique, Charles écrit à son père :

« J'ai reçu ton affaire pour M. Duruy. Tu as l'honneur d'être lu en classe et il te remercie bien de ta note. Quoique j'ai peu de faible pour l'histoire, il y a quelque chose qui plaît quand il fait l'histoire des derniers temps de la Révolution et de l'Empire, il s'anime et fait un cours très intéressant. Il a trouvé dans ton récit des preuves à chaque ligne de ce qu'il dit dans son livre et il accuse plus l'ineptie que la trahison, est-ce ton avis ? ... Il pensait que les généraux ne faisaient rien sans l'ordre de l'Empereur qui pensait pour tous et qu'ils ont été surpris par cette attaque pendant que Napoléon arrivait et hachait les derrières des autrichiens. Mais ce grand homme dort maintenant du sommeil des justes, on ne peut que s'affliger de ses malheurs et de ceux de la France. Je suis fier d'avoir eu un père qui a combattu pour son salut. Quand nous aurons le temps de flâner à Paris, nous irons voir, si tu veux, le théâtre de tes premières armes. J'en serais assez curieux. »

Par un fâcheux contre temps survenu au mois de février, notre collégien prit la rougeole, perdit trois semaines, dit-il, en temps bien inopportun. Il raconte que, bien soigné par les soeurs à l'infirmerie du lycée dans une petite chambre chaude, il recevait chaque jour la visite de cette bonne dame Duhamel qui lui faisait sa correspondance et la lecture des lettres reçues.

Elle écrit sans cesse à son père, fort inquiet, et qui allait tous les jours à Guer pour avoir plus vite des nouvelles de son enfant. Nous lisons :

« Les soeurs sont enchantées de la douceur et de la docilité de votre fils, il prend tout ce qu'on lui présente et cela sans jamais récriminer, si tous les élèves lui ressemblaient, leur tâche serait bien facile. Jamais on ne se douterait qu'il a été un enfant si gâté, mais les bonnes gâteries ne gâtent jamais le bon naturel. Que sa Julienne se rassure, si son Charles n'a pas eu comme chez vous toutes les petites douceurs et les caresses de la famille, il a eu au lycée tout ce qu'il fallait pour sa maladie, Julienne prendra sa revanche aux vacances. Je lui ai lu votre lettre, Monsieur, c'est toujours bien heureux pour votre fils tout ce que vous lui faites dire par moi et de voir toute votre sollicitude pour lui qui est toujours la même ». Et elle ajoute : « ses professeurs viennent le voir souvent et il est très aimé de tous ».

« Les lettres que se donne la peine d'écrire Madame Duhamel, lui écrit son père, sont tellement claires et précises qu'il me semble te voir et t'entendre. J'assistais à toutes les périodes de ta maladie. On n'est pas meilleure qu'elle et on trouve bien peu de parents aussi dévoués que Monsieur et Madame Duhamel. C'est la bonté et la charité chrétienne personnifiées. Julienne si touchée de ses lettres, ne parle d'elle que les larmes aux yeux. »

---

<sup>6</sup> Duruy, en 1863, fut ministre de l'Instruction Publique.

<sup>7</sup> détails sur les 40 canons de l'Ecole Polytechnique qui prirent part à la lutte, leur position, etc

Il acheva chez eux sa convalescence mais il ne lui fut pas permis de « courir Paris, chercher les mascarades ni même sortir le soir ».

De là, il écrit à son père : « Sois tranquille, je suis entièrement rétabli, tu diras à Julienne qu'à mon prochain retour je veux une soupe au jus avec des carottes et une poule au riz ». Car doué d'un appétit « vorace », il mange à son goût, en rentrant au lycée le 1er mars, deux livres de pain, et demande à son père de lui faire obtenir du chocolat pour son déjeuner et divers suppléments. Votre grand-père fut obligé d'écrire la lettre suivante : « Monsieur le Proviseur, mon fils a toujours eu un appétit très remarquable. Grandissant beaucoup, il a besoin d'une nourriture copieuse et s'il y avait moyen de lui faire donner une ration plus forte, je vous serai très reconnaissant. Mon fils n'est pas habitué aux mets recherchés, il ne tient qu'à la quantité, ce n'est pas gourmandise chez lui, c'est besoin. Le matin, je lui faisais donner du chocolat et je ne serai pas fâché qu'il puisse en avoir pendant quelque temps après sa maladie, à mes frais bien entendu. Madame Duhamel qui a la bonté de s'intéresser à mon fils arrangera tout cela avec vous, je lui donne carte blanche. »

« L'affaire s'arrange bien pour la nourriture, lui répond son fils, pour la nourriture l'économe me donne le supplément et le chocolat à tes frais ! Mais maintenant que je suis remis, parlons d'affaires plus graves, c.a.d. du baccalauréat. »

M. Duhamel qui l'interrogeait souvent sur ses cours, lui avait mis dans la tête de risquer ses chances au mois d'avril, sans attendre la date classique du mois de juillet, pour les examens.

Il promet pour cette réussite deux messes à Pâques et probablement, dit-il, « j'y communierai au lieu de le faire au lycée. Si je suis reçu, comme tes prières et celles de Julienne me l'obtiendront, je te ferai une surprise en ne t'écrivant pas avant mon arrivée. Le jour ou je t'annoncerai ma réception au baccalauréat seront les plus heureux de ma vie. Je ne me présenterai pas, je me ferai recevoir ! C'est un de mes camarades qui m'a conseillé de dire cela. »

« J'approuve fort le voeu que tu as fait, lui répond son père, tu sais par expérience que toutes les fois que tu t'es adressé au Bon Dieu du fond du coeur et avec conviction, il a exaucé tes prières lorsqu'elles étaient raisonnables. Aie toujours confiance dans sa bonté infinie et tu réussiras, il n'y a pas de vrai bonheur sans cela. Tous les jours, je lui adresse de ferventes prières pour toi et il les a exaucées. Julienne a commencé une neuvaine pour toi, je crois, car elle est allée à la chapelle, ses prières et les miennes ne te feront pas défaut, jusqu'à la « virliche » qui dit des chapelets pour ton succès. »

Reçu au mois d'avril pour ses examens, le triomphateur partait aussitôt au Tertre. A Rennes<sup>8</sup> son père l'attendait pour ne pas perdre un instant de ce bienheureux séjour.

Rentré quelques jours plus tard, Charles se préparait exclusivement dans sa classe au Concours Général, et s'il aime à herboriser avec les professeurs aux environs de Paris, à s'étendre à Saint-Cloud sur l'herbe fleurie par un soleil brûlant, il néglige nullement ses études. Nous le voyons 2ème en mécanique, 3ème en math., 3ème en cosmographie, etc... Il mène toujours, dit-il, sa petite existence : « allant de la cour à l'étude et de l'étude à la cour, sans éprouver plus de peine à aller de l'une dans l'autre que de l'autre dans l'une. Le matin je me réveille à moitié endormi, le soir je me couche idem à 10 heures. »

Journée de travail vraiment bien remplie et, comme récompense, le parfait écolier demande tout simplement à son père de lui acheter un tour à son prochain voyage à Paris et des scalpels pour disséquer des grenouilles aux vacances, car il vient de mettre à nu le squelette d'un rat qui va figurer au cabinet d'histoire naturelle. Il voudrait enfin expérimenter plus tard avec son père une pile nouvelle dont on parle à l'institut.

---

<sup>8</sup> descendu chez de Roujoux, directeur de l'Arsenal de Rennes.

Avec quelle impatience on attend ses lettres au Tertre où votre grand-père « n'est pas bon à aborder », selon son expression, s'il reste quinze jours sans nouvelles.

La besogne ne lui manque pas, il a toujours du travail par-dessus la tête. Outre ses plantations de 60 pommiers et poiriers, il s'occupe activement du tracé de la route de Guer à Plélan et instrumente sérieusement les « gaulois » pour avoir leur terrain, cela ne va pas sans mille difficultés, le paysan comprenant assez mal son intérêt. « Mais je ferai mon devoir, dit-il, et adienne que pourra. »

Vente aussi des communs pour avoir une belle mairie et un champ de foire, projets d'arrangements de basse-cour pour le Tertre, plan qu'il soumet à son fils : « Enfin, dit-il, j'ai commencé à arranger ton jardin et j'ai vu que les pervenches de saint Jacques envahissent tout absolument comme tu veux le faire de la maison; j'ai été obligé d'y mettre ordre comme je serai peut-être obligé de le faire avec ta seigneurie. »<sup>9</sup>

La distribution des prix fit bientôt venir à Paris votre grand-père. Puis, tous les deux, joyeux du résultat obtenu<sup>10</sup>, mirent le cap sur le Tertre où quelques jours auparavant le père écrivait à son fils : « J'ai bien des choses à te faire voir et des avis à te demander, nous irons ensuite au Conseil Général et à Belle-Ile voir le général Trochu<sup>11</sup> qui veut te faire voir un congrès et la mer sauvage. »

A la rentrée, nous voyons Charles dans la classe de Math. Spéciales et je trouve, glissé dans la correspondance, le résultat du 1er trimestre 1857-1858. Dans les observations, nous lisons ceci : « Bon trimestre. Bon rang dans la classe. Elève raisonnable qui peut réussir. Nous avons bonne espérance<sup>12</sup>. Paris, le 31 Xbre 1857. »

\*

---

<sup>9</sup> Il achète au curé de Saint-Etienne des statuettes en terre cuite qui n'ont d'autre mérite que leur antiquité, des pierres druidiques, une divinité en cuivre et fragments d'armes romains. Pour la chimie, [il achète] des flacons, creusets, cornues, etc.

<sup>10</sup> Nous avons à Launay, parmi vos livres, son 2ème prix de mécanique et son 2e prix de travail.

<sup>11</sup> né au Palais Belle Ile en mer

<sup>12</sup>

- Devoirs religieux : réguliers
- Caractère : beaucoup d'égalité et de sérieux
- Education : convenable
- Conduite au quartier : satisfaisante
- Application : très marquée
- Moyenne générale : 8ème sur 28

**\* 1858 \***

Dans ce chapitre, nous faisons un peu connaissance avec la princesse Bacciochi<sup>13</sup>, cousine de l'Empereur Napoléon III. Par quelle suite votre grand-père lui fut présenté ? Je me le demande ! Les papiers et correspondances du Tertre éclairciraient peut-être un peu plus nos vues.

Nous savons seulement qu'elle avait l'intention en 1858 de faire bâtir et de demeurer sur les Landes arides de Coëtquidan, mais trouvant devant son projet une foule de difficultés et n'ayant pu malgré tous ses désirs et malgré les efforts de votre grand-père mettre son projet à exécution, elle trouva à acheter du côté de Vannes la propriété de Cornérouët [note de votre mère] où elle habita un certain temps.

Au commencement de l'année 1858, la Princesse pria votre grand-père de venir à Saint-Malo de Beignou l'entretenir des choses qui l'intéressaient fort. Il s'y rendit et trouva là un grand rassemblement. Le Conseil Municipal, « intimidé et comprenant bien mal son intérêt », avait refusé de mettre son bout de Coëtquidan à la disposition de son altesse. Il réunit alors le sien quelques jours plus tard et fit ressortir tous les avantages qui résulteraient pour le pays de voir la Princesse « former un établissement chez eux; que cela réprendrait le bien être dans le canton abandonné et malheureux », bref, il proposa de céder à la Princesse ce qui les encomrait de la Lande de Coëtquidan et le projet fut voté à l'unanimité, sauf une voix.

Malgré un affreux brouillard, la Princesse arriva au Tertre pour remercier et fort gracieusement chargea votre grand-père de dire à son conseil combien elle en était satisfaite de sa décision et sur sa demande, promit de bâtir à Guer. « Elle met, ajoutait votre grand-père dans une lettre à son fils, tout son crédit à notre disposition. Je crois que j'ai obtenu là un bon résultat et elle m'a dit qu'avant deux ans l'Empereur viendrait nous voir. Cela changerait complètement la face du pays. Autre chose, M. de Piré, député, chevalier d'honneur de la Princesse, m'a demandé l'autorisation de te venir voir et de te faire quelque fois sortir avec son neveu de Nétumières. Il a été on ne peut plus aimable avec moi et tu penses que je n'ai pas refusé l'offre si obligeante. Je te prie de dire à notre excellent censeur de bien vouloir l'inscrire au nombre des personnes que j'autorise à te voir. M. de Piré y met une condition : c'est que tu ne le quitteras pas et que tu feras ce qu'il voudra. J'ai répondu pour toi : oui. Je rassemble en ce moment les documents qui prouvent que nos Landes appartiennent à la commune. Tout cela me donne bien de l'occupation et fait bien jaser dans le pays. »

« Je vois que ton affaire marche bon train, lui répond son fils, tu dis que l'Empereur viendra nous voir, mais sais-tu que si cela continue, il court grand risque de ne pas y aller du tout. On a lancé trois machines infernales d'un nouveau genre sous sa voiture. Un cent garde a été éventré, deux sont tombés raides. On a arrêté trois italiens venant de Londres, encore un coup de Ledru-Rollin. Que deviendrons-nous sans l'Empereur ? Tous ces chiens affamés de sang sont de l'autre côté du détroit prêts à nous sauter dessus. Je crois pourtant que l'Empereur a une chance qui ne le quittera pas d'ici

---

<sup>13</sup> Bacciochi : officier Corse qui épousa Elisa Bonaparte et fut fait par Napoléon Prince de Lucques et de Piombino (1762-1741)

longtemps. Son chapeau a été criblé et il en a été quitte, je crois, pour une égratignure. J'ai confiance dans son étoile ! ».

Lettre de votre grand-père quelques jours plus tard :

« Je ne me suis jamais fait plus de mauvais sang que depuis 8 jours. Mon stupide Conseil Municipal, qui après avoir accueilli avec joie la demande de la Princesse, a refusé de signer la délibération. J'ai admiré mon calme dans la circonstance ou je mourrais d'envie de taper dessus. Depuis, beaucoup m'ont proposé de signer, mais je voulais une réparation plus complète. Demain, je vais les réunir et j'aurai une belle majorité, je pense. Je voudrais être à demain car il me faudra plaider avec quelques bipèdes stupides et encroûtés, ils ne voient pas que le bonheur du pays dépend de la solution du Conseil. La Princesse m'a parfaitement accueilli malgré ce petit déboire que nous avons eu et qui sera réparé demain s'il plaît à Dieu. Elle m'a parlé de toi et m'a offert sa protection. Elle m'a dit que ma franchise lui convenait. Elle est partie pour Paris aussitôt qu'elle a connu l'exécrable attentat et elle m'a mandé qu'elle serait de retour à la fin de la semaine. Elle est très bonne, franche et vive, je crois qu'elle prendra bien dans le pays car elle est très simple, causant sans cérémonie avec les bonnes gens qu'elle n'intimide pas. Quand on lui parle on lui dit toujours Princesse ou Altesse : avis au cas où tu la verrais. Je t'assure que ce la me donne beaucoup d'occupation et de mauvais sang. Quel diable de métier pour un vieux retraité ! Il est vrai que je suis encore en guerre mais au lieu du canon, j'emploie la blague ce qui ne me va pas aussi bien. »

Ici, interruption malheureuse dans la correspondance de votre grand-père; nous ne saurons rien de cette affaire qui commençait à nous intéresser. Charles seulement, dans une de ses lettres qui font réponse à celle de son père que nous ne possédons pas, se plaint de perdre la Princesse, devenue la « Princesse lointaine ».

Votre grand-père, dans les lettres disparues de l'hiver 1858, devait parler d'un loup qui rôdait dans les environs du Tertre. Grave nouvelle pour un collégien qui prend sa plume à défaut de fusil pour écrire aussitôt : « Si le loup est encore au Tertre, à Pâques je mettrai un mouton dans les bois et je m'embusquerai au clair de lune dans un arbre, le fusil chargé de plomb à loup. Je suppose que j'en viendrai bien à bout sans qu'il ait touché au mouton. Tu pourrais bien essayer, monté sur une bonne échelle le long d'un sapin, surtout s'il neige comme ici. »

Il vient d'envoyer à son père une petite boîte contenant un noeud de ruban de l'ordre de Charles III, de la Légion d'honneur et la médaille de Saint-Hélène « car tu m'avais dit que tu n'avais pas de ruban, alors j'en ai cherché moi-même. »

Quand le mois de mai arriva, fêté au Tertre par un superbe mois de Marie dans la « chambre du bout » où les journaliers, les gens de la ferme, les domestiques y venaient tous les soirs dire le chapelet et chanter les cantiques, votre grand-père dut se rendre à Saint-Malo « emballer », suivant son expression, Mathilde et son mari qui partaient pour Guingamp où Paul Desbois était nommé Procureur Impérial. Ils devaient trouver là-bas, leurs cousines Baudran et de Saint-Maur, une maison agréable mais n'ayant pas d'abri dans le jardin contre l'ardeur du soleil, si bien qu'ils firent construire en arrivant une tonnelle provisoirement recouverte de haricots.

« J'ai passé aussi une journée à Launay, écrit Eugène de la Foye, où l'on m'a demandé beaucoup d'avis. Ton oncle est admis à faire valoir ses droits à la retraite, cela paraît l'affliger. C'est un grand bonheur pour lui car on l'aurait trouvé mort sur la grande route. La vie qu'il mène n'est plus tenable à son âge. Les « mimis » ont grandi un peu mais ne font pas encore les demoiselles. Le bateau est sur l'étang attendant tes inventions. »

Adolphe en attendant sa retraite, avait encore pour tout l'été à galoper sur la grande route pour cause d'examens. « Il est très attristé à l'idée d'y assister pour la dernière fois, disait sa femme. Il faudra qu'il se passe une année pour qu'il puisse s'accoutumer à sa liberté. Ici, les petits ont abandonné « la cage » et les jupons empesés pour monter dans les arbres et dénicher les oiseaux. »

Au lycée, Charles rêvait à l'Ecole Polytechnique. « Le temps approche, écrit-il, où je vais aborder pour la première fois l'examen qui décide de la position que nous occuperons par la suite dans



le monde. Quand je pense que mon sort est dans les mains d'un examinateur qui peut se tromper tout comme un autre homme. Je crois que tu as bien fait de te payer un habit, le tien était assez râpé, c'était une des douleurs de Julienne. Il faut espérer que cette année tu m'en payeras un à grenades qui lui procurera plus de satisfaction que celui-là. Si je pouvais entrer cette année là à Polytechnique, avant d'arriver au Tertre au 1er de l'an, je m'habillerai avec mes anciens habits de collège et j'arriverai soit disant du lycée Napoléon. Puis je monterai dans ma chambre prendre mes beaux habits de l'Ecole et redescendrai l'épée de côté au grand étonnement de Julienne et de tout le monde. »

Mais le beau rêve s'écroule, et par malchance malgré son travail, Charles fut refusé à son examen qui eut lieu au moment de la distribution des prix où il se voyait attribuer en bon élève le 2ème prix de math., le 2ème prix de dessin graphique et le 1er prix de travail et de bonne conduite. Nous retrouvons un peu plus tard ses notes d'examen envoyées par son oncle Adolphe de la Foye qui les avait demandées à un ancien camarade, le colonel Desbois-Fresnais de l'Ecole Polytechnique. Il dit ceci : « Admis dans un très bon rang mais rayé d'office pour n'avoir pas satisfait au dessin. »

Le 6 novembre, Charles rentrait au Lycée pour recommencer une autre année préparatoire et il se demande ce qu'il pourrait faire si le malheur le poursuit encore dans ses examens, « mais enfin, dit-il, je pense que cette année ira pour le mieux et que nous n'aurons pas besoin de chercher à me caser ailleurs qu'à cette bonne École Polytechnique. En tout cas, tu peux être tranquille sur mon compte car je ne suis pas un moutard, à ce que je crois, et quand on se fie à moi, j'ai la conscience de ne pas tromper. M. de Roujoux est ici à donner sa figure pour une bataille, tableau d'Yvon. Il doit figurer au premier plan porté par quatre zouaves. Le général Pariset est très aimable pour moi, il me demande toujours si je n'ai besoin de rien. »

Et ses lettres se terminent invariablement par cette finale : « mes amitiés à Julienne. Ton fils. »

Avant le 1er de l'an, il se disait plus heureux que les autres n'ayant que trois lettres à écrire : à son oncle, à Mathilde, à sa grand-mère. Cependant il ajoute avec un certain regret que ces autres ont plus de chance que lui de recevoir des étrennes.

Son oncle Adolphe ayant définitivement quitté ses cours se mit à faire empierrier son chemin de Launay. « Nous faisons décidément arranger le chemin qui monte à aller à Bellévent et à la route de Cancale. Il est facile à arranger écrit Rose, ce chemin nous sera très commode parce qu'on a déjà ouvert un chemin vicinal jusqu'à Saint-Père depuis le lieu appelé Chapelle de la Lande, et la chemin va être continué jusque sur la route de la Gouesnière à l'endroit appelé rond point du Bois-Martin. Alors, nous pourrons aller à Saint-Père en voiture et de là à Saint-Malo lorsque le chemin sera consolidé. Ainsi on pourra aborder Launay facilement. »

N'ayant plus les soucis d'école, Adolphe en trouva chez lui de nouveaux, comme cela arrive toujours. Il se plaint à son frère d'un fermier qui lui cause toutes les disgrâces qu'on peut imaginer, plus un maire qui se dérobe comme un noyau de prune qu'on saisit entre le pouce et l'index. « Si bien, dit-il, que l'embêtement me saute à l'oeil. Joins à cela un Préfet qui s'oppose à l'arrivée de l'eau dans mon étang en laissant pratiquer des banquettes qui la font remonter à contre sens du côté de Saint-Père. Outre cela, j'ai vendu un rang de peupliers le plus éloigné de l'étang pour trois raisons : 1er, compensation à la retraite, 2e amélioration du champ, 3e conservation de la contre-avenue d'arbres verts qui commençaient à prospérer. La compensation du 1er trimestre est de 1/3; l'amélioration que recevra le champ est une chose que le temps décidera et n'offre pas une consolation actuelle; enfin les peupliers dans leur chute ont brisé les têtes des arbres verts : ainsi il me reste pour toute défalcation que d'avoir fait retourner tous mes habits. Il est vrai que je ne parle pas des fruits de la chasse, car j'ai tué un lièvre croyant tirer sur un lapin qui n'en était pas loin. J'ai bien manqué 15 perdrix, trois cailles et une bécasse, soit 19 pièces de gibier dont une seule s'est trouvée bonne à manger. Je t'embrasse de toutes mes forces. » [17 Xbre 1858]

Son frère Eugène, pendant ce temps là, allait voir passer l'Empereur à Vannes et à Saint-Brieuc. « Vous avez du être bien heureux, lui écrit sa belle-soeur, vous qui êtes vraiment napoléonien<sup>14</sup>, de voir la manière brillante et vraiment enthousiaste dont l'Empereur a été reçu partout. Il faut convenir qu'il le mérite et qu'il a accompli de grandes choses. Je pensais que vous figuriez à Rennes à ce grand rassemblement breton ainsi que votre princesse Bacciochi en souvenir des lances que vous avez rompues pour elle. Elle vous avait engagé à son festin monstre. Est-ce vraiment 6 000 personnes qu'elle a nourries ou faut-il retrancher un zéro ? Ce serait déjà joli ! »

\*

---

<sup>14</sup> Vous possédez à Launay [partagé depuis] un autographe de Tascher de La Pagerie non daté. Il écrit à votre grand-père : « Mon cher Lafoye. Je vous envoie, ne pouvant pas disposer de moi ce soir, je vous envoie, dis-je, ce que je vous ai promis hier, savoir : les deux billes d'ébène et quelques feuilles du bouleau. Les feuilles de saules ont été cueillies par moi, sur le tombeau même. Celles du chêne ont été aussi cueillies par moi. L'arbre avait été planté par Napoléon qui l'aimait beaucoup. Je souhaite que ce petit envoi vous fasse plaisir. A ce soir ou à demain matin. Votre dévoué serviteur et ami. »

Je ne peux rien ajouter de plus sur cette amitié de votre grand-père. Vous avez vu au Tertre les billes d'ébène, reste du bois qui servit au cercueil de l'Empereur.

**\* 1859 \***

Nous devons nous intéresser particulièrement à l'année 1859. Elle aura une importance considérable pour l'avenir de Charles de la Foye.

Alors que son père écrivait souvent la phrase traditionnelle : « Le Tertre va comme à l'ordinaire », son fils lui répond avec une formule assez semblable : « Rien de nouveau à Paris pour le moment ». Il a vu cependant le Prince Impérial, âgé de trois ans, se promener dans le jardin des Tuileries suivi d'un grand laquais qui lui porte ses jouets. Il a remarqué qu'il se jetait par terre avec la plus grande facilité en se prenant les jambes dans son sabre et pour finir ce tableau qui l'a frappé, il ajoute : « Les dames d'honneur se promenaient dans le lointain ».

Le lycée, à l'occasion de la Charlemagne, les mène à l'Odéon voir jouer la Vénus de Milo et Hélène Peyrouard (???) et il trouve que le théâtre repose l'esprit et dispose à mieux travailler ainsi que les visites à un ancien ami de son père, M. Géhart. C'est un homme très gai se mettant seulement en colère contre sa pipe qu'il trouve trop longue; sa fille, d'après les collégiens, est superbe et grande, c'est la personne de la maison que j'ai le mieux reconnue, elle a, je crois, 17 ans, simple et pure comme à Rennes, elle va avec sa mère au bal de l'Ecole et veut que j'apprenne à danser pour la faire valser l'année prochaine. Elle a encore conservé l'habitude de m'appeler par mon nom de baptême.

Invité un jour chez les Géhart, il se trouva en présence de huit mesdemoiselles toutes fort agréables, « mais tu dois concevoir, dit-il à son père, que j'ai d'abord été un peu troublé. Après le dîner j'ai été fumer un cigare avec M. Géhart et le colonel Treuil de Beaulieu, l'inventeur des pièces rayées. Il a l'air de croire à la guerre ! On lui a dit de faire rayer 12 000 pièces de 12 pour le mois de juillet. »

Sortant donc seul assez souvent, il tient aussi à rassurer son père. « Je suis, dit-il, d'une sagesse exemplaire quand je sors. Je vois plusieurs de mes camarades qui plongent jusqu'au cou dans la débauche. Quelques uns même s'y trouvent pincés. Mais la confiance que tu as en moi en me permettant de sortir seul, pour ainsi dire, fait avec mes idées personnelles que je me conduis du mieux que je peux et que je ne me laisse pas entraîner aux mauvais exemples. Ce n'est pas à dire que je sois un saint, mais je peux te donner l'assurance que depuis que je suis à Paris, je ne me suis pas laissé tenter. »

Charles est très sincère et ses goûts du reste le portent à quitter Paris le plus possible pour se rendre chez un ami dont les parents habitent la campagne. Ce dialogue en fait foi : « Tu seras peut-être surpris de me voir t'écrire mais tranquillise toi, il n'y a rien d'important. Voilà de quoi il s'agit : Renaudin m'a dit ce matin « Quand tu sors le dimanche matin tu es seul toute la journée et tu t'embêtes, moi je vais chez mon oncle et je m'embête aussi. Si tu veux, nous irons quelque fois soit chez moi à Melun soit à une ferme de mon père qui se trouve près de Lieusaint. Nous prendrons l'air des champs et nous passerons plus agréablement notre journée que dans l'air poudreux de Paris ». J'ai répondu que j'accepterais quelque fois la proposition et je pense que de ton côté tu ne t'y opposeras pas. »

Mais pour bien connaître sa mentalité à cette époque et l'intimité qui existait entre lui et son père, il est bon de dire que si Charles parle dans sa correspondance de ses études, beaucoup de

politique, il donne surtout des conseils à son père comme le ferait un ami : c'est sur la marche de la maison, sur l'huître Renaud qui a remplacé le fidèle Marchand, enfin conseils au sujet des démissions de maire et de Conseiller Général projetées par son père.

Il est bon de vous expliquer ici l'affaire, ce n'est pas m'écarter du sujet mais vous aider, je crois, à mieux connaître leur état d'esprit.

Un jour, sur la grande route, votre grand-père fut hélé par Messieurs de la Voltais, de la Touchais, de la Houssaye, qui revenaient de la chasse et lui donnèrent une épaule de chevreuil pour se faire inviter au Tertre le surlendemain. A cette réunion, ils l'avertirent que quelques curés du canton pensaient à le remplacer au Conseil Général et que le curé de Porcaro dirigeait la cabale.

Eugène de la Foye n'en fut pas ému comme on peut le croire : « C'est un service qu'on me rendra, disait-il, et je suis tout consolé si je ne suis pas réélu. »

Puisque nous sommes sur le sujet administratif, parlons encore de l'affaire Porcaro. Vous avez entendu dire que Madame de Plouer, femme fort intrigante, avait tout mis en oeuvre pour faire de son village une commune. Le maire de Guer s'y opposait de toutes ses forces, ne voulant pas réduite son chef-lieu de canton. Madame de Plouer qui menait l'affaire très activement, avait pour appui une religieuse des Oiseaux, la fille du Prince Jérôme. Pourtant les Conseillers Municipaux des trois communes, le Conseil d'Arrondissement et le Conseil Général, par trois fois, avaient repoussé ce projet et la prétention de Madame de Plouer.

Votre grand-père, prévoyant le résultat final, avait donné déjà sa démission de maire, refusée par le Préfet, mais il attendait encore, se promettant de se démettre tout à fait si la « Pellouarde » l'emportait. Ce que nous verrons plus loin. En attendant, voici les conseils que lui donne son fils :

« Il ne faut pas lâcher la boutique avant d'avoir établi la princesse dans le pays. Tu me diras que tu n'est pas forcé de rester maire, je te répondrai que la supériorité acquise par ta longue expérience de l'administration des hommes te fait, pour ainsi dire, un devoir de diriger la commune tant qu'il le faudra. Tu jetteras l'écharpe aux orties quand les affaires n'exigeront plus une main ferme. Il n'est pas beau pour un soldat de désertir pendant la bataille. Je t'engage donc à fumer ta pipe tranquillement en prenant ton café après le déjeuner et laisse venir les événements. Je pense pouvoir te consoler dans quelques mois par mon option à l'Ecole. J'ai été 1er en math. samedi. »

Il était considéré en effet, au lycée, comme un des trois premiers. Madame Duhamel écrivait même à son père qu'il était le meilleur élève. Son mari qui l'avait souvent interrogé en était très satisfait « Vous savez pourtant combien il est difficile et son jugement doit vous faire plaisir. »

Voici quelques notes trimestrielles. Nous lisons dans les observations faites en janvier 1859 :

« Bien que la moyenne générale ne soit pas encore très élevée, et que même la moyenne en math. ne le soit pas non plus, nous comptons cependant sur un succès pour la fin de l'année. Il y a travail soutenu et progrès, sauf pour la partie littéraire qui est trop négligée. Tout le reste marche bien. »

En mars 1859 :

« Nous continuons à compter sur un succès à la fin de l'année. Nous désirons seulement qu'il négligeât moins la partie littéraire. Le peu de soin qu'il y apporte contribue à baisser sa moyenne générale. Il n'est pas moins à la tête de sa classe de mathématiques »<sup>15</sup>. C'est à partir du mois de mai

---

15

- Caractère : généralement bon ou peu difficile
- Education : convenable
- Devoirs religieux : assez bien remplis
- Conduite au quartier : satisfaisante

qu'il commence à donner des leçons, trois fois par semaine, à un élève de logique qui doit entrer l'année prochaine en math. spéciales. Il devait conserver sa moyenne, c.a.d. 2ème sur 19 élèves, jusqu'à la fin de l'année et au mois de septembre le Proviseur pouvait écrire dans ses observations : « Tout semble annoncer un succès prochain ». Mais n'anticipons pas et revenons au Tertre (au mois d'avril) où la bonne Julienne s'est amourachée d'un jeune homme [Julien Hervé] de 20 ans sans aucune fortune.

« La nouvelle m'a fait la plus grande peine, écrit Charles à son père, mais il avoue bien humblement que l'amoureux lui avait déjà confié son secret aux dernières vacances et même demandé son avis. Il lui avait répondu qu'elle ne pouvait pas en trouver un qui fut meilleur<sup>16</sup>, mais réflexion faite, et devant les sérieuses objections de son père, il avoue encore qu'il s'est trompé et se propose d'écrire de suite à Julienne ses nouveaux sentiments, s'étant un peu trop avancé par ignorance et par défaut de réflexion. J'espère, dit-il, que vous me pardonneriez cela tous les deux, mais enfin il y a du pour et du contre, il faut bien réfléchir à tout cela. J'étais si habitué à elle ... Enfin, que la volonté de Dieu soit faite !! ».

Votre grand-père n'est pas aussi indécis, il se met à sermonner vertement les deux amoureux, disant à Julien : « Comment ? Vous vous mariez sans le sou, sans gîte pour recevoir votre femme et le berceau de votre enfant ! Julienne est en droit de prétendre en ce moment à faire un joli mariage et vous la compromettez d'une façon indécente. Pendu à son jupon, vous la gardez à vue, vous mettez le désordre chez moi et je vous défends l'entrée de ma maison. »

Avec Julienne, la scène fut beaucoup plus violente, mais nous ignorons le dialogue entrecoupé de larmes et de cris. Elle promet cependant de rester au Tertre jusqu'à son mariage (si mariage il y a) car elle ignore encore la réponse qu'elle doit faire à son amoureux.

Votre grand-père, bientôt excédé de tout cela, lui propose de faire aussitôt toutes les démarches nécessaires pour terminer l'affaire le plus rapidement possible, mais vous savez quelle fut sa réponse ? « Monsieur est donc bien pressé de me voir malheureuse ». « Comprends si tu peux !! écrit alors votre grand père à son fils. La pauvre Julienne perd complètement le jugement et le bon sens, elle qui a de l'intelligence pour beaucoup de choses est bien absurde dans cette circonstance et je ne sais vraiment où cette pauvre fille veut en venir. Que le diable soit des vieilles filles [Julienne avait 36 ans] qui s'amourachent d'un moutard qui, sous aucun rapport, ne peut lui convenir : des enfants et de la misère, voilà la perspective ! ». Et il ajoute : « Nous ne nous parlons plus que pour le service car au moindre mot elle prend a mouche. Je n'ai plus à la maison de figure amie. »

Les vacances de Pâques eurent lieu dans ces moments critiques. Charles parti à 10 heures de Paris pour arriver à 8 heures à Rennes, devait prendre la voiture de nuit qui passait à cette époque devant la maison, et son père lui avait bien recommandé de ne pas descendre en marche et de prévenir le postillon pour ne pas faire « naufrage au port ». Il lui recommandait aussi de monter directement dans sa chambre sans s'arrêter à écouter peut-être les nouvelles confidences de Julienne. Il tenait à lui parler d'elle le soir même.

De son côté Charles avait demandé de mettre des allumettes et une chandelle derrière le coin de la première marche de l'escalier ...

Les vacances comme les peuples heureux n'ont pas d'histoire et le silence se fait complet dans notre correspondance pendant ces quelques jours de liberté. Nous saurons seulement plus tard si, oui ou non, Julienne se marie.

- 
- Application : soutenue
  - Moyenne générale : 2ème sur 19 élèves

<sup>16</sup> Charles avait répondu aussi qu'on tacherait de la garder d'une façon ou d'une autre, à la ferme ou ailleurs.

Le 30 avril, notre collégien reprenait la diligence et le train pour Paris en compagnie d'une foule de soldats car il y a beaucoup d'engagements volontaires et la guerre d'Italie se fait proche.

« Les Chasseurs à pied, les Voltigeurs, l'Artillerie, les Guides, les Cents gardes sont partis, écrit Charles de retour à Paris. Le général Lamoricière a pris du service en Savoie, le duc de Chartres se met sous ses ordres. Henri V devrait bien servir en Autriche. L'Empereur partira, je pense, incessamment. J'ai voyagé l'autre jour, dans le même train que la princesse. Elle venait probablement pour le départ de l'Empereur, je n'ai pas osé l'aborder ... Fais mes amitiés à M. de Roujoux. Il voudrait bien aller là-bas mais puisqu'il ne le peut, qu'il fasse de son mieux dans son arsenal. Il sera aussi utile à la France. Le général Trochu nous reviendra peut-être maréchal ou général de division pour le moins, c'est un futur ministre de la guerre. »

Dans sa lettre du 14 mai, il raconte à son père le départ émouvant de l'Empereur et le spectacle de la foule enthousiasmée. Tout cela montre bien, dit-il, que le bourgeois est moins patriote que le peuple. Les spéculateurs de la Bourse, surtout, sont la plaie de notre temps. Puis il s'extasie, en grand enfant, sur la gravité des zouaves : « On dit qu'un de leur sergent possède un corbeau appartenant à son régiment qu'il perche sur son turban pendant qu'il se bat et qu'il accompagne les clairons quand ils sonnent la 'Casquette au père Bugeaud'. Il change de maître quand celui qui l'affectionne est tué et, après la bataille, il va se repaître de la chair fraîche de l'ennemi. D'autres ont un matou perché sur leur sac, d'autres un barbet savant. Ainsi, tu vois, la France est bien disposée à l'intérieur, superbe à l'extérieur. Les autrichiens vont bien se faire racler !! »

On sent vibrer dans cette lettre le futur militaire de demain.

Il s'enthousiasme encore pour Montebello, pour Magenta : « grande bataille » a dit l'Empereur. « On a affiché ce soir à l'étude l'entrée des troupes à Milan. Voilà le général Trochu à la tête d'une division, espérons qu'il se distinguera et va montrer ce qu'il sait faire. Le général Le Boeuf qui commande l'équipage du pont est, je crois, ton ancien camarade. Est-ce un bon officier ?<sup>17</sup> Le régiment du « Matou » (expression de son père pour désigner Julien, l'amoureux de Julienne) n'est pas là-bas mais d'ici peu il aura probablement l'occasion de faire le coup de sabre avec les hulans (???). La guerre fera probablement bien vendre les porcs, aussi j'espère bien voir mon magot se remonter. » Etc., etc. ...

Son père, lui, sur la guerre d'Italie, ne dit qu'un mot que je consigne : « Nous avons vraiment un très beau début en Italie, cette petite affaire nous a coûté cependant cher. Nous allons bien étriller ces 'autres chiens' dans quelque temps ».

Seulement il part trouver souvent à Rennes son ami de Roujoux pour parler de la guerre et des champs et de ses nombreux ennuis avec Madame de Plouer qui continuait sa campagne. Celle-ci obtint gain de cause et envoya immédiatement la nouvelle par télégramme pour être affichée à Porcaro. Ce fut le signal de la retraite pour votre grand-père.

« J'ai envoyé aussitôt mes fonctions au diable, écrit-il, je ne sais ce qui en résultera, mais toutes ces intrigues m'ont irrité et je veux vivre tranquille. J'aurai au moins le temps de m'occuper de nos affaires que je négligeais et de voir ce qui se passe chez moi, ce dont je ne me suis jamais assez occupé : je m'en aperçois trop tard. Depuis que j'ai abandonné la partie, je suis devenu très populaire et l'on me regrette réellement. Du Bot a accepté la mairie de Monteneuf, à condition qu'il serait porté par l'administration pour le Conseil Général. Personne n'en veut dans le pays, on le considère pourtant comme un bien pauvre homme, et l'on est décidé à me reporter malgré moi. »

Sur ces entrefaites, eut lieu le 13 juillet, en Italie, la suspension d'armes. Si l'Allemagne avait déclaré la guerre, on comptait lever 4000 hommes, compris de vieux soldats et votre grand-père devait partir. « On me voyait déjà colonel, écrit-il, mais la paix va me laisser à mes occupations champêtres. »

---

<sup>17</sup> Quelques mois plus tard, ce général passait aide de camp de l'Empereur.

Charles n'est pas du tout satisfait de cette paix boiteuse. Il trouve que ce n'est vraiment pas la peine de gagner des batailles. Pour donner du poids à sa réflexion, il ajoute : « Bien peu de gens raisonnables sont satisfaits ».

Maintenant n'étant plus distrait par le bruit des batailles, il se prépare à faire face à son tour aux examens et aux examinateurs. Il se distingue d'abord très nettement (au mois d'août) au Grand Concours Général de tous les lycées de Paris. M. Bertrand, examinateur, donnait beaucoup d'espoir à son père pour le 1er prix d'honneur, « Je n'ai pas, dit-il, de certitudes absolues, mais des indices presque équivalents. »

Une lettre de M. Duhamel qui avait vu sa composition et la trouvait bonne le classait aussi comme 1er ou second au concours.

Cependant, la lettre seule de Madame Duhamel, écrite le 6 août 1859 nous donne l'exacte vérité en apprenant à son père que Charles vient d'obtenir le 3e accessit. Elle écrit : « Ce n'est pas ce que nous avons espéré d'avoir, cependant il ne faut pas que ce que vous avez espéré vous empêche d'apprécier la 3ème place entre tous les lycées de Paris. Cette bonne place lui sera favorable pour les examens. Charles, à qui nous avons caché toutes nos espérances, est content de sa place et voit aussi tout ce qu'il peut en espérer pour l'admission. »

Il est reçu en effet le 6 octobre à l'Ecole Polytechnique avec le n° 47 sur 120 admis.

« Bravo Charlot, Bravo, écrit Edmond Duval, Directeur des Forges, ami de son père. Le n° 47 m'a fait un vif plaisir. Encore un coup de collier et nous serons dans le génie et peut-être dans l'armée plus magnifique des casseurs de cailloux. Les militaires considèrent ces messieurs comme bien peu. La vérité est que c'est parce qu'ils trouvent leur collet de velours trop vert quoiqu'il soit rouge ... C'est bien travailler, à vous deux du coeur. »

« Ta réception est une grande fête pour nous, lui écrit son oncle Adolphe, encore que nous ne la missions point en doute. D'après les notes de tes examens oraux, je m'attendais à un meilleur rang; mécompte que j'attribue à ton antipathie pour le doigté. Cependant tu ne manques pas de goût plus qu'un autre, la vignette de ta lettre le prouve, mais ... ton écriture est prodigieuse et je maintiens que si la mode en venait, on pourrait se dispenser de connaître la moindre règle de grammaire. Dorénavant, je cesserai le rôle grondeur d'un oncle mais je veux pour toi et nous tous que tu sortes dans une partie civile : les Mines par exemple. Mais en avant les beaux arts ! »

Charles après ce nouveau succès se vit accorder quelques jours de liberté. Nous le retrouvons avec son père à Guingamp au mois d'octobre, venus pour le baptême d'un nouveau petit Desbois [François Xavier, né le 20 août 1859, marraine : madame du Faou] dont Eugène était le parrain. Ils avaient passé une semaine à Launay où Charles avait retrouvé ses deux cousines âgées de 13 ans.

Votre oncle Adolphe s'affligeait beaucoup de leur âge et voyait déjà le bal en perspective. Leur mère disait d'elles qu'étant petites et jusqu'à 10 ans, on ne pouvait rien voir de plus sage et de plus gentilles, mais qu'elles avaient perdu leur ancienne sagesse. Ils avaient loués aux baigneurs leur hôtel de la Bertaudière dont la position était unique et habitaient maintenant l'hiver « le nouveau rempart », maison transformée en petite pension, disait Rose, grandes promenades seulement le jeudi et le dimanche et réunion quelque fois chez les Pennelé où se jouaient des parties de rampouf et de trente et un. Quelque fois Adolphe se décidait à être de la partie mais il passait régulièrement ses quatre jours à Launay où il s'ennuyait beaucoup mais où il était toujours pressé de retourner.

Votre oncle Adolphe, toujours d'après les dires de sa femme, avait très bien passé en effet son hiver grâce à ses promenades.

Mais, une fois retenu à poste fixe, il prétendait qu'il était si occupé qu'il ne savait pas par où commencer et trouvait le temps fort long de cette manière.

Désœuvré, nous le voyons si bien dessiner des poissons sur les rames de son bateau, pendant que ses deux filles s'amuse à pêcher des anguilles à la ligne ou s'amuse follement avec leurs amies Bourdas et la Gervisais, en compagnie de Babette, la chèvre noire à l'étoile blanche sur le front.

Il est vrai que sa place d'adjoint, avec un maire incapable, l'occupait bien un peu, mais seulement par moment. Du reste, il comptait suivre bientôt l'exemple de son frère et laisser cette fonction vraiment trop absorbante pour son repos et celui de sa famille.

Il faut dire aussi, un peu pour sa défense, qu'il était fort mal installé pour se livrer au travail de l'esprit, n'ayant jamais été chez lui, les autres années que le soir ou le matin. Il avait pris seulement l'habitude de s'installer dans le salon où sa femme faisait travailler les enfants. Un conflit sérieux bientôt survenait entre lui et ses filles. On abrégait la leçon et on disait sans cesse : « Chut, chut !... » si le papa avait quelque chose à écrire. Mais tout cela devenait insupportable à la longue, si bien qu'un jour, sa femme excédée de son irritabilité de caractère et pour obvier à tous ces inconvénients, fit venir de Saint-Malo la table de travail.

Elle fut placée dans la grande chambre en-dessus du salon, occupée l'année précédente par les enfants et qui ne devait guère servir que pour les visites de Mathilde à Launay.<sup>18</sup>

« Cette chambre pourra lui servir à travailler tranquillement, écrit-elle, mais jusqu'à ce qu'il n'y soit habitué, il lui manquera quelque chose.

D'ailleurs il est très paresseux pour monter et puis ne sait pas s'organiser commodément. J'aurai voulu le décider à se faire un cabinet-atelier entre le salon et le petit pavillon à côté, mais il a autre chose en tête et ne veut pas en entendre parler. Mais le temps adoucira tout cela, mais l'été n'est pas gai, il fait si mauvais temps, bien des fermiers gémissent ». Et à propos de la guerre d'Italie :

« Espérons que cette immense bataille de Solferino va précipiter le dénouement et hâter la fin de la guerre. En vérité, l'Empereur Napoléon est un grand homme s'il soutient jusqu'à la fin la papauté, et empêche la révolution et l'anarchie d'avoir lieu en Italie. Il aura une belle page dans l'histoire, cependant je ne puis croire que beaucoup d'ambition personnelle pour s'acquérir une réputation militaire, digne du nom qu'il porte, ne l'ait entraîné sans nécessité dans cette guerre. Dieu seul connaît certains replis cachés de nos coeurs qui souvent nous dominent sans presque nous l'avouer nous même. »

Le 25 Xbre Rose, encore, écrivait cette fois joyeusement à son beau-frère à propos des travaux d'extérieur faits à Launay : « Nous avons fait notre tracé dans le champ devant la maison. J'ai bien envie qu'au printemps, quand les massifs seront plantés et la luzerne levée, d'en voir l'effet. Les pierres de taille sont prêtes aussi à être placées pour la grille de sorte que cela fera de grands changements à Launay. Nous avons aussi un beau chemin, ce qui me réjouit beaucoup et il faut que dans deux ans nous ayons une voiture. »

Maintenant que j'ai donné un aperçu suffisant sur la vie de Launay pour terminer l'année, allons retrouver Charles à son entrée à Polytechnique au mois de novembre. Je ne parle pas ici de sa réception à l'Ecole, des fêtes, des beuveries, des brimades d'obligation d'où il ressort tout embarbouillé, « enfin l'affaire est passée et j'en suis bien aise », dit-il. Son père lui écrivait quelques jours après : « J'ai reçu ta lettre aujourd'hui et je vois avec plaisir que te voilà habitué à la vie de l'Ecole, tu soupirais tant ainsi que moi. Je m'y trouvai bien et cependant nous n'étions pas aussi gâtés que vous. Ce sont deux rudes années à passer, mais les perspectives d'un brillant état vous met du coeur au ventre, comme dit l'ancien. Ménage-toi bien, travaille de même et tout ira pour le mieux. Sois économe et ne jette pas l'argent par les fenêtres car nous avons encore besoin de veiller au grain. Conduis toi bien. Tout le monde ici désire te voir l'épée au côté et le tricorne sur la tête. C'est bête de s'embêter encore de temps en temps. Te voilà entré dans cette école, but de nos désirs et de tes études, et la besogne ne t'y manque pas. »

---

<sup>18</sup> Visite très problématique. Votre oncle Adolphe n'aimait pas les Desbois et Rose s'affligeait de ne plus voir Mathilde.



Recommandé par son oncle Adolphe à son commandant, le général d'Ebbé et à M. de la Gournerie son professeur, laissons le faire ses visites officielles à tous ses professeurs et dîner chez le colonel Duboys-Fresnais dont la fille est charmante.

Sa photographie de polytechnicien, prise à la fin de l'année 1859 et distribuée avec orgueil à tous les membres de la famille, est restée comme un ex-voto d'honneur dans le salon de Launay.

Dans mon esprit, aussi bien que dans le vôtre, ce portrait doit éclairer d'une façon vivante une partie de vos souvenirs de famille.

\*



**\* 1860 \***

Charles de la Foye entré à Polytechnique, va créer son avenir pendant deux ans. Mais ce qu'il lui faut surtout en prenant pied à l'école, c'est une épée aux initiales gravées sur le haut de la garde. Il l'achète avec les 100 francs que lui a donné sa grand-mère et il prend même un baudrier assez long pour pouvoir monter à cheval au besoin avec son épée.

Les débuts de l'année ont été assez pénibles car il a toujours la même envie de revoir le pays mais il travaille cependant et rassure son père à cause du peu de succès qu'il obtient pour ses débuts. « Je travaillerai autant que mes forces me le permettront, dit-il, on travaille à l'Ecole 12 heures par jour (ce qui n'est pas permis dans les ateliers au-dessous de 20 ans) et encore, quand nous ne travaillons pas pendant les récréations. »

Il passait ses colles générales avec M. de la Gournerie, ancien élève de son oncle Adolphe et M. Duhamel, membre de l'Institut [nommé vice-président de l'Académie des Sciences en 1861 et l'un des plus savants mathématiciens de l'époque].

Le colonel Roujoux [Directeur de l'Arsenal de Rennes], ami de son père, pendant ses courts séjours à Paris, le menait voir le général Pariset et le colonel Dubois-Fresnais, cousin de sa tante Rose de la Foye. Visite aussi à l'amiral Tréhouart.

Notons en passant, la visite faite avec son sergent au cimetière du Père-Lachaise pour voir les tombeaux de Monge, fondateur de l'École, de l'amiral Bruat, de Casimir Perrier, et celles des élèves morts à l'École dont la tombe était décorée d'une colonne brisée.

Pour ses sorties, son père avait fini par lui envoyer, mais bien à contre coeur, une tenue civile c'est-à-dire : pantalon, gilet, paletot, chemises et cravates, et comme le chapeau de feutre était mal porté à Paris, il avait acheté un chapeau de « paille ou de soie ».

« J'espère, lui dit son père en lui envoyant le colis attendu, que ta conduite est régulière et que ce n'est pas pour aller dans les lieux où l'on ne voudrait pas aller en uniforme. Tu ne diras pas que je suis un despote; ce que je désire par dessus tout c'est ton amitié et ta confiance. »

« Tu peux, lui répond son fils, t'en remettre à moi sur l'usage de l'habit civil. Je n'en userai que par les plus fortes chaleurs et pour aller à la campagne. Je ne fais pas de folies et je n'ai pas fait de dettes, je ne suis amoureux de personne, comme on te l'avait déjà dit, pour la bonne raison c'est que personne ne se donne la peine de l'être de moi. »

Nous le voyons encore prendre des leçons de danse et à ce propos son père lui écrit : « Si tu tombes au sort pour le bal des Tuileries, tu peux y aller sans être fort danseur, car il est assez difficile d'y danser sans avoir des connaissances. C'est une chose qu'on est bien aise de voir au moins une fois dans sa vie. C'est grandiose ! Je suis content d'y avoir assisté une fois. »

Ce que nous possédons de sa nombreuse correspondance avec son père, durant les années 1860-1861, tendrait à nous le montrer exclusivement préoccupé de ses études et des projets de restauration du Tertre<sup>19</sup>. Mais ses lettres sont brèves et on y cherche vainement le reflet de sa personnalité. En somme le polytechnicien travaille bien, sa conduite est excellente<sup>20</sup> mais il aura fort à faire pour ne pas être artilleur, le nombre des élus étant fort petit pour les emplois civils. Son père pourtant lui écrit : « J'espère que tes examens seront bons et que tu monteras de manière à ne pas être artilleur, ce qui ne convient ni à toi ni à moi. Pense à te donner une position avantageuse dans le monde et ce n'est pas le militaire qui te convient. Si tu entres dans la marine, ce serait stupide ! Travaille, pense que tu seras dans quelques mois avec ton vieux père dont tu es la consolation et l'orgueil, tu seras fêté, choyé par tout le monde. »

De son côté, son oncle Adolphe lui écrit : « Pioche et repioche pour avoir les Mines. Ton portrait est dans le salon auprès du fauteuil où je m'assoies et j'attends ton rang de passage en 1ère division pour inscrire au-dessus du cadre : « Charles Docimasiste » (???)».

Son numéro de sortie de première année ne fut pas ce qu'on espérait. Nous l'ignorons comme sa cousine Mathilde qui, au mois d'octobre, lui écrivait :

« J'ai demandé bien des fois ton numéro de sortie et je sais que tu n'est pas bien aise de le dire. Mais pour moi qui partage autant ce qui peut t'arriver de triste que d'heureux et qui suis ta soeur aînée, tu n'aurai pas dû me faire attendre cela autant quand tu savais que je te l'avais demandé. Que veux-tu, mon pauvre ami, il est probable que tu n'obtiendras pas ce que tu avais rêvé, mais je pense que tu n'as pas assez peu de courage et d'élévation d'esprit pour n'avoir pas le même zèle à travailler cette année. Il y a du reste un bon côté à cela : avec ton caractère, tu as grand besoin de société et la solitude ne te vaut rien et il me semble que tu en trouveras davantage dans l'artillerie. Il est temps que tu deviennes aimable et prennes les manières d'un homme comme il faut. Il faut se gêner pour être poli mais cela est nécessaire. Et quand tu dis que nos petites cousines se sont ennuyées au Tertre, cela est de ta faute et tel que je te connais, il aurait fallu sacrifier sa pipe ou quelques opérations chimiques pour aller causer avec elles. Il faut enfin parler afin que l'on sache ce qui se passe dans ta tête, bon ou mauvais, il vaut mieux l'en faire sortir. Mais j'ai assez souvent prêché sur ce sujet et si je pouvais te voir cela vaudrait bien mieux. Mais, hélas ! vous trouvez Guingamp bien loin et l'on ne sait combien de temps nous y resterons. »

Cette allusion aux deux cousines me fait penser à vous parler des Launéens qui, après avoir reçu les Desbois à Launay, étaient partis pour Peronnay où Adolphe se trouvait très étonné d'être en toilette et se prenait souvent pour un autre en regardant son pantalon de cérémonie. De là son séjour au Tertre où s'ennuyèrent les deux petites. En en parlant, leur mère disait : « J'espère que l'année prochaine elle seront moins nigaudes, mais à 13 ans il n'y a rien de si sot qu'une petite fille. »

Les deux frères durent longuement parler de leurs travaux : Eugène de ses projets de nouvelles basses-cours, de cour d'honneur, de kiosque, de cadran solaire, de plantations, etc., etc. Adolphe de son grand champ, baptisé pompeusement « square » et déjà nouvellement entouré de fossés et d'épines et planté de fameux arbres parisiens (une cinquantaine), mais la plupart d'entre eux étaient si petits qu'on fut obligé de les mettre en pépinière et même en pots, ce qui donnait du temps avant de se reposer sous leurs ombrages. Il disait qu'il avait reçu les pierres de taille pour sa grille dont le prix

---

<sup>19</sup> Restauration des basses-cours, enlever la butte qui fait rempart derrière la maison, arranger la cour d'honneur, planter des arbres et « belle venue ».

<sup>20</sup>

Bulletin du 1er semestre 1860 (le seul que nous possédions) :

- Conduite : bonne
- Tenue : très bonne
- Punitives : 4 consignes pour fautes légères, 2 salles de police pour avoir fumé dans des localités ou cela est défendu
- Interrogations générales : 15 sur 20

montait à 150 F; que la maître draineur du département lui avait fait gratuitement l'étude des travaux et qui lui avaient coûté 2000 F; enfin que tous ses peupliers étaient abattus et faisaient un grand vide autour de l'étang. Il avait fini par se lamenter, je pense, sur sa fermière Lecomte qui lui causait beaucoup d'ennuis. « Et chose comique, ajoutait sa femme, Adolphe pour ne pas lui parler de peur de se mettre en colère, lui écrivait et les communications entre le château et la ferme devenaient ainsi très difficiles. »

Avant de clore ce chapitre et de glisser au milieu des liasses classées cette année 1860 que je viens de vous résumer de mon mieux, il me semble que je devrai encore malgré tout évoquer la figure si sympathique de votre grand-père au milieu de ce Tertre qui fut après son fils et les préoccupations qui s'y rattachent, la consolation et le tourment de sa vie.

Il avait la passion de sa maison et grâce à sa correspondance très détaillée, nous pourrions le suivre pas à pas.

Levé l'été toujours à 5 heures 1/2 pour surveiller ses journaliers, vous l'imaginez avec une vareuse achetée à Rennes pour la somme de 19 F et un pantalon pour celle de 10 F. « Avec cela, disait-il, je suis habillé chaudement et décentement, c'est l'essentiel. Voltais a acheté une vareuse comme la mienne, elle l'avait séduit, ce n'est pas élégant mais c'est commode. »

Nous lisons souvent ces phrases : « J'ai employé ma matinée dans les clos. J'ai passé mon après-midi dans le domaine d'en haut à faire débiter une grosse souche de châtaignier qui nous fait toutes les misères possibles. Il a fallu faire jouer le harpon mais il est resté encore une grosse souche qui prendra bien la journée du lundi. Je ne sais comment nous l'attaquerons. »

Avec lui, on prend part, comme le disait son ami de Roujoux, à toutes les tribulations d'agriculteurs. Nous savons que quand le vent passe à Prado (???) il sera mauvais et que les étoiles qui « battent de la gorge », selon l'expression du pays, sont aussi un mauvais signe. Il s'occupe de sa terre avec une constante application, l'arrondissant lande par lande, greffant lui même châtaigniers et pommiers. « Je t'ai fait planter, écrit-il à son fils, 100 et quelques chênes, des châtaigniers, pommiers, etc ... Le Tertre sera la propriété la mieux plantée du pays. Que veux-tu, je suis content de ma position actuelle, la besogne me déborde, mais au moins, j'emploie mon temps à des choses utiles pour toi et qui sont de mon goût. »

Nous le trouvons partout, dans les Champs Blancs, le Grand Clos, le Petit Clos, la Grivelais. Il va surveiller la rivière dont les désis (???) vont faire du mal au foin, faire déculasser des peupliers tombés dans la rivière, constater les crimes commis par les tempêtes, faire débiter en chevrons des pins déracinés par le vent, faire manoeuvrer pendant les foins son « escadron » de faneuses qui font émeute pour le cidre et qu'il faut faire marcher à coups de bolée, mais malheureusement, dit-il, plus on leur en donne, plus elles en veulent. Je ne parle pas des soins du jardin et de l'agriculture.

Fatigué le soir d'avoir été battu, sur la lande ou dans les champs, par la pluie et la grêle, et n'ayant pas eu le temps de parcourir son journal dans la journée, il se trouve bien seul le soir au coin du feu pour prendre ses repas au milieu de ses chats, servi par la bonne Julienne. Couché très tard, souvent 11 heures ... il a regardé à la loupe le portrait du polytechnicien. « Je regarde ton portrait, je ne sais combien de fois par jour, ton bouton sur l'oeil est-il complètement guéri ? Il me semble avec la loupe voir une petite marque sur la paupière gauche. Il faut que je te quitte car je dois le lever de bonne heure pour aller à la première messe et faire une barbe de huit jours selon mon habitude. J'espère que tu ne trouveras pas en revenant la boutique trop mal tenue. Je vais m'endormir en pensant à toi et je me réveillerai de même. J'ai aussi besoin de te voir, de t'embrasser, de causer avec toi, nous nous donnerons des encouragements réciproques. »

Ses distractions sont fort peu nombreuses : voyage à Rennes où il retrouve son très grand ami le colonel de Roujoux qui vient adresser à ses ouvriers un petit discours qui se terminait ainsi : « N'oubliez jamais la date du 14 juin 1860 où vous avez eu l'honneur d'introduire pour la première fois dans l'Arsenal de Rennes la machine à vapeur, la plus noble production de l'industrie humaine ... Là-dessus, retournez à vos enclumes et à vos marteaux et dans un quart d'heure de répit nous viderons

250 litres de cidre à la prospérité de notre établissement et à la santé de l'Empereur. Vive l'Empereur ! ... »

Votre grand-père allait souvent « accrocher » un lièvre du côté de Kerbiguet et faire une « musse » (???) dans les bois pour fusiller promptement des pigeons. Il se rendait aussi quelquefois, en voyant des loups les jours de neige, à la Voltais, Coëtbo, Bois du Loup, Villebranche<sup>21</sup>, etc ... L'ami Voltais, en allant le dimanche à Guer, revenait au Tertre en sa compagnie manger une soupe à l'oignon, une fraise de veau et de fromage de Camembert et il était émerveillé, paraît-il, de voir faire du café à la lampe.

Après une journée de foire de Guer, votre grand-père raconte à son fils un bien terrible récit : « Il s'agit d'un ours dont le propriétaire promettait 5 F à celui qui le renverserait. Un nommé Chenel de Guer se présente, ils se prennent à bras de corps et l'homme finit par renverser l'ours tant bien que mal mais l'animal l'avait tellement étreint qu'on l'enterra le lendemain. »

Je lis encore à propos d'élections au Conseil Général que votre grand-père cédant aux nombreuses sollicitations cette année là, finit par se présenter mais il échoue (n'étant pas le candidat du gouvernement) contre du Bot qui avait couru les villages, hébergé les curés et, détail typique, son cheval l'ayant jeté par terre dans une de ses tournées, de colère, il le tua de 3 coups de fusil.

Ce qui attriste aussi votre grand-père, c'était la pensée du départ prochain de Julienne qui, demandée en mariage par un bourrelier de Plélan, l'avait refusé et se laissait faire la cour par le « matou » qui était revenu au pays. Votre grand-père supposait qu'il venait le soir au Tertre quand il était monté dans sa chambre car Julienne se montrait d'une souplesse extraordinaire et contraire à sa nature. Prévoyant son départ, elle faisait marquer les draps et les serviettes et mettait le linge en ordre. En faisant un matin l'appel de l'argenterie selon son habitude, elle s'aperçut qu'il manquait une cuiller à café. On accusa Nanne, la vachère, de l'avoir mise sans faire attention dans le baquet aux cochons et le soir venu, le jardinier alla la chercher en cachette et redressa le manche au risque de tout casser. « Il y eut des pleurs répandus ». « Sous le rapport de l'ordre et de l'économie, nous ne remplacerons jamais Julienne, disait votre grand-père. Mais quand va-t-elle faire la folie d'épouser son stupide Julien et se transformer en dame Hervé ? Il me tarde qu'ils soient conjugués. »

\*

---

<sup>21</sup> habitée par le jeune ménage de la Houssaye. La jeune fille était la petite fille de Madame de Lescouet.

**\* 1861 \***

Le 31 janvier 1861, votre grand-père annonçait à son fils les fiançailles de Julienne. « Julienne a fiancé hier, ils ont été au café de Guer et le soir grand souper chez Renaud Roux. On a bu du vin, mangé du fricot, gâteaux et bonbons, mais je n'ai demandé aucun détail sur ce qui s'est passé. Je suis resté seul à garder la case et tout mon personnel est rentré en chantant à 10 heures et demi. Les noces auront lieu sans doute le mardi de Pâques. Il me tarde que cela soit fini et il faut que je m'occupe sérieusement d'une remplaçante. La prendre dans ce pays est bien chanceux car elles sont toutes garçonnères. Je vais m'adresser à toutes mes connaissances. »

Le 29 avril, jour du mariage, prétextant un empêchement, il avait quitté le Tertre pour se rendre à Saint-Malo. A son départ, Julienne pleurait comme une madeleine « mais elle comprend trop tard qu'elle fait une grande sottise, il n'est plus temps. »

Charles et son père lui avaient donné 500 F pour se mettre en ménage chez son beau-père dans la ferme de Blécon. Pour la remplacer, il avait trouvé une nouvelle domestique qui venait de Redon, ni laide ni belle, mais très propre, beaucoup d'ordre et qui causait bien.

\* fin du volume 6 \*





*Yvan du Boisbaudry*

# Souvenirs de Launay

Volume VII  
Le Tertre et  
Launay-Ravilly  
1861-1867



**Volume VII  
Le Tertre et  
Launay-Ravilly  
1861 à 1867**

\*

*« Est pro corde locus ».*

*- Chère maman, ce n'est pas un comte que je veux. Grâce à vous, je sais l'histoire de bien des grands personnages ... Mais il en est deux qui, à eux seuls, m'intéressent plus que tous les rois ...et dont je ne sais presque rien.*

*- Et qui donc, ma fille ?*

*- Vous maman et mon bon père ... de ce que vous étiez en votre jeunesse je ne sais presque rien.*

*(Madame Lavergne)*



**\* 1861 \***  
**(suite)**

Quelques jours avant son mariage la pauvre Julienne écrivait à son petit Charles :

« Monsieur, je vous demande pardon de la liberté que je prends de vous écrire, c'est pour vous témoigner le regret que j'ai de ne pas vous avoir le jour de mon mariage. Je vous remercie, Monsieur, de toutes les bontés que vous avez eues pour moi. Si j'avais su, jamais le mariage ne me fut rien !! Je crains beaucoup que votre père n'ait pas la personne qu'il mérite, c'est une de mes grandes peines car il ne se plaint jamais, il faut prévoir ses désirs. Vous ne pourrez pas me lire car en ce moment je ne sais ce que je fais. Vous comprendrez toute ma peine. Je termine, Monsieur, je n'y vois plus.

Julienne Roux qui vous aime et vous aimera toujours. »

Charles arrivé à la fin de la seconde année de Polytechnique n'entrevoit pas le succès rêvé. « On m'engage, dit-il, à prendre l'artillerie plutôt que le Génie, car ce sera un miracle si j'ai le civil. »

Il reçoit des lettres de son père qui l'invite à plus d'économie. « Il est vrai que tu dépenses pas mal cette année, pourvu que cela ne nuise ni à ta santé ni à tes études, il n'y a pas trop à se désoler. Je vis ici avec la plus stricte économie ne dépensant que le moins possible et malgré cela, je suis à court d'argent. J'attends ma retraite pour envoyer des fonds à M. Duhamel pour payer ton trimestre. »

Il a reçu une lettre de Mathilde qui le remercie d'une invitation pour venir au Tertre aux vacances prochaines, elle parle aussi des travaux en perspective.

« Ton père va donc faire reconstruire les basses-cours qui ne tiennent debout que par habitude. J'espère qu'une fois les bâtiments construits, vous arrangerez la cour et le jardin et cette pauvre grille qui est comme les écuries. Le Tertre sera bien joli après cela [le kiosque fut bâti cette année là], cela va occuper ton père pendant quelque temps. Je te remercie pour ton invitation pour aller voir toutes ces belles choses mais, hélas ! 1861 qui t'apportera des épauettes m'apportera à moi, dans le mois de mai, un nouveau moutard qu'il faudra rester à bercer. J'espère que toi tu pourras venir car pour moi il se passera peut-être bien du temps sans que je te vois si tu ne viens pas. Je regrette de te voir si peu quand tu m'appelles : ta soeur aînée ! ».

« Madame Duhamel prétend, lui écrivait sa tante Rose, que l'amour du Tertre est sa passion dominante. Je ne t'engagerai pas à la combattre. Elle est sans danger pour ton avenir et tu ne feras pas mentir le sang des la Foye qui sont des propriétaires heureux par excellence. J'ai passé la moitié de la journée à la fenêtre. Il y avait au fort de la Conchée des lames splendides, tes cousines étaient si occupées à admirer qu'elles ne surent vraiment pas leur leçon le lendemain. Nous comptons louer notre maison de ville aux baigneurs et nous servir de cette spéculation pour arranger la chambre de Launay où couchent les enfants. »

Elle venait de recevoir, à Saint-Malo, la visite de Clémentine de Lanjamet qui, en fin de séjour, leur propose une course en voiture pour se rendre à Launay qu'elle ne trouva pas beau. Elle s'était

figurée, dit la tante Rose, un square comme à Paris, avec pelouse magnifique et gazon fin, et trouva la luzerne bien rustique. Elle était bien amusante avec Adolphe qui trouve que tout est beau à Launay.

Ce dernier écrivait à son frère en jouissant du printemps et de la nouvelle verdure : « Je suis occupé de beaucoup de choses, mais de trop peu d'importance pour que je puisse justifier de l'emploi de mon temps par le souvenir de ce que j'ai fait ! Il n'en sera pas de même de Rose qui, jusqu'à dimanche dernier, a fait des fleurs en papier et en mousseline pour son reposoir. La stérilité est sur la terre, pourquoi ne voit-on plus d'oiseaux ? bien que jadis il y ait eu des hivers plus rigoureux et que les nids n'étaient pas moins abondants au printemps ? Plus de concerts dans les champs sauf quelques rares coucous, un loriot qui crie « Launay Rio », mais en revanche force mulots, taupes, loches et chenilles, ce qui fait absence de pois, carottes, pommes peut-être ! »

C'est au mois de juin qu'on apprit au Tertre et à Launay que Mathilde était tombée gravement malade, six semaines après ses nouvelles couches. Fièvre muqueuse et crises nerveuses, la poitrine avait fini par s'engager et le danger était imminent.

Adolphe et Rose partirent immédiatement pour Guingamp et la trouvèrent moins mal qu'ils de s'y attendaient, et même votre oncle Adolphe, ayant pris une plume de poulet mangé la veille (car il ne s'était pas encore mis à l'usage des plumes de fer), écrivait en plaisantant à son frère :

« Vis à vis de la fenêtre où je t'écris, je vois une statue qui est le symbole de ton frère : c'est un pèlerin, le bâton à la main, les sandales chaussées, tout prêt à partir et condamné à rester. »

Rose ne quittait pas le chevet de Mathilde alors que Madame Desbois se lamentait sur les fatigues de son fils, peu ou point sur sa belle-fille. Mais bientôt, ne voulant pas augmenter plus longtemps les dépenses d'un petit ménage, déjà au-dessus de son budget, et devant la nécessité de rejoindre ses enfants, elle se décida, la mort dans l'âme, à quitter cette pauvre Mathilde dans les mêmes conditions d'incertitude où elle l'avait trouvée et laissant son mari comme un garde malade.

Le 7 juin, revenue à Launay, elle écrivait à Charles de la Foye pour lui donner des nouvelles de sa cousine :

« Si le Bon Dieu dispose de ta pauvre cousine, ce sera une grande perte pour toi, mon cher ami, car Mathilde est une personne de bon conseil et une amie bien sûre. Elle était très touchée de la confiance que tu avais en elle et vraiment la méritait bien par sa grande amitié pour toi et sa grande discrétion. Mes enfants sont aussi bien affectés, elles aiment tant Mathilde et il leur reste si peu de parents à aimer dans l'avenir. Sauf toi et Mathilde, tous sont âgés, tant dans ma famille que dans la vôtre. Le pauvre Paul fera une cruelle perte, il est admirablement bon et attentif pour sa femme. Il n'y a guère que lui à la soigner, à la veiller. La pauvre Mathilde, comme dans sa première maladie, n'a pas pour sa belle-mère un grand goût, aussi la pauvre enfant qui a demandé deux fois à recevoir la sainte Communion et qui l'a fait avec d'admirables sentiments de piété, a-t-elle eue un grand mérite à embrasser sa belle-mère et à lui demander pardon des torts qu'elle avait avec elle. Je t'assure que cet acte lui sera bien méritoire. NB je suis bien effrayée d'après la dernière lettre de ton oncle, sans un miracle, elle ne s'en sauvera pas. »

Adolphe de la Foye devait passer six semaines à Guingamp, l'état de la pauvre malade s'étant progressivement aggravé.

« Je suis resté, écrivait-il à son frère, parce que Mathilde m'a prié pour seconder son courage dans le cas qu'elle suppose de subir la mort dont elle m'entretient quand nous sommes seuls et qu'elle envisage avec les dispositions du chrétien qui la prévoit mais avec toutes les angoisses d'une jeune femme qui regrette la vie pour elle et les siens. Dans ses spasmes, son désespoir est déchirant quand elle se cramponnait à nous comme une personne qui se noie en criant au secours. Ma présence est utile sous d'autres points de vue : rompre le tête à tête avec la belle-mère, consoler le mari et lui donner un peu de repos, par ailleurs mon départ pourrait lui occasionner une émotion qui pourrait lui être fatale. »

Le 23 juillet il écrit de nouveau :

« Nous n'en sommes plus à calculer les chances de guérison, mais bien à compter le nombre de jours qu'ils lui restent à vivre. Heureusement M. d'Arfeuill [camarade d'Eugène de la Foye] et le jeune du Fou, cousin des Desbois, sont ici, ils m'ont promis de rester jusqu'au dernier moment car ma position serait trop compliquée pour que je puisse faire face à tout. »

29 juillet. « Hier, pendant la matinée, Mathilde était plus calme, mais l'altération croissante de ses traits me faisaient présager une crise qui devait être fatale. A 1 heure de l'après midi, pendant que je commençais une lettre à Rose, on est venu en toute hâte me dire que cette pauvre nièce était plus mal, et dès ce moment jusqu'à 4 heures, j'ai assisté à ce cruel spectacle d'un mourant qui réclamait avec insistance de vivre encore, malgré les souffrances endurées qui la torturaient depuis deux mois. Mais tandis que les yeux fixés sur elle je cherchais à ranimer son courage, j'ai éprouvé un éblouissement qui me dérobaient tous les objets d'alentour. Le jeune du Fou me donna le bras pour faire des lotions d'eau froide sur la tête, et un médecin survenu pour Mathilde m'appliqua des cataplasmes sur les cuisses. Dans cet intervalle, les suffocations de Mathilde devenaient plus rares et elle expirait lorsque je continuais ma lettre avec mes emplâtres. C'est demain à 10 heures qu'aura lieu l'enterrement, je compte sur toi pour informer Charles de la perte de sa cousine qui avait su captiver son amitié et sa confiance. Je crois qu'il la regrettera sincèrement. »

Lettre de Charles à son père :

« Je viens de recevoir ta lettre et je vois avec douleur que cette pauvre Mathilde nous a quittés. Elle a bien payé les quelques folies que lui reprochait mon oncle et elle mérite bien d'être plus heureuse que sur cette terre. Enfin, tout est fini, il n'y a plus qu'à la regretter. J'avais bien des fois éprouvé son bon coeur, souvent elle m'avait donné de bons conseils et elle voulait que je l'appelasse ma soeur aînée; elle me manquera autant qu'à qui que ce soit de ses parents ... Tu as souvent vu la mort de près, je ne l'ai vu que de loin, mais je n'en ai pas peur et je crois qu'on est heureux quand on meurt quand on a fait son devoir. La seule chose qui me fait craindre la mort, c'est la douleur que tu aurais si tu venais à me perdre car je sais que tu m'aimes beaucoup et rien que cette idée m'amène des larmes dans les yeux. Je t'ai bien souvent fait de la peine mais sois sûr que je te rends bien l'amitié que tu as pour moi. »

Son père lui répond :

« Mon cher enfant, je pense aussi qu'on ne doit pas avoir peur de la mort quand on fait son devoir, mais on doit faire tout son possible pour l'éviter et retarder ce moment qui, un jour ou l'autre, doit nous atteindre. Nous avons tous une mission à remplir ici-bas et nous ne devons pas abrégé par notre faute les instants que Dieu nous a donnés à jouir sur cette terre. Tu as raison de croire que je t'aime, je ne vis que pour toi et mon existence est liée intimement à la tienne. Je suis certain que tu feras tout ce qui dépendra de toi pour soigner des jours qui me sont si chers. Tu sais que tu me rends toute l'amitié que j'ai pour toi, tu es bon fils, et jamais je n'ai eu de reproches sérieux à t'adresser. Je t'ai donné des conseils, voilà tout. Tu as eu tort de parler de chagrins. Tu auras un jour des enfants qui feront ton bonheur, comme tu fais le mien, et j'espère qu'ils aimeront leur père comme tu m'aimes. Comme toi, je regrette bien sincèrement cette pauvre Mathilde qui nous aimait beaucoup et à qui nous le rendions tous. C'est un bien grand vide pour nous. Enfin, bientôt, nous pourrons nous embrasser et j'irai t'attendre à Rennes et nous reviendrons reprendre ensemble cette bonne vie calme du Tertre où la besogne ne te manque pas. Conserve moi toujours ton amitié et pense que la mienne est pour toi sans bornes. »

Lettre de Rose à son beau-frère (5 août) :

« Nous venons tous de passer de bien tristes jours et on a peine à reprendre son train de vie ordinaire après avoir été pendant deux mois uniquement occupés de la même pensée. J'ai été sur le point de vous écrire, mais outre que j'écrivais tous les deux jours à Adolphe qui n'avait que cette seule distraction, je pensais que les nouvelles qui vous parviendraient seraient bien vieilles. Ce pauvre ami nous est arrivé jeudi matin tout triste et tout abattu, se ressentant de l'indisposition qu'il a éprouvée à force d'émotions et de fatigues. Il faut dire qu'il a passé deux mois dans la réclusion, le mauvais air, peu de sommeil, et une angoisse continuelle de 15 jours où, d'un moment à l'autre, cette pauvre fille était au moment de mourir; c'est une épreuve qui use les forces. Adolphe dit que la pauvre créature

était méconnaissable et aussi horrible qu'elle avait été belle autrefois. On ne pouvait résister près d'elle par l'affreuse odeur qui s'exhalait de son lit et de son haleine. Le pauvre Adolphe pour combattre un peu ces miasmes putrides avait eu la très mauvaise idée de mettre un peu de jasmin dans sa chemise et il attribua son indisposition à l'odeur forte de cette fleur jointe à l'émotion violente qu'il éprouvait.

Les Desbois sont tous à Ruveret, près Châtelaudren, à passer 15 jours chez M. d'Arfeuille. Pendant ce temps là, on va remettre tout en ordre dans la triste maison. Vous savez peut-être que Mathilde est morte dans son salon où on l'a transportée le lendemain de mon départ. Sa chambre était beaucoup trop petite et insupportable à cause de son bruit de cloches.

Paul est bien à plaindre car il aimait tendrement sa femme et le lui a prouvé par des soins admirablement dévoués et pénibles qu'il lui a prodigués jusqu'à la fin. Mes pauvres enfants ont eu un chagrin extrême et pleurent encore bien souvent leur cousine qu'elles aimaient tendrement. C'est un grand vide pour elles et pour moi dans nos affections. Elle nous aimait tant, toutes, depuis son mariage. Charles aussi va avoir bien du chagrin et vous avez bien fait d'attendre qu'il fût libéré de ses grands travaux pour le lui annoncer. Mathilde l'aimait comme un frère. J'espère que vous ne tarderez pas à venir nous voir lorsque Charles sera un peu reposé et rassasié du Tertre. Nous ne bougeons plus, Adolphe a un besoin de Launay extrême. »

Charles avait passé ses derniers examens et sortait à la tête de sa promotion d'artillerie.

En apprenant la nouvelle, le général du Roujoux, nouvellement nommé à Douai et membre du comité d'artillerie, écrivait à votre grand-père :

« Bonne poignée de main au futur général Charles à qui je réserve ma place au comité ». Il ne croyait pas si bien dire.

Pendant ses vacances, notre élève officier avait pris des leçons d'équitation avec son père et fait un voyage dans le Limousin au mois de novembre. Il partait pour Metz et votre grand-père reprenait sa vie d'isolement.

« Je vois, écrit, dit-il à son fils quelques jours plus tard, que tu ne te trouves pas malheureux mais l'été, avec les manoeuvres, vous aurez plus de besogne. Tu mépriseras la petite jument quand tu reviendras ainsi que les repas du Tertre où tu n'auras pas autant de plats qu'à ta pension. Depuis 3 jours, nous sommes en plein hiver, je crois que nous tarderons pas à avoir de la neige, je te plains. Cette ville de Metz a bien changé je suppose depuis 1833, époque où j'y étais avant d'être à Tulle. Les environs sont très frais dans la belle saison et il y a des fêtes de village très amusantes. On y est plus gai que dans notre pays ! Tu diras au capitaine Dumas que je suis très sensible à son bon souvenir ainsi qu'à Pêcheux (???). Ne m'oublie pas non plus auprès de l'excellente famille Duboys-Fresnay. Je n'ai pas besoin de t'engager à mener une vie régulière et à ne pas compromettre ta santé dans une ville aussi débauchée que Metz. »

Puis, écrivant à son frère, il lui demandait d'engager Charles à aller un peu dans le monde « car jusqu'à présent il me paraît suivre plutôt en cela les errements de son oncle que ceux de son père. Je voudrais le voir prendre la moyenne entre nous deux, il vaut mieux aller en bonne compagnie qu'ailleurs ! »

Les Launéens avaient repris à Saint-Malo leurs habitudes d'hiver. « Les enfants, disait Adolphe, cultivent l'analyse logique, les continents, les provinces, les peuples, la langue anglaise, le doigté musical. Rose coud des robes et fait des visites. Moins je parcours la grande route, fais des projets et lis, la plume à la main de la physique et du calcul infinitésimal pour me tenir prêt à des examens quand je recouvrirai l'âge de 18 ans. Je fais de fréquentes excursions à Launay, tantôt pour un prétexte, tantôt pour un autre. Ta tante et tes cousines regardent celui de la chasse comme bien frivole et elles sont d'autant plus fondées à le dire qu'on ne voit guère de gibier suspendu au garde-manger. Il n'y a pas sur ma route, comme aux abords de Brest, des auberges où l'enseigne porte : « Au chasseur malheureux ». Ici on vend à boire et à manger et on vend du gibier. Je devrai être bien guéri des illusions mais celle



de la chasse, la seule faiblesse qui me reste en ce genre, me poursuit toujours. Mes principales occupations de campagne consistent à me défendre des abus de ma fermière qui a résilié son bail et fait main basse sur tout ce qu'elle a pu soustraire. Je l'ai poursuivie en justice de paix et la fin de l'année ne se passera pas sans quelque mandat d'arrêt contre l'un de nous deux. Si c'est moi qu'on loge, ta tante et tes cousines auront l'avantage de me voir par la fenêtre. »

Avant de terminer l'année, votre grand-père souhaitait à son fils pour la suivante une bonne conduite et la persévérance dans ses bonnes résolutions. « Tu seras alors heureux ainsi que ton vieux père qui t'aime tant et ne vit que pour toi. »

\*



**\* 1862 \***

« Il n'y a pas de ville qui se fasse mieux aimer que Metz », dit Maurice Barrès. mais Charles de la Foye, élève sous-lieutenant à l'École d'Application de cette ville, dira avec ses goûts insoucians de la jeunesse : « Metz ne vaut pas le Tertre. C'est une ville que je ne regretterai guère. »<sup>1</sup>

Il aimait surtout le canotage sur la Moselle, les courses à cheval. Cavalier très novice, il revient souvent du manège ou d'une promenade avec une écorchure « large comme une pièce de 10 sous ». Il fait des levers de plan, tire le canon comme premier servent, ce qui le rend toujours un peu sourd après ce nouvel exercice.

Le colonel Duboys-Frenay tenait très au courant votre grand-père des faits et gestes de son fils et il se désespérait de le voir si peu mondain, car d'après lui : « danser c'était le complément de l'homme bien élevé et de l'officier Français ».

Nous voyons un peu plus tard l'objet de ces reproches reconnaître ses torts en voyant danser dans une fête villageoise de « jolies filles et bien ficelées ». « Cela me donnait du regret de ne pas savoir danser, écrit-il à son père, là au moins, ce n'est pas comme dans le monde, on n'est pas guindé. Si je n'avais pas eu d'éperons, j'aurais au moins peloté ».

Par une lettre de sa tante Rose, nous savons que Charles avait passé à Saint-Malo une partie de ses vacances du jour de l'an :

« Nous avons tous été très sensibles, lui écrit sa tante, mais visite un peu silencieuse, il est vrai ! mais assez dans ton genre, et après tout, nous laissant un souvenir durable et que nous apprécions beaucoup. J'espère que tu voudras bien quelque jour nous mettre un peu au courant de la vie que tu mènes là-bas. Ton oncle désire avoir beaucoup de détails sur l'aimable famille Dubois-Fresnay. Et les Coetlesquet ? (???) As-tu fait leur connaissance ? Ne crains donc jamais de nous ennuyer en causant avec moi à présent, surtout que tu n'as plus la pauvre Mathilde. Je te prie, mon cher Charles, de reporter sur nous l'affection que tu avais pour elle. Il en sera ainsi de la nôtre. Ton oncle n'a plus que toi comme espérance d'avenir après ses enfants et il est très heureux de la bonne amitié que tu nous portes. Nous avons eu des nouvelles de ton père qui est bien seul là-bas. Il est heureux de savoir s'occuper, ton oncle fait toujours ses petits voyages hebdomadaires à Launay. Reçois encore une fois nos vœux, mon cher ami, pour tout ce que tu peux souhaiter. Te voilà dans l'âge où on forme bien des projets et aussi on les réalise. »

Ses cousines avaient ajouté à la lettre de leur mère quelques mots très affectueux pour leur grand cousin.

---

<sup>1</sup> Vous avez la photographie de votre grand-père prise à Metz. Il a une main dans sa poche et le bonnet de police sur l'oreille.

De son côté, son oncle lui écrivait de temps à autre.

En février : « Nous devons tous, demain, aller passer trois jours à Launay, mais des fâcheux sont venus nous faire diversion. Et pourquoi ? pour aller voir jouer la comédie. Tu comprends bien que ma résolution n'en a pas été ébranlée mais que mon front s'est ridé : trois rides pour n'avoir pas Rose et ses filles, une ride parce qu'il y avait un gras de veau qui restera à la ville, une ride parce que je m'en irai à pieds, une ride parce que si je prévois que les plantations qui ne peuvent attendre ne seront pas du goût de Rose qui me reprochera à l'ordinaire mon mauvais goût, et bien d'autres causes de rides, si bien, que mon front est gaufré comme une collerette. Quand je reviens de Launay d'ordinaire, je n'ai pas plus de mangeaille dans la salle que dans le jabot d'un pigeon de colombier après huit jours de neige; de sorte qu'aux plis de pâtissement se joindront sur mon visage les sillons de la mauvaise humeur. J'irai pourtant, j'ai trop à faire pour remettre mon voyage : plus de 80 pommiers à greffer, une pépinière défaite à rétablir, des boutures à faire, et une patte de chien à poser. »

Un peu plus tard :

« Ce n'est pas parce que je n'ai absolument rien de particulier à te dire, mais puisque ta tante t'a écrit, je vais faire rendre au timbre-poste tout ce qu'il m'appartient. Depuis que nous sommes installés à Launay, j'ai occupé mon temps à chercher par quoi je commencerai, et comme tout presse à la fois, je demeure dans mon hésitation. Pourtant, je crois devoir commencer par mon cadran solaire en instance depuis 6 ans au moins. Ce qui fait que plusieurs semblent douter que je sache par où m'y prendre. Aussi, pour me réhabiliter, je vais m'exécuter, comme on dit. »

Et dans la lettre suivante du même au même, nous apprenons que vers le mois d'août tous les Launéens sont partis pour le Tertre. Adolphe pendant son séjour écrit à son neveu :

« Ton père est venu nous prendre à Péronnay pour nous emmener ici d'où il ne veut pas nous laisser sortir. Vraiment je ne m'en plains pas, parce que tu sais et que tu partages ma grande tendresse pour les habitants du Tertre. Si tu y étais, il ne manquerait rien à mes affections du coeur. Plus je vais et moins je fais cas des connaissances et, par contre, plus je me rattache au petit noyau de ma famille.

Notre vie au Tertre se passe dans un tête à tête que j'aime. Ma femme cause ménage avec ton père, moi je cours de côté et d'autres comme si j'étais chez moi et tes cousines pêchent des poissons dont le poids total est inférieur aux vers qui ont servi à les prendre; mais elles disent que les petits poissons sont plus faciles à détacher de la ligne puis qu'ils sont moins gluants et je crois parce qu'elles s'amusent beaucoup ici où elles sont si bien accueillies. Au fait, quand on dîne et soupe si bien, il importe peu ce qu'il arrive au bout de la ligne. Ton père et moi, nous allons souvent à la carrière où une mine sautée hier a produit peu d'effet. Une chose, la seule chose, j'en conviens, est incomplète au Tertre, tu l'as devinée ?.... les chiens, les pauvres chiens n'entrent pas au salon. Reléguer ainsi des amis me surprend quand le chat, l'affreux chat, possède toutes les privautés. Je comprendrais que la dinde fût admise alors qu'elle laisse tomber une roupie de 30 contre Marguerite quand elle passe dans la cour, mais ces êtres mystiques, image de la hyène, venir en compagnie d'amis : ceci est une anomalie bien contristante. Honni soit le chat, symbole des embûches, de la perfidie et tout maléfices. Nous sommes allés voir hier M. Lambert et ce moment on me persécute pour aller chez M. de la Voltais, de sorte que je n'ai que le temps de te dire que de tout notre coeur nous t'embrassons, savoir : ton père, ta tante, tes deux cousines et ton ami. »

Pendant leur séjour on fit dire une messe à la chapelle du Tertre pour la pauvre Mathilde. Quelques mois auparavant, Charles avait reçu de son cousin Desbois, une photographie reproduisant une miniature de sa femme faite par une dame de Saint-Malo. Il ajoutait à l'envoi : « Ce n'est pas parfaitement ressemblant et la photo est plus imparfaite encore que la peinture dont elle reproduit les défauts en les exagérant, mais c'est le seul souvenir d'elle que je possède. »

Ils passèrent quinze jours au Tertre. Adolphe voulant absolument emporter une faux à froment, comme celle du fermier, avait pris un dessin et tourné des poignées pour trois manches. Sans son frère,

il ne serait jamais venu à bout de son travail; pendant trois jours, il fut en nage et mit un entrain incroyable à son ouvrage.

Resté seul, votre grand-père reprend activement la surveillance de ses travaux de basses-cours dont nous avons tous les détails dans chaque correspondance avec son fils qui, de son côté, envoie force dessins, plans et conseils. « Cette construction m'intéresse, dit-il, pourtant je ne m'occupe ici que de l'art de la destruction. »

Nous savons aussi, disons-le en passant, que Marie, la nouvelle domestique, a été prise en amitié par Julienne qui vient souvent la voir. Elle a de l'ordre et de l'économie et meilleur caractère que cette brave Julienne qui avait surtout pour elle son bon coeur et son dévouement; elle pouponnait à la ferme de Blécon sous premier « gas » dans l'ancien berceau d'osier du petit Charles, cadeau de votre grand-père.

Si le Tertre se transforme petit à petit, Launay de son côté embellit son intérieur et agrandit ses entourages. Nous l'avons connu autrefois habité par un vieillard, enclos dans ses murs pendant toute la tempête révolutionnaire. La maison si bien perdue au milieu des champs, des aulnes et des peupliers, avait bien su se faire petite pour se faire oublier.

Votre arrière grand-mère et votre grand-mère connurent ces abords pleins de tristesse et le champ boueux venir salir pour ainsi dire la porte de la maison. C'est donc un grand progrès, à coup sûr, que va réaliser Adolphe de la Foye en créant ce qu'il appelle son esplanade, son square. Les talus broussailleux ont fait place à des massifs, des arbres se plantent et une grille ferme cette douce perspective de verdure et de propreté. Avec plaisir et pour la première fois, l'oeil et l'esprit vont pouvoir faire le tour de la maison.

« On a mis la grille en place au haut de l'esplanade, écrit Rose, c'est le square, dit ton oncle, notre jardinier appelle cela « l'escouadre ». La dite grille fait bien surtout lorsque les colonnes en pierre de taille seront ornées de vases en fonte. Puis nous allons abattre le fossé de droite et une partie des arbres qui y sont, afin de dégager la maison en agrandissant la pièce de gazon.

Tes cousines ont des projets sans fin pour embellir Launay. Elles tourmentent ton père pour arranger le salon et les chambres. Il faudra bien en arriver là car nous n'avons plus qu'une seule chambre à donner qui soit habitable. Du reste, nous avons attendu qu'elles fussent en âge d'apprécier l'agrément de ces petites réparations. En relisant ta lettre, je vois que tu te figures qu'elles sont allées dans le monde cet hiver. Cela les fait rire car elles n'ont point encore la moindre envie d'y aller. Tout s'est borné à quelques concerts et à un mois de leçons de danse avec quelques amies de leur âge, mais elles sont comme toi, elles préfèrent être en bateau sur l'étang de Launay. Depuis leur retour à Launay, elles s'occupent beaucoup de leur piano, surtout Marguerite qui a fait des progrès réels. Elle joue des morceaux assez difficiles avec Berthe de la Villuchette qui est une très bonne musicienne. Nous avons aussi à Châteauneuf notre juge de paix qui est très bon violon et qui, l'année prochaine, viendra les accompagner.

Le 28 octobre, Marguerite de la Foye écrivait de Launay à son oncle Eugène, en l'absence de sa mère partie pour Saint-Malo :

« Nous aussi, nous avons eu les maçons pendant six semaines, la grille blanche qui était vis à vis la maison est placée à l'entrée de l'autre avenue, et celle de fer au bout du square comme on l'appelle. Elle fait très bien. Elle sera peinte couleur bronze. Dans les basses-cours, s'est élevé un petit bâtiment spacieux ayant cour intérieur et auget commode, à la hauteur des hôtes gloutons qui l'habitent [ cochons ], et enfin des petites réparations par-ci par-là, mais tout cela n'est rien à côté de vos gigantesques travaux. »

Charles arrivait au Tertre les premiers jours de novembre. Le colonel Duboys-Fresnay qui avait annoncé son arrivée à son père, écrivait qu'il avait bonne mine et tout à fait bonne façon. Quelques

jours après son départ<sup>2</sup> du Tertre, son oncle écrivait à son frère Eugène, le 7 septembre, à propos des adieux :

« Il y a bientôt quinze jours que nous sommes rentrés à Saint-Malo et que je reprends ma vie d'oscillation. Rose est venue passer deux ou trois jours à Launay pour ordonner des abattages qui découvriront l'esplanade. Sans doute Charles t'aura quitté avec regret pour retourner dans le pays des mirabelles, car soit qu'il ait moins d'illusions que son père en avait à son âge ou bien que Metz ait bien changé, il me semble qu'à deux époques bien éloignées l'appréciation est fort différente. Cela peut tenir à la direction de ses goûts, et ceux qui aiment les bateaux ne doivent pas s'impressionner autant que ceux qui préfèrent les batelières.

Notre pensée vous a souvent accompagnée de la carrière aux travaux de tes basses-cours. A Saint-Malo, je me retire dans mon petit cabinet, pour continuer alternativement le traité de Jamin que je goûte et celui de M. Duhamel. Lorsque le froid me prend, je retourne auprès du feu à moins qu'il y ait du monde au salon, auquel cas je ne quitte qu'à la dernière extrémité.

Tes nièces ont repris, pour leur dernière année, leurs occupations d'écolières car, l'année prochaine, qui précèdera celle de leur début dans le monde, elles ne feront plus que de la musique et de l'anglais. Je t'avoue que je ne vois pas sans soucis l'obligation de porter de temps en temps des bottes vernies et de me faire saluer par des freluquets pour lesquels je ne me sens peu de reconnaissance.

Avant de quitter la campagne, j'ai remis au voisin Villuchette le cachet de la mairie qu'il doit garder tout à fait, parce que le maire est atteint d'une maladie dont il ne se relèvera jamais. Mes refus de la dignité de premier magistrat donnent de grandes probabilités aux désirs ardents du Bois-Martin mais ce qui est plus certain, c'est que mon voisin n'a pas besoin de compter sur ma coopération en fait d'administration.

J'ai été faire l'autre jour, avec Rose et de Pennelé, une visite de deuil à Bonaban<sup>3</sup>, mais au lieu de revenir à Saint-Malo, je me suis laissé couler à Launay.

Suivant la formule, je cesse de t'écrire mais non de t'aimer. »

\*

---

<sup>2</sup> A son retour, en passant à Paris, le général du Roujoux l'avait chargé de porter sa portraiture à Madame Bourbaki ? ..

<sup>3</sup> visite aussi à la Picaudais, vu Hippolyte et sa mère, il est paralysé. Grands projets de dépenses et de restauration à la Picaudais. Il a déjà vendu les deux plus belles fermes du marais.

**\* 1863 \***

Dans certain vaudeville, on prétend, écrivait le général du Roujoux à votre grand-père le 10 janvier 63, qu'à Paris, on oublie sa mère et Dieu. Ce qui est certain, c'est que, quoiqu'il puisse arriver, je n'oublierai jamais un ami tel que vous ! Cela posé, salut et bonne santé, non seulement pour 1863 mais encore pour une masse d'années pendant lesquelles j'irai plus d'une fois au Tertre inspecter le gouverneur et son château.

J'ai vu notre ami Charles à son passage à Paris, qui m'a donné de vive voix de vos nouvelles et des détails sur vos constructions. J'ai trouvé le gaillard en bon état, bien portant, beau et bon garçon. Cet enfant vous aime bien tendrement et il a raison car s'il en était autrement ce serait un ingrat qui n'aurait ni mon estime ni mon amitié. »

Charles rentré à Metz, nous n'aurons sur sa vie que des renseignements fort incomplets puisque sa correspondance fait complètement défaut. Cependant, il ressort des données que nous possédons, qu'il dut avoir, un certain moment, un peu maille à partir avec ses chefs.

Écoutons votre grand-père écrire à son fils pour le réprimander :

« J'ai reçu ta bonne lettre où tu t'accuses si humblement de tes péchés qu'il y a longtemps qu'ils sont pardonnés et oubliés. Tu as assez fait pénitence. Oublie les donc aussi comme moi et qu'ils te servent à te garder à l'avenir des coalitions contre tes chefs. J'ai été pour toi ce que ta bonne grand-mère a été pour nous et j'ai pensé qu'il valait mieux te prendre par les sentiments que par les reproches sans fin. Tu es un bon fils dont je suis fier, continue à te bien conduire et tu réussiras.

J'ai voyagé l'autre jour pour aller à Rennes avec M. et Mme de la Houssais, avec Roux et du Bot. J'ai débuté en montant en voiture par saluer, et comme du Bot portait sa main à sa casquette, je lui ai dit : « Ne vous dérangez pas, ce n'est pas vous que je salue ».

Un peu après, la Houssais parlait des maires et de leur mauvais vouloir. J'ai dit qu'ils étaient stupides et qu'on m'avait jugé assez bête pour faire de moi un maire, mais que j'avais lâché la boutique aussitôt que je l'avais pu. A propos de du Fayel et de son titre de comte, j'ai dit que tout le monde portait ce titre et que je ne savais pas pourquoi le Préfet, en m'adressant des lettres d'invitation pour son bal, m'écrivait « Monsieur le comte de la Foye », que jamais je n'avais pris ce titre et qu'il n'y avait que ceux qui ne l'étaient pas qui le prenaient, qu'ils étaient comte comme le fond de ma culotte et comme celle de la Voltais, ainsi qu'il l'avait dit à certains individus. Du Bot ne m'a pas dit un mot pendant toute la route, il aurait voulu être au diable. Il s'est contenté de prendre des notes sur son calepin. S'il avait dit un mot, je le faisais sortir de la voiture et l'aurais mis à pieds. »

Dans une lettre datée du mois de février, il lui écrivait aussi :

« Je t'ai narré le renvoi de Marie la voleuse. Elle a nettoyé proprement ma maison en vendant tout le vieux linge que Julienne avait mis de côté. Elle a rempli une malle qu'elle a envoyée à Guer à mon insu et à l'adresse de ses parents. Elle avoue avoir fait des chemises avec de vieux morceaux de drap,

etc. ... Je m'en suis débarrassé sans la mettre entre les mains de la justice. J'ai peut-être eu tort car c'est une effrontée coquine. J'ai écrit au père pour lui dire que si on ne me renvoie pas intégralement tout ce qu'on m'a volé, je porte une plainte au parquet. »

Nous possédons la réponse, bien humble et assez curieuse, du père de la coupable :

« Monsieur,

C'est avec un profond chagrin que j'ai reçu votre lettre qui m'a fait bien de la peine. J'ai le coeur navré de douleur d'apprendre ce que vous me marquez. Cependant, Monsieur, je vous prie bien humblement de ne pas faire de peine à ma fille. Nous lui avons fait des reproches pourquoi elle venait avec une malle nous voir, mais la malle ne contenait que des fruits : des pommes, des poires et des châtaignes et des mauvaises chemises qu'elle ne voulait plus porter. L'année dernière vous aviez eu la bonté de venir nous voir et vous étiez bien content d'elle mais les temps sont bien changés. Cette année, vous me faites de bien durs reproches, je ne m'attendais pas à tout cela. Je vous supplie Monsieur, de ne pas faire de peine à ma fille. J'ai toujours bien recommandé à mes enfants de ne point faire tort à leurs maîtres. Pour moi, je suis depuis plus de quinze ans dans les postes où j'ai toujours servi avec probité et honneur. Enfin, Monsieur, j'espère que vous ne ferez point de peine à ma fille et que vous aurez pitié d'un honnête homme. »

Marie la voleuse fut remplacée par une ancienne domestique de Mademoiselle de Porcaro et qui avait passé douze ans à la Ville-Hue. On la disait propre, entendue en ménage et très fidèle.

Un peu après cette histoire de ménage, votre grand-père avait eu l'intention d'aller à Rennes et de continuer sur Saint-Malo, mais pris par la grippe, il se mit, dit-il, au régime du bon roi d'Yvetot, en se levant tard, se couchant tôt et buvant de la tisane de fleurs pectorales récoltées par lui.

Mais son frère l'attendait toujours et s'impatiente :

« Je ne sais vraiment, mon cher ami, à quoi nous devons attribuer ta reculade. Ce qu'il y a de sûr c'est que nous t'avons attendu avec confiance. Il y avait des huîtres, il y avait un bar qui mesurait 29 pouces, il y avait pour ce matin des tripes normandes, il y avait pour ce soir de bonne moutarde fraîche, un bon poulet et de la salade excellente. On ne sait vraiment comment tu gouvernes avec tes allures capricieuses. Enfin, viendras-tu, oui ou non ? ... Nous t'embrassons avec force. »

Eugène arrivait à Saint-Malo au mois d'avril, il trouvait chez son frère la brave Marie-Anne de Baudran qui était tombée dans ce logis, paraît-il, comme une bombe. Son frère lui semble aussi affairé que par le passé, et ne faisant rien que de parcourir la grande route. Ses nièces ne furent pas fâchées de montrer, en compagnie de leur oncle, leurs petites tournures sur le môle, tandis que trente navires à voiles levaient l'ancre en même temps pour partir à la pêche de la morue. Le vent était faible et on put suivre longtemps sur la mer ce spectacle magnifique. Après le départ des bateaux pour Terre-Neuve, ce fut le départ des Launéens pour la campagne. Ils vont commencer bientôt des travaux importants à l'intérieur de la maison. « Vu que nous sommes décidés, écrit Rose, à faire un sacrifice et à arranger deux mansardes et deux chambres complètement, je suppose que l'année prochaine nous prendrons la chambre au dessus du salon, j'ai choisi déjà une cheminée de marbre qui sera très belle<sup>4</sup>, nos enfants auront la mansarde à alcôve qui sera très jolie et très commode pour elles. La chambre où nous couchons maintenant et celle auprès resteront à donner ainsi que la petite rose, Adolphe aura celle du milieu comme cabinet de travail et Marie la petite mansarde à cheminée. Nos enfants sont ravis de tout ce changement. »

Les travaux commencèrent. On profita d'abord des ouvriers pour faire blanchir la cuisine et construire un fourneau à lessive, mais bientôt le spectacle des nouveaux plafonds dans les mansardes

---

<sup>4</sup> cette cheminée de marbre gris, simple, et d'un style Napoléon III qui s'accordait mal à celui de Launay, fut remplacée vers 1980 par une cheminée de bois réalisée par M. Lefevre, menuisier à Saint-Malo, d'après celle de la chambre Sud-Est du même étage.



navrait Adolphe de la Foye qui regrettait ses vieilles poutres. Pendant ce temps, Rose et ses filles allaient prendre très souvent des bains de mer à la pointe des Gâtines : promenade fort agréable et excellente pour la santé; Louise avait repris ses couleurs et sa petite malice tranquille. « Les voilà jeunes filles à présent, disait leur mère, quoique petites de taille. »

« Tes cousines, écrivait-elle à son neveu, sont raisonnables et douces, très calmes et très égales de caractère. Un peu sérieuses quand on ne les connaît pas, mais beaucoup plus gaies depuis un an qu'étant plus jeunes. Elles s'occupent beaucoup du ménage, des fruits, des fleurs du salon », et elle ajoutait : « je comprends ton désir de quitter cette vie monotone de l'École. Il me semble que ce doit être un moment bien agréable pour un jeune homme d'entrer dans le monde où on a fait sa position acquise au prix de tant d'études fatigantes. Nous désirons bien que tu puisses venir à Rennes. Tu pourras nous venir souvent et tu seras reçu comme l'enfant de la maison. Ton père est bien isolé là-bas à son Tertre et nous admirons souvent son courage et son activité dans une position ou bien d'autres se morfondraient d'ennui. Il aura bien amélioré ta fortune et tu lui devras beaucoup pour son active sollicitude qu'il a déployé soit pour ton éducation, soit pour tes intérêts. Si le Bon Dieu lui accorde une bonne santé et une longue vie, il sera heureux de te voir à son Tertre avec une bonne femme et de jolis enfants malgré que le « moutard » n'ait jamais beaucoup de place dans les projets d'avenir des La Foye. »

Bien que cela puisse étonner, sans doute, votre grand-père n'eut pas partagé les enthousiasmes de sa belle-soeur, car il reconnaissait devant son fils que ses constructions l'avaient considérablement entraîné. Elles lui revenaient à une somme de 10 000 F. « C'est énorme !!! disait-il. En faisant les basses-cours moins complètes et moins grandes, j'aurai pu faire de notables économies. Je me suis laissé maladroitement entraîner financièrement parlant, mais le mal est fait et il n'y a plus à y revenir ».

Il était d'autant plus navré de la chose que son fils venait de lui avouer quelques dettes criardes qui s'élevaient exactement à la somme de 1 700 F. Il lui répond :

« Tu as raison de me regarder comme ton meilleur ami et de ne rien cacher de ce qui te concerne, mais tu aurais dû me prévenir plus tôt de tes dettes afin que je puisse me mettre en mesure d'y faire honneur. J'aurai suspendu mes constructions et renvoyé tous mes ouvriers pour les reprendre dans des temps meilleurs, ce que je ne puis faire maintenant car les murs sont sans couverture.

C'est une bien déplorable habitude que de contracter des dettes. Il faut toujours proportionner ses dépenses à ses recettes. Sans cela, on va à une ruine complète et si Dieu ne plaise, tu ne te défaisais pas de cette déplorable habitude, tu finirais un jour forcément par vendre le Tertre. Depuis quelques années pour subvenir à tes dépenses nous avons toujours pris sur les capitaux venant de Tulle mais ils sont à leur fin. Enfin, la faute est faite, il faut trouver le moyen d'y remédier. Je vais écrire à Tulle de m'envoyer immédiatement ce qui te revient. Quand ta lettre est arrivée, j'avais pour tout avoir au Tertre 0,40 F. J'ai depuis touché mon trimestre de retraite dont il a fallu donner une partie aux ouvriers. Espérons qu'avec la grâce de Dieu nous pourrons te tirer d'affaire avant ta sortie de l'École. Tâche de sortir dans les premiers de ta promotion à cause de l'avancement futur. »

« Je l'ai chaudement recommandé, écrit le général du Roujoux, au moment des examens, à un de ses examinateurs, le colonel Emy, mais je crois que ce n'est pas nécessaire d'après les éloges que j'ai entendu de lui. »

A la fin de novembre, Charles avait subi ses examens de sortie avec le n° 19 comme résultat final. Il avait demandé le 15ème régiment d'artillerie d'Auxonne qui devait, selon toute probabilité, remplacer un régiment de Rennes. Au Tertre, on tua le veau gras pour fêter le retour de l'enfant prodigue, comme l'appelait votre grand-père, et son brevet de lieutenant lui parvenait à la fin de Xbre.

« Sont-ils assez bien gagnés ces brevets !! ?? », lui écrivait un des ses amis.

\*



**\* 1864 \***

Charles arrivait à Auxonne le 31 janvier 64 après avoir laissé au Tertre son père assez souffrant à la suite d'un voyage à Saint-Malo. Tenant sa promesse, il écrit à sa tante Rose :

« Je ne sais pas si mon père vous a écrit qu'il a été gravement malade, à la suite d'un rhume qu'il avait pris pendant notre voyage à Saint-Malo. Il a eu une sorte de rhumatisme dans la poitrine. Il commence à se remettre, la douleur a disparu mais il est encore assez faible. Il m'a déjà écrit une petite lettre et je pense qu'il vous a déjà donné de ses nouvelles. Cette indisposition a pris mon père la veille du jour où nous devions partir. J'ai retardé mon départ d'un jour et n'ai passé à Paris qu'une journée. Auxonne est un vilain trou où l'on n'a aucune distraction. La Saône longe la ville qui est entourée de prairies basses et marécageuses. Les soldats manoeuvrent dans la boue. »

Il dut faire part de ses premières impressions de garnison au général du Roujoux qui lui répond presque immédiatement :

« Comment, mon jeune officier, à peine débarqué au premier poste tu le trouve déjà horrible ? Allons, allons, un peu plus de philosophie et surtout ne va pas prendre le mauvais genre de ces jeunes gens qui ne sont contents de rien. Je te préviens que près des généraux, cette note est très mauvaise pour un officier qui arrive au corps. Commence par bien te mettre au courant de toutes les manoeuvres théoriques et pratiques, puis ensuite fait tout ton possible pour faire campagne, c.a.d. pour acquérir les plus beaux titres à l'avancement, les seuls véritables à mes yeux pour un militaire. Voilà les conseils d'un ami qui t'aime et t'embrasse. Adieu.

NB Tu me parles du mauvais état de la santé de ton père, cette nouvelle m'a vivement impressionnée sans cependant m'inquiéter, attendu que je n'y vois rien de bien grave, mais uniquement plusieurs de ces symptômes qui résultent de cette maladie si commune à Paris et que l'on appelle la grippe. Je vais écrire à ton père pour avoir directement de ses nouvelles. »

Charles n'est donc pas inquiet de la santé de son père, du reste il lui écrit :

« J'espère que ta lettre va te trouver complètement guéri. J'attends une lettre de toi m'annonçant que tu as repris tes habitudes. J'ai bien regretté de te laisser souffrant mais d'après ce que m'a dit le docteur, je n'ai aucune inquiétude. »

Le 18 février, nous trouvons la réponse de son père écrite de la main de M. Villério, notaire :

« Je suis obligé de me servir de la main de Villério parce que le docteur me défend de mettre mes pattes à l'air. Je suis cependant dans ce moment beaucoup mieux que je ne l'ai été. Maintenant je suis dans un calme complet, seulement très faible. Il faut attendre maintenant que les forces reviennent et pour cela manger des choses plus substantielles que des tisanes. J'espère t'écrire dans trois ou quatre

jours moi même. Tout danger est conjuré et, avec des ménagements, le docteur me promet que j'irai à la messe dimanche prochain. »

M. Vellerio ajoutait : « Mon cher lieutenant, je puis dissiper toutes vos inquiétudes. Votre bon père est dans les meilleures conditions en égard au rude assaut qu'il a essuyé en brave chef d'Escadron. Il se porte à merveille et ne s'est pas trop avancé en vous disant que dans quelques jours il vaudra un homme de cinq pieds. Soyez donc sans inquiétude, mon cher Charles, et soyez sûr qu'aucun soin ne manquera à votre bon père auquel vous savez que nous sommes tous dévoués corps et âmes. Nous vous tiendrons au courant; soyez tranquille. »

Son père, en effet, lui écrivait lui même le 4 février :

« Mon cher enfant, je t'écris ces quelques lignes pour te tranquilliser sur mon compte, je suis tiré d'affaire, mais la diète, les sangsues et le vésicatoire ne m'ont pas laissé grandes forces. Elles commencent à revenir visiblement et la semaine prochaine je serai remplumé. Je n'ai vécu depuis quelques jours que de 4 potages par jour, l'un d'eux est suivi de deux cuillers à café et de deux autres d'autant de vieux vin. Joins à cela un oeuf vers 1 heure et quelques bouillons pour passer le temps. Il a été temps de me traiter mais tout a été conjuré. J'ai été très bien soigné par Françoise et Julienne qui ont passé quelques nuits auprès de moi ainsi que Manne. Chacune leur tout, bien entendu, car j'étais tellement moulu qu'il fallait me faire boire comme un enfant. J'ai reçu ta lettre hier soir et je vois avec plaisir que te voilà complètement installé. Je suis certain que tu prendras bien, c.a.d. que tu as déjà bien pris avec tes camarades et avec tes chefs. Je t'écrirai plus longuement la semaine prochaine, aujourd'hui je me suis levé tard et je veux que ma première lettre soit pour toi. »

Mais sur cette page, vous serez douloureusement surpris de voir écrit, par la main de son fils, cette note infiniment triste :

« Dernière lettre de mon père »

Nous savons, toujours par M. Villério, que le mieux persista pendant quelques jours, mais bientôt votre grand-père eut une crise violente qui occasionna une trop grande faiblesse. Tout en ayant sa parfaite connaissance, il s'était confessé, communia et reçut l'Extrême Onction « avec un courage et une résignation extraordinaire », demandant qu'on écrive aussitôt à son fils et à son frère.

Ce dernier, prévenu télégraphiquement, arriva trop tard, son frère avait déjà accepté la mort avec la même fermeté, la foi et l'espérance des chrétiens le 10 février à 9 heures du soir<sup>5</sup>.

Votre grand-père Charles reçut aussitôt la terrible nouvelle de la main de son oncle :

« Pauvre ami, la lettre que t'a écrite Villério n'était donc que la préface de l'affreux drame que je suis appelé à te tracer. Ton père a expiré hier mardi à 9 heures du soir, et à 1 heure je n'ai revu que les traits inanimés du compagnon de toutes ma vie, de mon seul confident. Mon pauvre frère déclinait chaque jour, sa voix s'éteignait, ses forces décroissaient, lundi la journée a été passable bien encore que personne ne s'abusât sur les suites d'une pareille position. Le soir il eut une syncope de près de deux heures et il fut décidé de m'envoyer une dépêche télégraphique par Ploërmel : je la recevais mardi à 10 heures 1/2 et, à 1 heure de la nuit, j'étais au Tertre avec ma femme, et nous t'attendons pour te prodiguer les marques de notre si tendre attachement; nous mettre entièrement à ta disposition et moi, mon pauvre Charles, pour te demander l'héritage de ton père dans ta confiance. »

Votre grand-père reposa dans le bosquet du Tertre, auprès de sa tendre Irène<sup>6</sup>. Les deux tombes se touchèrent sous leur dalle de marbre noir et le sapin de Prusse, qu'on voit encore, semblait abriter religieusement ce coin béni, plein d'ombre, où veillait seule une croix blanche.

---

<sup>5</sup> Il avait 69 ans. Il était chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1852, et avait reçu la médaille de Saint-Hélène comme ayant servi durant la période de 1792 à 1815.

<sup>6</sup> Leur tombe a été transférée du Tertre au cimetière de Saint-Père, vers 1980. C'est mon père, Pierre du Boisbaudry, qui le décida et le réalisa, car telle avait été la volonté de Charles de la Foye.

La plainte du ruisseau n'effraie pas l'oiseau, c'est pour lui un murmure de la nature. La vue des tombeaux au milieu des arbres n'attrista pas sans doute vos joies d'enfant ! Mais, imaginez ce que ces deux tombes confiées à la terre du Tertre représentaient pour votre grand-père, pour ce coeur de 20 ans, de poignante détresse et de chagrin douloureux !! ... Le Tertre est devenu si brusquement pour lui la terre de ses morts ! ...

Cependant, pour Charles de la Foye, le chagrin va devenir bientôt une force. Après avoir étudié les comptes avec son oncle, réformé plus d'un abus, décidé plusieurs ventes de bois et installé dans les basses-cours du Tertre la bonne Julienne comme gardienne de la maison, il se hâte de retourner à son poste pour fuir son pauvre Tertre où tout lui rappelle la bonté de son père.

Pourquoi Dieu me l'a-t-il enlevé, dit-il, alors que j'espérais le garder encore longtemps. Je ne pourrai jamais me faire à cette idée que je ne le retrouverai plus là. Je lutte contre l'abattement qui s'emparerait de moi si je me laissais aller, et je prends ma carrière à coeur. Je n'ai nullement l'intention de quitter ma carrière. Au contraire, le temps tourne à la guerre, j'ai demandé à passer dans une batterie plus prêt de partir que la mienne qui n'a que le n° 8. »

Le 29 mars il quittait Auxonne pour Lyon au 15<sup>ème</sup> d'artillerie et rejoint sa batterie au camp de Sathonay où le dimanche, à la messe militaire, on tirait le canon au moment de l'élévation.

« Je suis bien aise que tu te plaises à Lyon, lui écrit sa tante, j'avais toujours entendu dire que c'était une ville de foi et de bonnes oeuvres. Notre-Dame de Fourvières est un pèlerinage célèbre. Lorsque tu passeras à la poste, entres-y faire une petite prière, cela ne te ruinera pas, mon cher enfant. Ton oncle, tes cousines et moi, nous prions tous les jours que Dieu te protège et te conserve. »

Au mois de juin, Charles avait pris la décision assez grave d'acheter à M. Rapatel le moulin du Tertre pour la somme, je crois, de 32 000 F. Il fit abattre les peupliers qui entouraient le moulin et, à propos des arbres abattus tout autour du Tertre, il écrit à son oncle :

« Pauvre Tertre que je suis forcé d'abandonner, il va bien changer maintenant que mon père n'est plus. Si mon père savait ce qu'on fait de sa propriété ! Des bûcherons vont lui enlever ses arbres et je ne le reconnaîtrai plus. Si encore je pouvais les replanter ... Toutes ces réflexions me font mal et je tâche de me distraire avec mon service. »

Il obtint au mois d'août 30 jours de permission. Avant de partir, son capitaine lui montra ses notes qui étaient excellentes, et le général du Roujoux qui l'avait recommandé à son ami, le général Forgeot, qui devait lui passer bientôt sa première inspection, lui écrit :

« J'espère que pendant toute ta carrière tu auras toujours à la mémoire les bons conseils donnés par ton père et que tu le remplaceras dignement dans notre armes où il a laissé tant d'amis et de si bons souvenirs. Je te remercie de ne pas oublier ton vieil ami qui aura toujours pour toi la tendresse d'un père en souvenir de celui qui n'est plus. »

Profitant de son triste séjour au Tertre pour se rendre à Saint-Malo, par la nouvelle ligne de chemin de fer dont on vient de fêter l'inauguration, il apporte à Launay des médailles de Fourvières, des écheveaux de laine pour ses cousines et ses papiers de famille (titres de noblesse) que son oncle compte faire recopier à Saint-Malo et en assurer en même temps l'authenticité par la législation du tribunal. Nous le trouvons à Strasbourg au mois de novembre avec son régiment.

Il trouvait là-bas un logement assez confortable, une cuisine et deux chambres donnant sur le canal « d'où l'on peut pêcher par la fenêtre ».

« Tu as l'air suffisamment logé pour un garçon, lui répond sa tante, il faut que tu sois encore bien économe cette année pour te remettre en avance l'année prochaine mais tu as bien fait de te donner une tenue bourgeoise puisque tu en as envie. Seulement ... tu en auras pour une bonne petite somme ! ... »

Avant de quitter cette année particulièrement triste et ce Tertre abandonné, songez toujours avec reconnaissance à cette bonne Julienne Roux.

La mort aussi a passé brutalement dans ses souvenirs et dans ses affections de fidèle servante. Toujours dévouée, elle se fait maintenant la fidèle gardienne de votre passé et de votre maison de famille. C'est dans ses mains que votre grand-père a déposé avec confiance son reliquaire le plus précieux : son Tertre et ses tombes !

\*

**\* 1865 \***

Sur les conseils de son oncle, Charles de la Foye avait confié la gestion de ses affaires à M. Roux, ancien voiturier et épicier de Guer, cousin de Julienne, gérant de la propriété de la Hattais, et qui habitait Rennes la plupart du temps pour l'éducation de son fils. Intelligent et actif, il remplaça avantageusement le brave M. Villério, ami de votre grand-père, très honnête mais d'une négligence incroyable.

J'ai trouvé dans la correspondance très détaillée de M. Roux, une lettre dictée par Julienne pour dire qu'elle va faire planter avec tout son monde une centaine de châtaigniers et faire ensuite des semis de sapins. Elle ajoute (et je dis ceci pour les enfants) qu'on a trouvé dans les bois du Tertre les plus gros os et une partie de la queue de son pauvre chien « Toutou » qui a été dévoré par le loup. « Mes enfants sont bien chagrins, il les amusait ». Un autre chien a également été dévoré de la même façon, alors elle se demande si on doit attacher « Tir » le chien du château pendant le jour car « elle a peine, dit-elle, à se décider à la mettre à la chaîne. »

Mais laissons le Tertre, où nous aurons si peu l'occasion de revenir, pour parler désormais de Launay et de Saint-Malo où Rose commence à s'inquiéter de la santé de sa fille Louise qui a eu mal à la gorge en revenant de prendre des bains de mer à Saint-Malo et qui depuis n'a jamais été bien.

Ils arrivèrent à Launay au mois de mai, jouissant à souhait des beautés printanières de la nature, de leurs chambres si fraîches et si commodes. Adolphe arrange le cadran solaire. Louise, toujours délicate, devient jardinière et passe avec ses fleurs toutes ses journées. Marguerite travaille avec sa mère et chante comme une petite alouette du matin au soir.

« Je reviens du mois de Marie où j'ai prié pour toi, écrit Rose à Charles de la Foye. Je vois que tu mènes une vie très sérieuse, as-tu quelques camarades dans ton goût ? Que fais-tu le dimanche, y a-t-il de jolies promeneuses ? Tu ne nous as pas encore fait part de tes observations sur les femmes de Strasbourg ! Celles de Metz étaient laides avec de grands pieds, celles de Lyon avaient de beaux yeux noirs. Quel est le type Strasbourgeois, demandent tes cousines ? »

« Tu nous fait de Strasbourg, lui écrit son oncle, une résidence bien opposée à celle de tes devanciers dans cette garnison. Et il faut que tes ennuis soient profonds pour t'occuper à suspendre au bout du bras pendant des heures une ficelle au dessus des eaux du Rhin.

La pêche à la ligne n'est-elle pas le symbole frappant de l'oisiveté et l'oisiveté n'est-elle pas la génératrice d'inutiles pensées ? De deux choses l'une - ou tu songes à fixer attentivement ton regard sur le bouchon comme un chat au trou d'une souris - ou alors tu nigaudes ou tu penses à autre chose et alors tu n'es plus dans ton rôle de Masaniello<sup>7</sup> et je ne te comprends pas.

---

<sup>7</sup> Masaniello ou Mazaniello : pêcheur né à Amalfi en 1623, il se mit à la tête des napolitains révoltés et fut assassiné.

Je te félicite d'avoir un chien, c'est une bien aimable compagnie; il est vrai que ce plaisir est comme bien d'autres et qu'on l'achète quelquefois par des contrariétés, surtout en ville quand on n'a pas de cour. Ainsi j'avais à Brest un chien que j'aimais à la folie; mais la crainte qu'il ne me fut volé ou qu'il ne lui arriva malheur, enfin toutes ces préoccupations le confinaient dans ma chambre. Je l'avais dressé pendant le jour du vase dont je faisais usage le soir et le matin mais, maladroit à la cible, il avait fortement endommagé le lambris de mon appartement; pour toi, tu n'es pas exposé aux reproches de ton propriétaire puisque tu as la jouissance d'une cour ...

Je n'avais pas cacheté cette lettre hier au soir et, avant de la mettre sous pli, ne t'attends pas à des nouvelles autres que celles énoncées ci-dessus<sup>8</sup> car en époque de Carême et de Semaine Sainte les soirées sont brèves.

Il n'y aurait donc que les rêves presque toujours suggérés par les dernières conversations du soir, ce qui est arrivé à ta tante, qui narre parfois au matin ce qui lui est apparu en songe durant la nuit. Et cette fois, tu lui es venu en vision dans une statue gigantesque, en costume bourgeois et coiffé d'un petit chapeau de 0,03 m de hauteur de cave. L'hilarité que ce souvenir lui donnait nous a fait supposer que tu étais curieux; puisque tu es devenu héron, marchant majestueusement sur les bords de l'étang de Péronnay et puis ensuite tu t'es dissipé comme la fumée de ma pipe, dans ce moment pipe à moitié fumée, et que je laisse car on m'interpelle pour aller à l'office. Adieu, nous t'embrassons bien tendrement. »

Vers le mois de juillet, Rose s'inquiète vraiment de la santé de sa fille. Elle écrit :

« Nous sommes bien attristés de la santé de notre pauvre chère Louise. Je crains bien, que dis-je, j'ai la certitude que sa poitrine ne soit gravement malade. Elle ne souffre pas encore et n'a jamais eu de fièvre, mais elle a bien maigri et sa respiration est courte et oppressée. Elle tousse peu cependant. Les médecins ne lui ordonnent que de l'huile de foie de morue qui lui ôte l'appétit de façon à me faire craindre que ce remède ne lui soit plus nuisible qu'utile. Quand tu viendras, n'ait pas l'air de la trouver changée car elle déteste qu'on ait l'air de la croire malade et qu'on lui fasse prendre des précautions en public et il est important de soutenir son moral. Depuis quelque temps, elle s'inquiète beaucoup, je le vois bien et pour moi il y a des moments où j'ai le coeur bien serré, mais enfin il faut espérer encore. Dieu merci, Marguerite s'est beaucoup fortifiée depuis quelque temps. Elles ont pris toutes deux pour se distraire un grand amour du dessin.

Aussitôt que tu seras au Tertre, ton oncle ira te rejoindre, mais arrange toi à me donner au moins une quinzaine car, en vérité, c'est à peine si nous te reconnaissons, mon pauvre ami. Si tous les jours que tu as passé avec nous étaient additionnés, cela ferait-il deux mois ? Je n'en sais rien !! Viens donc jouir de la famille avec nous. Tes deux soeurs t'embrassent tendrement et moi je t'aime comme un fils. »

Charles passait quelques jours à Launay au mois d'octobre. Après son départ, son oncle lui écrit :

« Depuis ton départ dans mon intérieur de ménage, il ne s'est rien produit de remarquable. Te dire que la récolte des pêches a cessé avec la disparition des fruits dans les arbres et que celle du raisin finira avec le dessèchement des pampres de la vigne est un fait comme la succession du jour et de la nuit.

L'affaire santé a une plus grande importance et tu apprendras avec intérêt que ta cousine Louise paraît entrer dans la période de guérison, quoiqu'il n'y ait pas cependant de changement bien notable. Nous avons ici Mlle Demolon<sup>9</sup> pendant une huitaine de jours et Mlle Bossinot, « l'empesée cousine » de ma femme, lui succède. »

---

<sup>8</sup> mariages : savoir celui de Melle du Plessis, de la Ville Hue, avec un M. de Guer dont le frère, devenu notre voisin, a épousé il y a quelques années Melle de Kergariou, du château de Bonaban. Enfin, notre plus proche voisine, Mlle Berthe de la Villuchette, du Bois-Martin, conjugue le verbe actif aimer avec M. de la Mettrie qui jouit de la propriété d'être riche et d'habiter les environs de Pontorson.

<sup>9</sup> soeur du colonel Dumolon, à l'arsenal de Rennes, ami de votre grand-père; elle épousait en 1866 M. de la Ville Hervé.



Sa tante ajoutait :

« Nous avons trouvé le temps que tu nous a consacré bien court, mais tu es un peu comme ton oncle qui ne se plaît qu'à Launay, et, ailleurs qu'au Tertre, le temps paraît toujours long. Tes cousines seront toutes pareilles. M. Roux est venu passer deux jours avec nous. Je crois que tu n'as pas lieu de regretter de l'avoir chargé de tes affaires. Il a chassé avec ton oncle et nous a tué un lièvre. La santé de Louise est un peu près la même, je pense que tu ne te ressens plus de l'influence fébrile où tu étais au Tertre. Au revoir, mon cher Charles, nous t'embrassons et nous t'aimons beaucoup. »

Le mois suivant, Rose plus inquiète est partie à Saint-Malo consulter son médecin qui lui ordonne de continuer simplement les prescriptions précédentes. Non satisfaite, elle s'adresse à la pharmacie des soeurs de Saint-Servan où on lui donna un sirop spécifique pour quatre choses.

« Ce serait jouer de malheur, ajoutait son père en écrivant à son neveu, si le dépérissement de Louise ne tombait pas dans le cas de l'une d'elles. La superstition est tout en médecine, et les magiciens ne sont pas plus charlatans que les docteurs de la Faculté ! Le surnaturel est à la mode ici. Notre fermière, tombée dangereusement malade, ne guérissait pas par le moyen de la médecine approuvée. Pour ces raisons, son mari part en secret pour Dol où se trouve un devin de sexe féminin qui consulte « de visu » des urines qu'on lui porte dans une fiole de verre blanc. L'interposant entre son oeil et le soleil, elle juge de la maladie d'après les formes des farfadets qui se jouent dans les rayons de lumière et fournit le spécifique approprié. Quoique la fermière aille mieux, je ne m'adresserai pas à la sorcière. »

\*



**\* 1866 \***

Pour le premier de l'an, Charles de la Foye avait adressé à Saint-Malo un énorme et superbe pâté de Strasbourg qui va servir, dit son oncle, à faire battre la breloque à ta tante pour inviter parents et amis à boire à ta santé. Ce qui arriva. On invita entre autres MM. Andrieu, de Boishamon [de Saint-Servan] et le curé de Saint-Servan, ancien recteur de Saint-Père [l'abbé Collet].

Sa tante Rose, en le remerciant de son aimable et friand envoi, se plaint malgré tout des lettres trop courtes. « Il est malheureux que tu ne sois pas plus causeur, tu te renfermes trop dans ton mutisme allemand. Je t'ai pourtant bien des fois dit au Tertre que tu gagnes beaucoup à être connu mais il faut dire que tu n'es pas facile à connaître. Je te remercie sur tous les détails de ta vie qui n'est pas amusante : tu aimes peu le monde et tu n'as pas été habitué à la vie de famille. » Elle parle aussi de la santé de Louise qui est toujours la même : « sortant que quand il fait très beau et se fatigant très vite ».

A la fin de janvier, une crise aiguë se déclara et l'oncle écrit cette fois à son neveu sous l'impression de vives inquiétudes :

« La santé de ma pauvre Louise empire de jour en jour, au lieu de s'améliorer, tu dois comprendre que la situation est bien alarmante et mon chagrin bien profond. Le public de Saint-Malo qui, je ne sais par quelle prédilection, avait en quelque sorte accepté mes deux petites jumelles, se préoccupe beaucoup de l'état de la malade : la porte est assiégée et dans la rue de tous côtés on nous interpelle. L'état de ma pauvre enfant absorbe toutes mes pensées, Louise ne peut vivre bien des jours dans ces conditions ... Nous lui connaissons bien des qualités et pas un défaut : la séparation sera bien cruelle. Nous t'embrassons de toutes nos forces. »

Le 2 février Louise s'éteignait pieusement à l'âge de 19 ans. L'enterrement eut lieu à Saint-Père le 3 février, et toute la population vint la chercher jusqu'à la grande route pour la mener à sa dernière demeure où elle reposa près de sa grand-mère.

Nous lisons sur un fragment de journal de Saint-Malo, « L'Union des deux villes », cette notice funéraire :

« Louise de la Foye décédée à l'hôtel de la Bertaudière à Saint-Malo, dans sa 19<sup>ème</sup> année, le 2 février 1866, enterrée au cimetière de Saint-Père. La Providence inflige parfois de dures épreuves. Elle vient de séparer à jamais deux soeurs jumelles intimement unies par les liens du coeur, par la grâce et par une ressemblance touchante. »

Comme l'écrivait votre grand-père, la mort semblait s'acharner sur votre famille : « Chacune des branches a eu son tour, écrivait-il. Aujourd'hui vous êtes frappés directement et le plus douloureusement que tous, car il n'y a pas de chagrin plus grand que de voir mourir ses enfants. »

Immense fut leur douleur mais aussi, cependant, elles montrèrent tous les trois un calme admirable. « Notre résignation à la volonté de Dieu est grande », écrivait Adolphe aux condoléances nombreuses de ses amis.

En parlant de la mort de sa fille, il écrit à son neveu :

« La mort qui a moissonné quasi tous mes parents vieux ou jeunes, vient d'étendre son terrible bras par dessus ma tête pour enlever sous mes yeux ma fille si chérie.

Hier soir, elle a eu un mouvement de fièvre accoutumé mais en peu d'instant la lutte entre la jeunesse et la mort s'est ouverte et un peu de calme n'est survenu que pour permettre à Louise de dire à sa mère et à moi « C'est fini, adieu » et au bout de quelques minutes elle ne pouvait plus entendre nos sanglots. Je n'avais fait prévenir la pauvre Marguerite qu'aux derniers instants, mais je ne voulais pas la priver du regret de n'avoir pas embrassé sa compagne si intime pendant qu'elle pouvait en être encore reconnue. Adieu, écris nous, car notre attachement pour toi nous rendra tes consolations bien douces. »

La main de Marguerite avait écrit à la suite de cette page enfiévrée le mot suivant :

« Charles, ta soeur est morte, tu ne la reverras jamais !! Quelle douleur j'ai ! Toi tu es seul et tu as eu souvent de la peine mais tu as été seul toujours, et nous nous étions deux et maintenant il n'y en a plus qu'une ... Tu vas avoir du chagrin, n'est-ce pas ?? Louise t'aimait et si elle avait vécu, tu aurais vu quelle amitié solide elle avait pour tous ses parents. Si mon oncle Eugène vivait encore, il aurait bien de la peine. Mon père te raconte comme cela a été prompt, mais tu ne peux pas te faire une idée de notre chagrin. Moi j'ai voulu seulement te dire quelques mots parce que je suis comme toi, sans frère ni soeur, et que cependant je te regarde comme mon frère qui doit ressentir toutes mes peines. Adieu, Charles, fais tous tes efforts pour rendre heureux ton oncle, ta tante et ta cousine. Tu n'as plus qu'eux !! »

Il nous semble l'entendre pleurer !<sup>10</sup>

Les mères ont souvent des intuitions qu'on ne peut tromper.

« Ah, mon pauvre Charles, lui écrit sa tante le 12 février, que j'avais raison de te dire à Launay, en nous promenant ensemble dans la cour, que j'étais bien inquiète de ma pauvre Louise. Ton opinion me rassura cependant beaucoup en me disant que tu ne la trouvais pas changée, je me fis un peu d'illusion sur son état. Du reste, c'est à cette époque de l'été qu'elle s'est trouvée le mieux. Elle avait même repris vers les premiers jours de septembre, mais dès qu'il a fait froid, dès qu'elle a été obligée de rester à la maison, elle a perdu ses forces et son appétit et maigrissait de jour en jour. Si elle avait aimé les voyages, nous aurions pu essayer d'aller dans le midi à cette époque mais elle aurait été si contrariée et très inquiète.

Nous avons donc taché de l'entourer de tout ce qui pouvait lui être agréable et doux jusqu'à la fin.

Plus elle allait, plus son caractère devenait admirable de gaieté, de courage, de douceur. Ah ! l'aimable et charmante enfant, et qu'elle mérite bien d'être délivrée des peines de cette vie. Elle avait un charme spécial, indéfinissable, mais qu'on ne saisissait pas toujours en la voyant peu de temps. Elle aimait la solitude non pour y développer de folles imaginations mais pour jouir du calme et surtout pour admirer les beautés de la nature qui la transportaient toujours d'admiration.

Depuis cet été, elle avait pris un amour extrême pour deux petits chardonnerets qu'elle avait élevés et pour lesquels elle avait des soins de mère. Je les entends chanter en ce moment, les pauvres petits !! Comme tout ce qui nous la rappelle est précieux. Sa chambre est pour nous un sanctuaire, nous y mettons les fleurs qu'elle aimait, les violettes qui étaient si bien son symbole. Elle était si jolie et si touchante après sa mort, avec son chapelet et sa croix d'argent entre ses mains blanches. Ah que nous l'avons embrassé de fois !!

---

<sup>10</sup> Réflexion de Charles de la Foye en recevant cette lettre « qui me déchire le coeur, dit-il, il me semble l'entendre pleurer ».

Je pleure bien en t'écrivant tout ceci, mon cher Charles, et je n'avais même pas eu le courage de le faire plus tôt mais je pense que tu serais heureux d'avoir ces doux et consolants détails. Ton oncle a été admirable de courage, de force et de résignation. Pour Marguerite, je ne puis te dire la consolation que nous trouvons à la voir et à l'entendre, elle a toutes les qualités de sa soeur mais elle m'a semblé toujours plus faite pour le monde et la vie que sa pauvre chère Louise.

Nous t'enverrons sa photographie. C'était un souvenir qu'elle désirait nous laisser, elle nous le fit comprendre et fut extrêmement heureuse de voir qu'elle était si bien réussie ...

Nous avons bien pensé et prié pour ton bon et cher père, dans ces jours qui nous le rappelaient tant, et toi aussi. Nous t'embrassons comme un fils chéri. »

Ils partirent le plus tôt possible pour Launay « se repaître de nouveaux souvenirs qu'ils recherchaient ».

« Désormais nous vivons, disait Rose, en recherchant notre pauvre Louise, notre douce « Vylie », dans les endroits où nous la voyons. Ce qui me la rappelle le plus vivement, et tout à fait spécialement à Launay, ce sont les corbeilles du square dont elle s'est tant occupée : ses capucines, ses géraniums, ses semis (???) qu'elle soignait avec tant de perfection.

Sois tranquille pour Marguerite, c'est une admirable enfant, pleine de courage et de douceur. Parler de sa soeur est toute sa consolation. Cette soeur faisait comme partie d'elle même, et, pour moi, je t'assure que je ne croyais pas trouver tant de consolation dans la ressemblance de leurs manières et de leurs idées, encore plus que dans leurs figures. »

Pour distraire Marguerite, on se mit en route pour Péronnay. Ensuite, pour surveiller des travaux de fermes aux environs de Dol [ferme de Boussac], ils couchèrent pendant cinq jours chez les fermiers. Puis nous les retrouvons au Mont-Saint-Michel où Monseigneur de Coutances, après le départ des prisonniers, fait déblayer les galeries des ignobles planches qu'on avait mises pour y faire des dortoirs et des ateliers.

L'hiver revient et la petite vie de Saint-Malo reprend, mais combien attristée, surtout pour la pauvre Marguerite. Nous avons l'emploi très simple de son temps :

Tous les jours assistance à la messe avec sa mère - soins aux petits chardonnerets - dessin chez les religieuses - visite chez des amis - promenade avec son père.

Ils avaient quitté leur hôtel de la Bertaudière pour habiter près de Beaufort, rue de Toulouse, où ils se fixèrent définitivement pour y passer l'hiver.

\*



**\* 1867 \***

Charles de la Foye commençait l'année 1867 dans une salle de l'hôpital militaire de Strasbourg. Il se remet d'une très grave fièvre typhoïde et il est encore si souffrant vers le 8 janvier, que son oncle prend l'héroïque décision de partir près de son fils adoptif.

« Les bonnes caresses et les drôleries de ton oncle, lui écrit sa tante, vaudront mieux pour toi que toutes les potions. »

Il est certain, d'après nos souvenirs de famille, que cette visite fut pour le malade une résurrection. Il fut bientôt nanti d'un bon congé de convalescence, et l'oncle et le neveu abordaient à Saint-Malo, faisant tout à fait bon ménage.

« Vous étiez si drôles tous les deux », écrivait Rose un peu plus tard en lui rappelant le bon séjour qu'il vient de faire près d'eux. Là, il reçut de nombreuses lettres de ses amis et même son ordonnance qui se permet d'écrire « pour savoir, dit-il, l'état de votre santé. Je ne suis pas le seul qui désire savoir si vous serez bientôt guéri, tous ceux de la batterie s'en informent et je vous assure que ce n'est pas sans raison. Vous avez été toujours bon avec nous autres, pauvres soldats, et nous ne pouvons empêcher de vous en être reconnaissants. »

Avec une nouvelle prolongation, il repartait vers le 25 avril pour le Tertre où l'attendaient des intérêts pressants, la bonne Julienne, une maison vide et plein de souvenirs.

A cette date, les événements prenaient une tournure assez belliqueuse. Tout le monde croyait à la guerre et les jeunes officiers pensaient partir en campagne le mois suivant. C'est seulement la guerre austro-prussienne qui se prépare.

Ses camarades lui écrivaient : « Es-tu guéri ? Où en es-tu de ta convalescence ? Dans le cas où la guerre viendrait à être déclarée, te sens-tu en état de faire campagne ? Je crains que tu ne puisses assister aux événements qui se préparent et auxquels tu désires si vivement prendre part ! »

Et son colonel<sup>11</sup> lui écrit :

« Mon cher camarade,

Vous savez que vous avez été classé comme lieutenant en 1er dans votre batterie. Je n'ai pas encore reçu d'instructions pour la mettre sur le pied de guerre, mais les 7ème et 8ème sont déjà partis pour le camp de Châlons un mois plus tôt qu'on ne pensait. Du reste les ordres arrivent comme des boulets avec l'injonction d'une exécution immédiate. Je prends donc dès maintenant des dispositions préparatoires pour me mettre dans de moins difficiles conditions d'exécution.

---

<sup>11</sup> colonel Beaudoin, ami du général du Roujoux et du colonel Demolon

## VII - LAUNAY-RAVILLY, 1861-1867

---

C'est donc à vous, mon cher ami, de voir ce que vous pouvez, ce que vous croyez devoir faire, et comme je sais l'importance que l'on doit attacher à un rétablissement complet de sa santé après une longue maladie, je vous laisse complètement libre de revenir pour pouvoir partir avec votre batterie si elle en recevait l'ordre, ou de profiter de votre prolongation de congé pour vous rétablir complètement. »

\* fin du volume 7 \*



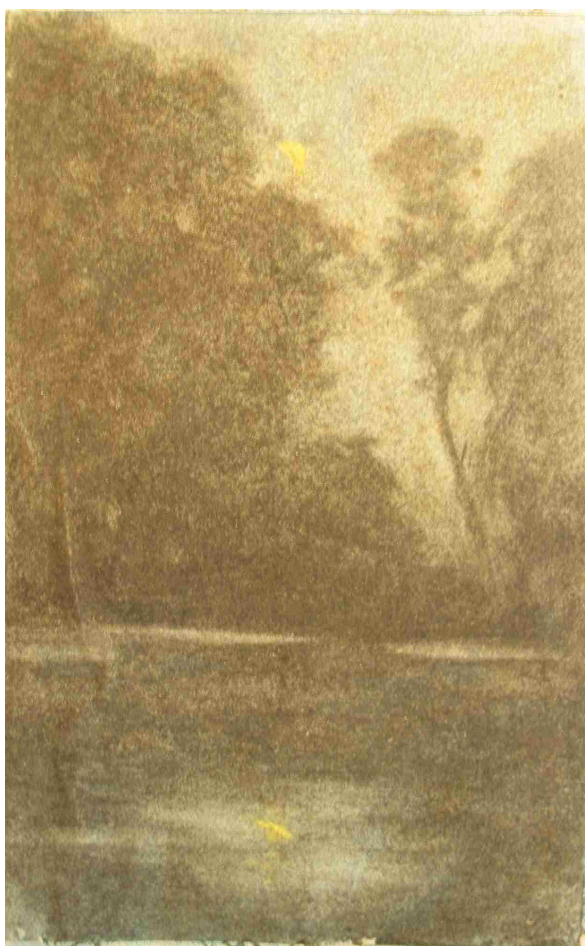
*Yvan du Boisbaudry*

# Souvenirs de Launay

Volume VIII  
Le Tertre et  
Launay-Ravilly  
1867-1871



**Volume VIII  
Le Tertre et  
Launay-Ravilly  
1867 à 1871**



**Fig. 12 : Clair de lune sur un étang**  
*(fusain et craie sur papier bleuté)*

*« Une lettre peint la personne à qui l'on écrit, aussi bien que celle qui écrit; car malgré nous, nous modifions le style selon nôtre caractère et selon ce qu'elle attend de nous » (A. de Vigny)*

**\* 1867 \***

D'un autre côté, lettre de son oncle : « Rose et Marguerite partent à l'instant pour aller à la foire de Châteauneuf, avec Emile, pour acheter deux petits habillés de soie plus culotte, paletot, chapeau, pour un petit déshabillé de drap que nous « gréions » pour la première communion. Si bien que le temps me manquant, je mets à profit le peu qui m'est alloué pour te donner mon avis.

Tu me demandes des conseils conséquents aux lettres de ton colonel et de Monsieur Demolon après que tu parais avoir pris le parti de rejoindre ta batterie et en avoir probablement écrit dans ce sens au colonel Demolon... Autant vaut se renseigner sur le choix d'une femme après les fiançailles... c'est toujours plein niquedouille !!!...

Tu sais que je t'aime, n'est-ce pas ? Cela veut dire que pour toi je me préoccupe d'ambition et de conservation et le 2e article l'emporte sur le 1er. Le zèle est une bonne et excellente pratique mais il faut n'entreprendre que le possible. Je ne mets pas en doute que l'exercice du cheval et les fatigues immédiates (si compagne se fait) ne te conduisent à l'ambulance avant d'atteindre Berlin. La chose essentielle serait avant tout de pousser une visite à quelque médecin renommé de Rennes et de ne pas t'exposer à pire peut-être que la discontinuation d'un service prématurément repris.

Il est nécessaire aussi de régler ton compte à Monsieur Botrel [médecin qui l'a soigné à Saint-Malo] de la manière qui suit.

Malbroug s'en va en guerre, etc.

.....

Il reviendra à Pâques ou à la Trinité.

Or, docteur, si Malbroug ne revenait pas, vous chanteriez :

« La Trinité se passe et mes visites ne se paient pas !!! ... »

« Ah le grand bourrique et sot !!! »

La morale de l'apologue est un peu dure, ajoute sa tante, mais tu l'as bien mérité, mironton tonton, mirontaine dit Marguerite. Sérieusement parlant, il faut écrire à ce docteur et lui demander sa note. Quel diable d'idée, comme dirait ton oncle, d'avoir attendu si tard à la lui demander ... Tu es quelques fois bien drôle et très étourdi, ce qu'on ne penserait pas à voir ta mine songeuse et réfléchie. Te voilà bien grondé !! et encore je passe sous silence que tu nous demandes conseil si tu dois partir à cause de ta santé et tu ne nous dit pas un mot d'icelle... mais tu fais bien à mon sens de partir. »

Ce cas de conscience d'officier fut en somme facilement tranché. On ne parlait plus de guerre et Charles put continuer à vivre en paix sa vie d'ermite et de convalescent jusqu'au mois de juillet.

Pendant son séjour au Tertre<sup>1</sup> il avait rejoint les Launéens à Paris pour l'Exposition Universelle. Ce départ fut un événement pour nos campagnards et ces prévisions de voyage, disait Adolphe, me mettent dans de grandes occupations et la plus pressée est de passer avec ma pipe consultante à faire des réflexions par où commencer.

---

<sup>1</sup> Il envoie des photographies de son père et de sa mère à toute la famille, la photographie de son père au général Roujoux, à sa tante Marie-Anne de Baudran, à Paul Desbois qui vient d'être nommé à Fougères.

En attendant, loches et colimaçons ne m'ont pas laissé une seule salade, aidés qu'ils étaient par l'humidité de terre qui épargnait leur salive. Leur puissance nous a été démontrée la loupe à la main par Emile le nouveau Pline et nous avons reconnu que ces bêtes gélatineuses ont des dents aussi dures que le diamant des vitriers.

Cependant, ne pouvant les atteindre, je me suis vengé sur les puces qui dévoraient Stella et, moyennant une forte décoction de feuilles de noyer, cette bête est devenue, de blanche, noire comme une négresse d'Haïti. »

Ils achetèrent à Paris ces curieuses peintures qui garnissent actuellement les trois panneaux du salon. Elles arrivèrent très tardivement à Launay, au mois de novembre.

« Nôtre papier pour le salon de Launay est arrivé, écrit Rose, mais nous n'ouvrons la caisse qu'à la campagne de sorte que nôtre curiosité de fille d'Eve est fortement excitée. »

Ces fameux panneaux décoratifs devaient faire, plus tard, l'admiration d'une visiteuse, Madame Bécharde, persuadée qu'elle était de reconnaître en ces tableaux le Mont Blanc, le village de Chamonix et le lac des Quatre Cantons.

\*

**\* 1868 \***

D'après notre situation extérieure, tout faisait prévoir en 1868 la guerre de 1870. On s'endormait cependant dans une ambiance trompeuse et beaucoup de Français, entre autres les officiers, comptaient sur un succès bien assuré.

Ne leur enseignait-on pas dans les cours d'artillerie et à l'École d'application de Metz, que l'armée prussienne était une organisation magnifique sur le papier mais un instrument douteux pour la défense, et qui serait fort imparfait pendant la première période d'une guerre offensive.

« Je crois que les allemands veulent nous chercher une querelle, écrit un des amis de Charles, mais ils trouveront à qui parler. J'espère que nos canons feront merveille ainsi que nos Chassepots. »

« Puisse cette année, lui écrit sa tante, en le remerciant de son bon vin de Moselle, t'apporter les épaulettes de capitaine. J'aimerais bien mieux te les voir donner en deçà qu'en delà du Rhin, mais je comprends qu'à ton âge, avec ta profession, la guerre ne te présente que des perspectives de gloire et d'avancement. Je désire bien qu'il en soit ainsi, et d'ailleurs il faut bien reconnaître que tes prévisions de guerre se justifient de plus en plus comme probables et prochaines. L'Europe paraît se volcaniser de tous côtés et l'éruption ne tardera pas beaucoup. Heureusement que l'homme s'agite et Dieu le mène. »

En arrivant à Launay au printemps, comme les années précédentes, ils avaient constaté avec stupeur que le salon était à refaire entièrement de haut en bas : poutreaux, plancher, cheminée, peinture et papier.

Ils choisirent alors une très jolie cheminée de marbre blanc mais le menuisier n'plaçant la glace la cassa. Ce qui fut une désolation pour tout le monde mais bientôt, quand tout fut terminé, ils admirèrent avec beaucoup de satisfaction la vaste décoration des lacs suisses qui attendaient leur mise en place dans des boîtes de sapin.

On utilisa même les ouvriers pour peindre la salle à manger (couleur chêne...).

Pendant toutes ces réparations qui avaient donné beaucoup de saleté dans la maison et beaucoup d'ennui, ils avaient choisi le bureau comme salle à manger et recevaient dans la petite chambre à alcôves. Le piano de Marguerite avait même été hissé dans la mansarde devenue salon et des flots d'harmonie, écrit-elle, semblaient descendre du ciel sur les Launéens.

Quelques mois plus tard, profitant de la « saison », Marguerite et sa mère partaient faire un petit séjour à Saint-Malo pour aller au bal du Casino et voir jouer les Noces de Jeannette, écouter des concerts, voir courses et régates et passer quelques jours ensuite chez leurs amis Bourdas au château de la Roche [sur la Rance, près du Port-Saint-Hubert].

Si nous revenons à Charles de La Foye qui avait toujours craint d'être envoyé à Douai ou à la Fere. Le voilà justement au mois de juillet dans cette première garnison qu'il qualifie brièvement

de « ville forte sur la Scarpe » - « renseignement, lui répond sa cousine, qui n'ajoute aucun sel à la nouvelle, soit dit en passant »

En vérité, il s'y morfond : service très dur, colonel difficile et exigeant. Il a reçu pourtant une lettre du général Roujoux en guise de consolations.

« Mon cher Charles. Ma correspondance est en retard avec toi mais j'aime à croire que tu es loin de m'en vouloir, bien persuadé de l'affection que je porte au fils d'un de mes meilleurs amis. D'après ta lettre, j'ai vu avec plaisir que ton colonel savait bien employer ton temps [Charles de La Foye est envoyé avec un détachement à Calais faire des expériences sur mer de nouveaux projectiles] et je t'en félicite car cela prouve qu'il te regarde comme un bon officier apte à tous les différents genres de service d'un régiment, ce qui est un grand point, de sorte qu'un jour tu seras un véritable officier d'artillerie. Viennent ensuite les campagnes et ton avancement marchera de lui-même sans avoir recours à l'intrigue et aux sollicitations. C'est en suivant cette voie que je suis arrivé aux étoiles à l'âge de 54 ans et je fais des vœux pour qu'il t'en arrive autant et qu'un jour à venir, mon bon ami, tu puisses te retirer au Tertre comme je l'ai fait à Klaran [propriété près de Landerneau]. Ici, je suis heureux et chéri de tous ceux qui m'entourent après avoir largement payé ma dette à la patrie [blessé en Crimée] et ne désire plus rien depuis que je suis devenu paisible habitant des champs. »

En dépit de ce témoignage de sympathie, Charles se désole d'autant plus qu'il n'a pu obtenir après l'Inspection générale, le grade de capitaine, but de tous ses désirs. Son oncle l'avait recommandé au colonel Dubois Fresnay, devenu général, et à Roujoux. Son colonel l'avait pourtant appuyé de notes les plus louangeuses : « Excellentes notes pour le service, officier plein de zèle et aimé dans son régiment ».

Malgré tout cela, il fut refusé pour la raison très simple, lui dit son oncle, que son rang d'ancienneté ne le mettait pas dans la liste des candidats à la discussion des préférences. « Il faut te résoudre à une règle qui paraît équitable ».

« Sais-tu, mon cher enfant, lui écrit sa tante, que tu deviens terriblement ambitieux car enfin... tu n'as que 29 ans et voilà que tu te plains déjà des rigueurs de ton sort et vois tout espèce d'avancement perdu. Te voilà proposé, te voilà recommandé et bien noté. Un peu de patience et à moins que tu ne soupères après le Tertre et une bonne ménagère, tu n'es pas à plaindre. Tu as bien fait de me prévenir que tu la voulais douce, moi qui t'aurait cherché une vive et sémillante pour réveiller un peu ton flegme habituel.

NB : nous avons reçu une lettre de H. de La Villuchet [capitaine], il dit pour le refus d'être maintenu, exactement ce que dit Monsieur Demolon, que ce n'est pas un échec, que tes notes sont excellentes, que tu passeras l'année prochaine, que la liste était plus réduite que jamais et que ton rang d'ancienneté ne permettait pas de te mettre en avant, que le général Labastie te secondera en toute occasion. Enfin, je ne sais si tu lui avais parlé d'autres projets, mais il dit qu'il veut répondre à une petite lettre très gracieuse qu'il a reçu de toi pour te dissuader autant que possible de quitter ton régiment. « Je vous écrit très franchement ma façon de penser par suite de l'intérêt que je porte à Monsieur de La Foye par amitié pour vous. Je désire bien le voir réussir ainsi que cela doit être et je serai heureux de lui être utile si je le puis. »

Charles pensait en effet très sérieusement quitter le régiment pour entrer dans une manufacture d'armes mais il en fut heureusement dissuadé par les conseils du colonel Demolon.

Un peu plus tard, son oncle, sur un mot de Madame de La Villuchet du Bois Martin, pense alors à diriger son neveu vers la Garde impériale mais il a soin d'ajouter que c'est en désespoir de cause :

« Je te parle de la Garde comme un faux fuyant, pour te tirer momentanément, mais ce n'est pas crotte de chien et Villuchet qui en a fait partie m'a narré tous les avantages de cette position :

- 1er Table côté cuisine de prince, vaisselle d'argent
- 2e Regards louchards des dames
- 3e Invitation aux chasses de Compiègne,



de danses partout (que tu négliges trop)

4e Un moyen de transition pour rentrer dans le vrai service militaire  
qui te convient mieux que celui des jolinesses de cour.

Réfléchis, si tu peux et réponds moi.

NB : je me demande si je t'ai fait présent d'une grande et belle canne à pomme dorée pour savoir si on me l'avait soulagé. T'ai-je donné oui ou non ma canne à pomme d'or ??... »

Le colonel Demolon, sérieusement consulté, répondit que cette position très désirable avec le grade de capitaine serait à présent, pour bien des raisons, fort nuisible à l'intéressé et l'affaire en resta là.

\*



**\* 1869 \***

L'année 1869 compte fort peu dans vos souvenirs de famille. Elle semble vouloir passer presque inaperçue pour faire mieux valoir sa triste voisine, celle de 1870.

Cependant, en cherchant bien, nous y trouvons des épaulettes de capitaine en perspective et quelques lettres de l'oncle Adolphe de La Foye que j'ai toujours aimé à transcrire. Il écrit à son neveu au mois de juin 1869 :

« Ces dames prétendent que c'est à moi de t'écrire, je ne m'en plains pas quoiqu'en général j'aime assez de me servir d'une secrétaire.

Parmi les actualités qui me portent ombrage, je parlerai de l'époque de la fête Dieu. Depuis 15 jours, il y a ici, comme tous les ans, un atelier dans une des chambres. On y confectionne des fleurs en papier et cela me gêne en rien mais toute l'autre semaine on va faire une razzia dans le jardin. Une brigade de vieilles et jeunes filles marchant à tort et à travers vont enlever tout ce qu'il y a de fleurs tandis que tante et cousine sont au bourg à présider au reposoir.

Jamais grêle par le plus grand orage n'a mis le jardin dans un si déplorable état !!! Ce sont bien les femmes de Saint-Père envoyées dans le jardin qu'on pourrait appeler « La batterie des mitrailleuses !!! ».

Le dessin que tu m'envoies du projet de votre nouvelle tenue me paraît plus convenable que votre ancien enharnachement et je fais compliment sur l'exécution artistique. Je n'ai jamais vu d'aussi bien aux vitraux des marchands de confection, la désolation des tailleurs sur mesure ! Ta tante va mettre quelques mots à cette suite et je t'embrasse de bien grand coeur. »

« On tachera, mon cher neveu, lui écrit sa tante, de ne plus mériter vos reproches. Le temps marche si vite, surtout dans un temps d'élections et de reposoirs, qu'on a pas le temps de souffler et, comme disait ton bon père : 'La besogne me déborde'. »

Qu'est-ce qui n'a pas fait de politique et de propagande ces temps-ci, même Marguerite qui portait des billets dans sa poche pendant que je faisais des discours aux bonnes femmes, puis nous leur glissions « un Lorgeril »<sup>2</sup> mais Monsieur Rouxin [maire de Saint-Malo], comme nous le pensions, l'emporta au 2<sup>e</sup> tour.

---

<sup>2</sup> Lorgeril, candidat d'Adolphe de La Foye.

« Un ancien élève, officier de marine démissionnaire, homme de bien, conservateur décidé à plaider la cause des agriculteurs dont il a pris la profession, comme son père maire de Rennes. Dans sa circulaire, il fait remonter sa généalogie jusqu'aux croisés du temps de saint Louis, ce qui a produit une explosion de quolibets et de récriminations contre les aristocrates et on s'est trompé autour des principes de 89 en haut péril. »

Ton oncle me calomnie au sujet de ses jardins ! Jamais il n'est coupé une fleur que de ma main et il est bien malheureux que cette dîme au Bon Dieu qui les fait fleurir serve de taille à ses arbustes qu'il laisserait pousser à tous crins. Cet oncle est toujours bon tout de même et aimable comme tu le connais...

Qui aurait crû que le séjour de Douai allait te rendre sentimental; tes plaintes sur les rigueurs de l'exil avaient pris une petite teinte élégiaque qui ne t'était pas ordinaire. Tu t'ennuis donc beaucoup ? Mon pauvre garçon ! Nous espérions pour toi le camp de Châlons mais le temps s'avance et je crains que tu ne restes à Douai jusqu'à la fin.

Pendant les élections, ton oncle ne pouvant se rendre à Saint-Servan, est allé dimanche écouter les palabres de notre affreux petit maire de Saint-Père [Rougeul ou Rongeuil ???]. Et comme il faisait beau, coup de zèle en criant : « Vive l'Empereur ! ». Adolphe a repris : « Vive l'Empereur. A bas le maire ! ». Il y a eu chorus mais il nous revaudra cela à l'occasion.

Nôtre petite Marguerite devient d'une hardiesse dont nous ne la soupçonnions pas capable. Elle s'est aventurée à jouer de l'harmonium et a chanté, le jour de la clôture du mois de Marie, un « O salutaris » qui a eu beaucoup de succès. Marguerite a fait aussi florès à une matinée donnée par sa maîtresse de chant. Elle chante souvent 'Martha' que vient de lui envoyer son cousin en galant envoi.

Je te quitte, sois sûr que j'ai été toute touchée des rigueurs de ton exil, nous tâcherons de t'égayer à tour de rôle en attendant le mois de septembre. Si nous pouvions t'envoyer un beau panier de fraises et un peu de fraîcheur de Launay. »

Charles passa au mois d'août son inspection générale avec succès<sup>3</sup>. « Les témoignages de satisfaction que tu as reçus ne nous surprennent en rien, c'est justice, lui écrit son oncle. »

Le 9 Xbre, Charles était maintenu pour passer capitaine dans le courant de l'année suivante. Ayant obtenu ses 3 mois de congé, il les passa au Tertre, puis à Tulle chez sa tante [petite fille de Madame de La Rochefoucault qui avait épousé Adolphe de Meynard en 1846] et sa grand-mère âgée de plus de 80 ans et la dernière des anciens habitants de la Sudrie. De là, visite à la Brouterie [Bronterie ???] chez son cousin germain Raymond Mayne d'Arche<sup>4</sup> et à Saint-Malo où son oncle lui écrit :

---

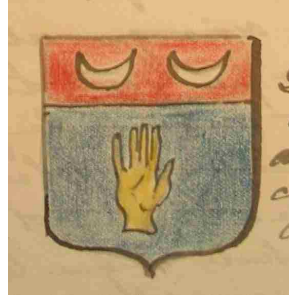
<sup>3</sup> « Vous êtes maintenu par le comité avec le n° 8 sur 23. C'est donc un succès dont je suis heureux de te féliciter. Bien à toi. [Signé :] de la Bégamière ». « Vous êtes maintenu pour capitaine, recevez mes meilleurs compliments. [signé :] de La Villuchet »

<sup>4</sup> fils de Gabriel de Meynard qui avait épousé Mademoiselle de Rouziers.

Notes généalogiques : Meynard

- Baron de Meynard, épouse de Giou de Caylus, dont :
  - I - Adolphe qui épouse en 1846 ... dont :
    - A - Charles qui épouse Mademoiselle d'Argent dont :
      - a - Marie, sans postérité
      - b - Jean qui épousa Mademoiselle de Pierrefeu
    - B - Hélène qui épouse de Bony [ou Bouy ???] de La Vergne, dont :
      - René ...
  - II - Hector, sans postérité
  - III - Gabrielle qui épouse Wayne d'Arche dont :
    - Raymond qui épouse Mademoiselle de Rouziers, dont :
      - a - André qui épouse Wanda Biceska
      - b - Raymond qui épousa..., sans enfants
      - c - Gabrielle, sans postérité
      - d - Marie qui épouse Charles de La Villandré [Villaudré ???]
  - IV - Irène qui épouse Eugène de La Foye

« Si tu viens nous voir après Noël, les offices religieux et les abstinences auront cessé et tu trouveras le confort sur la table, mais si tu veux prendre une leçon sur la manière de marcher martialement, il faudrait venir aux offices de Noël pour contempler le suisse de la cathédrale, semblant défier tous les fidèles en frappant sur sa hallebarde les dalles de l'église. Le grand homme barbu m'a donné bien des distractions pendant la grand'messe et le sermon par le contraste de son arrogance avec l'air piteux des pêcheurs. Il est vrai qu'il est grand cordon de son ordre à lui ! »



**Fig. 13 : Armes des Meynard**

\*



**\* 1870 \***

« Tes nouvelles transformations mondaines nous éblouissent !! ... », écrivait Marguerite de La Foye à son cousin au commencement de l'année 1870. Car il est vrai que Charles commence à devenir mondain. Il fait à Douai de nombreuses visites, apprend le piano et se faufile de plus en plus, suivant l'expression de son oncle, dans le chemin de la galanterie.

« Tu gagneras beaucoup à aller dans le monde, lui écrit sa tante, car enfin il y a 3 ans lorsque tu vins à Saint-Malo malade, tu n'étais pas plus façonné qu'un garçon de 18 ans qui sort du collège. Tu as du penchant pour tout ce qui est de bon goût mais il faut tacher aussi d'apprendre à dire des choses agréables et aimables puisque tu sais les apprécier dans les autres car je dis que les bonnes manières sont comme le vernis d'un tableau d'un maître, tout à fait nécessaire pour en faire valoir les beautés.

Ce n'est pas tout, Charles pense sérieusement au mariage et il vient d'écrire à sa tante une phrase qui l'a fait bien rire à ce propos en disant : « si on ne me marie pas par force, je ne me déciderai jamais !... »

« Et il se trouve pourtant, lui répondit-elle, que de ton plein gré tu penses à 3 demoiselles à la fois, c.a.d. que je te trouve une vraie locomotive non encore lancée sur ses rails, il est vrai, mais brûlante de recevoir les cérémonies et les bénédictions du départ.

Ton oncle et moi nous avons cherché à remplacer ton père et ta mère, et tu as eu pour nous tous les respects et les attentions du meilleur des fils, c'est avec mon coeur de mère que je t'étudie et te connais en effet mieux que toi même sous certains points de vue. Je désire bien vivement que tu puisses fixer ton choix sur une femme aimante, bonne et intelligente, avec laquelle tu puisses ouvrir ton coeur complètement, ce qui ne t'est jamais arrivé peut-être depuis que tu es au monde. Car quoiqu'excellent que fut ton père, sa manière d'être ne portait pas à l'expansion et c'était par ses actions plus que par ses paroles qu'on le jugeait et le connaissait véritablement. D'ailleurs tous les enfants élevés sans mère que j'ai connus étaient comme toi, et ce ne sera même que quand tu auras des enfants que tu comprendras ce que je te dis. »

« En fait de mariage, voici mes principes, ajoute son vieil oncle. Le Seigneur a dit de Judas qu'il eut mieux valu qu'il ne fut jamais venu au monde et j'affirme qu'on en peut dire autant d'une personne mal mariée de l'un ou de l'autre sexe. Trois conditions nécessaires : fortune suffisante - caractère et personnalité - position de famille. Une seule de ces conditions est insuffisante, si complète qu'elle puisse être. Un Trévellec s'est adressé à un maquignon et tu sais le reste, le Prince de Polignac a épousé la fille d'un millionnaire et tu en connais les suites. Voilà où ont abouti presque tous les mariages d'argent. Enfin, on doit rendre une femme heureuse, c'est à quoi doit tendre un homme de bien. Les « zoizos » se marient bon gré mal gré dans la saison ou nous entrons. Toi, tu es un beau merle ! C'est vrai !... mais tu peux attendre l'été, l'automne ou l'hiver sans compromettre ta couvaison et t'assurer d'un abri sûr pour ton nid. Ton oncle qui t'aime comme par le passé. »

La tante Rose se met alors en campagne, allant aux renseignements, poursuivant de nombreuses pistes, en somme se montrant très dévouée comme l'aurait fait une véritable mère.

Nous n'entrerons pas dans ces détails de correspondances tout à fait inutiles, remarquons seulement qu'elle lui conseille de ne pas chercher trop au loin mais que de son côté elle ne trouve aucune jeune fille de Saint-Malo ou de Saint-Servan qui puisse lui convenir. Elles ont toutes des si ou des mais soit de leur côté soit du côté de leur famille. En parlant d'une jeune fille de Nantes, une demoiselle de Cornulier (???) qui a ses préférences, elle a soin d'ajouter :

« Ne te flatte point, c'est le moyen de ne pas avoir de surprise. On ne plaît pas à tout le monde et si la jeune fille désire un mari causeur, gai et mettant partout de l'entrain, ce n'est pas toi qui réalisera ce type ! Il y a aussi la question religieuse qui pourrait être peut-être un obstacle car puisque toi, jeune homme ne veut épouser qu'une jeune fille pieuse, à plus forte raison cette jeune fille par le temps ou nous vivons ne voudra peut-être pas céder la dessus. »

Et rose attendait pour risquer une demande que Charles revint du camp de Châlons avec la double épaulette. Il y était arrivé au mois de juin et le colonel Demolon s'était offert de le faire venir à l'Arsenal de Rennes sous ses ordres, une fois capitaine et cela par l'entremise du général Suzanne.

Les Launéens jouissaient en paix du printemps. Launay avait de nouveau préparé ses charmes. Adolphe précédent sa famille avait dirigé ses premières préoccupations sur les beaux-arts : peignant bateau, portes et contrevents. Les voilà gaiement installés pour la saison et Marguerite peut rafraîchir sa joue sur le frais museau de Pruneau et ouïr en paix de sa liberté, de son piano et de son chien. Nulle inquiétude ne semble les troubler. A cette époque, si on redoute quelque chose, c'est plutôt l'approche d'une révolution comme le pensent les gens les mieux informés, car un mécontentement général contre l'Empereur se fait de plus en plus sentir.

« Ce qui me vexe le plus, dit Rose, c'est que les journaux religieux et légitimistes s'allient partout avec les rouges et la canaille. Toi tu comptes sur les Chassepots et tu as raison mais afin de les tourner sur des français. Pour commencer, il vaudrait mieux riposter aux fusils à aiguille mais ce sont de vilains jeux de mains. »

« Avant de partir de Douai, écrivait Charles de La Foye un peu plus tard dans ses notes de campagne, nous avons pensé que l'entrée du duc de Gramont au ministère indiquait le commencement d'une politique anti-prussienne, mais nous ne croyons pas la guerre imminente. Je crois cependant que dès cette époque le gouvernement prévoyait ce qui arrive aujourd'hui. Depuis la déclaration de Mr de Gramont à la chambre, on voit (les cris ???) se rembrunir puis tout le monde croit la paix faite, enfin l'insolence du roi de Prusse nous contraint à défendre nôtre honneur les armes à la main. »

\*



### \* Campagne de 1870 \*

*« Et voici qu'une fois de plus l'immense flot germain se soulève, accourt sur la Gaule, frémissant d'une joie dévastatrice. Aux champs de bataille éternels de l'Alsace, le barrage gallo-romain vient de céder. Sauve qui peut ! Les Prussiens !!! Les Prussiens ! »* (Maurice Barrès)

Comme nous l'avons vu précédemment, Charles de La Foye se trouvait au mois de juillet au camp de Châlons commandé par les généraux Frossard et Ducrot à la date du 14<sup>5</sup> on lui apprend en revenant de Mourmelon que la guerre était déclarée. La femme de l'un de ses généraux du camp avait écrit à son mari : « La guerre est déclarée, renvoie le break et le domestique ». Le général en chef recevait à la même heure au théâtre une dépêche par laquelle le ministre l'informait que les généraux commandant les divisions territoriales avaient ordre de mettre sur pied toutes les forces possibles et la grande manoeuvre qui devait avoir lieu le 15 est contremandée. A 4 heures du soir, on lit une dépêche de l'Empereur disant : « qu'il compte sur notre patriotisme et sur notre dévouement pour la prompt exécution des ordres que nous allons recevoir ultérieurement ». On fait toucher aux hommes une journée de biscuits, une ration de lard et on parcourt les rues de Mourmelon en chantant les chants nationaux. Instruction sur le bivouac d'une batterie. Charles part à Mourmelon compléter ses petites provisions de précaution : cafetière, bouillotte, thé, café, cognac, sucre, biscuit, chocolat. Il attend de l'argent qui ne vient pas et pour comble de malheur on lui vole 100 F. A la pension on vient de lui apprendre qu'il est passé capitaine et le commandant Bedvin (???) lui notifie de suite sa lettre de service.

18 juillet. On touche les munitions mais l'arsenal du camp ne possède pas les objets nécessaires pour compléter les chargements des batteries. Il manque une partie des approvisionnements et on est obligé de les faire venir.

Charles garde son cheval de lieutenant. « Je ne veux pas l'acheter, écrit-il, car il me coûterait trop cher pour ce qu'il vaut. Il achète à Mourmelon 2 licols et colliers, 2 piquets de fer et de chaînes d'attache. On dit, ajoute-t-il que les Prussiens se retirent sur le Rhin, c'est une faute car nous ferons la guerre chez eux et leur pays sera ruiné. La déclaration de guerre parait ce soir, dit-on.

---

<sup>5</sup> Je me suis permis de résumer les notes de campagne de Charles de La Foye, c'est-à-dire de supprimer les détails plus ou moins techniques pour rendre au récit son allure plus libre et plus vivante. Il est assez curieux de rapprocher de ces notes le récit du lieutenant Lambert (devenu général, que votre mère a connu) parti de Rennes pour Sedan. Il ressort de toutes ces notes de combattants que l'armée était mal préparée, mal commandée, mal outillée. Le désastre de 1870 dans ces conditions n'a rien de bien surprenant.

« De préparation à l'école de feu, dit le Lieutenant Lambert, il n'y en avait aucune tandis que l'on donnait tous les soins à l'instruction à cheval et à la batterie attelée. Nul exercice d'embarquement. On nous avait délivré en partant de Rennes une carte de l'Europe centrale, carte de géographie dont ne voudrait pas un enfant de l'école primaire. Pas moyen de trouver une carte de France quelconque, il faut s'en reporter aux renseignements des gens du pays. »

20 juillet. A 7 heures du soir nous recevons l'ordre d'embarquer à 9 heures pour Phalsbourg. La lettre qu'attendait de France et qui contenait 1000 F pour moi est enfin arrivée. La Poste consent à me la remettre. Le chargement des voitures a été assez vite fait. 1 heure et demi environ avec des hommes peu exercés et par suite braillards. Ils n'avaient heureusement pas eu le temps de se griser. Nous partons à 12 heures de la gare de Mourmelon, passé la nuit à Châlons. Nous passons à Commercy, Bar le Duc, Toul. On gorge les hommes de vin et autres choses. A Nancy, aucune manifestation.

21 juillet.

Arrivés à la gare de Lutzelbourg. On débarque que le 22. Dépêche du général Ducrot nous apprend que nous devons aller à Bitche et que nous faisons partie de la 1ère division du 5e corps commandé par le général de Failly. Ils rembarquent.

24 juillet.

Arrivés à Bitche.

25, départ de Bitche, nous arrivons à notre camp près Sarreguemines à 4 heures du soir, il n'y avait que 37 Km à faire. Il est vrai que la chaleur était accablante et que les hommes encore peu aguerris tombaient sur les routes. Les traînants étaient nombreux. Du camp on voit la Bavière.

26 juillet.

Orage et pluie. La tente de marche d'officier est bien peu commode, elle est imperméable mais trop étroite et pas assez haute. On ne peut pas y mettre ses effets ni s'y tenir debout. L'habit est bien incommode, je vais tâcher de me faire faire un paletot avec des galons sur les manches.

27 juillet.

Nous changeons de campement pour nous porter à 500 mètres à l'arrière. On nous trouvait trop en vue du coteau bavarois qui est en face et d'où l'on aurait pu nous canonner. J'achète 500 F un cheval à un commandant d'infanterie. Le cheval à 14 ans mais il est sain et brillant. Il a du être étalon avant sa castration et demande à être bien attaché. La nuit dernière on a tiré du côté de Franenberg sur la Bliese. Nous ne sommes pas encore complètement organisés. Le colonel Roland nous passe en revue à 9 heures.

2 août.

Ordre de départ sur Franenberg... On ne recueille que des renseignements vagues. On a entendu beaucoup de charrois passer en arrière des crêtes qui sont en face de nous (route de Sarrebruck). Des uhlans sont venus ces jours derniers à Franenberg, ils ont demandé des renseignements aux habitants, le pistolet sous la gorge; ils réclament les armes ainsi que ceux des villages voisins. Je viens de voir un chasseur dont le cheval a reçu une balle dans la joue, a ricoché sur l'os. Elle a été tirée près de Franenberg, le chasseur a l'air encore tout ému.

4 août.

La division entière part. On arrive près d'une grande ferme près de la route de Bitche à 7 Km de Sarreguemines. La ferme occupe le sommet d'un mamelon et formait le centre d'une magnifique position défensive. J'ai été envoyé à mi chemin prévenir la réserve, qu'on avait oublié dans les hautes régions de l'État major, de venir nous rejoindre.

5 août

Nous partons pour Bitche. On nous prévient que nous sommes menacés de l'entrée d'un corps prussien par la route des deux ponts. Depuis longtemps on se plaint que nous ne sommes pas assez éclairés par la cavalerie. En venant de Sarreguemines, le général de Failly se faisait éclairer à 500 m à

gauche de la route par les hussards de son escorte. Pendant la grande halte à Petit Réverchin, des habitants du pays préviennent que des prussiens s'avancent sur nous. Je monte avec une bonne lorgnette dans le clocher et je vois des groupes de cavalerie et de fantassins qui s'avancent dans la direction du village mais en sont encore à 5 ou 6 Km. J'en préviens le général Nicolas qui néglige ces renseignements et ne fait pas vérifier ces informations. N'aurions nous pas du savoir plus tôt la présence de l'ennemi ?...

6 août

A 5 heures je monte à cheval, on nous place plus ou moins bien devant Bitche sans tenir compte du fort qui pouvait jouer un grand rôle, mais il est à peine armé, 2 pièces de 12 placées dans une lunette (qui permet de voir à 4 Km de la route des deux ponts) ne sont ni servies ni approvisionnées. Je passe ma journée à cheval portant à chaque instant des ordres du commandant Perrot à des distances considérables. On entend de bonne heure le canon dans la direction de Niéderbronn. Dans la journée, le bruit paraît remonter; le soir il s'affaiblit et semble redescendre vers le sud. On parle d'une défaite de Mac-Mahon. A 8 heures on reçoit l'ordre de partir pour la petite Pierre. On traverse Bitche et nous avons beaucoup de peine dans l'obscurité à emmener nos caissons de munitions, affûts de rechange, forges, etc. Nous sommes doublés par des colonnes de cavalerie du train des équipages et enfin, au bout de quelques kilomètres, nous commençons à marcher sans trop d'embarras. Nous sommes toujours au milieu des bois. On rencontre des blessés mais on ne peut avoir que des détails très vagues sur ce qui s'est passé dans la journée. Nous descendons une longue côte, au bas nous étions à quelques kilomètres d'Ingwiller mais les éclaireurs prussiens y étaient.

Il commençait à faire jour, je n'en pouvais plus et tombais de sommeil, étant resté à cheval toute la veille. Nous faisons la grande halte dans une clairière, notre charrette de bagages étant restée en arrière, nous n'avions rien à manger ni à boire. Les sous-offrs nous ont offert du café. Les fuyards confirment la défaite de Mac-Mahon. 17 cuirassiers nous disent qu'ils restent seuls de leur régiment (le 5e). Il ne faut pas avoir trop de confiance dans le récit des fuyards qui quittent souvent trop tôt le champ de bataille pour voir ce qui se passe à la fin. Nous montons à la petite Pierre où nous arrivons à 9 heures et demi. Nous traversons le village où nous trouvons le général de Failly et son escorte déjà installés et nous allons camper dans des champs sur un mamelon où l'on voit assez bien les environs. Vers 1 heure il y a une alerte, on prend des dispositions pour se défendre, et cependant il n'y avait encore rien à craindre. Un commandant d'État major échappé des main de l'ennemi arrive dans notre camp, il nous raconte que l'armée est en déroute complète, que les prussiens ont plus d'artillerie que nous, etc. enfin que leurs canons portent à 4 Km et bousculent les fuyards à de très grandes distances. Les canonniers qui nous entouraient, voyant le malheureux tout bouleversé encore de la poursuite de la veille, parler comme s'il avait été gêné, le prennent pour un espion. Au même moment apparaît, à l'entrée du chemin par lequel il était arrivé, un cavalier vêtu de blanc et armé d'un fusil. On crie : aux armes !... Les canonniers malgré nous mettent les pièces en batterie et les chargent; des chasseurs à pied tirent sur le cavalier qui n'était autre qu'un Truco, ordonnance du commandant. Les hommes prenaient toujours l'officier pour un espion et pour le soustraire aux mauvais traitements le colonel Roland le fait envoyer sous escorte au général de Failly. Dans la journée arrivent plusieurs officiers du 1er corps isolés ou avec ce qui leur reste de troupes. Nous recueillons d'eux quelques détails sur l'affaire de la veille. AU commencement de la journée on gagnait du terrain, paraît-il, mais vers le soir l'ennemi a reçu un renfort de 70 000 hommes et a tourné notre gauche. Les munitions étaient épuisées, une brigade de cuirassiers lancée sur l'artillerie pour protéger la retraite est écharpée. Le colonel de Vassart tué par 5 balles. Le général Fargeot s'est sauvé sur un avant train. La troisième division de notre corps aurait pu aider Mac-Mahon en prenant les prussiens au flanc dans leur mouvement tournant, pourquoi ne l'a-t-elle pas fait ?... Nous avons temps d'arriver mais de Failly a prétendu que nous étions fatigués de la marche de la veille. Voilà une bataille perdue que l'on aurait pu transformer en victoire désastreuse pour les prussiens. Leurs 150 000 hommes peuvent entrer en Alsace. On ne nous éclaire pas. Chez nous les paniques ont un effet terrible. Pour les éviter, il faut que le soldat sache qu'il est éclairé au loin. Le soir on reçoit l'ordre de partir sans bruit à 4 heures du matin. On prend la direction de Sarrebourg. On voit les feux dans la nuit. Il y a des prussiens à peu de distance de nous mais on ne voit pas leurs feux de bivouac, on 'aperçoit que des lumières passagères et même des fusées qui sont sans doute des signaux.

Lundi 8 août

Les montagnes sont couvertes d'un épais brouillard puis la pluie se mit à tomber. La mise en route de la colonne est fort lente. Nous nous attendions tous à une attaque et on s'éclairait à peine. L'artillerie de réserve était partie avant nous avec le général. Pendant la route, par des chemins de traverse, Caris arrive au galop disant que les prussiens étaient à Sarre Union (???) qu'ils marchaient sur Sarrebourg. Nous allons en reconnaissance à 6 Km en arrière, le commandant Perrot et d'Autin aide de camp du général Goze, Caris et moi. Des renseignements que nous pouvons recueillir, il résulte que les prussiens, sans être bien loin, ne sont pas sur nos talons. Il est assez probable qu'ils ont occupé la route de Reischshoffen à Rouxviller et qu'ils traversent par là une partie des Vosges.

Nous marchons jusqu'à 6 heures du soir. Nous arrivons à Lixheim. On croit percevoir des troupes venant de Saverne, on prend alors des dispositions de combat autour du village qui est presque fermé et entouré de murs et peut servir de réduit. L'artillerie est mise en batterie, l'infanterie déployée et des tirailleurs postés au loin. La première frayeur passée on fait des distributions. On parle de partir peut-être ce soir. On dit que l'Empereur déclare la patrie en danger et fait un appel aux armes. C'est trop tôt car rien n'est encore perdu !

Mardi 9 août

Nous passons la nuit à Lixheim et un paysan charitable m'offre sa grange pour coucher, elle est à 2 pas de la batterie, j'en profite. Le départ est à 4 heures, les ordres de marche sont mal donnés, on met trop de temps à se mettre en mouvement. Il pleut à verse. Nous passons à Sarrebourg où l'artillerie de réserve et le 1er corps avaient campé la veille. Les campements du 1er corps se reconnaissent au gourbi en paille et en branches. Bien peu d'hommes de ce corps avaient leur sac et leur campement. Sans munitions, ils n'avaient qu'une chose à faire, rejoindre une place approvisionnée. Je remarque que les hommes deviennent de plus en plus pillards et indisciplinés. J'entends une pétarade, ce sont des fantassins qui tirent sur des oies sur l'étang de Stock. Des hommes jettent leurs cartouches, les déposent dans les maisons et vendent la poudre, entrent sans cesse dans les maisons pour boire et fricoter. Un fantassin porte la main sur un officier des chasseurs qui est obligé de se battre avec lui. Plus loin, un homme qui n'était pas à son régiment insulte le colonel Rolland. Tous ces actes d'insubordination ne sont pas réprimés vigoureusement. Nous sommes encombrés de Turcos, de zouaves, etc. Le général en chef ne prend pas de mesure et cependant depuis longtemps on se plaint à lui du mauvais esprit des troupes.

Nous campons dans une prairie au delà de Richecourt avec l'artillerie de réserve. Le colonel Rolland me prend comme aide de camp, je regrette le commandant Pérot.

Mercredi 10 août

Nous allons de Richecourt à Lunéville par des chemins de traverse. Grande pluie d'orage près de la ville. Nous campons dans un terrain de manoeuvre au milieu de lacs. Une rivière coule sous ma tente.

Jeudi 11 août

Le général en chef avait mis le départ à 7 heures la veille mais ses ordres transmis par un caporal n'étaient pas parvenus à tout le monde de sorte que presque toutes les troupes étaient prêtes à 4 heures recevant la pluie et attendant. On nous prévient que l'étape est de 38 Km mais qu'elle est indispensable. J'arrive à 6 heures du soir à Lorro Mondgey (???), la tête de la colonne est à Charmes (Vosges). Il pleut toute la journée. Je couche dans une grange. Cette marche a été déplorable, les hommes marchent en désordre, quittent la colonne pour prendre des raccourcis, jettent leurs armes et cartouches, tiraillent dans les bois, mendient près des habitants, etc.

On va à Mirecourt à 24 Km. On se demande pourquoi de Lunéville on n'a pas été à Nancy ?... Je fais la connaissance du colonel Béhague, cousin par alliance de Raymond.

Vendredi 12 août

Après avoir traversé Charmes, jolie petite ville sur la Moselle, nous arrivons à Aubacourt. L'infanterie vient nous rejoindre. On se forme en bataille dans une grande prairie pour y faire la grande halte. On reçoit une dépêche annonçant le changement de ministère, on parle d'une victoire de Bazaine. Mac-Mahon nous commande décidément avec le 1er corps et peut-être le 7e. On dit que nous allons marcher sur Toul. Mac-Mahon a fait lui même une reconnaissance. Il a fait sauter le pont de Blainville et celui de Lunéville a été rompu après notre passage. Mon cheval propriété a eu la jambe cassée ce matin.

Samedi 13 août

Nous devons partir à 6 heures pour prendre la direction de Toul mais à 10 heures du soir on a changé la direction, nous marchons maintenant sur Neufchâteau, campons à Honécourt. On dit que Mac-Mahon commande une armée qui doit se réunir au camp de Châlons et que nous y allons. Dans toutes ces marches, on remet à la 1ère halte au général de division les situations des troupes. Le 11 a eu un jour 400 hommes en moins et ne les a pas revus.

Dimanche 14 août

Départ à 4 heures, arrivés à Blaincourt à 3 heures. On communique l'ordre par lequel Bazaine a le commandement de l'armée du Rhin.

Lundi 15 août

Campons à Clefmont

Mardi 16 août

Nous arrivons très tard à Chaumont, tout le monde est campé en ville. La 1ère brigade par dans la nuit par le chemin de fer pour Saint-Dizier, la 2e pour Blesme (???) la 2e brigade et la 2e division pour Vitry afin de protéger le chemin de fer. L'embarquement est long et pénible, nous partons vers minuit pour Saint-Dizier avec le général Goze et le colonel Rolland, la 5 et 7ème batterie et un détachement du train.

Ici ouvrons une parenthèse pour glisser une lettre partie de Launay à la date du 16 août. Elle va nous éclairer d'une manière assez originale sur la mentalité de nos launéens devant les 1ères défaites de 1870.

« Mon pauvre enfant, écrivait Adolphe de La Foye à son neveu, nous recevons tes lettres assez régulièrement et à l'instant le facteur nous en apporte deux : l'une du 8 et l'autre du 12 datée de Lunéville. Dans chacune tu dis : pas reçu de lettre et cependant nous t'écrivons bien plus souvent que nous ne recevons de tes nouvelles.

Ma rage contre les prussiens n'est pas en dessous de la tienne ! En 1813 ils étaient les plus redoutés des pauvres pékins, sans égard, d'aucune sorte. Ces gens sans élan ne doivent quelques succès qu'aux deux conditions suivantes : d'être bien commandés et d'être obéissants. Ces deux conditions sont énormes dans la balance mais nous aussi nous avons quelques bons généraux et le duc de Magenta notamment contribua à les refouler, que dis-je, à les humilier car le patriotisme se manifeste partout en France mais notre pauvre pays n'est pas sans receler des traites et des ambitieux. Le gouvernement à, Dieu merci, mis beaucoup de villes en état de siège pour sévir plus promptement contre les malveillants et les vendeurs à la Prusse.

Les événements me mettent dans une fièvre qui nous anéantit tous. Lorsque dans quelques années on se rappellera que cette canaille a pu, risquant le tout pour le tout, oser envahir notre territoire et agir en possesseurs définitifs dans le terrain qu'elle a en main, on se demande comment cela a pu se produire. Une partie de nos mobiles est partie hier matin, Émile part à la fin de la semaine, aussi l'effectif des domestiques sera réduit à sa plus simple expression. Nous aurons la Gauthier tenant en

guise de tambour major une baguette avec laquelle elle garde ses vaches et Geslin qui la suivra péniblement s'il ne prend une poignée par derrière dans ses cotillons et en avant pour la guerre...

Je m'ennuie à l'excès. Pour m'occuper il me prend parfois envie de fortifier Launay, mais quand je mettrai de l'eau dans les douves, mes portes de ville ne tiennent pas et je ne serais pas mieux garanti. Tout ce que j'ai à faire sera de fondre des balles pour mon fusil et encore n'ai-je pas un moule de calibre convenable, car celui que ton pauvre père m'avait envoyé de Tulle avec le fusil que ma mère m'avait donné est d'un calibre trop fort : inconvénient majeur !

Ta tante et ta cousine partent par le chemin de fer de 3 heures pour Saint-Malo et quêter des nouvelles. Je vais leur demander si elles veulent mettre quelques mots dans cette lettre.

Nous ne manquerons de prier pour toi et pour la France, écrit Rose.

Voici mon mot, écrit Marguerite : Hardi ! Tenons ferme, tu m'as tout l'air d'être un gaillard qui demande l'occasion de se montrer et moi à ta place, dame, qui sait !! Tu tiens toute la place dans mes oraisons.

L'oncle ajoutait :

Ce n'est pas d'aujourd'hui que je prie pour les deux articles sus mentionnés, car j'aime la prière, elle est un recueillement où l'on se rappelle ceux qu'on a aimés et ceux qui vous restent encore.

N.B. Rose a écrit aujourd'hui à Julienne pour lui faire part des 2 lettres que nous avons reçues de toi. »

Maintenant reprenons la lecture du carnet de campagne. Nous avons retrouvé Charles de La Foye à Saint-Dizier où il séjourne deux jours avec sa batterie pour protéger, si besoin est, le passage des troupes.

Départ le 19 août pour la direction de Vitry. Le samedi 20 ils passent à Vitry et arrivent à Châlons le 21. « Nous campons sur le terrain de manoeuvre. » Le lendemain, départ pour prendre la direction de Reims mais de nouveau contre-ordre, ils prennent la direction de Rethel (???) puis de Buzancy.

Il est assez difficile de résumer les journées qui suivent : « en somme quelques coups de canon échangés avec l'ennemi, beaucoup de temps perdu, on a jeté de la poudre au vent, on n'a rien fait », écrit Charles de La Foye.

Le 29 août

Nous étions à Beaumont où nous arrivons sur la place de la mairie, nous ne recevons pas d'ordre et chacun campe au hasard. Le colonel se loge. Quant à moi, le voisinage des prussiens m'inspirant peu de confiance, je vais m'étendre sur le talus de la route de Stonne. La nuit était humide mais j'étais fatigué et j'ai dormi.

Mardi 30 août

Le colonel Rolland m'a envoyé demander des ordres à la Division. Le général en chef et le général Goze ne connaissaient pas leurs adresses réciproques ! En revenant de rendre compte de ma mission au colonel, j'ai vu le maréchal de Mac-Mahon qui revenait de chez le général de Failly, il venait sans doute lui donner des ordres. Je vais ensuite au camp de la 5e et je n'y trouve pas d'officier. Ces messieurs déjeunaient en ville avec les officiers de chasseurs. Il y avait dans la voiture à bagages quelques restes de viande que j'ai mangés avec appétit. Pendant que je finissais de déjeuner on m'apporte un ordre du commandant d'aller au parc du corps d'armée chercher des munitions pour remplacer celles qu'on avait consommées les jours précédents.

J'étais allé à Beaumont à cheval pour reconnaître l'emplacement du parc lorsque j'entends tirer le canon. On m'affirme autour de moi que les prussiens tirent sur le camp. J'écoute et je constate que le

bruit venait du côté de camp de la 5ème. Je monte chez le colonel et lui annonce que nous étions surpris. Il me dit que c'était impossible et me montre un ordre de départ pour 5 heures du soir, le 12ème corps avait passé la Meuse à Monçon (???) et la route était parfaitement sûre. Pour lui prouver qu'il se trompe, j'ouvre la fenêtre et il peut entendre et voit tout le monde courir sur la place.

Sans perdre de temps, je me dirige vers mon camp pour voir ce qu'était devenue la batterie et chercher mon sabre, mon manteau et mon bissac que je n'avais pas pris, pensant faire qu'une petite course.

La batterie avait disparu, ma tente avait été traversée par un obus, les obus à fusée percutante tombaient de tous côtés, les chevaux encore attachés à la corde étaient broyés, des hommes les jambes coupées rampaient avec leurs mains et essayaient de se cacher sous des tentes, le camp était plein de sacs, d'armes, de marmites près du feu, etc...

Les balles pleuvaient et quelques tirailleurs du 11e garnissaient la crête et protégeaient l'artillerie, lui permettant d'aller sous une grêle de projectiles.

La position n'était pas tenable, aussi elle fut bientôt abandonnée. Ne trouvant rien que des chevaux et des hommes étendus par terre dans notre camp, je me suis décidé à aller voir en arrière ce que devenait la batterie. Attelée à la hâte, elle était partie pièce par pièce du côté de Beaumont et conduite par Deit (???) où elle était un peu engagée sur le chemin en remblai qui conduit à la grande route et voyant que la position était à peu près abandonnée et prise en flanc, je lui ai fait faire demi tour et je l'ai conduite sur la route de Mouzon. Là j'ai remis le commandement à Lanant (???) qui a conduit la batterie à hauteur des troupes du corps d'armée qui se formaient en bataille sur le bord du plateau en arrière de Beaumont. C'est là que les troupes se ralliaient après la surprise, la position était bonne et je suis étonné que le général de Failly n'ait pas su en tirer parti pour faire sa retraite en bon ordre, notre but n'étant pas de livrer bataille.

J'ai rejoint le colonel près de la 6e les batteries tiraient sur l'artillerie ennemie. Nous sommes restés un certain temps dans cette position puis nous avons reculé.

C'est pendant l'exécution de ce mouvement que le général Besson n'ayant pas assez d'officiers d'état major, m'a envoyé porter l'ordre à la ferme de faire reculer les troupes. Les balles pleuvaient dans les arbres. J'ai transmis l'ordre au général Abattucci. En revenant je suis passé auprès d'un caisson dont un coffre avait déjà sauté et brûlait encore. Je l'avais à peine dépassé que le 12e coffre a aussi sauté. Toutes les batteries étaient massées à l'extrémité du plateau entre le bois et une pente fort raide, derrière elle était un peu près toute l'infanterie mais on n'avait même pas pris la précaution de garnir le bois de tirailleurs.

Une batterie est venue s'établir près de la ferme, à peine avait-elle tiré quelques obus que l'infanterie a fait demi tour, le général de Tailly l'a suivie, il avait perdu la tête et le général Besson commandait seul.

Nous avons encore tenu quelques temps et nous avons suivi le mouvement de retraite. Dans la 6e deux pièces restèrent accrochées dans les arbres. Arrivés au bas de la pente, nous avons vu les fantassins fuir à toutes jambes vers la Meuse. Ne voulant pas abandonner la partie, nous avons garni un mamelon isolé, quelques autres pièces sont venues nous rejoindre et nous avons répondu au feu des batteries prussiennes. Les balles pleuvaient de tous côtés. Les officiers d'infanterie en petit nombre essayaient de ramener leurs troupes près de l'artillerie qui tenait toujours mais sans y réussir. Le colonel de Vendevre du 1er cuirassiers que je vis sur le mamelon me dit en parlant de l'artillerie : « Vous êtes de braves gens ici comme à Troeschville (???) , vous faites votre devoir. »

Ne voulant pas nous faire prendre, le colonel Rolland donne l'ordre à nos batteries de se retirer et nous nous dirigeâmes vers la Meuse. Les cuirassiers et les chasseurs avaient dessiné une charge mais étaient revenus à des allures folles vers la Meuse, ils avaient le sabre à la main et certains s'ouvraient passage au milieu de l'infanterie qui passait le pont de Meuzon à coups de sabre. Le pont trop encombré, on s'était dirigé vers le gué mais l'inondation à Sedan avait un peu fait monter les eaux, le

gué était moins praticable, les attelages recevaient des projectiles mais nous n'avions pas les moyens de dégager ce matériel.

Après avoir traversé Mouzon, le commandant Cheron nous fit prêter des charges et nous continuâmes à tirer jusqu'à la nuit. J'avais aussi ramassé une pièce égarée du 14e qui, moyennant le prêt d'une hausse, put tirer ce qu'elle avait dans son avant train. Mais le jour baissait beaucoup, on rallia le 5e corps et l'on se mit en route à la nuit à travers champs, marchant vers Carignan. Mon ordonnance qui m'avait retrouvé et suivi jusqu'à la Meuse avait disparu. Il m'avait remis mon sabre mais je lui avais laissé mon manteau et mon bissac...

Peut-on donner le nom de combat à cette affaire où nous avons été poussés l'épée dans les reins, sans recevoir un ordre, sans essayer une résistance quelconque. Les fantassins se sont débandés et ont fui lâchement. Quant à mon avis, appuyés sur des forces importantes en arrière de nous, nous pouvions faire une belle retraite et infliger à l'ennemi des pertes sérieuses puisqu'il était obligé de se montrer à découvert dans une grande plaine que nous dominions. Enfin le devoir du général en chef n'était-il pas :

1er de nous faire camper militairement au lieu de camper en désordre ou à l'aventure

2e de nous faire éclairer à de très grandes distances et en permanence par des vedettes à poste fixe, nous sachant si près de l'ennemi

Il a refusé de croire des paysans qui annonçaient les prussiens à 2 Km, il a été surpris comme tout le monde et c'est moi qui ai annoncé au général Goze qu'on attaquait le camp !

Mercredi 31 août

De Carignan nous avons pris la route de Sedan qui était encombrée de voitures de subsistance marchant en sens inverse de nous. Plus loin, nous avons trouvé des voitures d'artillerie. Les bagages de l'Empereur sont enfin venus nous couper de sorte que nous sommes arrivés je ne sais comment au fond de Givonne à 10 heures du matin, séparés de nos troupes, ignorant où elles étaient car elles nous avaient doublé pendant nos arrêts prolongés. Les souvenirs qui me restent de cette nuit sont très vagues, j'avais mal et peu dormi la nuit du 29, et celle du 30 je l'avais passé à cheval ainsi qu'une bonne moitié de la journée. Quant au dîner, il n'en avait pas été question mais le 31, j'ai pu déjeuner un peu. Cependant je n'étais pas trop fatigué, on s'habitue à tout. J'ai retrouvé mon bissac pendu à une de nos mitrailleuses, on l'avait trouvé en haut de la côte de Mouzon. Mon canonier y était donc probablement venu. Nous retrouvons la division, nous sommes campés dans le fond de Givonne, nous avons dîné chez de braves ouvriers. On entend le canon.

Jeudi 1er septembre

On fait seller et atteler vers 6 heures. Je vais sur le glacis, où était campé la 1ère brigade, rejoindre le colonel. Le général était logé dans une maison de campagne de la porte de laquelle on voyait la Meuse couverte d'un épais brouillard dans lequel retentissait la fusillade. Une batterie placée en face de nous, derrière un bois, envoyait des obus un peu au hasard pour fouiller le terrain. Il en tombait dans le jardin derrière nous, dans les fossés, sur la ville dans le camp des batteries.

L'inondation s'étendait jusqu'au pied du village de Wadelincourt. Nous voyons passer dans ce village une colonne d'infanterie puis de l'artillerie et de la cavalerie en assez grande quantité. Ils montaient vers un mamelon en face du faubourg de Torcy. De la hauteur où nous étions à la route que suivaient ces troupes il y avait environ 1600 mètres. Je regrette de ne pas avoir appelé Gatine pour régler leur compte. Il aurait insisté plus que je n'ai pu le faire auprès du général Goze et du colonel Rolland. Quand on trouve un beau coup à faire, il ne faut jamais le manquer. Nous aurions sans doute empêché la batterie de position, qui a fait tant de mal, d'aller s'établir là-haut. Le général Goze a eu peur d'attirer le feu de notre côté quand il était fortement engagé au bord gauche de la Meuse et qu'il tombait 2 obus par minute dans nos environs.

Vers 10 heures et demi, le colonel m'envoie reconnaître la position de parc du 5e corps. En passant, je n'aperçois plus nos batteries, plus loin je trouve Pravaz qui venait prévenir le colonel que



nos batteries avaient quitté la position à cause des nombreux obus qui venaient la visiter. Je vais reconnaître la position de nos batteries qui s'étaient mises à l'abri dans un pli de terrain en face du château et je cherche le parc sans succès. En revenant j'apprend que le colonel a été rejoindre la batterie et en passant au pied des glacis je trouve l'Empereur avec tout son état major, il regardait du côté de Floing.

On nous fit prévenir bientôt de nous porter vers la brigade Nicolas. J'étais à la queue de la colonne pour faire serrer quand il nous arrive une grêle de projectiles, les tuiles des toits volaient en éclats, les voitures étaient brisées. Malgré l'encombrement nous pûmes arriver auprès du général Goze. Les pièces furent mises en batterie en arrière de la crête et portées à bras, en avant nous avions devant nous une batterie ennemie à 1600 mètres. Demazières tirait sur un bois et Gastine et Lanaud (???) sur cette batterie qui envoyait beaucoup de projectiles sur nos troupes d'infanterie. Le colonel avait été blessé au genou et souffrait beaucoup. Il a quitté le général Goze avec qui je suis resté.

De la position que nous occupions, on voyait les fantassins traverser des bois en arrière de nous du côté de Floing et s'enfuir vers la ville (Sedan). Des troupes descendaient aussi des hauteurs en arrière de notre gauche. Le général Goze m'a envoyé à ce moment voir si les batteries ne pouvaient pas revenir mais elles avaient mieux aimé ne pas remonter et prendre une autre position. Je suis resté avec la 6e et Gastine près du redan. Enfin, voyant le général Goze se replier et les troupes nous abandonner, nous sommes partis.

C'était une vraie déroute, la porte était encombrée et les fantassins ne nous laissaient pas passer, ils grimpaient sur les murs avec des échelles.

En ville on ne pouvait pas se remuer. Il y avait des hommes, des chevaux, des voitures plein les rues, on avait abandonné les blessés sur le terrain. Il était environ 4 heures, les fantassins m'avaient coupé du commandant qui était en avant avec les pièces de la 6ème, j'ai cherché longtemps quelqu'un de chez nous mais je n'ai rien trouvé. J'ai appris depuis que la 6e avait pris part à la sortie qui s'est faite à 5 heures près de la porte de Balan.

En cherchant en ville, j'ai fini par trouver une pièce de la 5ème sur la place Turenne. On avait arboré le drapeau blanc par ordre de l'Empereur déjà à 2 heures, on l'avait ensuite abaissé et l'on avait continué à tirer de part et d'autre. Vers 4 heures on a de nouveau levé le drapeau blanc qui a encore été abattu pour être définitivement relevé à 5 heures. L'Empereur était déjà parti de Sedan pour aller voir Bismarck. Le général de Wimpfen commandant de l'armée avait été parlementer. On essayait en ville de grouper les corps d'armée mais on ne pouvait y parvenir. La circulation devenait impossible. Je pris alors le parti de rester avec ma pièce jusqu'au moment où je pourrai l'emmener. J'allais coucher dans une charrette sous la bâche et sans dîner. Vers le soir, la ville avait commencé à recevoir des obus en grande quantité. Près de la Meuse une grande usine était en feu, on avait arrêté 2 ou 3 incendies. En ville, plusieurs personnes tuées ou blessées, entre autre le général de Lesparre tué. On nous menaçait d'un bombardement général si nous ne nous rendions pas.

Vendredi 2 septembre

La réponse du général de Wimpfen devait être rendue avant 9 heures, heure à laquelle finissait l'armistice. On n'a même pas consulté les chefs de corps pour savoir leur opinion sur la reddition de l'armée.

Nous avons été vendus comme des cochons à la foire par les généraux et l'Empereur. On aurait dû laisser bombarder ces lâches fantassins ou jeter dehors ceux qui ne voulaient pas se défendre. Jamais armée a été aussi trahie comme nous l'avons été. L'artillerie est sortie sans tache de cette mare de boue, nous sommes tous prisonniers sans conditions.

On a passé la journée à ramasser ses hommes et son matériel. Le colonel Rolland que j'ai été voir souffre moins, il est dans une maison particulière. Je couche chez un mercier vis à vis de l'église.

Samedi 3 septembre

Nous partons pour camper en dehors de la ville dans la presqu'île d'Iges. On laisse le matériel en ville. Nous sommes enfermés dans une boucle de la Meuse dont la gorge est barrée par un canal.

Dimanche 4 septembre

On mange du cheval et des pommes de terre, les hommes abîment le château de Tour à glaise [sens ???]. Les chevaux n'ont rien à manger, les [chevaux] arabes des chasseurs d'Afrique se détachent et font une vie de possédés dans le camp.

Lundi 5 septembre

Nous nous procurons un mouton et un peu de sel mais nous n'avons pas de pain. La découverte de quelques bouteilles de vin nous remet un peu. Le 6e avait ses bagages, elle nous nourrissait tous. On rend les chevaux des batteries ce matin. On ne peut recueillir que des renseignements vagues ou contradictoires sur le sort qui nous est réservé. Les officiers sont autorisés à partir avec bagages, chevaux et ordonnances en s'engageant à ne pas servir contre la Prusse pendant la campagne et à ne rien faire de contraire aux intérêts allemands. La majorité a refusé ces conditions. Les officiers supérieurs sont autorisés à se rendre à cheval sur parole à Pont à Mousson.

Mardi 6 septembre

Les hommes de nos batteries partent à 9 heures. Le commandant Pérot part aussi avec le colonel de Fénélon et les officiers supérieurs d'artillerie du 5e corps.

Nous n'avions que des distributions irrégulières et très insuffisantes. Nous étions tous un peu malades par suite de mauvais temps et des miasmes qui commençaient à se répandre dans le camp. Nous étions tous abattus et nous n'avions plus pour nous soutenir l'activité qu'avaient nécessité nos marches précédentes.

Mercredi 7 septembre

Les officiers du 1er corps partent. On peut emporter ses effets. Je portais sur mon dos mon bissac et mon porte manteau. Il y avait quelques voitures pour les capitaines, disait-on. Nous avons traversé Sedan. On avait nettoyé la ville qui n'avait plus l'odeur cadavérique du lendemain de la bataille.

Après Bazeilles (???) sur la route de Carignan, on sentait une odeur infecte; partout le sol avait été creusé pour enfouir des cadavres. Des chevaux morts pourrissaient en plein air. Arrivé à Stenay à 10 heures du soir. Couché chez un berger de la commune.

Jeudi 8 septembre.

Partis à 9 heures nous avons vu de loin Montmédy et nous avons couché dans un pré humide. Il a plu toute la nuit, pas de distribution.

Vendredi 9 septembre

Départ à 7 heures pour Etain, arrivé à 3 heures et demi très fatigué d'avoir marché les 2 jours précédents; je suis monté en voiture et je suis arrivé trempé à Etain où une brave femme m'a logé. Les bavares qui nous avaient escorté jusque là s'étaient montré fort durs envers nous.

Samedi 10 septembre

Parti pour Gorze par Mars La Tour. Les 1000 officiers de la colonne couchent dans la grange d'une ferme. On distribue du café en grain et du lard cru. Nous sommes escortés par des prussiens. Un dragon fend la tête à un de nos ordonnances qui s'était écarté de la colonne.

Dimanche 11

Nous traversons la Moselle sur un pont de bateaux et nous prenons le train à Remilly d'où nous partons à minuit. Pendant longtemps nous avons vu la cathédrale de Metz. On prenait beaucoup de précautions pour nous empêcher d'être enlevés par Bazaine (???)

Lundi 12 septembre

Nous passons à 12 heures à Bingenbrück où l'on nous donne du bouillon. Les officiers d'infanterie continuent de manger de dignité, les troupiers qui voyagent avec nous ne montrent pas le moindre respect pour les officiers. Nous passons à Coblenz et nous arrivons à Cologne à minuit. On nous donne de la soupe et du boeuf. 300 officiers y restent.

Mardi 13

Souper à 11 heures à Brunswick

Mercredi 14

Arrivé à 5 heures du matin à Magdebourg. Passé à Brandebourg, Postdam, Berlin où on dîne. Départ à 5 heures.

Jeudi 15 septembre

Arrivé à 6 heures à Breslau. A 10 heures on nous fait signer l'engagement de ne pas nous évader moyennant quoi nous serons libres de nous mettre en bourgeois, de loger en ville et de circuler de 6 à 9 heures du soir.

Ici nous allons résumer l'emploi de son temps pendant les derniers mois de l'année 1870. Charles de La Foye arrive à se loger dans une maison de la ville avec quatre de ses camarades (de Rouville, Bonnet, Sée et Bouchard). On leur a donné des cartes de circulation et ils sortent alors en bourgeois sans être escortés par une troupe de gamins. Ils ont gardé aussi leurs ordonnances mais à condition de les loger et de les nourrir. Charles assistant à l'enterrement d'un soldat français se trouve très étonné d'entendre battre le tambour aux enterrements des simples soldats et de voir des hommes en armes. Il notera quelques temps plus tard passer l'enterrement d'un sous-off de uhlans : « Il y avait à l'enterrement, dit-il, la musique des cuirassiers, 40 cuirassiers à cheval avec 2 lieutenants et un fort détachement de cuirassiers à pied. Lorsqu'un simple soldat meurt, on envoie à son enterrement un peloton en armes commandé par un sous-off et l'on tire trois salves sur sa tombe. Ces honneurs sont même rendus à nos soldats prisonniers. En France, depuis quelques années, on prenait à tâche de déshonorer le métier militaire, les soldats étaient enterrés comme des chiens et les officiers ne l'étaient guère mieux, témoin ce pauvre Gabriel Robec à Calais. Pourquoi ne pas le faire chez nous comme en Prusse, pourquoi ne pas accompagner même le simple soldat à sa dernière demeure avec une sorte de pompe militaire qui honore le métier des armes si honorable entre tous quand il n'a pour but que la défense de la patrie ». Il note aussi dans son carnet toutes nos défaites successives, la nouvelle de la mort de son colonel Roland, décédé des suites de sa blessure à l'ambulance de Sedan, les lettres reçues et l'argent qui lui arrive par la société des secours anglais, la fuite de son camarade Sée. A propos, les trois amis furent appelés au poste pour fournir des renseignements sur la fuite de leur camarade et l'on veut exiger d'eux un témoignage en règle, mais ils refusent le serment comme prisonniers de guerre et camarades du coupable. Désormais il est décidé qu'on lira leurs lettres et que si un des leurs s'échappe, tous ceux de son régiment seront envoyés dans une forteresse et on exige qu'ils saluent tous les officiers prussiens même quand ils sont en tenue civile.

Le 14 décembre, leur camarade Bouchard qui n'avait pas répondu à l'appel depuis plusieurs jours est porté comme déserteur. Les jours suivants, on leur fit lecture du Code pénal pour leur faire savoir qu'ils seront fusillés en cas de désertion et les officiers des zouaves qui avaient rendu leur parole furent tous envoyés dans une forteresse.

Il est assez curieux de lire également les très nombreuses lettres de ses amis prisonniers, elles complètent les renseignements assez vagues en somme que nous avons de cette vie d'exil (nous ne possédons aucune lettre de Charles de La Foye adressé à sa famille pendant sa captivité).

A les entendre, ils passent leur temps dans les brasseries, à lire dans des cabinets de lecture garnis d'assez nombreux romans français et à l'étude de l'allemand. Beaucoup d'officiers ont fait venir leurs femmes mais la plupart se plaignent d'avoir, surtout près de Berlin, des lits assez cocasses. Il n'y a pas de drap dessus ni couverture mais un simple édredon très lourd.

Ces lettres seraient surtout intéressantes au point de vue de la guerre et souvenirs de combat. Pour eux les hécatombes de Crimée n'étaient qu'un épisode à côté des immenses boucheries de 1870.

\*

**\* Launay pendant la guerre (1870) \*<sup>6</sup>**

C'est seulement le 2 septembre (24 jours après Sedan) que les Launéens furent rassurés sur le sort de Charles échappé aux dangers de Sedan et dirigé comme prisonnier sur Breslau. Sa tante, aussitôt la nouvelle reçue, lui écrit de Launay.

« Nous risquons cette lettre à tout hasard, mon cher Charles, sans savoir si elle te parviendra jamais, seulement nous avons un si grand désir de te dire le bonheur que nous avons éprouvé en apprenant que tu avais échappé aux dangers de cet affreux combat de Sedan. Nous commençons à être bien triste et j'avais écrit plusieurs lettres aux ambulances et en Belgique et je n'avais encore reçu aucune réponse.

Ce même jour nous apprenions la mort de cet aimable et charmant Hippolyte de la Villhuchette, mort de la dysenterie à l'hôpital de Sedan le même jour que tu partais prisonnier. Son ordonnance a ramené son corps à Saint-Père après des prodiges de dévouement. Tu seras, je l'espère, moins malheureux qu'un autre parce que d'abord tu sais toujours t'occuper, même à la tapisserie; tu te rappelles tes négresses ?... [tapisseries faites à Saint-Malo pendant sa convalescence] et puis il y a dans ta nature cette excellente disposition que tu profites avec joie du bien être lorsqu'il se présente et que tu te résignes simplement, courageusement, à souffrir lorsqu'il le faut. Ainsi donc, confiance et courage. A ton âge, l'avenir offre encore de belles perspectives quelques soient les tristesses du présent. Et puis, mon fils chéri, prie Dieu, prie bien aussi pour nous, tu nous le dois bien et nous en avons grand besoin au milieu des angoisses du coeur où chacun vit en ce moment. Je le conjure de te soutenir puisqu'il t'a si bien gardé au milieu de tant de dangers. Je crois que la partie de Silésie où tu te trouves est catholique. Ne l'oublie pas et pense aux bons exemples de ton ami de France. »

« Tes 4 lignes nous ont causé une grande joie, ajoute sa cousine, et je m'en rappellerai toujours ! Ne pensons qu'à l'amitié que rien ne peut faire prisonnier et à Dieu qu'il faut prier à travers tout. Je t'embrasse par dessus les frontières !! »

A ces bouts de lettres suivait le mot de l'oncle Adolphe qui, depuis la défaite de Sedan, avait été si changé que « j'avais peur, écrira sa femme plus tard, qu'il devint fou. Il passait de l'abattement à la fureur et ne dormait ni ne mangeait. »

« Pauvre ami, lui écrit-il, je voudrais partager ta captivité et la raison me rappelle à mes devoirs ici, mais ces spéculations n'abrègent pas le temps dans mon coeur navré et je ne le trompe que par des occupations manuelles, car pour lire et étudier il faut être maître de sa pensée et la pipe dont j'use à profusion ne met pas un frein à l'imagination. Il y en a un autre expédient mais dont je ne suis pas capable : la résignation, mais pourtant je te la recommande expressément.

---

<sup>6</sup> Il est souvent question dans cette correspondance des familles de la Giclais, de la Villhuchette, de Cargouet, d'Abbeyville (???), de la Mettrie, de la Gervinai, du Plessis, de Quertroën (???) (à Beauchêne), de Beaufort, de France, de Kergariou, de la Hamelinai, le Mintier de Saint André, de la Vieuville.

Apprends l'allemand, le conseil est bon, c'est la langue que nous avons parlé ton père et moi lorsque les exécrables tourments révolutionnaires de 1790 avaient obligé mon père et ma mère de trouver en Prusse un refuge contre les exactions populaires qui ont conduit en exil la partie la plus honnête de la population.

Le calme était revenu, il vient de disparaître et il me tarde que les passions turbulentes fassent place à la justice pour laisser les paisibles habitants de cette terre achever en paix le temps que la Providence leur a accordé d'y passer. Adieu, pense à nous, assuré du malheur si dans le même moment il n'y a pas quelqu'un d'entre nous qui ne fut pas en communauté avec toi. Si notre vieil ami de Grès vivait encore, ce qui n'est guère probable, je lui écrirai à son château près Nordhausen pour solliciter quelques recommandations. Je vais tâcher de trouver une de ses anciennes lettres et risquer une tentative. Je t'embrasse au pus haut degré. »

Autre lettre partie de Launay le 22 octobre du même au même.

« Mon pauvre garçon.

La circonstance ne s'offre plus où je puisse, comme il y a quelques années, aller te chercher. Alors tu étais libre à Strasbourg et aujourd'hui prisonnier à Breslau. Aujourd'hui je serai pris en route et probablement pendu comme suspect. Il ne reste donc plus entre nous que deux que la correspondance et l'incertitude du sort de nos lettres. Mes préoccupations sont si grandes que je perds la mémoire des noms et des choses; il me faudrait pour me ramener à moi même aller t'embrasser et t'entretenir de tout ce que tu as laissé derrière toi. Prends courage et confiance, le cyclone passera et après les ravages qu'il aura laissés après lui, nous reverrons ce que les marins appellent 'le vieux ciel', la 'voûte azurée'. Tu mangeras encore avec nous de ce bon poulet rôti de Launay que tu appréciais dans a convalescence à Saint-Malo. J'irai encore te porter dans ta chambre ton chocolat et, à l'envi l'un de l'autre, Pruneau [chien] et toi, déjeunerez à faire plaisir. Nous irons ensemble au Tertre où tu m'y raconteras tes projets. Ne pense donc qu'à ce retour qui ne t'échappera pas, je te l'assure. Sur la demande que nous lui avons faite, Desbois a envoyé la dernière lettre que sa femme avait reçue du comte de Grès. Sans doute il ne doit rester que ses trois garçons sous les drapeaux prussiens et sa fille. Si tu juges à propos, j'écrirai à cette dernière. Courage, pense à nous qui prions avec ferveur pour toi. Ton oncle qui t'aime comme tu le sais. »

Comme l'on pense, sa tante avait écrit la nouvelle de sa captivité à toute la famille et aux amis les plus intimes, entre autres à cette bonne Julienne qui en fut si heureuse.

Chacun se fait donc un devoir de lui adresser un mot d'amitié et de réconfort.

Le général Roujoux qui l'aime comme un fils l'embrasse et lui souhaite bon courage. « L'homme, dit-il, doit montrer du courage non seulement sur le champ de bataille mais encore dans l'adversité, et c'est dans ces conditions que Dieu lui vient en aide... Il signe : Ton vieil ami de coeur. »

Le colonel Demolon, qui vient d'être nommé général à Rennes, en remerciant la famille de La Foye de ses félicitations et prévenu de la captivité de leur neveu, ajoute : « Merci de votre affectueux souvenir. Je prendrais Charles pour mon aide de camp si le pauvre garçon n'était pas prisonnier. »

« Nous avons été bien sensibles comme tu le seras à cette distinction si flatteuse pour toi, lui écrit sa tante. »

Enfin, si nous ne citons pas les autres lettres reçues de Tulle, nous possédons celle de son cousin Desbois qui remarque avec à propos que « voilà 2 fois en 80 ans que les événements de la politique ou de la guerre conduisent en Prusse les membres de la famille de La Foye ».

« Votre père et vos oncles y ont été élevés. Votre oncle Louis avait conservé en Allemagne de nombreuses relations, notamment avec Mr de Chamisso qui s'est fait un nom dans la littérature

allemande et dont il était l'intime ami<sup>7</sup>. Il était aussi intimement lié avec le comte de Grais<sup>8</sup> qui habitait près de Nordhausen. J'ai retrouvé toutes ces correspondances et Adolphe doit écrire pour intéresser s'il est possible en votre faveur et obtenir quelque adoucissement à votre sort. »

Ces derniers mois de l'année 1870 furent une période de véritable angoisse (période aussi de très grand froid, l'étang de Launay avait glacé 5 cm d'épaisseur de glace). Paris supportait courageusement le siège mais pour opposer des centres de résistance on veut disposer de troupes composées en partie de recrues et de mobiles mal équipés et on commence au mois de novembre dans les communes l'instruction de cette nouvelle armée.

Sur la place de Saint-Père, nous retrouvons Adolphe de La Foye à faire l'exercice avec les mobiles pendant que sa femme et sa fille organisent une quête à domicile pour les mobiles dans la paroisse et vont de village en village demander chaussettes et tricotés pour les nouveaux soldats.

Elles achètent gilets de flanelle, ceintures, bas en laine, elles ont réuni les ouvrières à Launay pour coudre et tailler. « (Décembre) Plusieurs nous avaient dit en faisant notre tournée : 'je vous donnerions bien mais si je savions que ce serait pour les prussiens, ma foi, nous aimons mieux donner aux nôtres'. Il y en a eu qui ont eu des remords et en ont fait des excuses. »

« Mon pauvre papa, écrit Marguerite à son cousin, se tient bien 'dret' pour un ancien homme, comme disent les bonnes gens, à donné l'exemple pour tout jusqu'ici mais lorsqu'on a innové le pas de gymnastique et accéléré, il a fallu devenir spectateur. Voilà la substantielle harangue qu'il leur adresse tous les jours :

« Je donne mon fusil à celui qui veut se battre mais je me tiens derrière avec un couteau à marc et s'il hésite à faire feu, je lui en f... un coup sur la tête. »

Les auditeurs se grattent la tête et trouvent l'image trop forte et inquiétante pour leur liberté.

« Je me suis retiré, dit Adolphe à son neveu, dans les nationaux mobilisables mariés de Saint-Père et je domine car j'ai sur eux l'avantage des exercices. Au reste je m'associe à tout cela que pour donner l'exemple et échauffer le zèle des paroissiens car s'il advint que je prenne ma part à disputer le terrain à l'ennemi, ce que je ferais de grand coeur, ce sera par dessus les fossés, les traquant partout où je saurais en trouver jusqu'à ce qu'ils me capturent pour me suspendre par le cou à quelqu'un des chênes que j'ai peut-être soigné par la méthode « Descar », et en attendant qu'on me décroche, je me balancerai doucement au vent comme une lanterne au dessus de la porte d'une hostellerie. Si ce temps arrive, Launay sera fermé et ces dames à Saint-Malo. Quant à moi, ma demeure sera tantôt sous un hangar qui ne soit pas défendu par quelque chien de garde et, à défaut de cet abri, je demanderai à partager le gîte de quelque lièvre car, la chasse étant défendue, nous devons être amis avec eux. Jadis, on a beaucoup exalté l'utilité des oies préservateurs de la fureur des gaulois et aujourd'hui les pigeons que j'ai cultivés et que j'aime encore ont pris fort à la reconnaissance publique en rapportant à Paris les nouvelles de la province. Je vais, avant de clore, descendre dans le jardin et inclure dans ce billet un pétale de fleur qui ne soit pas juteuse. Je t'embrasse et suis sûr que tu penses à moi ! »

Dans une lettre suivante et pour faire rire son prisonnier, il écrit dans le même style :

« Émile est parti au camp de Coulie et je me trouve seul à Launay en pantalon [ceci n'est pas tout à fait exact; le vieux « Gélin » venait travailler au jardin; dans la maison, plus de femme de chambre mais seulement la cuisinière] je remplis ses fonctions vaille que vaille, m'occupant de jardinage, soucieux et regrettant de n'avoir pas quelques années de moins et de ne pouvoir transmettre mes

---

<sup>7</sup> R. Dufraisse : *Un ami mal connu de Chamisso : Louis de La Foy*, in Chamisso, Acte des journées franco-allemandes des 30 et 31 mai 1981 organisées à Saint-Menehould par le Centre d'Etudes argonnaises, 1982, pages 63 à 69.

<sup>8</sup> Orthographe variable dans le texte : Grès ou Grais

infirmités à ceux que je voudrais pour les empêcher de venir chez nous, ne pouvant leur éviter la peine de faire toute la route pour recevoir mon refus de les recevoir.

Pour me distraire, je ne m'occupe que de choses manuelles où l'esprit n'est pas nécessaire ainsi que dans les jeux soit disant innocents. Je suis favorisé en cela par obligation puisqu'Émile est parti, regrettant et regretté. En terminant ce petit mot je vais me mettre en demeure de soutirer du cidre... J'y pense avec inquiétude !... : enlever une chantepleure et la remplacer vivement par un siphon de fer blanc sans recevoir un jet contre le nombril ne me paraît pas facile à faire; peu importe puisqu'il le faut et je vais tenir bon, un pied en arrière, pour ne pas être renversé sur le dos. La colère me soutiendra vu que j'en veux à ce maudit cidre nouveau qui me tient perpétuellement en perce depuis que je suis réduit à en boire.

N.B. : Pruneau oublie ses classiques puisque la chasse est interdite et la suite de son éducation porte sur des frivolités que Marguerite lui apprend. »

A lire ces lettres fantaisistes, on oublie la guerre. « Mais dans un mois, où serons nous, s'écrie la tante Rose, si Paris ne triomphe pas ?... Nôtre tour viendra-t-il après la Normandie ?... Dieu seul le sait ? mais j'envisage la chose avec plus de sang froid que dans le début où il me semblait que la vue des uhlands m'aurait fait mourir sur place d'indignation et d'horreur !!... »

Aussi veut-elle fonder tous ses espoirs sur le général Trochu qui paraissait pouvoir être le « sauveur » qu'on cherche dans les grandes crises.

« Après tout, disait-elle, il sauve au moins l'honneur, mais tu dois le connaître beaucoup, écrit-elle à son neveu, il me semble que tu as été à Belle Ile avec ton père dans sa famille ?... mais tu ne pourras probablement pas nous dire ce que tu en penses. En tout cas cette triste guerre aura eu toujours pour résultat d'augmenter dans toutes les familles l'affection et le dévouement.

Ne sais-tu pas, lui écrit-elle, que tu nous aimes bien davantage ? N'éprouvons-nous pas pour toi le même sentiment ? Lorsque tu étais en garnison tu nous écrivais tous les mois à peine une petite page quelquefois; nous ne te voyions pas davantage cependant. Mais les grandes afflictions font connaître le fond des âmes. La première fois que j'ai commencé à te connaître, c'était à la mort de ton père et je ne m'étais pas trompé sur ton compte malgré que quelquefois depuis j'ai hésité parce que tu as le défaut de fermer (pour me servir d'une expression) trop souvent ton coeur à l'expansion. Je m'amuse quelques fois à penser que tu ressembles à une armoire où il y a d'excellentes choses mais la clef est dans ta poche et tu ne l'ouvres qu'à certaines heures.

Adieu mon enfant, ne te moques point de ta chère maman qui pense à toi souvent et prie pour toi de même. Rose, Xbre 1870. »

\*



**\* 1871 \***

### **Launay pendant la guerre**

Dans l'histoire, la division des chapitres est la plus souvent artificielle, les coupures sont arbitraires parce que les événements ne s'arrêtent jamais. Nous sommes en 1871 mais la guerre continue toujours par une température glaciale [la glace de l'étang de Launay avait 0,20 m d'épaisseur] et l'ennemi tient maintenant la capitale enserrée, réduisant à néant tous les efforts. Malgré nos défaites, la Bretagne est toujours à l'honneur et on chante à Saint-Malo ce refrain patriotique pour fêter la bataille des mobiles malouins qui a donné très bravement au combat de la Maison Blanche sous Paris :

Découvrez-vous, c'est la Bretagne  
Qui passe l'hermine au chapeau  
Et de la ferme, du château,  
De la plaine, de la montagne,  
Aux envahisseurs d'Allemagne  
Court le bras ferme et le front haut.

A Launay, ses habitants appréciaient tellement pendant ce douloureux hiver le calme de la solitude que les dernières extrémités seules les forceraient, disaient-ils, à partir.

\* fin du volume 8 \*



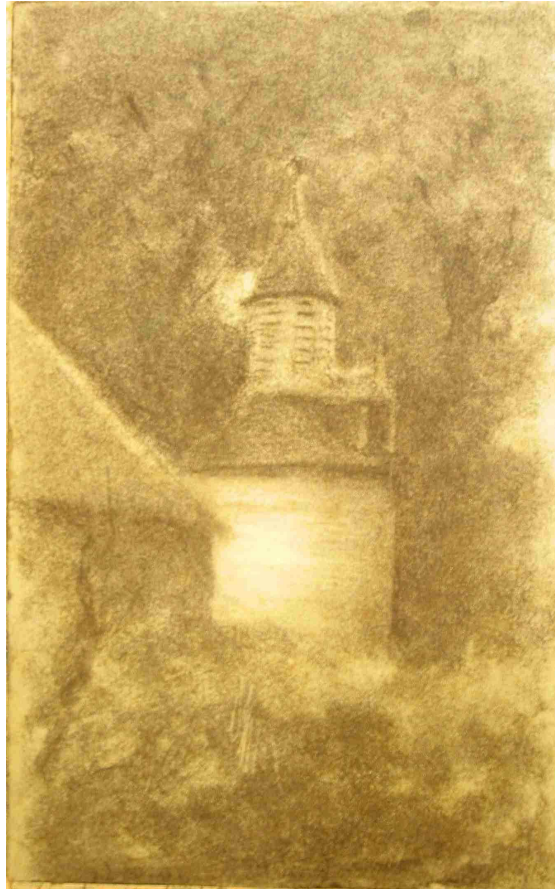
*Yvan du Boisbaudry*

# Souvenirs de Launay

Volume IX  
Le Tertre et  
Launay-Ravilly  
1871-1875



**Volume IX  
Le Tertre et  
Launay-Ravilly  
1871 à 1875**



**Fig. 14 : Le pigeonnier de Launay**  
(fusain et craie sur papier bleuté)

*« Les morts sont nos maîtres, nous pouvons adapter leur volonté à la nécessité présente, nous ne pouvons ni ne devons les renier. »* (Barrès)

*« Quand nous te reverrons, la campagne sera verte et fleurie comme si le malheur et la tristesse n'avaient pas changé la France »* (Rose de La Fargues (??))

**\* 1871 \***  
**(suite)**

« Voilà une date, écrit Rose à son neveu, à propos du 1er janvier, dont tu te souviendras et nous aussi. On pourrait écrire de longues méditations là-dessus. Cependant, cette année si malheureuse aurait pu l'être encore bien davantage pour nous. Tu pouvais rester comme tant d'autres sur le champ de bataille ou y être blessé. Nous avons bien à bénir et à remercier la Providence et si cette guerre finit sans que la Bretagne soit souillée, toute la vie nous pourrions remercier Dieu.»

On lui écrit de Launay régulièrement tous les dimanches et il se fait à l'occasion de la nouvelle année sans doute tout un échange de photographies.

« Au premier moment, nous t'avons trouvé l'air bien malheureux, lui écrit sa tante, cela tient à ta grande barbe mais à part cet effet de notre imagination et de notre coeur, tu as vraiment l'air en bon état. Nous allons envoyer ta photographie à la bonne Julienne qui sera si heureuse de l'avoir.»

« Il a fallu rien moins que l'expression de ton désir dans ta captivité et mon regret de ne pas te voir, lui écrit son oncle, pour me faire consentir à la reproduction des ravages que les années ont imprimées sur ma face. Si j'ai eu la fraîcheur de la jeunesse, je ne suis pas porté dans le catalogue des fleuristes comme rose remontante; aussi, pour suivre la métaphore, me prendras-tu pour une vieille fleur exhumée de l'herbier de Linné : gardes la bien si tu y attaches quelque prix car elle ne sera pas reproduite sur les tablettes des naturalistes. Je dois abréger ce petit souvenir car ces dames font leurs prières du soir et qu'il va falloir en faire autant. Aussi plus longuement à la prochaine et par la présente je t'embrasse de toutes mes forces.»

« Ton oncle est bien réussi, ajoute sa tante, et je suis bien heureux de l'avoir. Il a un petit air colère ébouriffé, un sourcil relevé qui rend admirablement sa physionomie habituelle ces temps ci [vous possédez en effet cette photographie très vivante; votre oncle est en par-dessus bien chaud à col de velours noir].»

Maintenant reprenons la lecture des lettres sérieuses qui marquent un grand désarroi et une grande angoisse de coeur. Ainsi Rose écrivait le 22 janvier quelques jours avant la capitulation de Paris.

« N'entretenons plus des illusions inutiles et armons nous de courage pour la catastrophe finale. Assez de sang et assez de larmes puisque personne ne se trouve en France assez bien inspiré pour arrêter le torrent qui nous submerge peu à peu. Le grave échec que nous avons subi au Mans va-t-il nous amener les prussiens ?.. Nous en sommes moins effrayés qu'au début de la guerre. Nos étrangers sont partis et il est probable que nous regagnerons Saint-Malo si les prussiens venaient à Rennes à cause surtout de ton oncle décidé à faire des folies de jeunesse malgré ses cheveux blancs mais qui heureusement est boiteux d'un rhumatisme au genou.

Nous venons de passer deux jours à Rennes pour l'enterrement de notre pauvre tante Clémentine de Lanjamet.

Partis de Rennes à 4 heures nous sommes arrivés à Saint-Malo qu'à 9 heures. Tout était plein de mobiles et nous avons craint de ne pouvoir revenir. Je n'oublierai jamais ce voyage et tout ce que j'ai vu. Marguerite et moi nous toussons depuis comme si nous arrivions du camp de Coulie. Gambetta était à Rennes en même temps que nous, il est aussi venu à Saint-Malo. Nous ne l'avons point vu ni cherché à le voir. C'est un brouillon qui veut tout faire et qui perd tout. Le prince de Joinville est envoyé aussi en Angleterre par Saint-Malo. La délégation de Bordeaux craint tant pour sa maudite République qu'elle ne s'aperçoit pas qu'elle lui sacrifie la France.

Puissions nous bientôt nous retrouver dans notre joli salon de Launay arrangé avec tant de bonheur et aussi à ton cher Tertre créé par ton bon père et si rempli pour toi de ton souvenir. Si tout cela peut échapper à la destruction et au pillage, que d'actions de grâce n'aurons nous pas à rendre au ciel, mais la foi et l'espérance s'affaiblissent et s'éteignent, politiquement parlant, le dévouement et l'affection seuls augmentent et seront peut-être notre salut.»

Cette lettre dépeint admirablement, je trouve, la mentalité des « gens de l'arrière » de 1870, mis brusquement en contact avec les combattants. La lettre de son mari qui fait suite est encore plus explicite et plus curieuse à cet égard.

« Pour terminer cette journée de dimanche si conforme par une pluie glaciale aux sombres préoccupations qui nous assiègent, nous nous sommes séparés en trois bureaux dans le salon dans le but de t'écrire. La simultanéité de nos lettres entraîne peut-être des redites mais peu importe.

Jeudi dernier, jour de notre départ de Rennes, nous avons attendu jusqu'à 5 heures au milieu d'une colonne composée en grande partie de mobiles blessés ou fuyards. Ce spectacle m'a accablé de tristesse : tous éclopés, les pieds gelés et s'appuyant sur leurs fusils en guise de canne (au lieu de fusil, j'aurais du dire de ferrailles rouillées et boueuses).

Tandis que ces dames grelotaient, je m'entretenais avec les uns et les autres de la débâcle du Mans due à la fuite pendant la nuit et dans le plus grand désordre des mobilisés qui ont converti une belle défense en une déroute. Le lendemain une surprise nous a été aménagée, c'était le retour de notre brave jardinier Émile, ordonnance d'un commandant des mobilisés de ce canton. Il repart demain conduisant à Coutances le cheval de son officier Aubert. Après le triste détail du peu d'organisation de son bataillon qui n'a encore ni fusil ni exercice quelconque, il nous a égayés par le récit des divers épisodes, les demoiselles de la Manche lui ont tricoté divers lainages que le prudent Joseph dont parle l'Écriture aurait refusés.

Tu as raison de me savoir gré du seul exemplaire de photographies que j'ai consenti pour toi. J'ai eu pitié de toi et si en retour tu veux m'obliger, tu en allumeras ta pipe quand tu reviendras d'exil.

J'ai dans le genou gauche un rhumatisme qui me rend la marche très pénible. Ta tante dit que mon ankylose mettra empêchement à poursuivre l'ennemi, mais aussi bien il me permettra de ne pas fuir. Cette indisposition et le marasme d'autre fait me rendent inactif. La taille de tous les arbres m'incombe. Pour avancer en besogne, je vais chercher du bois pour me chauffer ou bien je regarde par les fenêtres les quenouilles et les espaliers qui me tendent leurs longues branches...

Parfois je me demande si tous les soins que je me donnerai ne seront pas en pure perte car je ne vois aucune raison pour être plus épargné que les provinces qui commencent à nous toucher de bien près et alors le ressentiment fait place au découragement. C'est une agonie qui se prolonge car du moment que les armées extérieures ne viennent pas au secours d'une place investie, le succès est impossible.



Nous vivons ici dans une grande retraite bien conforme aux préoccupations. Elle plaît à ta tante qui en avait assez d'avoir passé un jour franc à Saint-Malo<sup>1</sup>. La mortalité est grande ici comme partout et la variole y fait de grands ravages. Cette épidémie me suggère l'invitation de ta faire vacciner [tante Rose et Marguerite s'étaient fait vacciner et revacciner]. Nous avons reçu dernièrement une lettre de Mr Roux, il nous a rapporté la crédulité des habitants de Guer, auxquels on a fait croire que pour vivre en Allemagne tu étais réduit à tenir les pieds des chevaux chez le maréchal ferrant.»

Le 22 janvier, sa tante de nouveau lui écrivait quelques jours avant la capitulation de Paris : « Ma chronique de la semaine sera courte et triste. D'après les nouvelles, on dit que Jules Favre est à Versailles pour traiter de la reddition de Paris. A quelles conditions cruelles va se faire cette capitulation ? (si elle a lieu). Pour nous il paraît qu'ils n'ont pas encore dépassé les lignes de la Mayenne. On disait qu'ils venaient à Rennes par Fougères mais Adolphe a reçu aujourd'hui une lettre de Desbois qui n'en parle pas. Mais il faut en prendre son parti et nous nous attendons à tout. Que servirait-il de pleurer à l'avance, il n'arrivera que la volonté de Dieu pour nous et pour la France. Le pauvre Émile après les jours de l'arrivée a eu le chagrin du départ et nous a quittés tout en larmes, « Ma pauvre dame, disait-il, ça m'étouffe, écrivez moi, je vous en prie, c'est tout mon désennui ». Il dit comme toi dans son naïf langage. Il nous a apporté à tous des étrennes, chacun avait son petit cadeau : Marguerite une photo de la cathédrale de Coutances, Aline des boucles d'oreilles. Jamais tu n'as vu de joie si charmante que celui de ce brave garçon en nous offrant lui même tous ces petits souvenirs. Ses relations de voyage sont bien drôles, aussi c'est le cas de dire comme la fable : « la moindre taupinée était mont à ses yeux ». L'horizon de ses idées s'est agrandi beaucoup et la confiance du commandant Aubert fait son bonheur et sa gloire.»

30 janvier

« On annonce un armistice de 21 jours. Il va toujours reposer un peu nos pauvres soldats. Pour nous aussi personnellement qui n'avions plus que la ligne de la Mayenne à nous défendre, nous allons avoir un bon moment de répit. Cette nouvelle nous a donné un peu de baume dans le coeur. Le courrier nous a apporté une charmante lettre de ta cousine Wayne; son mari est à l'armée de Bourbaki et son régiment a fait des prodiges de valeur à Montbéliard. Ils ont été mis à l'ordre du jour et Mr Wayne, qui a fait les fonctions de colonel, a été acclamé à son retour au camp. Elle nous a engagé à retourner en ville, disant que si tu étais là, tu nous donnerais ce conseil. Nous voilà tranquilles pour quelque temps et elle aussi la pauvre petite femme mais les maladies sont maintenant plus à craindre que les balles. Adieu mon cher enfant, espérons que tu verras plus tôt que tu ne l'espérais tes chères campagnes de France et qu'après ce sombre et lugubre hiver nous reverrons encore quelques beaux jours.»

La France se trouvait à ce moment dans un grand désarroi; les électeurs furent alors convoqués le 8 février pour nommer une Assemblée nationale. Le suffrage universel se tourne naturellement vers les hommes qui représentaient l'ordre et la paix. Ainsi sur 650 députés, l'Assemblée nationale compte 400 légitimistes et orléanistes. A ce sujet, Rose de La Foye envoie à son neveu la liste complète des gens d'ordre, celle qui a obtenu une superbe majorité en Bretagne. Parmi les noms nous relevons entre autres, celui de Charles de La Monneraye (???) votre grand oncle qui fut depuis sénateur et que j'ai connu pendant mon temps de collègue et habitait le château du C... (???) près Malestroit; celui aussi d'Amédée de Savignhac, ancien commandant, et qui avait épousé à Augan en 1867 sa cousine germaine et ma grande tante : Emilie du Boisbaudry. Ils habitaient le château de Beaufort.

« Une semaine seule nous sépara, écrira quelques jours plus tard la même correspondante, de cette question de paix et de guerre, c'est-à-dire deux extrémités presque aussi douloureuses.»

---

<sup>1</sup> Elle allait cependant quelque fois avec sa fille aux châteaux de Beaufort et de la Bellière, au Châtelier et à Péronnay.

« Par ailleurs, dit-elle, des malheurs de tous côtés : la peste bovine, les accidents de chemin de fer, les incendies causées par l'imprudence des soldats. La petite vérole sévit partout, si elle est en décroissance à Saint-Malo, à Saint-Guinoux il y a 50 cas. Le pauvre Émile, le jardinier revenu tout joyeux à Launay en est atteint [Collin le fermier et sa domestique l'avaient aussi de Launay] et votre oncle qui avait eu cette affreuse maladie dans son enfance reste seul près du malade avec le frère et la mère du pauvre garçon. Mais il meurt bientôt malgré tous les soins donnés dans la petite chambre du pavillon qui servait de fournil et il fut très sincèrement regretté.

Enfin le 4 mars elle écrit :

« Il ne faut rien moins que cette puissante consolation de te revoir prochainement parmi nous pour accepter avec résignation les conditions douloureuses qui nous sont imposées par nos vainqueurs. Pour nous qui avons été épargnés, bénissons Dieu d'avoir échappé à tant de dangers. Quand nous te reverrons, toute la campagne sera verte et fleurie comme si le malheur et la tristesse n'avaient pas changé la France, déjà les lilas ouvrent leurs boutons et montrent qu'ils auront des fleurs. Pour ce qui sera de ta position militaire, nous t'engageons à ne pas prendre de décision définitive. Si tu te met en non activité, tu accepteras cette position sans murmurer et tu prendras le temps de voir ce que tu auras à faire pour ton avenir. Un mariage peut changer beaucoup ta position car pour ce qui est de rester vieux garçon au Tertre, la position serait aussi triste que dangereuse moralement parlant et tu l'as reconnu et exprimé toi même plusieurs fois.

Il faut avouer que voilà un bien triste début dans ta vie militaire mais je vois aussi avec plaisir que tes idées tournent tout à fait au mariage, ce qui veut dire que tu es fermement décidé à suivre la grande route et à laisser tout chemin de traverse. Tout est là, et tu sais ce que ta tante, que tu appelles si justement ta seconde mère, attend de toi dans l'avenir comme mari, comme père et comme chrétien.»

Charles de La Foye quittait en effet Breslau le 8 mars pour se rendre à son dépôt à Grenoble. Il avait passé par Leipzig, Francfort, Bâle, Berne, Genève et Chambéry, ayant perdu sa malle en Allemagne. Je ne puis noter ici toutes les pages de son journal où il continua à noter soigneusement pendant sa captivité de 7 mois les événements importants de sa vie de prisonnier et ceux de la guerre. Cependant voici les notes les plus essentielles :

« A Breslau, dit-il, on avait peu illuminé pour la prise de Paris mais on trouve que les conditions de paix étaient vraiment trop douces. Le prisonnier apprend la grande nouvelle de notre défaite par une dépêche de l'Empereur d'Allemagne à l'Impératrice dont il donne la traduction :

Versailles, 2 mars : « Je viens de ratifier le traité de paix après qu'il a déjà été accepté par l'Assemblée nationale à Bordeaux. Ainsi est achevée la grande oeuvre qui a été obtenue par 7 mois de combats victorieux. Merci de la bravoure, de l'abnégation et de la permanente ténacité de l'armée incomparable et des sacrifices que la patrie a acceptés avec joie. Le Dieu des armées a partout visiblement béni notre entreprise et par là a fait réussir dans sa grâce cette paix pleine d'honneur. Honneur à lui, à l'armée, à la patrie mon remerciement. Guillaume.»

On illumina et on tira 101 coups de canon au coucher du soleil. Un charcutier met sur sa porte un transparent représentant plusieurs petites saucisses surmontées d'une grosse avec cette inscription : « De même que la saucisse supérieure est plus grande que toutes les autres, Guillaume est le plus grand des rois !... » mais Charles ajoute après cela ce que disais un de ses amis de captivité : « Il y a encore en France des clairons et le réveil sonnera un jour !! ».

Le voici donc à Grenoble au mois d'avril, il vient de recevoir cette bonne lettre providentielle du général Demolon commandant l'école d'artillerie de Rennes, lui disant :

« Mon cher ami, jusqu'ici je n'ai pas d'aide de camp et si comme je le suppose vous êtes disposé à accepter cette fonction, je vous demanderais au ministère aussitôt votre réponse; cela vous fera revenir dans votre pays où vous trouverez beaucoup de personnes disposées à vous bien recevoir. A bientôt donc et sentiments bien affectueux.»

Il va sans dire que l'offre fut acceptée aussitôt avec joie, ses camarades envièrent son sort et parlent de ses « hautes et nouvelles fonctions si faciles et si douces à remplir ».

« Je suis heureux d'apprendre, lui écrit aussitôt le général de Roujoux, qu'après tant de tribulations tu es enfin arrivé au but de tes désirs qui étaient d'être casé à Rennes comme aide de camp du général Demolon. Tu vas te trouver heureux comme un poisson dans l'eau et au temps de la chasse vous pourrez tous les deux aller faire quelques bonnes parties au Tertre comme au temps de ton excellent père.»

A Launay, ce fut une joie d'apprendre sa nouvelle nomination et on comptait bien le voir venir aussi souvent que possible, peut-être bien tous les dimanches, mais ils furent vite désillusionnés car Charles, pris tout entier par son service, se rendait à peine au Tertre. Sa tante le gronde et l'accuse depuis son retour de Prusse d'engourdissement et de torpeur physique et morale. « Nous comptons te voir si souvent, dit-elle, mais nous avons perdu tant d'autres illusions qu'il faudra bien abandonner encore celle-là. Tu ne nous dit jamais si le général Demolon est très à ton goût, te traite-t-il en subordonné ou d'une manière paternelle ? Enfin ne soupçonnerais-tu pas qu'il te désirerait pour sa fille ?..»

Les rapports du général et de son aide de camp étaient sans doute excellents. Nous les voyons déjeuner bientôt au Tertre ensemble en compagnie du général de Roujoux, mais cette réception effrayait bien cette pauvre Julienne depuis une certaine querelle qu'elle avait eu avec ce dernier à propos d'une salade de cresson : vrai disait-elle, faux disait-il !

Sa tante lui avait écrit à propos de la réception : « Nous nous amusons bien de tes idées sur les Demolon, tiens ferme et ne te laisse pas enjôler malgré ta mine innocente comme dit ton oncle; fais simplement mais largement les choses car c'est une manière de rendre au général les politesses que tu reçois chez lui et qui ne peuvent nullement te compromettre.»

Si Charles de La Foye pense un peu à marier sa cousine Marguerite avec son ami de France, ce qui pour son oncle est la question la plus importante de sa vie, car « tu sais, lui dit-il, ce qu'est Marguerite pour moi : à peu près tout...» sa tante pense également pour lui toujours au mariage et lui écrit à propos de sa fête :

« Il faut mon enfant, continuer à prier Dieu comme tu le dis en m'écrivant de Grenoble, de te faire connaître une compagne bonne et pieuse que tu puisses aimer et à la quelle tu puisses accorder une confiance que tu donnes si pleinement aux personnes que tu aimes. J'ai prié le saint dont tu portes le nom de t'obtenir toutes sortes de grâces. J'espère que tes idées religieuses n'ont pas changé depuis ce printemps et si je ne t'en ai pas parlé, c'est que je laisse à Dieu le soin d'achever son oeuvre mais soit sûr que mes prières ne manqueront pas.»

\*



**\* 1872 \***

Retour à Dieu  
Mariage de Marguerite.

Vous me pardonnerez d'éclairer toujours sous son vrai jour la mémoire de votre père mais je suis arrivé à un de ces moments du récit où il me faut parler d'une âme qui vient de découvrir sa voie et des affleurements délicats que la foi eut avec cette âme.

Je vous ai déjà parlé, je crois, d'une correspondance sans défaillance, qui avait resserré de plus en plus l'amitié de Charles de La Foye avec son ami de France<sup>2</sup>; cette amitié devait avoir bientôt une influence heureuse et providentielle.

Charles qui ne s'intéressait guère à la religion et qui ne souffrait de ne pas croire, car voilà bien dans son exactitude sa situation morale, va suivre tout à coup le pieux exemple de son ami et trouver enfin la foi qui lui donnera l'appui moral dont il rêvait depuis longtemps.

Ce fut dans ces heureuses et courageuses dispositions du coeur qu'il prit la pieuse résolution de s'approcher de nouveau des sacrements le 19 mars 1872 [fête de Saint Joseph]. Ce retour complet et pour toujours sera pour nous une magnifique leçon d'humilité, de foi, de confiance et d'amour.

« Tu ne peux m'apprendre meilleure nouvelle que celle de la résolution que tu viens de prendre, lui écrit son ami. Je comprends et je partage toute ta joie car dans la vie ce n'est qu'avec le secours de la religion que nous pouvons goûter un peu de bonheur réel. On peut, pendant un certain temps, oublier cette vérité mais quand on a un coeur comme le tien, on y revient toujours aussi quoique n'ayant jamais traité cette question avec toi n'avais-je jamais douté de ta conversion. Il n'y a que les âmes faibles qui ne se convertissent pas. Si mon exemple a été pour quelque chose dans ta détermination j'en suis bien heureux mais à coup sûr il ne méritait pas une aussi belle récompense. Tu me dis aussi que tu penses sérieusement au mariage, pour cela encore je ne puis que te féliciter car il ne faut pas attendre trop tard à se choisir une compagne. L'exemple de mes frères que je vois jouir de la vie de famille m'a fait réfléchir plusieurs fois quand, seul dans ma malheureuse petite chambre et ou en face de mes livres, je cherche en vain à qui confier mes joies et mes chagrins. Aussi si l'occasion se présentait ne serais-j pas éloigné de les imiter mais pour cette fois tu me montreras sans doute l'exemple. »

« Mon cher et excellent enfant, lui écrit sa tante Rose le 15 mars, je pense qu'à ton retour du Tertre tu ne seras pas fâché de trouver quelques paroles affectueuses du coeur de ta mère pour t'accueillir. Nous avons tellement vécu avec toi par la pensée ces temps-ci, et pour ma part j'y vis encore plus que jamais devant Dieu par la prière où je sais que tu trouves tant de force et de consolation, mon enfant, quand cette grande date du 19 sera passée, il ne faudra plus que se réjouir et plus que jamais je te recommande de chanter le Magnificat, car il y a eu de bien grandes choses

---

<sup>2</sup> Elle allait cependant quelque fois avec sa fille aux châteaux de Beaufort et de la Bellière, au Châtelier et à Péronnay.

accomplies en toi en raison sûrement de cette grande humilité que tu possédais comme vertu naturelle avant d'être devenu véritablement chrétien.»

Je ne sais si le souvenir de ta première communion te reviendra avec bonheur ou avec tristesse ce jour là. Il me semble que tu devrais cependant mieux comprendre qu'un autre ce que tu faisais, mais j'ai comme une idée de t'avoir entendu dire que ce fut une journée triste. Pourquoi ? Parce qu'il te manquait ta mère !

Mon cher enfant, puisque tu veux bien m'accorder ce doux nom et comprendre toute l'affection qu'il me donne pour toi, permet moi de t'envoyer dans toute la plénitude de mon coeur cette bénédiction maternelle qui a manqué à ton enfance avant d'aller au Saint autel. Je voudrai bien être ta vraie mère pour qu'elle te fût plus douce et plus consolante mais je suis sûr que tu la recevras avec respect et reconnaissance et j'espère qu'elle te portera bonheur.

Personne ne verra ce que je t'écris aujourd'hui, il y a des sentiments si intimes que Dieu seul doit les connaître et celui qui les inspire. Tu n'y répondras qu'en priant pour moi afin que je finisse saintement ma vie déjà avancée en supportant ce qui m'est réservé d'épreuves en Dieu et pour Dieu. La pensée qu'il me faudra peut-être survivre à mon cher Adolphe est pour moi très amère, celle de le quitter et de laisser ma Marguerite si aimée serait un grand sacrifice. Je ne veux rien prévoir, je m'abandonne à la volonté de la Providence qui, en me faisant connaître très jeune la souffrance et la peine (puisque j'ai perdu la mère la plus parfaite n'ayant que 22 ans), m'a envoyé toujours de si grandes consolations dans les sincères affections qui ont rempli ma vie.

Celle de ton retour à Dieu, mon cher enfant, sera certainement une des plus grandes, car non seulement j'ai prié ardemment pour cela, mais je me vois exaucée si pleinement en voyant tout ce que Dieu a mis en toi depuis quelques temps, que j'admire sa bonté et sa miséricorde et je me sens moi même toute ranimée dans son amour.

Lundi nous aurons à la chapelle du collège notre réunion des mères chrétiennes. Tu y seras recommandé comme action de grâce pour une faveur obtenue. C'était probablement à la date de la même fête, lorsque tu étais retombé si malade en 1867, que je te dis en partant pour la messe de la réunion que j'allais bien prier pour toi et tu me répondis tristement : « J'en ai grand besoin ».

Peut-on dire que la foi te manquait, je ne le crois pas, seulement les idées sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres n'avaient encore rien d'arrêté. Mais je crois que tu n'as jamais perdu le respect des choses saintes, respect dont je m'étais bien aperçu dans ta tenue à l'église lors de la mort de ton père, malgré que tu ne vins à la messe que pour ne pas me scandaliser en restant. Je termine cette causerie religieuse et maternelle, mon cher ami, Marguerite est à t'écrire aussi. Que Dieu t'accorde pleinement sa paix et sa grâce, ce sera la prière de ta mère d'ici mardi.»

20 mars

« Mon cher enfant, je n'ai pas besoin de te dire combien ta lettre de ce matin nous a rendu heureux. Elle est bien celle que j'attendais de ton âme droite et de ton coeur sincère. Oui, tu avais bien à remercier en effet et j'en remercie avec toi tous ces jours ci, celui qui par sa grâce, comme tu le comprends si bien, peut à son gré transformer nos âmes.»

Maintenant il est regrettable de retrouver une lacune dans cette volumineuse correspondance de famille entre mars 1872 et juin de la même année. Il s'agissait cependant du mariage de Marguerite de La Foye avec un officier de marine, Mr de Chanteloup<sup>3</sup>. Ce mariage s'était fait par l'intermédiaire de

---

<sup>3</sup> Petite généalogie l'Espagnol

- Charles Jean, écuyer épouse Madeleine Sutaine (???)  
Il émigra.

- Philibert, né en 1780, épouse Eugénie de Condamine de l'Escure.  
Mort en 1860.

Thérèse Le Fer de Bonaban, parente des deux familles et qui habitait le château de la Picaudais en Saint-Père où descendit Maxime de Chanteloup pour faire sa cour à Launay.

Ce lieutenant de vaisseau dont nous possédons différentes photographies était d'une taille extrêmement petite [Il avait la taille d'un enfant de 13 ans, Gilles (du Boisbaudry) a mis ses pantalons blancs à l'âge de 10 ans] et d'une nervosité déjà malade due sans doute aux climats dangereux qu'il avait subis depuis l'âge de 16 ans comme aspirant dans ses différentes navigations lointaines.

Sa famille, je crois de bonne magistrature et qui faisait remonter sa généalogie à 1347, s'armait d'azur à la bande d'argent, deux têtes d'épagneuls en chef et une tour en pointe, le tout d'or, et possédait comme devise « Fortitudine et fidelitate » .

Nous trouvons parmi ses principaux personnages : un lieutenant des habitants de Reims, Nicolas Lespagnol en 1628, dont la tombe armoriée se trouvait dans la chapelle Saint-Michel de cette ville et qui habitait, disait-on, la maison où saint Rémy avait reçu Clovis. A sa mort, disent les vieux papiers, on sonna les grosses cloches comme aux services funèbres des rois et toute la ville en prit le deuil.

Nous trouvons encore un Procureur du Roy en 1633, un Conseiller, un Ingénieur du Roy, un officier au corps royal du génie en 1777 et si nous feuilletons une allocution faite à l'occasion du mariage de son père avec une demoiselle de la Pérelle, nous connaissons par là toute leur célébrité :

« Pour vous, Monsieur, disait l'orateur, il est aisé de connaître le sang qui coule dans vos veines. L'histoire nous en fait suivre la trace et le XIII<sup>e</sup> siècle avait déjà ouï le nom de vos ancêtres ! Reims les comble d'honneur et ils furent élevés aux premières magistratures de cette illustre cité. L'un deux pose la 1<sup>ère</sup> pierre de l'Hôtel de ville. Un autre, grand Prieur de Saint-Rémy, se distingua encore par son haut savoir et sa sainteté...»

La famille Lespagnol qui portait seulement le nom de Chanteloup [pour les distinguer, je pense, de la branche Lespagnol de Bézannes] depuis un jugement du Tribunal civil de Reims en date de 1859, habitait le château de Semuy dans les Ardennes, près Attigny, qu'elle avait acheté aux de Lauveilles en 1783. Leur écusson ornait depuis la grille du jardin. Mais tout ceci nous maintient dans la généalogie qui n'a guère d'intérêt pour nous, revenons à Maxime et à Marguerite.

A vrai dire, cette dernière ne montrait guère d'enthousiasme pour son fiancé. N'écrit-elle pas de Launay, à son cousin, le 9 juin 1872 : « Tous ceux à qui nous annonçons l'événement sont d'un ravissement qui m'étonne et je crois que tout le monde est plus amoureux de Mr de Chanteloup que moi... Je regrette rarement mes décisions et ce n'est pas l'habileté du commandement qui m'a fait doubler le cap mais bien la grâce de Dieu qui m'a décidé lundi. Notre entrevue de mercredi n'est pas pour moi de ces jours heureux qu'on n'oublie point comme le pense Monsieur Maxime; j'ai même eu une impression de tristesse qui m'a été très pénible. Nous avons ri maman et moi de ta curiosité et de ton épouvante. Et bien, franchement, tu n'as pas tort, et quand je te verrai aussi sur une grève en tête à tête, j'aimerais mieux que ton interlocutrice ne fut pas comme moi. Nous avons causé longtemps, je ne lui ai point dit de choses étonnantes comme l'a écrit maman, mais ce que je pensais et cela doit toujours être ainsi. Le début « Monsieur je suis bien fâchée de vous avoir plu » n'est peut-être pas ordinaire, je n'en sais rien mais somme toute, mon cher Charles, ne te tracasse pas à mon sujet. Monsieur Maxime m'a montré des sentiments rares et je les apprécie parfaitement, seulement il m'aime et je n'en puis dire autant, alors je souffrais et je souffre encore par moment de la différence qui nous sépare et je me

---

- Léopold épouse Antoinette de Conseil morte à Rouen en 1871 et inhumée à Avranches, fille de Caroline Le Fer de Bonaban.

d'où :

- Maxime qui épousa Marguerite de La Foye
- Eugène (officier d'État major) qui épousa en 1875 Berthe de Beaufort
- Raoul qui épousa une demoiselle de la Pérelle

Famille éteinte, aucun des trois frères (Maxime, Eugène et Raoul) n'ayant eu de postérité.

trouvais coquette sans le vouloir. Comme je te l'ai déjà dit, je n'ai rien cherché, ni désiré, je trouve plus que je ne mérite, je ne suis pas heureuse maintenant mais j'ai assez de calme et trop de confiance dans mes parents et quelques bons avis pour croire que j'ai mal fait et je regarde mes « noirs » comme passagers et mérités. Maman est plus enfant que moi et fait et défait toutes sortes de projet pour moi : ... enfin j'amuse les autres. J'ai envie de voir Hélène qui me disait que je serais une fameuse sottise de refuser, ce à quoi je répondrai qu'elle avait raison mais que ce n'est pas moi qui dirait oui si je n'étais pas aidée surenaturellement. Je suis essoufflée d'avance de tout ce remue ménage qui précède l'événement. Mr Maxime m'a dit qu'il allait trouver le temps bien long avant de me revoir, voilà encore où nous différons car j'attend fort patiemment et me figure qu'il n'y a rien de changé ici.»

Sa mère ajoute : « Elle a raison et devient coquette comme un petit démon, je ne te dis que ça. Pourquoi vient-on m'aimer quand je n'y tiens pas !!! »

Ils furent mariés civilement le 19 par l'adjoint délégué Sauvage Deschamps.

Le mariage eut lieu à Saint-Père le 30 août béni par l'abbé Mentec, Maxime avait alors 32 ans<sup>4</sup> et elle 26. Après leur départ pour le voyage de noces obligatoire, Rose heureuse de donner sa fille et désolée de la perdre lui écrivait tendrement :

« Ma Marguerite si aimée et vous mon cher Maxime, pardonnez-moi de vous avoir attristé en vous quittant par mes larmes mais je vous assure que tout en pleurs j'étais heureuse en vous regardant au bras l'un de l'autre et très tranquille pour votre bonheur réciproque.»

Ajoutons que Rose et son mari avaient tenu d'accompagner le jeune ménage jusqu'à Avranches où ils étaient reçus par Mme du Conseil, grand-mère de Maxime de Chanteloup, personne irritable et bizarre, âgée de 85 ans, qui s'empressa de dire à son invitée que sa fille lui faisait l'effet de n'avoir pas pour 2 jours à vivre<sup>5</sup>. Et comme elle ne faisait guère de compliments à son petit fils sur le caractère de sa femme, celui-ci se croisait nerveusement les bras à table et ne voulait plus manger. La position était devenue assez gênante pour tout le monde, aussi, de retour à Launay, Rose recommande à sa fille de reprendre son aplomb et son fin sourire, et à son gendre de ne pas avoir plus peur d'une bourrasque à Avranches que sur le pont de son navire 'la Bellone' (???)

Les nouveaux mariés après cet orageux séjour d'Avranches et une visite au Mont-Saint-Michel continuèrent leur voyage par les Ardennes où ils furent très aimablement reçus aux châteaux de Ployart et de Semuy habité par Mr de Chanteloup [père de Maxime], vieillard maladif et au caractère sombre. Rose de La Foye attribuait de loin les écarts d'humeur du malade à son manque de religion, aussi avait-elle recommandé à sa fille de ne pas négliger cette âme...»

Mais la correspondance de Marguerite nous fait défaut, revenons donc à Launay avec le vieux ménage entouré par les petits soins de leurs domestiques Céline et Marie.

Dans sa demi solitude, Rose ne se lasse point d'écrire à sa fille au moins tous les 3 jours pour lui faire mille recommandations sur sa santé, sur la toilette qu'elle doit porter, sur la « mine souriante et malicieuse qu'elle doit prendre et qui est sa beauté principale ». « Écrivons nous, dit-elle, pour être toujours l'une à l'autre comme si nous étions ensemble; tu peux raconter tout ce que tu voudras, je te dirai volontiers comme dans les mille et une nuits : « Ma fille, racontez moi donc ces voyages que vous contez si bien ! »

---

<sup>4</sup> Maxime Marie Auguste l'Espagnol de Chanteloup, Lieutenant de vaisseau, chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur, âgé de 32 ans, né à Avranches, domicilié à Cherbourg, fils de Pierre Marie Léopold l'Espagnol de Chanteloup, inspecteur en retraite des lignes télégraphiques, demeurant au château de Semuy, et de feu dame Antoinette Joséphine de Conseil son épouse décédée à Rouen. Famille de Conseil, origine italienne, puis de Basse Normandie qui fait remonter sa généalogie à 1226.

<sup>5</sup> Dans une lettre Rose à ce sujet rassurait son gendre sur la santé de Marguerite « qu'elle n'a jamais vue deux jours couchée et qui n'a jamais eu de fièvre d'aucune sorte, ni coqueluche, scarlatine, maux de gorge et autres misères que bien peu évitent, pas même la migraine qui lui est inconnue.»



Aussi avec quelle impatience elle guette l'arrivée du facteur qui apporte le courrier à 9 heures sonnante, lisant chaque adresse et vous offrant poliment chaque lettre en s'inclinant ce qui agace un peu quand il y en a beaucoup et grand envie de les lire. Le dimanche, en revenant de la messe c'est sur le dos de son âne qu'elle dévore la chère lettre attendue. Dans sa correspondance, elle se plaît à rappeler à sa fille la journée mémorable du 20 août, celle du mariage qui est resté dans le souvenir de bien des gens comme une série de gracieux tableaux.

- 1er - L'arrivée de la mariée dans le salon
- 2 - L'église
- 3 - La promenade dans le bateau et la prairie
- 4 - Le départ des invités et les adieux aux mariés

« Tout le monde avait trouvé qu'on voyait bien rarement un aussi joli mariage et que ton père s'était mis en train comme dans ses meilleurs jours, il s'amuse infiniment. »

Celui-ci de son côté trouvait la maison singulièrement agrandie depuis le départ de sa fille. Il n'avait plus le plaisir charmant de déposer chaque jour au déjeuner la rose traditionnelle dans le verre de « Marguésie » et quand il prononce le nom de Marguerite, son chien monte bien dans la chambre de cette dernière, gratte à la porte mais personne ne lui répond, il n'entend que le grignotement des souris qui ont fait dans la maison une véritable invasion, favorisées qu'elles sont par le silence qui a succédé à tant de bruit.

« Depuis ton départ, lui écrit-il, Launay est méconnaissable. Plus de piano, plus de piétinements au dessus de notre chambre, et le silence entre les habitants semble se conformer à ton absence. Ta mère par souvenir fait des corbeilles et des emmagasineurs de fleurs dans les cheminées et le tout bien mal réussi. Le bateau attend aussi son équipage qui chantait il y a peu de temps encore :

'Vogue ma nacelle qui porte mes amours,  
enfin tu nous aimes et tu en aimes un autre,  
voilà ma joie et les craintes dissipées,  
très grandes tu peux le croire !...'

Dans son jardin Adolphe, écrit sa femme, devenait charmeur d'oiseaux sans y avoir songé comme Mr Jourdain faisait de la prose sans le savoir : un rouge-gorge était venu voler plusieurs fois près de lui pendant qu'il fumait sa pipe, le lendemain il était revenu, après quelques douceurs l'oiseau volait bientôt sur le banc et sur les genoux dès qu'il était assis.

Tous ces petits bonheurs, dit-elle, sont bien peu de choses mais ceux qui peuvent les comprendre doivent s'estimer heureux. Cela n'empêche pas de jouir de tout ce que Dieu accorde par ailleurs. »

Ils eurent bientôt tous les deux la visite des Kergariou, de La Gervinais, de Cargouet, de Mme de Guer, etc... et pour se distraire Rose accompagne son mari pour plusieurs jours à sa ferme de Boussac près Dol [La Boussac en la Ville Chesnais, village près de Dol]. De là elle écrit à sa fille après avoir tricoté des bas dans une petite chambre de la ferme pour le futur abbé Savouret [recteur en retraite de la Ville-es-Nonais, 1929] qui va porter bientôt la soutane.

« Tant que j'aurai des yeux pour écrire à ceux que j'aime et m'occuper de leur être agréable je me trouverai heureuse ici-bas. C'est une très bonne idée de s'aimer et de se comprendre en ménage, continuez à croire Maxime qu'il n'y a qu'une Marguerite, vous n'êtes pas si loin de la vérité, je vous assure, et je crois moi aussi, qui vous aime beaucoup, qu'il y a très peu de Maxime ! »

Revenue à Launay dans son train-train de vie ordinaire, elle se met à lire avec beaucoup d'intérêt Saint-Simon et le soir venu, en compagnie de son mari, elle dépouille les papiers de famille

afin de pouvoir débrouiller pour ses enfants (Marguerite et Charles) toute la filiation des Baudran et des La Foye.

Il faut noter à ce moment dans sa correspondance avec sa fille, la mort subite d'Hippolyte le Fer de Bonaban [mort subitement dans la gare du Mans] qui habitait le château de la Picaudais avec sa soeur Thérèse et ses deux enfants. Son beau-père, Monsieur de Loze, dut vendre immédiatement pour couvrir les dettes criardes de son gendre, tous les meubles et les bijoux de la Picaudais, laissant à Thérèse Le Fer ce qui lui appartenait en propre dans le château et la garde de sa petite fille.

Dans cette triste circonstance, Rose se montra fort bonne et très compatissante pour sa pauvre voisine. A la vente publique qui eut lieu au mois d'octobre, elle acheta pour 40 F une armoire en chêne aussi grande que celle de son cabinet de toilette<sup>6</sup> et qui fut placée en face de la fenêtre dans la mansarde aux bouteilles où elle se trouve encore<sup>7</sup>. Elle la destinait à son nouveau ménage et générations futures « ad vitam eternam » pour entasser leurs trésors.

Elle acheta encore une casserole d'argent et des couvertures de laine, une bague, une améthyste avec un « A » gravé en brillants sur la pierre payée 67 F.

« J'ai fait cet achat, écrit-elle à sa fille, en souvenir de cette douce et jolie Anna [femme d'Hippolyte le Fer] qui la portait, tu la donneras plus tard à sa fille Marie lorsqu'elle sera en âge de la porter. Dis-le à Thérèse qui mérite bien cette légère consolation après de si cruels déboires.»

Un seul objet de valeur, un pendule en marbre blanc, fut acheté 547 F par Christian de Kergariou. Les demoiselles de la Gervinais achetèrent de belles potiches en Chine, d'autres une curieuse carabine espagnole depuis longtemps dans la famille et Marie de Gaillon, qui était venue coucher à Launay pour la vente avec sa tante, acheta pour plus de mille francs de bagues, de parures en corail rose.

Le 15 novembre Charles de La Foye était venu passer deux jours à Launay où son oncle lui avait fait toutes sortes d'amitié. Il avait revêtu pour lui son pantalon doublé de cuir et ils étaient partis pour la chasse suivis de « Pru » qui, ayant mal à ses pattes (dont les « semelles étaient rouges et malades ») avait été affublé par son maître de brodequins à sa taille pour le mettre à l'abri des étaux (???) de blé. Il se croyait alors du nombre des invalides et le pauvre chien marchait comme un chat qui a des coquilles de noix aux pattes. « Cela fait rire, dit Rose, et la pauvre bête est bien honteuse et le moyen bien inutile.»

On entend bientôt cependant des coups de fusil et Rose de s'écrier à sa fenêtre : « Si je vois un lièvre rôti demain, je serai agréablement surprise !... ». Et le soir d'écrire : « Ils n'ont tué que 2 geais, je n'oserai les envoyer à Madame du Conseil.»

D'après elle et au dire de ses camarades, Charles était aimé et respecté au plus haut degré et son exemple devenait un enseignement dont plusieurs pouvaient en profiter peut-être. Il venait de soumettre au général de Rochebouët son plan et son idée pour un polygone dans les landes de Beignon [camp de Coëtquidan] et on espérait assez justement que son mémoire qui devait être présenté au ministre lui vaudrait d'excellentes notes.

---

<sup>6</sup> La grande chambre de Launay, au 1er étage, était celle de mon bon-papa et de ma bonne-maman (Yvan et Elisabeth du Boisbaudry). J'ai connu, dans le cabinet de toilettes attenant, cette très grande armoire malouine en chêne du XVIIIe siècle, très pure de style, jusqu'à ce que les partages de ma bonne-maman ne l'attribuent, si j'ai bon souvenir, à ma tante Alyette du Lavouër. [Note de Loïc du Boisbaudry]

<sup>7</sup> Cette « mansarde aux bouteilles » était en fait un fruitier (mansarde de l'angle Sud). De rustiques étagères de chêne, percées de trous d'environ 6 centimètres de diamètre et biseautés en pourtour, permettaient de conserver les fruits durant l'hiver. Dans cette mansarde inhabitée, je me souviens encore de cette très grande armoire en bois fruitier, d'époque Louis-Philippe, à droite de la porte d'entrée. Elle était chargée de trésors inaccessibles : de tissus et de vêtements anciens qui nous servaient parfois à nous déguiser. [Note de Loïc du Boisbaudry]

Nous le retrouvons encore à Saint-Malo en compagnie de son oncle et de sa tante quelques jours plus tard. Ce jour-là, après la promenade obligatoire sur le môle, les quais et les remparts, ils furent, elle et lui, l'après-midi à Saint-Servan faire visite au curé et au Le Fer de La Motte puis le tour de la cité, station à la chapelle Saint-Pierre qui était ouverte. Le retour fut sans incident si ce n'est la rencontre sur la plage du Nage (???) de Blanche de la Vieuville accompagnée de ses parents. « Cette dernière et moi, raconte Rose, nous eûmes un coup de soleil mais pour le pauvre Charles, il pâlit affreusement, il en riait après cependant. Mais enfin il fallait bien qu'ils se revissent mais combien je souhaite qu'une affection vraie et solide vienne dans son coeur chasser cette image charmante.»

Il est temps avant de terminer notre année de revenir à nos deux voyageurs partis depuis plus de trois mois en tournée de famille et en pèlerinages, l'un patriotique à Sedan et l'autre religieux à Saint-Anne d'Auray qu'ils firent, je crois, en compagnie de leur cousin. Ils devaient se rendre au Tertre (voir les statues que Charles avait fait placer dans la chapelle du Tertre à l'intention de sa cousine) avec lui par la même occasion mais je ne sais si ce voyage put avoir lieu. Rose en dissuadait sa fille « Quel agrément, disait-elle, aurez vous là où tout est inachevé et où pas une porte ne ferme à cause de l'humidité ».

Leur séjour à Launay fut de courte durée, au mois de décembre ils partaient pour Paris prendre leurs quartiers d'hiver et où Maxime était attendu dans les bureaux de la Marine [secrétaire de l'amiral Bourgeois sous les ordres duquel il a fait campagne de 2 ans sur le Bellone (secrétaire dans la commission des Torpilles)].

\*



**\* 1873 \***

Pour commencer l'année 1873, j'ai sous les yeux une lettre de Rose adressée à sa fille devenue parisienne :

« Ma chère bien aimée,

Ton baiser du matin nous manque bien pour commercer l'année mais je ne me plains pas en te sachant si heureuse et si aimée. Peut-être l'année prochaine à cette époque tu pourras chanter près d'un berceau. Sera-t-il amiral, général ou lévite ? ... ce sera toujours un ange à aimer ! Le facteur nous a apporté une lettre de Charles bien bonne et bien édifiante. Ce garçon là est d'une simplicité et d'une ferveur qui confondent et il prétend pourtant que tant qu'il n'aura pas d'intérieur, il est condamné à rester stationnaire. Il est tout heureux d'avoir reçu une lettre d'un de ses compagnons de Breslan [Mr. de Rouville] avec lequel il avait souvent parlé religion et qui avait annoncé l'année dernière la grande résolution de revenir à Dieu : le brave garçon en a fait autant, dit Charles, après avoir médité ma lettre ce qui est encore un encouragement pour m'améliorer davantage puisque le bon exemple est contagieux aussi.

Charles vient de nous écrire aussi que son nom était au journal officiel sur la liste des décorations. Il était bien heureux et ton père et moi aussi. Tu sais que j'ai toujours aimé les décorés et d'ailleurs ton cousin a eu un mérite si réel et en même temps si modeste que tout ce qui peut le relever à ses propres yeux et à ceux du public fait doublement plaisir. C'est aujourd'hui que le général Demolon ne compte plus en activité de service et demain que Charles devient capitaine commandant de sa batterie. Il a fait des quantités de visites et parle des demoiselles de Rennes avec un aplomb superbe à présent.»

Après cette lettre datée de Saint-Malo, il est assez curieux de noter que de nombreux colis portaient aussi de Launay pour prendre la direction de Paris : colis de beurre, d'oeufs, d'andouilles, de jambon, fruits, volailles, chaussettes... rien n'est oublié ! et c'est Adolphe qui est chargé d'aller à Launay pour faire le précieux envoi. Il en profite, dit-il, pour soigner hypocritement l'oreille de son chien qui, pendant l'opération, se tenait sur une chaise, livré à ses pensées. Nous le voyons si bien monter au grenier, choisir les meilleurs fruits et compléter la caisse en cueillant quelques violettes parfumées et supplémentaires.

Il se repose en écrivant à sa fille :

« Je songe bien à toi quand je suis en ce bel endroit délicieux et plein de charmes. »

\* fin du volume 9 \*



*Yvan du Boisbaudry*

# Souvenirs de Launay

Volume X  
Le Tertre et  
Launay-Ravilly  
1875-1877





**Volume X  
Le Tertre et  
Launay-Ravilly  
1875 à 1877**

*« Je suis la continuité de mes parents. C'est comme une maison où l'on introduit d'autres dispositions, non seulement elle repose sur les mêmes assises, mais encore elle est faite des mêmes moellons. C'est la même maison. Je n'ai pas la prétention de penser mieux ; de sentir mieux, de savoir d'avantage que mes pères et mères. Je suis eux-mêmes. » (Barrès)*

*« J'ai des parents, des aïeux, un foyer dont je puis parler le long de plusieurs générations. » (Ba*



**\* 1874 \***  
**(suite)**

« Je ne te cache pas que ces rendez-vous ne me laissent pas sans quelques inquiétudes car ma vie pénible s'est passée en batelage et je puis mieux que bien d'autres en connaître les dangers.

J'ai chaviré trois fois et exposé à me noyer plus de cent et puisque tu as couché à bord, rien ne s'oppose à ce que tu couches encore si le temps offre de l'inquiétude pour l'aller et le retour. Si encore j'étais sur l'île d'Aix, nous causerions, pêcherions et tu ne serais pas seule. Je ne te dis pas que les souvenirs de Launay ne fussent souvent l'objet de nos entretiens mais tu n'oublies pas combien tu es aimé et l'objet de continuelles pensées. Je préfère de beaucoup te savoir sur ton île que dans la rue du Luxembourg. La grande ville a du te repaître au-delà de la mesure et tu es rentrée dans le vrai le long des falaises. »

Les dîners et couchers à bord pourront compter en effet dans les souvenirs agréables et remarquables de sa vie de jeune femme. Marie Parris se rengorge quand elle entend le patron lui annoncer que la baleinière du commandant est à ses ordres.

Maintenant que j'ai suffisamment ramené votre attention sur les jeunes ménages, jetons encore un coup d'œil sur les occupations du vieux ménage pendant la belle et la mauvaise saison et avant de quitter l'année, revenons à Launay fidèlement habité jusqu'au mois de janvier 1875.

« Je plains, écrivait Rose durant le printemps, ceux qui ne comprennent pas le bonheur de la campagne, qui ne jouissent pas de ce calme, de ce parfum de fleurs et de verdure le soir et le matin à la rosée. Pour moi, seule dans le grand salon, j'ouvre ma fenêtre pour entendre les oiseaux et cela me fait un concert très agréable.

J'ai entrepris cette année la taille des arbustes de la cour qui ont fait des pousses gigantesques et ont besoin d'être dirigés et conduits comme toute chose en ce monde. La liberté ne vaut pas plus pour les arbres ou les fleurs que pour les hommes et engendre vite le désordre et la confusion.

Oui, Launay est aimable, on y vit calmement et doucement, j'y éprouve une espèce de bonheur tranquille que j'apprécie profondément. Ton père aussi est si bon et si occupé de moi toujours. Je passerai bien toute l'année à la campagne. »

Au mois de juillet, elle écrit : « Il y a de bien jolies choses à voir ici et on y est vraiment très agréablement. J'ai beaucoup jardiné, sarclé et taillé. Ton père a été énervé et un peu oppressé ces jours-ci mais aujourd'hui il jardine. C'est inouï ce qu'il mange de fruits en sortant à 9 H de sa chambre. »

« Cette cueillette de fruits me rappelle toujours les souvenirs les plus lointains de ma vie. Je vois ma grand-mère surveillant les énormes paniers du Tertre Barré et les plaçant par espèce dans les mansardes et m'apprenant très solennellement le nom des espèces de poire et l'époque de leur maturité qu'il ne fallait pas plus anticiper ni dépasser que celle du raisin, quelque temps qu'il fit : les traditions se perdent. »

De son côté, Adolphe de La Foye filtrait des aromates. « Il faut être La Foye, disait Rose, pour comprendre l'amour des inventions. » Dans un déjeuner de chasse qui eut lieu à Launay en

l'honneur de Guillaume de Kergariou, on parle chimie et Adolphe, amusant et drôle au possible, alla chercher une fiole d'eau de Cologne qu'il s'était imaginé de parfumer à l'intention de sa fille en la filtrant sur des fleurs d'oranger, de chèvrefeuille et d'héliotrope... et comme son invité retrouvait dans ce parfum une véritable odeur d'eau de Lubin, cette déclaration lui valut la fiole, puis ce fut une inspection et une longue séance dans la chambre aux cornues.

Dans ses occupations plus sérieuses, il jardine, plante l'avenue et le petit bois près de la ferme, en chênes d'Amérique, en conservant les plus beaux plants pour mettre en face de son étang.

J'ai souvent parlé de sa chienne Pruneau dont il est trop souvent question dans la correspondance. Il ne faut pas trop le négliger cependant : Pruneau, dans la maison, était un personnage qui avait, je crois, sa place à table ou qui, du moins, au retour de la chasse, allait directement aux fauteuils et aux coussins. Voici à son sujet quelques traits qui nous aideront à saisir tout particulièrement l'originalité de son maître :

Un jour du mois d'août, Pruneau se trouvant au milieu d'une bande d'enfants<sup>1</sup> venus passer quelques jours à Launay et voyant leurs joies bruyantes crut qu'il fallait se mettre de la partie. Il voulut montrer son savoir faire et, avisant 5 jeunes canards, il se mit en arrêt sur eux avec zèle et fermeté et malgré les cris, fonça sur les pauvres bêtes et en mit trois sur le dos. Les enfants accoururent et Fernand, l'un des garçons, croyant bien faire, frappa Pruneau avec une légère branche qu'il tenait à la main. Malheureusement, Adolphe de La Foye était accouru et juste à temps pour voir la punition de son enfant gâté. Alors le renvoi du coupable fut décidé pour le soir même. Il y eut des larmes parmi la jeune famille et ce fut une curieuse étude de caractères. Malgré tout, *gran* a une excellente et superbe tarte aux prunes. La journée fut excellente et Fernand qui avait reçu de sa tante, en récompense de ses prix, une belle pièce de 5 francs, la regardait de temps en temps comme une montre, de sorte qu'il partit avec philosophie, frappant sur son gousset en disant qu'il s'était toujours bien amusé et avait été en chemin de fer.

Voici maintenant Adolphe de La Foye seul à Launay par un jour de neige et racontant à sa femme les ennuis de son chien : « Pruneau, dit-il, connaissait à merveille la pluie et la crotte mais bien peu la neige. Comme il demandait à sortir par une pensée personnelle, on lui ouvrait la porte de la cuisine mais il rentrait voyant la neige dans la cour. Alors, le pauvre chien demandait à sortir par l'autre porte du jardin mais voyant encore la neige, il rentrait de nouveau, lui et sa pensée. »

Nous avons là le meilleur échantillon de son style et de son originalité.

La correspondance de 1874 se termine à Saint-Malo où le vieux ménage a repris pour la fin de l'hiver ses habitudes plus mondaines<sup>2</sup>. Ils ont emporté précieusement avec eux le nouveau portrait<sup>3</sup> de Marguerite que vient de leur faire envoyer Maxime. Placé en bonne place, entouré de fleurs, il est agréable à regarder bien qu'il ne soit pas complètement ce qu'on voudrait, mais enfin, il sera « l'âme de la maison » !!!

\*

---

<sup>1</sup> les petits Heuvrard, neveux de Rose de La Foye.

<sup>2</sup> Relations : de la Villuchet, de la Mettrie, de Beaufort, de Jéscourt, de Boishamon, de Cadaran, de la Vieuxville, de Moindrey, de Courville, de la Giclais, de Coutances, etc..

<sup>3</sup> portrait peint à Paris d'après une photographie. Adolphe préférait la photographie. Rose écrit : « Avec mes pauvres yeux, je ne vois que la coiffure qui est gracieuse, et ton cou aussi avec ta petite toilette grise qui me plaisait. Monsieur le Recteur te trouve ressemblant, ainsi que Thérèse Le Fer, avec cette réserve que tu as un petit air timide qui n'est pas ton expression. Mon opinion pour le cadre est que je le trouve laid. Il est carré et a trop de blanc entre le médaillon et le cadre. »

**\* 1875 \***

Au début de l'année 1875, Charles de La Foye annonçait à sa tante la naissance de son fils Henri, né le 6 janvier<sup>4</sup>, jour des Rois, et comme il ne se pressait guère d'en faire part à sa cousine Marguerite, sa tante l'excusait en disant :

« Je comprends parfaitement que Charles soit embarrassé pour t'écrire. Moi-même je le deviens sur tous les sujets qui se rapportent aux enfants, je n'aurai jamais cru que le désir d'en avoir peut devenir une peine aussi vive que celle qu'on éprouve en les perdant. Mais enfin, comme tu le dis, je ne puis juger de ce sentiment que je crois une chose très rare d'après ce que j'ai entendu dire et vu toute ma vie. J'espère que le Bon Dieu t'accordera le courage ou l'espérance si ce n'est la réalité dont je ne suis pas si inquiète que toi car il y a de grandes espérances de voir Launay s'animer par le fait des enfants, n'en déplaise à la folle du logis qui veut galoper de travers. Je ne vois pas du tout ce cher Launay triste d'autant que partout où tu seras, quand tu auras 50 ou même 80 ans, tu sauras toujours avec ou sans enfants t'oublier toi-même et trouver ton bonheur dans celui des autres que tu feras toujours, ma pauvre chérie, bon gré mal gré, parce que c'est dans ta nature. Je ne me représente donc pas ce Launay solitaire et triste puisque pour moi qui ait toujours le cœur à ta suite et l'ai eu tant d'années rempli de ta présence et de celle de ta sœur, je m'y trouve doucement heureuse près de ton père malgré de petits noirs qui viennent et qui disparaissent. Je te dis qu'il n'y a que les égoïstes de vraiment malheureux et après tout, il faut bien avoir son temps d'épreuves. Ton pauvre cousin depuis son enfance a si peu joui de la vie de famille et du bonheur des affections dont tu as été entourée. Cette petite avance qu'il a sur toi n'est pas près de combler l'arriéré qui lui manque. Et puis, le bonheur le plus complet est toujours si fragile qu'il est plus sage de le chercher dans ce que Dieu nous accorde présentement. Rappelle-toi Mathilde qui ne pensait qu'au passé dont elle n'avait jamais joui et boudait toujours le présent. »

Elle alla bientôt voir à Rennes le jeune ménage et elle trouva qu'Alix avait beaucoup d'initiatives et d'activité. Le petit Henri et sa bonne avaient des clous et sa bonne même en était très souffrante. Ils avaient à leur service une femme de journée pour la cuisine et un certain Monsieur de la Picadais pour les servir à table. « Mais tu dépasses, écrit-elle à sa fille, beaucoup Alix sur l'article service et ornementation mais la bonne petite est attentive, confiante, gracieuse et aimante au possible, dans sa famille elle est adorée. »

De son côté, Mr de Kérautem répondant à Launay à une lettre de compliments disait qu'il faudrait inventer pour son gendre le mot de perfection !...

Au mois de mai, Charles de La Foye profitant d'une permission, rendait visite à Launay avec sa femme, son fils et son beau-père. Perrine avait astiqué à fond les cuivres, les armoires, les marbres de la maison et la chambre où nous couchons était prête pour recevoir le ménage. « Certes, cette visite me fait plus de peine que de joie, écrit Rose à sa fille, et cependant je désire connaître cet enfant portant un nom que j'aime et dont j'ai toujours été fière. Ton père ne voulait pas que je te dise que le petit garçon de Charles venait avec ses parents mais tu m'en voudrais bientôt de ce mystère. J'ai habillé

---

<sup>4</sup> né à Rennes, rue de Bélair

pour lui le meilleur de vos grands berceaux d'osier en calicot blanc avec un effilé jadis aux rideaux du salon. C'est propre et rustique. Ton père n'est pas près d'aller à Rennes. Je pense et désire connaître le petit. Je ne sais vraiment comment te dire quelquefois pour ne pas te faire de la peine. »

18 mai – « Notre ménage Rennais est arrivé hier et dans l'admiration des arbres, de la verdure et des fleurs au lieu de l'affreuse poussière de Rennes. Le petit garçon avait bien fait son voyage et ressemblait à Charles en arrivant par son petit teint rose et ses yeux encore endormis que c'en était amusant de le regarder. Il est peu dormeur et pleure souvent. Sa bonne eut une exclamation en voyant l'avenue et tous les arbres fleuris du square : « Ah, Madame, c'est-y beau, c'est pire qu'au Thabor<sup>5</sup> ! »

Aujourd'hui il fait un temps très frais et j'ai passé ma matinée tranquillement à causer avec Alix dans le salon. Elle est gentille et affectueuse, très franche et en grande admiration de la bonté et des talents de son mari qui fait tout ce qu'on veut. Charles est toujours le même, doux et calme et mangeant bien. Mr de Kérautem arrive demain soir, nous avons les prêtres à dîner demain à midi et jeudi nous allons décidément à Beaufort s'ils n'y sont pas. Nous nous promènerons et la visite d'Alix sera faite à ses aimables parents. Ce soir, nous allons au Bois Martin. »

« Mr de Kérautem arriva mercredi soir au retour d'une promenade dans les bois de Châteauneuf et sur le fort que nous avons faite après le départ de nos curés. Il fut d'un enchantement de Launay surtout au point de vue des proportions et de la distribution et aussi du salon dont il ne se lassait pas d'admirer les tapisseries, la hauteur et l'ensemble. Mais la tapisserie dépassait non seulement tout ce qu'il avait vu mais encore ce qu'il avait pu imaginer et il en était naïvement amusant. C'est un homme excellent que nous sommes très heureux d'avoir connu davantage. Les formes de son esprit peuvent plus ou moins plaire mais c'est l'honneur et la délicatesse même. Il aime Charles au-delà de tout ce qu'on peut dire et sa confiance en lui est extrême à tout point de vue et il remercie tous les jours le Bon Dieu de lui avoir donné pour sa fille. Alix est aussi complètement à notre goût sur tous les rapports qui conviennent à Charles. L'année dernière elle était toute étourdie de sa nouvelle position par conséquent n'était pas elle-même du tout. Mais si elle a un peu trop les éclats de voix de certaines personnes de Rennes que Maxime lui reprochait, cela n'empêche pas la solidité de son fond et la justesse de son esprit qui saisit très vite tout ce qu'il faut pour être agréable et pour plaire à ceux qui l'entourent. Ton père qui l'année dernière trouvait toute la maisonnée « bien trop répandue au dehors », a été fort content de la fille et du père, et il faut dire qu'elle a eu toutes les attentions pour son oncle. De plus, comme je vous le disais, elle a parfaitement compris son mari et, appréciant toute sa valeur, elle ne le taquine nullement sur ses distractions et même ses silences et se contente d'en rire gentiment et de parler pour lui à propos. »

Quelques mois plus tard, en juillet, Launay recevait la visite d'un certain Mr de Folleville<sup>6</sup> dont la propriété d'Imbléville se trouvait à 9 lieues de Rennes. « Cet échantillon de parent, écrivait Rose à sa fille, est extrêmement intéressant à connaître, il rappelle l'officier de cavalerie et le gentleman, il peint, s'occupe d'archéologie, d'agronomie et de pisciculture. Il nous a apporté un magnifique album qui contient toutes les branches et alliances des Baudran et des Folleville avec leurs alliances jusqu'au 6<sup>e</sup> degré... Il profite de son séjour pour aller travailler à la mairie de Saint-Père, visiter le Fort et la vieille église de Saint-Guinoux. »

Lisons maintenant quelques lettres originales d'Adolphe de La Foye. J'ai déjà dit, je crois, qu'ils avaient comme ouvrière « Perrine », qui était la meilleure des créatures. « Nous avons fait là, dit Rose, une fameuse trouvaille, elle a une bonne et simple religion, toute complaisante et dévouée pour les autres. »

Pierre, le jardinier, ne méritait certes pas les mêmes compliments, ivrogne surtout pendant la saison des foins, il finissait par proposer à son maître, âgé de 77 ans, de s'aligner devant lui pour une contredanse et qu'il lui ferait encore affront en sautant plus haut que lui. Et on avait alors bien de la peine à l'envoyer se coucher d'autant plus que, si Adolphe se fâchait très facilement, il n'avait jamais

---

<sup>5</sup> jardin public de Rennes

<sup>6</sup> fils d'un Mr de Folleville qui, par son mariage avec une dame de Baudran, empêcha Adolphe de La Foye d'être adopté par la dame en question (voir notes généalogiques).

su, au dire de sa femme, commander à ses domestiques. Laissons le nous parler de ce sujet brûlant, il écrit à sa fille : « J'ai peu à t'apprendre de la maisonnée puisque ta mère te tient au courant ; aussi les lacunes ne peuvent guère porter que sur les animaux. Commençons par Pierre. Pierre boit et en cette occasion ne manque pas de sang froid et le lendemain dans ses excuses, il dit être bien malheureux de ne pas mieux porter la boisson. Quand le pauvre Pierre est dans le paradis de Mahomet, il tambourine aux portes du château pour parler. De guerre lasse, il se dirige vers le fournil, manque la passe et s'en va par le portail ; cependant, le lendemain il est à déjeuner avec les autres. Ta chère mère a avisé de le tenir par l'avarice en faisant une retenue sur ses gages. Pour perfectionner l'idée et la rendre sensible, j'ai cousu un cahier ayant pour titre sur la couverture Livre bleu. Registre d'ivresse. En haut de la première page ceci : Il est convenu que toutes les fois que Pierre Le Jolivet s'enivrerait, il lui serait retenu sur ses gages 1 franc et 1,50 franc lorsque dans les mêmes occasions il découperait. Le 12 juillet ayant été en flagrant de délit complet, ta mère lui a présenté le livre bleu et il a été confondu de reconnaître que c'était du sérieux. Le lendemain 13, il n'a pas découché faute de jambes pour le porter, ta chère mère cherche un remplaçant mais Pierre s'active à la vente des zoignons et choux, Pierre tire les vaches, Pierre couche complaisamment au ch<sup>iau</sup> pendant l'hiver sur la prière de Jeanne, qui craint d'avoir besoin la nuit d'un pharmacien ; il y a chez Pierre des ressources que n'offrirait pas la plupart des jardiniers. Vous verrez que Pierre surmontera les menaces et que, reculant l'époque du renvoi, il arrivera au terme de ses jours en même situation. Continuons sur les bêtes. Pruneau est toujours le même homme, charmant caractère. Il y a quelques jours je me suis trouvé tout à coup très indisposé et ta mère a été témoin des marques d'attachement de « Pru » : il avait les yeux fixés sur moi, me léchait et ne me quittait pas un seul instant. Pru est à toi et j'aime Pru doublement par ces causes. La basse-cour ?... Je ne connais pas ça. Pourtant le canard me plaît assez, le canard est affranchi de la civilisation et couve dans les brousses au bord de l'étang ; c'est joli ! Etc. etc. »

Ils remplacèrent bientôt leur jardinier et voici le portrait du nouveau : « Le nouveau jardinier est ou se croit savant et prononce avec aplomb sur toutes choses ; or, comme à 24 ans on a encore bien à apprendre, j'ai usé de ruse pour lui donner confiance dans le *Bon Jardinier* où il peut encore puiser bien des connaissances. A cet effet, je feins de mettre en doute ce qu'il avance et cours au Vilmorin qui lui donne raison. Aujourd'hui qu'il a ce livre en grande estime, je m'en sers pour le confondre au besoin. Sans doute, il n'a pas été longtemps chez Lanseseur sans apprendre, mais peut-être dans la spécialité à laquelle il était spécialement attaché, comme tous les ouvriers de ces horticulteurs. En somme, j'espère qu'on pourra s'en servir moyennant d'éviter le pied d'égalité et, à l'occasion, de lui donner preuve évidente qu'il est dans la témérité en croyant avoir à faire avec ses admirateurs de la cuisine, et sans prétendre le corriger de la présomption, maladie incurable, je lui rabattrait son catogan sur le dos quand il le dressera comme le crin d'un véra.

Je songe à satisfaire tes désirs pour la plantation d'un arbre au beau milieu de la pré et suis embarrassé sur le choix vu que nos précédentes tentatives n'ont pas été heureuses. J'ai, à la vérité, deux margotes de chêne à feuilles immenses qui sont dans le square mais j'ignore s'ils ont de la racine et, en ce cas, si le choix te conviendrait, car le sol de la prairie est favorable à cette essence, je consulterai et suivrai scrupuleusement tes désirs. Doucette<sup>7</sup> est bien. Je la visite souvent avec des présents à la main. Pru est bien vieux et sa fille commet maints dégâts dans la basse cour, plus importants que de se vider au bas de l'escalier. Dans le temps d'Emile, je lui avais appris comment s'y prendre pour faire l'éducation d'un chien mais je n'ai pas trouvé la même bonne volonté auprès d'Eugène ; aussi vais-je m'en occuper sérieusement parce que je veux que la fille de Pré sache tout ce que sait son père bien aimé, pour lui et pour petite maîtresse.

Ta mère se fatigue de m'entendre parler du chemin de fer qui doit et passera nécessairement sous les feux du Fort, au vouloir du ministre de la guerre et au consentement de la Compagnie de l'ouest. Je crois qu'il passera du côté de Saint-Malo, ta mère avise qu'il passera de l'autre côté, on fait pourtant des études le long du ruisseau qui nous amène l'eau du Bois-Martin et cette direction compromettrait le grand domaine nous séparant des Bénardais. Avant de rien préjuger, il faut attendre mais comment ne pas se préoccuper ?

---

<sup>7</sup> Chèvre de Marguerite qu'elle avait à La Rochelle, elle l'avait envoyée à Launay. Son voyage était, d'après sa mère, une fantaisie princière.

Dans ma chambre, sur un bord, se trouve en pot sec le bouquet que tu avais heureusement oublié à Rennes ; je le regarde souvent et il a l'air de me dire : que ne vient-elle pour que je me métamorphose en fleurs fraîches ; ce temps viendra, je l'espère, avant que moi-même je ne me fane pour ne plus être remplacé. »

« La question qui nous préoccupe, écrit également Rose, est le passage du chemin de fer à Châteauneuf, qui pourra nous obstruer beaucoup, ou nous être très avantageux mais nous avons le temps de prendre des informations avant qu'il soit entrepris. Ton père rêve que le nouveau chemin de Saint-Père au rond de Bellévent sera coupé ou supprimé et qu'on refera le notre devant la grille ! Sa malice en tressaille d'avance. En attendant cette idée va faire passer bien des nuits blanches à ton père !! »

Adolphe de la Foye avait pris aussi bien du tracassé et bien des mesures pour installer sa nouvelle bibliothèque fermée<sup>8</sup> qui devait faire le pendant, dans son bureau, au meuble du bateau de l'autre côté de la porte.

Ce fut pour lui, pendant quelques temps, une affaire d'Etat. « Il règne encore, écrit sa femme dans ce lieu de science, un désordre considérable mais qui prendra fin, il faut l'espérer. Ton père veut classer et inventorier tous ses manuscrits mais nous n'y sommes pas, comme tu le penses. »

Durant ce temps, le ménage de Chanteloup, après avoir habité Rochefort<sup>9</sup>, revient à Launay y faire un court séjour. Maxime avait perdu le commandement du Travailleur et il se vit nommé à Hyères lieutenant de l'Alexandre. J'ai oublié de noter que, pendant cette année 1875, Maxime avait perdu sa grand-mère<sup>10</sup> et se vit attribuer dans les difficiles partages la ferme des Saudrais en La Gouesnière. Son beau-père, durant le temps des partages, lui avait conseillé de laisser les hommes d'affaires s'exécuter et de marcher prudemment comme le chat dans la crotte, un pied avant l'autre, à moins d'être pourchassé à coup de cailloux sous la queue. »

\*

---

<sup>8</sup> Bibliothèque grillée que les partages nous ont laissé [à Gilles du Boisbaudry depuis les partages de 1981] mais le meuble du bateau n'existe plus, ayant été démonté après la vente du bateau (1930)

<sup>9</sup> C'est à Rochefort que Maxime fit dans le monde la connaissance d'une certaine dame de Bourboulon dont le type avait, paraît-il, enflammé son imagination de marin. Sa belle-mère en fait légèrement allusion dans une lettre à sa fille, disant « que pour cela il n'en agira pas plus sagement à l'endroit de sa petite Marguerite car l'essentiel est que tu sois bien portante et heureuse avec ton mari. »

<sup>10</sup> Madame Caroline Françoise Le Fer de Bonaban, décédée à Avranches, où elle demeurait, le 7 mars 1875, veuve de Augustin Jean du Conseil. Maxime de Chanteloup était son héritier pour un tiers. Il devait vendre plus tard ces fermes à votre père (le 6 septembre 1888) pour l'emploi de la dot de sa première femme, pour la somme de 60 000. La grande Saudrais contenait 17 hectares et la petite 16 hectares.



**\* 1876 \***

De Hyères, Marguerite envoyait à ses parents des caisses d'oranges et de mandarines parfumées et sa photographie la représentant déguisée en Arlésienne. Sa mère la trouvait très ressemblante mais à son avis, les « yeux de la jeune fille sont moins veloutés que ceux qu'elle aimait embrasser ».

Maintenant, comme pour toutes les années précédentes, revenons à Launay, toujours à Launay, avec votre oncle de La Foye et voyons les améliorations qu'il vient de faire. Il a remplacé les ronces et les buissons qui tenaient lieu de haie dans le petit jardin par une haie de jeunes épines garantie par une clôture sèche à l'instar des chemins de fer (travail que sa femme trouvera fort laid dans sa propriété). Il a planté un liquidambar dans le square<sup>11</sup>, il parle à sa fille « du nouveau jardinier<sup>12</sup> qui fait le bonheur des femmes à la cuisine et sont bien fières d'avoir un tel hôte à leur table. Ce jardinier a été réformé du service parce qu'il a une myopie bien singulière, ne se fait pas la barbe parce qu'il n'y voit de face que d'un seul côté et qu'il faudrait que son nez fût transparent. De fait, son regard a quelque chose de mystérieux qui plait aux filles de tout âge car la vieille Jeanne en raffole. Jadis on disait « La Gauthier », comme on disait « la bourrique » mais Lescarmule l'ayant réhabilité dans son appellation, tout le monde ne dit plus que « Tante Jeanne ». En me parlant de cette réhabilitation si attardée, La Gauthier me disait l'autre jour :

- « Eugène m'a respecté trois fois depuis ce matin !! »
- « Et pourquoi ? »
- « Il m'a appelé Tante Jeanne »

Si tu savais comme je t'aime, ton souvenir me suit partout. Embrasse Maxime qui lui aussi m'aime. »

Autre lettre :

« Ma petite Guési, tu voudrais m'avoir avec toi pour nous promener. Comme je sacrifierais des journées de Launay pour les passer avec toi ! Tout ce que je fais pour toi est une manière de toi que j'aime tant. Dis-toi bien que l'espérance est la moitié de la réalité et pour toi elle a tout droit d'être à te confier dans l'avenir.

Déçu dans mes attentes et mes droits légitimes, que m'est-il finalement arrivé ?.. Je me suis finalement marié avec ta mère que j'aime tant et nous avons élevé ensemble toi. Prends exemple dans mes anciens découragements et ma position nouvelle si inattendue : j'ai épousé ton excellente mère, j'ai eu des enfants incomparables entre tous, j'ai un gendre comme je le rêvais et un jour, peut-être, Dieu me dira : « Moi qui t'ai bien servi après la fortune adverse pour t'éprouver, as-tu répondu à mes bontés ? » Que lui dirais-je, si, mon Dieu, ceux que vous m'avez confiés ont été l'objet de toutes mes préoccupations et de ma plus vive tendresse. »

C'est pendant une absence de votre oncle Adolphe, au mois de février, que Charles de La Foye et sa femme viennent à Saint-Malo faire une courte visite. Ils venaient de faire à Rennes, depuis

---

<sup>11</sup> Toujours en vie en 2002...

<sup>12</sup> Eugène

un mois, plus de 300 visites tant civiles que militaires. « Désespérez donc, après cela, de la conversion des sauvages, écrit sa tante », et elle ajoute « Le lendemain, visite à Thérèse le Fer de Bonaban à Saint-Servan, au général de Souis, aux La Motte, à Mme de la Villuchette à Saint-Malo. Charles était fort en train pour lui et on est si bien à l'aise avec cette bonne Alix qu'il semble qu'on la connaît depuis très longtemps. »

Si Alix quittait Rennes, elle pourrait beaucoup acquérir, ou plutôt perdre cette habitude de jacasser uniquement de petites nouvelles de société mais elle a l'esprit juste naturellement et même et de plus est affectueuse et simple ; on peut lui pardonner les petits entraînements de famille auxquels nous n'échapperions peut-être pas nous même si nous n'avions pas eu d'autres relations que les siennes. Oui, Charles aura toujours ses distractions mais je le crois bien marié, le bon enfant est entré dans une excellente famille. Sa physionomie honnête et candide lui acquiert toujours les suffrages des saintes gens, heureusement qu'elle n'est point trompeuse. Sa sœur supérieure ne me demanda-t-elle, avant-hier, quel était ce jeune homme qu'elle avait vu sortir de Saint-Sauveur avec moi et qui avait une si bonne figure et l'air si doux et si candide, qu'elle avait pensé que c'était mon gendre, surtout en voyant une jeune femme qu'elle avait supposée être toi n'ayant pas vu sa figure. Je lui dis que mon cher gendre était aussi très charmant mais que le jeune homme en question était notre excellent neveu dont je lui narraï en quelques mots l'histoire édifiante qu'elle écouta avec joie, en admirant les vues de Dieu sur certaines âmes d'élite.

Alix trouve ces maisons de la porte de Dinan de véritables monuments et c'est vrai qu'elles ont un cachet particulier de grandeur et de simplicité qui sent son siècle de Louis XIV. Ils n'ont pu voir leur oncle qui revenait seulement de Launay par le train et qu'ils ont aperçu à la Gouesnière, ils l'ont regardé avec des yeux tendres, à ce qu'il dit, en lui envoyant des saluts d'amitié. »

Si Adolphe de la Foye était revenu à Saint-Malo par le train, il prenait le plus souvent à Châteauneuf la voiture du voiturier Lerquemen et il arrivait quelquefois par temps de neige et de très bonne humeur et, à peine rentré chez lui, prenait sa tasse de café et un bon petit cognac et se chauffait avec délice au coin de son feu. A part son journal, il lisait peu mais il dévora cette année là, par exception, un volume intitulé *Le dernier des Napoléon*<sup>13</sup> et au lieu de partir à Launay à jour fixe comme en en avait l'intention, il resta un jour de plus à Saint-Malo pour le lire.

Votre oncle Adolphe n'était pas le seul à faire ainsi la navette entre Launay et Saint-Malo : la brave Perrine venait aussi chaque semaine à la ville apporter des fleurs et légumes et sa simplicité rare était quelque peu ennuyeuse pour sa maîtresse quand elle venait à la ville où elle s'ébahissait de toute chose.

« J'étouffais de rire, écrit Rose, en entendant hier Céline<sup>14</sup> lui faire croire que, si elle était entrée sans payer ses 2 sous par canard à l'octroi, non seulement on aurait pris l'animal mais gardé la fille en gage. « Pas possible, disait Perrine avec une figure consternée, dam ! Regardez donc pourtant !! » J'eus peine à lui faire comprendre que Céline voulait rire et alors même après, quand Céline lui disait la vérité, elle ne savait si elle devait la croire. Enfin, elle a une peur de se compromettre, qui est le genre de Saint-Père<sup>15</sup> au suprême degré, et de plus est d'un très grand scrupule pour des niaiseries : on la voit recommencer 2 ou 3 fois son bénédicité et, lorsqu'elle va dans nos chambres, elle embrasse tous les Bons Dieux et les bonnes Vierges qu'elle y trouve. Non pas qu'il y ait du mal à la chose mais l'exagération en est peu ordinaire. »

De son côté, Rose de la Foye faisait quelquefois de courtes apparitions à Launay, soit pour surveiller le ménage, soit pour parler à des fermiers car son mari avait pris une telle défiance des paysans qu'il ne leur parlait plus que par l'entremise de sa femme. Elle arrivait donc par surprise à la maison quelquefois à 8 H du matin ; de joie en la voyant Adolphe laissait tomber sa pipe qu'il allumait au feu de sa cuisine mais la voyageuse, toute heureuse du retour, ne faisait guère de compliments à

---

<sup>13</sup> ouvrage que je possède et qui vient de la Haute-Touche

<sup>14</sup> la femme de chambre

<sup>15</sup> à propos de Saint-Père, elle dira : « Les gens de Saint-Père ont peu de franchise. Tous les gens de ce pays ne sont points francs et sont tous flatteurs et rusés ».

cette pauvre Perrine qui, à part les vaches, cochons, boulangerie et sarclages, n'était pas plus formée pour les chambres qu'au premier jour et mettait un temps infini à faire les choses.

Au mois d'avril, Launay a retrouvé tous ses habitants et Adolphe tranquille et rassuré par Monsieur de Fourcroy au sujet de la nouvelle ligne de chemin de fer qui ne passera pas du côté de Launay mais bien sous Châteauneuf, arrose ses fleurs, soigne son chien et fait son somme. Ses journées sont toujours remplies cependant, écrit sa femme, mais l'addition donnerait souvent zéro. Certes il est bien portant au physique et au moral mais il met un temps énorme à chaque chose et n'aime pas qu'on le pousse à faire autre chose que ce qu'il veut faire. Son jardinier vient de partir et le bonhomme Geslin de Saint-Père le remplace, mange et couche à la maison et les foins se font assez rapidement grâce aux militaires du Fort qui sont venus se proposer. Il vient d'écrire avec succès au ministre pour que son gendre, grâce à quelques mutations, puisse se rapprocher de lui. Il devait du reste bientôt obtenir satisfaction et le jeune ménage de Chanteloup, après un voyage à Semuy dans les Ardennes, vint s'établir à Lorient.

Retenons, au sujet des élections à la chambre des députés, cette réflexion de Rose au sujet de Mr Lachambre (père de notre député actuel) qui, dit-elle, représente la nuance des Girondins et sera peut-être avant peu dépassé par les Robespierre du Radicalisme : méchanceté, ambition et richesse avec nullité. Voilà comment elle juge le candidat et son adversaire Hovius. A ce propos, il faut ajouter que Maxime, dans la fièvre des élections, aspirait pour plus tard à la députation, ce qui effrayait un peu sa belle-mère, pensant avec raison qu'il fallait dépenser au moins 15 000 F pour se faire élire, elle qui écrivait à sa fille : « Il est bon d'économiser par le temps qui court et de ne rien dépenser d'inutile car, d'ici un an, le commerce sera peut-être bien dérangé et le luxe bien inutile. Le fait est qu'on peut tout craindre de cette écume qui remonte du fond de la surface de la société. Tes petits raisonnements sur la pauvreté sont superbes en théorie mais, dans la pratique, les embarras financiers sont un des grands ennuis de la vie et je ne te les souhaite jamais. »

Durant l'été nous la voyons se rendre utile au Bois-Martin, au moment de la mort de Monsieur de la Villuchet, et revenir à Saint-Malo pour illuminer sa maison en l'honneur de l'arrivée de Son Eminence le Cardinal car, d'après ses bons principes, les gens de religion doivent se montrer.

L'hiver arrive, Adolphe a si bien ratissé de la feuille avec ses ouvriers qu'il a pris froid, et sa femme a réussi, après un véritable combat, à l'affubler de son grand châle noir et à le faire tenir au salon le coin du feu, ce qui lui fut fort agréable et salutaire. Cette légère indisposition décida le départ pour la ville. Mais, rendu à Saint-Malo, il voulait de nouveau revoir Launay. « Il s'ennuie ici, écrit sa femme, et je le comprends, et je pense que je ne reviendrai probablement pas l'hiver prochain à la ville car cela me tourmente de le voir partir à son âge et dans cette saison qui ne lui permet que d'aller soir ou matin, c'est-à-dire de nuit pour avoir une voiture, ou à pied, ou par le train de midi. Ce n'est pas qu'il se ménage plus à la campagne quand j'y suis car je ne puis l'empêcher de sortir sous la pluie ni d'ouvrir fenêtres et portes ni de rester en chemise à courir dans sa chambre des temps énormes. Mais enfin, je serai avec lui et l'idée de le savoir seul là-bas me fait de la peine ! »

Adolphe, joyeux à la pensée de revoir Launay, écrit à sa fille :

« Ma bien aimée Guési,

J'ai tout préparé pour me rendre à Launay par le train du soir et, à cet effet, j'ai organisé une toute petite lanterne sans laquelle je serais exposé à ne pouvoir faire le trajet depuis Bellévent jusqu'au domicile de ton Pru<sup>16</sup>. La nuit, je me perds à telle enseigne que je me suis égaré ce soir dans la chambre à coucher, où je serais demeuré sans lumière, si ta mère n'était venue ouvrir la porte. Si saint Antoine de Padoue faisait retrouver sa route comme les objets égarés, je lui adresserais ce soir même une prière fervente. Mais j'espère qu'à cette heure j'aurai embrassé Pru et que demain je vaquerai aux nombreux travaux qui m'attendent, en outre de toutes les petites cultures de fleurs que je soigne en songeant à toi et je les regarde d'un œil attentif... Je ne me serais pas attendu à trouver dans Geslin un aide vraiment au-dessus de l'opinion que je m'étais faite. Il fredonne des airs d'opéra comme le nouveau Seigneur de village, il chante : « C'est beaucoup, même en amour, c'est beaucoup d'avoir un jour ». Vraiment, je prends quelque fois du souci quand je pense à la déchéance future, quand il se

---

<sup>16</sup> chien

retrouvera hors de la table avec un mauvais morceau de pain et une queue de sardine. Enfin, il faut savoir se résoudre aux changements de fortune mais, à la manière impérative dont il donne des ordres, je crains que la philosophie ne lui fasse défaut. Toutefois son éducation laisse encore à désirer et il ignore complètement ce à quoi peut servir son pot de chambre et il l'a posé dans le jardin, dans l'endroit le plus apparent. Ta chère mère lui a fait dire de l'enlever, et je ne sais ce qu'il a fait de cet objet qui paraissait lui déplaire. Je gage, vu ses dimensions, qu'il l'accepterait pour son bol quand, par la suite, on lui donnera sa ration de cidre aux repas, au lieu d'être à discrétion avec les autres.

Ton bateau a été nettoyé et mis au portemanteau dans les meilleures conditions. Mon Dieu, mon Dieu ! Est-ce que je ne pourrais pas avec Pru t'envoyer un lièvre ? Quoiqu'ils disent tous qu'il n'y en a plus, il faut que j'en trouve un quand même. Je t'aime et, en ta mémoire, je me rendrais directement à l'écurie pour embrasser ton Pru. »

Autre lettre.

« Mademoiselle J.B. vient de prendre ta chère mère pour prendre l'air avant de se rendre aux vêpres où je me rendrai pour la bénédiction, et je veux employer l'intervalle en causant avec toi de choses sans autre intérêt, mais c'est déjà un bien grand que d'occuper ma pensée à ma chère Guési. Ce matin nous sommes allés faire notre fête de Noël où il me semblait être encore à cette place quand nous étions ensemble. L'anti-veille, j'étais allé trouver mon curé ; ne voyant personne au confessionnal, je me suis dirigé vers la sacristie pour un renseignement sur cet isolement et, revenu, j'ai trouvé une concurrence de plus de 20 personnes, de sorte que j'y ai vu un fâcheux pronostic. Le croirais-tu ? Contrairement à ses habitudes, le curé m'a donné, ou plutôt ordonné, un chapelet pour pénitence. A mon retour, ta mère a étalé cet instrument sur une table et fait une leçon. J'ai satisfait aujourd'hui mais vraiment autant eut valu exiger que, me plaçant devant une muraille, je me tinsse comme un échassier avec le 2<sup>e</sup> pied contre le mur pour ne pas perdre l'équilibre ; évidemment, cette pénitence ne vaut rien et je l'ai complétée par une lecture suivant les anciennes prescriptions. A 11 H demain, je prends le train à la Gouesnière d'où je me rendrai à pied auprès de Pru par des chemins plus mauvais que je ne les ai jamais vus. Aussi renoncerai-je au voyage de nuit, même avec une lanterne, parce que ce dernier que j'ai entrepris avec cette prudente précaution a été pénible et quelque peu inquiétant. Je resterai une partie de cette fin de semaine à Launay où je suis très nécessaire, tant pour prendre l'initiative que pour surveiller de nombreux travaux. Il y a des couvreurs qui ont besoin de mes renseignements, notamment pour mon pauvre pigeonnier à peu près dépeuplé sans pouvoir en trouver la cause, etc.

Maxime accepte avec philosophie notre désappointement<sup>17</sup> et pas moi du tout, du tout ! Je veux bien croire à l'impartialité des juges et à leurs motifs que je ne connais pas mais je ne puis me résigner à des remises dont je ne verrai peut-être pas l'accomplissement. Dis-lui de ne pas m'entreprendre sur ce sujet parce que je lui dirais, comme la douairière de Pennel : « Ces pierres que vous voulez prendre sont dans mon champ et tout cela est bel et bon, cher Monsieur, mais mon champ m'appartient. Non, je ne veux pas me rendre à aucun raisonnement. Je t'embrasse comme on ne peut pas plus ainsi que Maxime dont l'avenir m'occupe tant. »

Laissons l'année 1876. Perrine arrive avec toutes sortes de biens champêtres offrir à ses maîtres tous ses vœux pour la nouvelle année et le paradis à la fin des jours, et Adolphe écrit à sa fille le 31 X<sup>bre</sup> : « Ma petite Marguerite, j'ai demandé à ta mère une petite place, l'année qui se clôt demain a déçu mes espérances et celle qui va commencer sera de tous les instants mes préoccupations pour toi et Maxime. Je le reconnais, le Bon Dieu ne me juge pas digne de toutes ces faveurs mais je ne me lasserai pas de le prier. Malheureusement, il est à l'abri des importunités qui font parfois obtenir dans les requêtes de ce monde ; cependant, il m'a souvent accordé des faveurs peu méritées et je continuerai sans relâche à demander pour toi et lui. Ma préoccupation actuelle est notre réunion prochaine, d'ici là je préparerai par continuation toutes choses pour que tu retrouves ton Launay dans l'état le plus à ton goût. Depuis quelques jours, je suis tombé dans une sorte de marasme sans cause et il est besoin que ma Guési me vienne en aide pour m'en distraire : ce moyen est le plus puissant et dans peu, je l'espère,

---

<sup>17</sup> Maxime ne se trouvait pas sur la liste du tableau d'avancement. « Cela a été une bien pénible déception, écrit Adolphe de la Foye à sa fille. Je ne doute pas qu'il soit porté l'année prochaine, ainsi ma fin prochaine s'accomplira donc avant que je ne lui vois les graines d'épinard sur les épaules. Si, si, je puis vivre encore avant qu'un deuxième automne ne fasse tomber la dernière feuille pour moi et il s'appellera Commandant ! »

je reprendrai goût grâce à toi ! Je suis un peu près décidé à ne faire demain absolument aucune visite et à demeurer seul ici en songeant à toi. Embrasse Maxime, il te le rendra avec usure. » A.F.<sup>18</sup>

\*



**Fig. 15 : Adolphe de La Foye**

---

<sup>18</sup> Votre père, depuis Noël, était en garnison à Vannes. Il avait fait faire tapisser une grande chambre pour recevoir sa famille



**Fig. 16 : Rose de La Foye (née Le Gentil)**

**\* 1877 \***

Adolphe et sa femme désirant voir les nouvelles installations de Vannes<sup>19</sup> et de Lorient<sup>20</sup> firent bientôt le voyage. Ils trouvèrent pendant leur court séjour à Vannes Alix bien changée, ne pouvant rien faire et s'ennuyant lorsque son mari n'est pas là et lui désolé de la voir malade. « Car il ne sait pas lui remonter le moral et il a une figure consternée à un point comique, écrit sa tante, quand il la voit se lever pour aller et venir ; elle aurait besoin, je crois, de revoir un peu son milieu de famille à Rennes mais je ne sais pas si on la laissera y aller maintenant. »

En rentrant de voyage, Adolphe reprit ses fameuses tournées de Launay en temps d'hiver et un jour, ayant manqué la voiture de Lerquemen à Châteauneuf et ne voulant pas attendre le train du soir, partit bravement à pied pour Saint-Malo pris d'une ardeur juvénile et imprudente, bravant la boue et la fatigue. Arrivé jusqu'au pré de Saint-Jouan, Maître Lemée notaire, se rendant en voiture à Saint-Malo, le fit heureusement monter près de lui et il arriva sans encombre. En cours de route, il était si gaillard qu'ayant rencontré une bonne femme, elle lui dit en causant :

\_ « Dam ! Monsieur de La Foye, vous êtes bien courageux pour un homme de votre âge ! »

\_ « Vous me la foutez belle avec mon âge, reprit le piéton, vous me croyez donc bien vieux !! »

La bonne femme s'excusa croyant l'avoir fâché, et lui de rire.

Sa fille Marguerite vient de lui envoyer de Lorient des images de saint Rock, patron des gâtines, et de saint Fiacre, patron des jardiniers. Et lui répond bien drôlement en la remerciant :

« Ce sont deux saints que j'honore puisque je n'ai de commun avec eux que le goût de la retraite. Saint Rock avait un chien qu'il aimait et en cela j'ai conçu un grand penchant vers lui, cependant son chien et ton « Pru » offrent une différence bien que l'un et l'autre soient hardi aimables. Le chien de saint Rock lui apportait son pain et ton chien à toi met ses deux pattes sur mes genoux pour prendre mon pain et même manger dans mon assiette quand je ne suis pas assez preste pour le reculer mais je l'aime et cela nous suffit ; à lui pour sa dérobée et à moi pour la lui pardonner. Pour ce qui est de saint Fiacre, nous avons le même rapprochement par le goût d'être seul mais jusqu'au jour d'aujourd'hui, je ne savais pas que nous eussions des goûts communs en effet de jardinage et, cela étant, demain je vais acheter sur le marché aux légumes de la graine de violette et je gage que pour avoir mes hommages il les fera lever ; par suite, tu en feras bouquet de senteur. »

Si votre oncle Adolphe semble toujours gaillard, du moins dans ses lettres et dans ses récits, votre tante Rose semble plus triste cette année là, une fois de retour à Launay. Elle écrit : « Ma vie est douce et calme en réalité et ses peines sont moindres que beaucoup d'autres mais, chaque jour en a comme un pain quotidien. Lorsque vous n'êtes pas ici, je mène une vie triste parce que ton pauvre père me gronde comme vous savez et non seulement sur mes actions mais même sur mes intentions. Tout est pourtant admirablement beau dans les jardins et à la campagne mais je ne sais souvent comment faire et dire pour ne pas le fâcher. Le jardinage le fatigue beaucoup mais il ne veut pas que je sème seul une petite graine. Ma disposition à la tristesse se modifie peu ici où tant de choses sont en souffrance. La pauvre Pru va mieux, mais la pauvre et infortunée princesse Finette ! Lorsque j'étais venu il y a 15 jours, je

---

<sup>19</sup> leur neveu Charles de La Foye en garnison à Vannes

<sup>20</sup> leur fille Marguerite

fus si navrée de l'état de maigreur pitoyable où je la trouvais à sa chaîne où on l'a retenue tout l'hiver, parce qu'elle ne se corrige pas de manger œufs et poulets et puis aussi pour qu'elle n'aille pas coucher avec Pru et gagner sa maladie. J'ai eu tant de chagrin, te dis-je, que trouvant le facteur, je lui dis de l'emmener et de faire ce qu'il voudrait. Heureusement pour moi qu'elle revint 2 jours après car ton père était furieux et ne me l'aurait jamais pardonné. De sorte qu'il faudra supporter les deux pauvres animaux victimes l'un de l'autre et en même temps de l'affection de leur maître. Le jardin fait aussi mon désespoir pour les arbres car la taille faite par ton père n'a été qu'à moitié faite. Je ne sais pourtant s'il consentira à prendre un jardinier. Si ce jardinier est mauvais, ils se fâcheront, si au contraire il est bon, l'état où il trouvera les arbres ne lui donnera pas grand zèle<sup>21</sup>. »

Au mois de mai, Alix de Kérautem avait regagné Rennes où ses parents en la voyant furent tous altérés de sa maigreur effrayante. Elle n'était pas sûre d'être enceinte et croyait à une maladie quelconque. « Je crois, écrivait Rose à sa fille, que la pauvre petite a été prise d'un accès de mal de pays, seule toute la journée et séparée de sa famille. Ses parents, après le mois de mai, vont l'emmener à la campagne. Voilà le pauvre Charles bien tristement seul tout l'été dans sa grande maison de Vannes. C'est une rude épreuve que la séparation forcée dans un cas semblable. On frémit toujours en pensant à la fragilité du bonheur ici bas. Le sien paraissait bien complet à mon passage à Vannes mais ce bonheur là est-il déjà près de sa fin ? Malgré ton calme au sujet de l'état d'Alix, je t'assure que l'état dans lequel elle est m'inquiète. »

Nous lisons quelques jours plus tard :

« Ce que me dit Charles sur l'état de santé de sa femme me rassure mais dam ! Ça gâte tous les agréments d'une nombreuse famille quand il faut mettre sa femme dans de pareils états pour avoir des enfants, ah mon Dieu, que de peines dans la vie ! »

Je ne m'attendais pas à trouver, dans votre correspondance de famille, le dénouement si proche à la date du 10 juin, jour de l'enterrement, où assistent votre oncle Adolphe et sa femme descendus à « La Corne de Cerf ».

« Nous avons passés de tristes moments, écrit Rose, depuis notre arrivée ; l'enterrement de la pauvre Alix était hier à 11 H, grand concours hélas bien différent de celui du 14 avril 1874. Lorsque je vis le triste cortège monter les marches de Notre-Dame avec les cierges funèbres, mon cœur fut bien saisi de ce douloureux contraste. Charles avait voulu la suivre jusqu'à la fin n'ayant pu l'assister à sa mort, c'est cruel de le voir la figure bouleversée mais courageux et résigné derrière ce cercueil renfermant celle qu'il avait conduite à l'autel avec tant d'espérance de bonheur. Le petit Henri ne se rappellera jamais sa mère qu'il aurait bien aimée. Charles va le laisser chez les Kérautem qui vont partir pour la Basse-Bretagne, et lui va retourner dans peu de jours à Vannes pour reprendre courageusement son service et bientôt aller au camp pendant deux mois. La pauvre Alix a succombé à une congestion pulmonaire. L'anémie fut d'abord causée par l'excès de vomissements qui avait amené une sorte de faiblesse nerveuse depuis longtemps et, peu de jours après son arrivée à Rennes, l'expression égarée de ses yeux avait effrayé ses parents. En arrivant elle dit qu'elle venait pour mourir mais le retour à la nutrition avait rassuré tout le monde, même son mari qui n'avait jamais suivi de maladies graves et qui pourtant m'écrivait : « Prions beaucoup pour elle car elle n'est pas sauvée ». Ses deux jambes étaient complètement inertes et elle ne pouvait se servir de ses deux mains, même pour manger, et elle avait des attaques de nerf affreuses. Cependant les médecins ne la condamnaient pas.

En une demi-heure elle a été asphyxiée car elle était plutôt mieux ce jour-là, si bien que sa mère était sortie et que son père qui a couru chercher les médecins est arrivé comme elle venait d'expirer dans les bras du docteur Robiou et sa dernière parole a été : « Mon Charles n'arrivera pas à temps et elle n'avait pas semblé s'apercevoir de son départ. Charles qui était à Vannes n'est revenu que le lendemain, ne voulant pas comprendre que sa pauvre femme était morte. Le malheureux était comme un somnambule ayant l'air de marcher et d'agir en rêve. Ton père et moi nous avons pu lui parler dans le jardin et nous l'avons tout simplement trouvé admirable. Il est impossible de mieux comprendre le bonheur qu'il a perdu et en même temps les devoirs qui lui restent à remplir. C'est un courage, une douceur, une résignation qui touchent et consolent. »

---

<sup>21</sup> Ce fut en 1877 que le puits fut vidé complètement. « La source est si bonne qu'il est déjà revenu au même niveau, écrit Rose, 2,60 d'eau, il n'aura plus ni bourbier ni fuite, l'eau est claire et superbe. »



« Ah, ma tante, la pauvre Marguerite qui enviait tant notre bonheur ! Il est vrai qu'il était si grand, que 3 ans passés valent mieux que toute une vie pour beaucoup, mais quel contraste à présent !! La pauvre enfant était une vraie sensitive, elle a eu beaucoup de chagrin de quitter sa famille, plus qu'elle ne l'aurait crû elle-même, et l'état où elle s'est trouvée lui a donné le mal du pays au plus haut degré, et elle me cachait son chagrin autant qu'elle le pouvait. »

« Ton père est triste comme tout du malheur de son Charles, cela rappelle ses frères restés veufs toute leur vie et s'oubliant toute leur vie pour leurs enfants, surtout son frère Eugène dont la position était à peu près semblable, sauf que la famille de sa femme était désagréable et éloignée. Ce sont des vies brisées ! » . « Rien n'est à nous, a écrit Marguerite en apprenant la mort de la pauvre Alix »

Pendant que le ménage Chanteloup passe deux mois à Launay<sup>22</sup>, les mois de juillet et d'août. Charles de la Foye a pu aller voir en Basse-Bretagne son petit garçon qui est fort heureux de son sort. Pour lui, il continue plus que jamais à ne pouvoir s'habituer à une séparation qui a détruit, d'une manière si inattendue, toutes ses espérances de bonheur sur cette terre, et il vient de recevoir l'autorisation d'entrer au 7<sup>e</sup> Régiment d'artillerie de Rennes, et quelques jours plus tard il partait pour les grandes manœuvres camper aux environs de Sainte-Anne, dans le voisinage de ses parents Espivent de la Ville Boisnet.

Adolphe a repris sa bonne humeur durant ce mois d'août et il vient aux batteries avec sa femme délier sa gerbe et offrir son bouquet et sa pièce blanche à la femme « Tibi » qui fourrait le blé dans l'engrenage. Modestement, elle avait refusé d'abord, mais il était revenu à la charge d'une manière si comique que la troupe des mécaniciens s'est fort amusée. Pour achever, il force Oger père à chanter la chanson du ramoneur sur le haut de sa « mu » de paille, ce qui avait autant déconcentré le pauvre homme que s'il eut été une jeune fille de 15 ans. Le tout était fort drôle et sa femme se pâmait de rire en ouvrant une bouche creuse comme un four à la porte de la cuisine où elle préparait le festin.

Toujours drôle, il écrit à sa fille de Saint-Malo où il est venu inaugurer le nouveau local du cercle catholique. « N'ayant rien à te dire d'ici, je me retourne par pensée à Launay, non pour te narrer que les pêches ne mûrissent pas, que le raisin et les melons menacent d'en faire autant, ainsi que d'autres détails dont ta mère t'a sans doute entretenus, pas plus que les interminables récits du recteur qui revient de Lourdes, et si assourdissants que voire même Mr de la Villuchet s'en plaigne. Eh bien oui, M. Mintec n'a vu aucune apparition mais on lui a montré le lieu et place où elles avaient eu lieu, et tout ce qu'il y a de plus intéressant dans ses souvenirs, c'est qu'il y avait beaucoup de lumière et qu'il a offert du beurre de Saint-Père à quelque pèlerin qui n'en n'avait pas. Je comprend bien le trouble d'une bergère en face d'un pareil spectacle (lisez apparition) et je comprend pas moins l'effroi d'un berger témoin d'une disparition. Or, il y a chez Colin un petit garçon de 12 à 14 ans ; par son avarice accoutumée, Colin a pris le petit berger comme charretier ; à son âge, dans le grand domaine, vers onze heures du soir<sup>23</sup> on l'entendait jeter des cris de désespoir, c'est que, dit le célèbre Titi, il avait grand effroi de l'*esselipse* et que le diable lui avait apparu, dam... aussi bien il y avait de quoi, on l'a ramené au logis où sans doute il voit en rêve l'*esselipse* et ce qu'il amène à la suite.

Tu embrasseras ton mari beaucoup, tu diras à ton beau-père<sup>24</sup> que, bon gré mal gré, il est mon camarade et que je désire qu'il soit mon ami, ce à quoi je ne puis prétendre que pour la gracieuseté de son bon vouloir dont je n'ai pas démérité. À toi, à toi.

NB : pari que ta mère va dire que cette lettre écrite à la hâte n'est pas conforme. S'il en est ainsi, tu m'excuseras de n'avoir pas répondu à ta gracieuse que je relis avec bonheur le soir, le sais-tu bien ? A.F. »

---

<sup>22</sup> Le bureau est fraîchement repeint. « Il colle aux fesses, dit Adolphe, et l'allée de l'avenue a été faite pour que Maxime ne se mouille pas les pieds dans la rosée ».

<sup>23</sup> garder les chevaux au piquet

<sup>24</sup> Marguerite était à Semuy avec son mari chez son beau-père.

A la fin de l'année 1877 qui sera malheureusement la dernière année dans la correspondance, le vieux ménage attendait Maxime et Marguerite qui avaient retenu pour 6 mois un confortable appartement à Saint-Malo.

Ce fut sans aucun doute une grande joie comme le témoigne cette fin de lettre de Rose :

« Entre deux jours, il y a une nuit, disait autrefois Marie Grand Coq, mais entre jeudi et dimanche, il y a trois jours qui vont nous paraître bien longs parce que l'envie de vous revoir nous presse trop, mes chers enfants. Venez, nous vous attendons, nous vous désirons ! ».

\* fin des souvenirs de Launay \*

## Table des illustrations

Fig. 1 : Armes des Moreau [ ? ].....	12
Fig. 2 : Armes des Baudran.....	13
Fig. 3 : Le Petit Belêtre (La Gouesnière).....	16
Fig. 4 : Arques-la-Bataille – Le Château – Vue Générale .....	21
Fig. 5 : Arques-la-Bataille - Intérieur du Château - Bas-relief d'Henri IV.....	21
Fig. 6 : Frais de route des La Foye de retour d'émigration .....	26
Fig. 7 : Sophie Swinarska .....	36
Fig. 8 : Lettre de Sophie Swinarska du 15 janvier 1803 .....	36
Fig. 9 : Le Tertre (Guer) .....	123
Fig. 10 : Armes Le Gentil.....	130
Fig. 11 : Eugène et Charles de La Foye .....	158
Fig. 12 : Clair de lune sur un étang ( <i>fusain et craie sur papier bleuté</i> ) .....	220
Fig. 13 : Armes des Meynard.....	229
Fig. 14 : Le pigeonnier de Launay ( <i>fusain et craie sur papier bleuté</i> ) .....	254
Fig. 15 : Adolphe de La Foye .....	285
Fig. 16 : Rose de La Foye (née Le Gentil).....	286